This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Fr 38.
*1.5

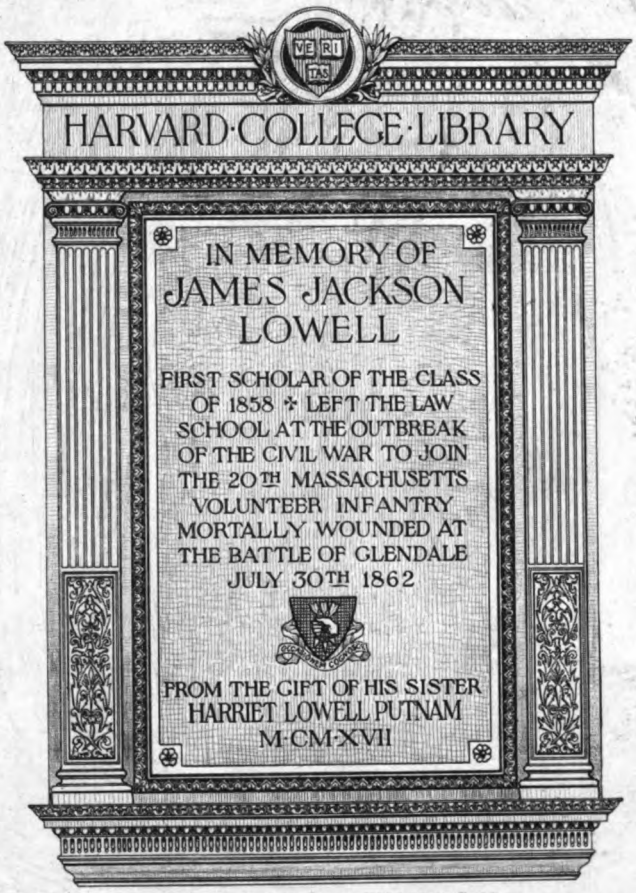

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

N° 1. — Juillet 1894

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

Recueil historique et littéraire

TOME XVIII

CINQUIÈME SÉRIE

LYON
IMPRIMERIE MOUGIN-RUSAND
3, Rue Stella, 3

1894

Digitized by Google

Fr 88.1.5

Harvard College Library
May 18, 1922
J. J. Lowell fund

Digitized by Google

LA VILLE DE LYON

ET

LA RUSSIE

SOUS

PIERRE LE GRAND ET CATHERINE II

LA PREMIÈRE MANIFESTATION FRANCO-RUSSE

A LYON, EN 1782 (*)

INTRODUCTION

M'ÉTANT fait un patriotique devoir d'aller à Paris saluer et acclamer les officiers de l'escadre russe; le 18 octobre dernier, dans la cour de l'Ambassade et en compagnie d'un sincère ami de la Russie (1), ayant eu l'insigne faveur de presser la main à plusieurs de ces braves marins, dont beaucoup portaient avec fierté l'étoile de la Légion d'honneur et les palmes académiques de France; ayant pris l'agréable tâche de rechercher et de

---

(*) Lecture faite à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, dans la séance du 28 mars 1894.

(1) M. le chanoine Louis Martin, de Paris.

Digitized by Google

faire connaître les origines de cette vive et vieille sympathie qui unit les deux grandes nations sœurs (2); voulant enfin conserver un souvenir durable de l'inénarrable et inoubliable spectacle dont j'ai été un des plus humbles témoins et un des plus heureux acteurs, il m'est particulièrement agréable d'offrir aujourd'hui à mes savants confrères venus de tous les points de la France, quelques détails inédits : 1° Sur les origines des relations de la ville de Lyon avec la Russie; 2° sur la première manifestation franco-russe que les Lyonnais, en 1782, firent d'une façon d'autant plus remarquable et méritoire qu'elle fut pour ainsi dire spontanée et qu'elle n'eut aucun caractère officiel.

On verra ainsi que les sentiments du passé furent aussi glorieux que ceux si consolants du présent!

I

Dans le mémoire sur les Beaux-Arts français en Russie, que j'ai eu l'avantage de présenter cette année au Congrès, j'ai rappelé que la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, porta en Russie un grand nombre de religionnaires notables; or, il est présumable que la ville de Lyon fournit un certain contingent d'émigrants de cette nature, parmi lesquels se trouvaient des ouvriers de l'industrie lyonnaise, alors à l'apogée de sa splendeur.

(2) Depuis 1892, aux Congrès de la Sorbonne et des Beaux-Arts, je traite, chaque année, cette intéressante et glorieuse question.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, trente ans plus tard, cette industrie unique et universelle, attira l'attention de l'illustre transformateur de la Russie et même avant son mémorable voyage à Paris, en 1717, il s'était occupé de l'établissement, dans sa nouvelle et merveilleuse capitale de Pétersbourg, de manufactures d'étoffes lyonnaises.

On en trouve la preuve dans une lettre écrite de Bruxelles le 4 mai 1717, au ministre d'État français, en laquelle il est dit que le baron de Vigouroux, gentilhomme français attaché au service de Pierre Ier, est en route pour la France et qu'il a, dit-on, le dessein d'engager plusieurs des manufacturiers d'étoffes et d'autres ouvrages de la ville de Lyon, pour les faire passer au service du Czar (3).

Or, ceci est confirmé par une lettre du consul de France à Pétersbourg, du 11 octobre suivant, en laquelle il informe aussi son ministre que le sieur Lefort reste à Paris pour engager des « ouvriers de soye » pour l'établissement d'une certaine manufacture d'étoffes que l'on veut faire en Russie (4). Il ne semble pas, cependant, que ce projet ait réussi, car il fut repris quarante-sept ans plus tard par la célèbre czarine Catherine II, qui fut la digne continuatrice des œuvres grandioses de Pierre-le-Grand.

---

(3) Archives du Ministère des Affaires étrangères (Correspondance : Moscovie). Sauf indication contraire, toutes les citations de ce mémoire sont tirés du même fonds.

En 1715, les sieurs Petit et Darbis, marchands français, établis à Pétersbourg, portent plainte contre le sieur La Vie, commissaire de la marine française en ladite ville, lequel était criblé de dettes et déconsidéré. (Arch. du mre de la marine : B 1 vol. 4.)

(4) En 1720, un français, le sieur Ménard, était directeur de la manufacture de soie établie à Pétersbourg; plainte est portée contre lui par le consul qu'il avait insulté (Lettre du 10 octobre 1720).

Digitized by Google

C'est ici l'occasion de rappeler qu'en 1746, eut lieu à Lyon, la première manifestation franco-russe, lors du passage en cette ville du grand chancelier de Russie (5).

II

L'an dernier, au Congrès des Sociétés savantes, j'ai donné la liste d'un certain nombre d'industriels français qui passèrent en Russie, sous Pierre-le-Grand et Catherine II pour y implanter notre génie (6).

De ce mémoire j'en extrais les passages suivants qui se rapportent aux Lyonnais.

A la date du 30 mars 1764, le consul de France à Pétersbourg constate que plusieurs fabricants de Lyon ont suivi le torrent d'émigration, qui déverse en Russie tant d'étrangers; le 5 juin suivant, il rapporte que les Lyonnais fabricants ou dessinateurs attirés par les racoleurs, ont bien vite reconnu leur folie huit jours après leur arrivée en Russie (7).

---

(5) Quelques curieuses notes sur ce voyage ont été publiés dans le *Lyon-Républicain* du 26 octobre 1893.

(6) Au Congrès des Beaux-Arts j'ai aussi donné quelques noms inédits d'artistes français passés en Russie sous Catherine II.

(7) En 1764, une demoiselle Villemont, chanteuse au service de Catherine II, était, l'année précédente, attachée au théâtre de Lyon, mais poursuivie pour dettes, elle s'était évadée et passée en Russie, avec l'appui du prince Galitzin, chez lequel elle était resté cachée trois semaines à Paris.

Digitized by Google

En effet, aucune fabrique de leur industrie n'ayant été organisée par Pierre Ier, il fut impossible d'utiliser le concours de ces Lyonnais, et il est présumable qu'ils se hâtèrent de revenir en France à la première occasion.

L'année suivante, en février 1765, il est de nouveau question de débaucher des Lyonnais, mais ce n'était plus pour la fabrication des étoffes riches.

Voici dans quelles circonstances :

En 1765, vivait à Lyon, une veuve Barral, marchande de toilette, dans la rue Longue ; cette dame avait plusieurs enfants, l'un nommé David, âgé de 29 ans, était marchand de toiles, qu'il tirait de la Russie où il allait les y chercher en portant des soieries de France qu'il vendait avantageusement ; un autre fils, associé à un sieur Chanony (ou Chalonis) avait établi à Neuville, près Lyon, une fabrique de fer-blanc qu'il dut abandonner après faillite. Or, probablement engagé par les connaissances que son frère avait faites en Russie, ce second fils Barral et son associé allèrent offrir leurs services à la Czarine qui les agréa. A la date du 22 février 1715, le consul français rapporte, en effet, que la Czarine promet aux deux industriels lyonnais de leur prêter 145,000 roubles, sans intérêts, pendant dix ans; elle leur assigne en outre des bois et des esclaves presque pour rien. Avec ces secours, ajoute le consul, Barral et Chanony vont établir une fabrique de fer-blanc sur le lac Onéga, et ils assurent que celles de Suède et des autres pays ne pourront pas soutenir la concurrence.

L'affaire fut promptement conclue, car le 9 avril suivant, le consul écrit que Barral est parti pour la France afin d'y débaucher des ouvriers pour la fabrique de fer-blanc pour laquelle il a contracté avec la Russie.

Digitized by Google

D'après une lettre du consul, du 14 juin de ladite année 1765, les deux frères Barral étaient alors en Russie et s'étaient associés au sieur Chalonis précité et à un sieur Caron aîné, qui possédait le secret d'étamer des feuilles de fer-blanc, de l'acier et des armes à feu; ce dernier vient de mourir, mais il laisse un frère qui possède les mêmes talents et n'est pas moins industrieux; il travaille dans les forges établies sur la Loire et les frères Barral espèrent le débaucher.

Or, le 20 juin suivant, le lieutenant général de police à Paris, écrivait : « Barral, originaire du Languedoc et pro-« testant, est en France. L'objet principal de cet homme « est de se procurer des échantillons d'étoffes par forme « d'échantillons pour s'épargner la grosse dépense de pièces « entières... » Il s'agit évidemment d'étoffes de Lyon, puisque c'était en cette ville que se rendait Barral pour y débaucher le sieur Caron.

J'ignore le résultat de ce voyage, mais l'année suivante au mois de mai 1766, David Barral, le marchand de toiles de Lyon, est mis en état d'arrestation, pour tentative d'embauchage d'ouvriers pour sa manufacture de fer-blanc; au mois d'août suivant il est également arrêté à Strasbourg pour le même fait, à ce moment, il habitait encore Lyon avec sa mère et n'allait que temporairement en Russie.

En 1767, le consul dit que les études de Douet, de Lyon maître dessinateur en fleurs, ont été envoyées en Russie; ceci s'applique évidemment à l'industrie des étoffes.

On sait enfin que la première manufacture de soie fut établie à Moscou en 1780; il est présumable que ce fut par des Lyonnais.

Digitized by Google

III

En 1782, les rapports de la ville de Lyon avec la Russie existaient donc depuis longtemps et étaient on ne peut plus satisfaisants.

C'est ce qui explique comment l'antique cité lyonnaise se distingua particulièrement, lors du voyage incognito que le grand-duc de Russie, Paul Petrowitz, fit en France en ladite année, sous le nom de comte du Nord.

Bien que la relation de la manifestation de Lyon ait été donnée dans les publications de l'époque, notamment dans le *Mercure de France*, je suis heureux de pouvoir y ajouter des détails inédits et curieux, tirés de la correspondance adressée à la Cour, par M. Fay de Sathonnay, prévôt des marchands de Lyon (8) ; je laisse donc entièrement la parole à ce narrateur local :

« A Lyon, 6 mai 1782.

Après avoir rendu compte au Ministre des fonctions qu'il a prises à l'égard du comte du Nord et de sa suite, composée de quatre-vingt-personnes, le prévôt ajoute :

« En évitant de blesser l'incognito qu'ils ont résolu de garder, je prends cependant les mesures les plus conve-

(8) Cette correspondance est conservée aux Archives du Ministère des affaires étrangères, à Paris ; fonds divers, volume 1855.

Digitized by Google

nables pour veiller à l'entière sûreté de leur auguste personne, et aussi à celle de leur équipage. Dans la crainte que l'empressement du peuple à les voir ne les fatigue, j'ai imaginé de rassembler à l'Hôtel de Ville les objets qui m'ont paru les plus dignes de leur curiosité, afin qu'ils en jouissent plus commodément, et j'ai engagé le Consulat à y faire monter des métiers d'étoffes riches, pour les faire travailler devant Leurs Altesses, si elles le désirent. »

« A Lyon, 8 mai 1782.

« Monseigneur,

« M. le comte et Mme la comtesse du Nord arrivèrent hier sur les trois heures de l'après-midi. Un officier supérieur attaché à leur service, et qui cependant ne les avait annoncé que pour aujourd'hui, les avait devancé de quelques heures pour préparer leurs logemens à l'hôtel d'Artois. Sans vouloir mettre pied à terre, ils allèrent sur le champ à la rencontre de M. le duc et de Mme la duchesse de Wurtemberg, père et mère de Mme la comtesse du Nord, qui sont venus icy de Montbelliard sous le nom de M. le comte et Mme la comtesse de Justin, pour passer avec les augustes voyageurs le temps qu'ils se proposent de séjourner en cette ville.

« Je m'étois rendu à l'hôtel d'Artois, à l'instant même qu'ils en partoient, mais ayant imaginé avec raison que la rencontre de ces Princes s'effectueroit à peu de distance des Portes de Saint-Clair, et que les uns et les autres reviendroient ensemble descendre à l'hôtel de Provence, destiné pour recevoir M. le duc et Mme la duchesse de

Digitized by Google

Wurtemberg, je m'y transportai pour les attendre et leur présenter l'hommage de mon très profond respect. J'exprimai à Leurs Altesses mes regrets de ce que l'incognito qu'ils ont résolu de garder m'interdisoit de leur rendre les honneurs dus à l'éminence de leur rang, et me faisoit une loi de me conformer à leurs volontés. Elles ont daigné me faire éprouver un accueil plein de bonté et d'affabilité, et en m'annonçant que leur intention était de garder un parfait incognito ; elles m'ont témoigné le désir de voir tout ce qui pouvoit mériter quelque attention ; je leur ai marqué tout mon empressement à satisfaire leur curiosité sur tous les points et je leur ai demandé la permission d'être constamment à leurs ordres. Je vous supplie de croire, Monseigneur, que j'emploierai à remplir ce devoir précieux et honorable, tout le zèle dont je suis capable, et que je ne négligerai rien pour qu'il puisse leur être agréable. Je dois aussi avoir l'honneur de vous prévenir que Mme la comtesse du Nord m'a fait celui de me dire qu'elle ne comptoit arriver à Paris que le 19 de ce mois.

« M. le comte du Nord à qui j'ai offert le Répertoire des pièces données avec le plus de succès sur le théâre de cette ville, m'a fait l'honneur de me répondre qu'il ne vouloit pas déranger l'ordre, qu'il iroit volontiers au spectacle quand les pièces lui plairoient et qu'il s'y placeroit indistinctement. Je vais néanmoins faire en sorte de m'assurer quel est à cet égard le goût le plus marqué de Leurs Altesses, afin qu'elles puissent être plus satisfaites.

P.-S. — « Une demie heure après avoir quitté M. le comte du Nord, il me fit l'honneur de m'envoier, ainsi que M. de Plescheyeff (9), des billets de visite.

(9) M. de Plescheyeff (ou de Plescheyoff) était colonel de marine.

Digitized by Google

« A huit heures du soir, Mme la comtesse de Justin se trouva un peu indisposée ; M. le comte et Mme la comtesse du Nord qui soupèrent à l'hôtel de Provence, ne se retirèrent à l'hôtel d'Artois qu'à minuit. J'ai envoié savoir des des nouvelles de Mme la comtesse Justin, elle m'a fait répondre qu'elle se portoit bien, et qu'elle avoit bien reposé cette nuit.

« Je vais actuellement m'en informer moi-même et prendre les ordres de M. le comte, de Mme la comtese du Nord. »

« A Lyon, 9 mai 1782.

« Monseigneur,

« Je me rendis hier matin à neuf heures, à l'hôtel d'Artois, pour y prendre les ordres de M. le comte et de Mme la comtesse du Nord, sur ce que l'on me dit qu'ils s'étoient retirés fort tard la veille, et que M. le comte alloit seulement se mettre à sa toilette, je me disposois d'attendre le moment où il serait visible, et je priai en même tems le seigneur de sa suite à qui je m'adressai, de lui remettre la liste des objets les plus dignes de sa curiosité, ainsi que le répertoire des spectacles pour qu'il voulut bien ensuite m'honorer de ses ordres : ce seigneur m'assura qu'il étoit inutile que j'attendisse et qu'il me feroit avertir dès que je pourrois me présenter. Je me transportai dans cet intervalle à l'hôtel de Provence pour y rendre mes très humbles devoirs à M. le comte et à madame la comtesse de Justin ; je fus reçu on ne peut pas plus gracieusement par M. leur fils. Quand je rentrai chez moi, un officier de la suite de M. le comte du Nord y vint et et me con-

Digitized by Google

firma ce que je venais d'apprendre, que M. le comte du Nord étoit sorti depuis huit heures du matin, uniquement avec l'un des seigneurs qui l'accompagnoit, et qu'il parcouroit la ville à pied. Il me dit ensuite que Mme la comtesse du Nord l'avoit chargé de me faire ses remerciements de ce que je leur avois fait remettre le répertoire des spectacles, et de m'ajouter qu'elle ne vouloit point être la cause qu'on en interrompit l'ordre ; mais comme il m'assura que M. le comte et Mme la comtesse viendroient tous les jours au spectacle, je lui demandai avec instance de me désigner les pièces qui pourroient leur plaire davantage, et nous en fîmes le choix ensemble. A onze heures, M. le comte du Nord daigna m'honorer de sa visite, ayant avec lui le même officier qui venoit de me quitter. Il me combla de bontés, et me dit les choses les plus honnêtes et les plus obligeantes; à midi, je retournai à l'hôtel d'Artois, et Mme la comtesse daigna me recevoir également avec une bonté et une affabilité infinie ; j'éprouvai les mêmes bontés de la part M. le comte de Justin et de M. son fils, qui daignèrent m'honorer de leur visite.

« A trois heures de l'après-midi les Princes et la Princesse accompagnés des seigneurs et dames de leur suite, allèrent visiter nos hôpitaux, et j'eus l'honneur de les y conduire. Ils y donnèrent de véritables preuves de leur charité et de leur humanité. M. le comte du Nord m'exprima même à cette occasion d'une manière remarquable et qui fait bien l'éloge de son cœur, combien il était touché du tableau intéressant qu'on leur offrait, en disant *qu'il était bon que les grands voient par eux-mêmes les maux attachés à l'humanité pour y apprendre à bien connaître leurs devoirs* (10).

(10) Sur cette visite du grand-duc Paul-Petrowitz et de Marie-

Digitized by Google

L'empressement que le public a de suivre les augustes voyageurs, ne leur paraît point importun et ils m'ont même témoigné qu'ils en étoient flattés. Ils l'ont témoigné aussi au spectacle où les applaudissements redoublés leur ont démontré au moment de leur arrivée et à celui de leur départ, le profond respect dont on est pénétré pour leurs illustres personnes, en marquant combien ils y étoient sensibles, ils ont déployé le caractère de bonté et d'affabilité qui les distingue particulièrement. Ils voulurent bien se placer dans ma loge et dans celle du consulat que je leur avait fait préparer. L'on donna l'opéra de la *Belle Arsène* ornée de ses agréments, ils parurent goûter du plaisir et à la fin de ce spectacle qui s'est passé avec beaucoup de tranquilité et de décence, les augustes voyageurs se sont retirés dans leur hôtel en daignant m'assurer qu'ils étoient satisfaits de leur journée. Ils iront chaque jour au spectacle, et comme j'ai imaginé que le coup d'œil d'un bal paré dans la salle de la comédie, pourroit leur plaire, je leur ai proposé; ils ont bien voulu l'agréer pour samedi après souper. »

« A Lyon, le 10 mai 1782.

« Monseigneur,

« Les augustes voyageurs allèrent hier matin voir la bibliothèque du grand Collège de cette ville, et la salle d'entrepôt d'armes qui est dans le bâtiment des greniers d'abondance : leur curiosité parut satisfaite dans l'un et dans l'autre de ces endroits, où j'eus l'honneur de les con-

---

Frœderuna de Wurtemberg, son épouse, à l'Hôtel-Dieu, V. Dagier, *Histoire du Grand Hôtel-Dieu*, II, 301.

Digitized by Google

duire; en revanche pour se rendre à l'hôtel d'Artois, ils me forcèrent à monter dans leur carosse. Il semble en vérité, Monseigneur, que l'affabilité de ces illustres voyageurs s'accroît de plus en plus : Il est impossible de mettre dans ce qu'ils font comme dans ce qu'ils disent, plus d'aménité et d'intérêt. Dans leur conversation ils m'ont marqué le plus grand empressement d'être à la Cour et ils se sont exprimés de la manière la plus intéressante au sujet de la famille royale. Mme la comtesse du Nord m'a témoigné particulièrement tout le désir qu'elle a de plaire à la Reine, et une véritable envie qu'elle en fût prévenue : elle daigna aussi m'ajouter qu'elle étoit fort contente de cette ville, ainsi que des soins que l'on se donne pour en rendre le séjour agréable et elle m'autorisa à en rendre compte.

« Le tems fut si mauvais l'après-dinée que les Princes me firent avertir qu'il ne sortiroient que pour aller au spectacle. Je les y attendis à la porte, ils furent reçus avec les mêmes applaudissements que la veille, et ils n'y furent pas moins sensibles. L'on donna la comédie du *Barbier de Séville* et le *Devin du Village*, qui parurent leur faire plaisir. Le bal qu'ils avoient bien voulu agréer pour samedi après souper, commença à six heures du soir; cet arrangement a paru leur mieux convenir, et je le leur ai proposé afin que l'objet de leur amusement à cet égard fût encore mieux rempli.

« Tous mes moments étant consacrés au devoir essentiel de me rendre utile aux augustes voyageurs, j'ai l'honneur de vous prévenir, Monseigneur, que pendant leur séjour je suis nécessité de faire tenir chaque matin mon audience des commandements par M. le Major ou MM. les aides-majors qui me rendront compte ensuite de ce qui s'est passé... »

Digitized by Google

« A Lyon, le 11 mai 1782.

« Monseigneur,

« Hier, les augustes voyageurs employèrent une partie de la matinée à parcourir la ville pour faire quelques emplettes. A midy j'eus l'honneur de les conduire sur la nouvelle chaussée de la partie méridionale de cette ville, pour l'examiner ainsi que les divers travaux qui en dépendent : ces ouvrages leur parurent fort intéressants, et occupèrent particulièrement leur attention.

« Après leur dîner ils vinrent à l'Hôtel de Ville où le consulat eut l'honneur de les recevoir, néanmoins sans marque distinctive, ayant seulement pris les précautions nécessaires pour leur sûreté. On offrit à leur curiosité plusieurs métiers de fabrique relatifs à l'emploi de l'or et de la soye, que l'on avait rassemblé dans deux sales différentes pour leur plus grande commodité; on y avoit ajouté les plus beaux échantillons d'étoffes riches et du goût le plus nouveau. Le sieur de Crotone, physicien, eut l'honneur de faire en leur présence quelques démonstrations de son art, qui leur furent agréables : enfin MM. de l'Académie des Sciences eurent également l'honneur de leur montrer quelques pièces d'antiquité. Tous ces divers objets leur parurent dignes de leur curiosité, et ils voulurent bien en marquer leur satisfaction.

« De l'Hôtel de Ville ils se rendirent au spectacle, où ils éprouvèrent encore combien leur auguste personne inspiroit d'empressement et d'allégresse; autant ils en paroissent touchés, autant le public est transporté de la bonté et de l'affabilité extrêmes qui les distinguent. L'on donna l'opéra

Digitized by Google

d'*Iphigénie en Aulide* qui fut rendû à la satisfaction des illustres voyageurs. Le sieur Hus (ou Hiu) ne néglige rien pour que le spectacle aille bien, et en ayant l'honneur de rendre compte des efforts qu'il fait pour cela, je crois, Monseigneur remplir un acte de justice à son égard... »

« A Lyon, le 13 mai 1782.

« Monseigneur,

« Avant-hier matin les augustes voyageurs allèrent voir un moulinage de soye dont le méchanisme est d'une invention fort utile et curieuse. J'eus l'honneur de les conduire ensuite à l'église des Chartreux, d'où ils passèrent sur la terrasse de ce monastère pour jouir du beau point de vue qu'elle offre. Après leur dîner ils parcoururent encore la ville pour faire de nouvelles emplettes. A sept heures du soir ils se rendirent au Bal paré qu'ils avoient bien voulu agréer, j'eus l'honneur de les y recevoir à la première porte et de leur faire ouvrir ma loge où leur entrée fut célébrée par des applaudissements redoublés : Dès qu'ils furent assis l'on commença à danser et la plus vive allégresse se répandit dans toute l'assemblée qui étoit aussi brillante que nombreuse ; Ils daignèrent faire successivement le tour de la salle et Ils ne se retirèrent qu'à neuf heures et demie, après avoir donné les marques les plus sensibles d'une extrême affabilité.

« Hier matin j'eus l'honneur d'aller faire ma cour aux illustres voyageurs, soit à l'hôtel d'Artois, soit à l'hôtel de Provence. A midi, M. le comte du Nord et Mme la comtesse du Nord, accompagnés de M. le comte et Mme la comtesse de Justing, de M. le Prince et de Mme la Princesse de

Digitized by Google

Montbelliart et des seigneurs et dames de leur suite, allèrent à l'église d'Ainay pour y voir les colonnes antiques du Temple d'Auguste, et de là j'eus l'honneur de les conduire à la promenade des Broteaux le long du quai de Retz et par le pont de Saint-Clair. Ils trouvèrent à cette promenade et sur leur chemin une grande quantité de voitures remplies de personnes de tous les États, et un peuple innombrable se rassembloit de toutes parts pour leur montrer l'empressement qu'inspiroit leur auguste présence; ce coup d'œil leur parut on ne peut pas plus intéressant. Ils terminèrent leur journée par aller au spectacle où l'on donna *la Rosière de Salency*, et le Ballet de *Mirza* et *Lindor*.

« Ce matin à huit heures je me suis rendu à l'hôtel d'Artois et à l'hôtel de Provence pour renouveller aux illustres voyageurs l'hommage de mon très profond respect et les supplier d'agréer mes vœux les plus sincères pour l'heureux voyage de leurs augustes personnes. Je suis allé ensuite les attendre à la porte de la ville et je leur ai exprimé de nouveau mes regrets de ce qu'ils m'avoient interdit par leur incognito la liberté de leur rendre tous les honneurs du à l'éclat de leur rang. Les bontés dont ils m'avoient honnoré et toutes les choses obligeantes qu'ils ont daigné me dire sont au-dessus de toute expression, aussi bien que les marques d'affabilité qu'ils ont donné au public jusqu'au dernier moment. Mais, ce qui comble mes satisfactions, Monseigneur, c'est que je puis avoir l'honneur de vous assurer que pendant le séjour de ces illustres voyageurs, malgré l'extrême affluence du peuple, il ne s'est pas commis le moindre vol, et il n'est pas arrivé le plus léger accident. Je serais on ne peut pas plus flatté, si les efforts que j'ai faits dans ces circonstances pour remplir les intentions de Sa Majesté, peuvent mériter votre approbation.

Digitized by Google

M. le comte du Nord et Mme la comtesse du Nord ont pris la route de Bourgogne et ne comptent arriver à Paris que dans six jours, ils doivent se séparer de leur auguste famille à Dijon ou à Auxonne.

« M. le Major qui vient de profiter du congé que vous avez bien voulu lui accorder il y a quelque tems, pour se rendre à Paris, aura l'honneur de vous rendre compte de ce dont il a été le témoin (11)... »

P. S. « J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint, Monseigneur, un exemplaire (12) des vers présentés à M. le Comte du Nord. »

VERS AU GRAND DUC DE RUSSIE

ILLUSTRE VOYAGEUR *dont l'active jeunesse*
Dans l'Art des ROIS *veut se former,*
Voyez, sur nos remparts, que vous savez charmer,
Éclater les transports d'une vive allégresse;
Le Français est fait pour aimer :
Sans sortir de nos murs, vous pouvez le connaître.
Un grand homme, un héros sur son cœur a des droits;
Il aime sur-tout les grands ROIS;
Jugez s'il sait chérir son Maître.
Aux rives du Volga, lorsque de vos sujets,
Votre présence un jour causera le délire,

---

(11) Parti de Lyon, le dimanche 12 mai, M. de la Verpillière, major de cette ville, arriva à Paris le 17 et rendit compte au ministre du séjour du comte du Nord à Lyon.

(12) Cet exemplaire, peut-être unique à Paris, est imprimé sur une feuille simple in-4°, encadrée, ne portant aucun nom d'auteur ni d'imprimeur.

Digitized by Google

Vous vous direz, peut-être avec quelques regrets :
En FRANCE *quand je voyageois*
J'étois déjà dans mon Empire.
Achevez de remplir vos glorieux projets.
PIERRE *vit nos climats; vous marchez sur ses traces;*
Vous aurez de plus grands succès,
Car si PALLAS *ne le quitta jamais,*
Vous avez pour cortège et PALLAS *et les* GRACES (13).

« A Lyon, le 14 mai 1782.

« Monseigneur,

« Quoique j'ai cherché à vous rendre un compte exact de tout ce qui s'est passé pendant le séjour de M. le comte du Nord, je n'ai pû que très imparfaitement vous exprimer leurs bontés. Ils n'ont perdu aucune occasion de marquer au public leur contentement, et leur affabilité a été extrême. Lorsque Mme la comtesse du Nord a été au bal, elle en a voulu faire le tour, en passant elle a salué tout le monde, comme elle a toujours fait lorsqu'elle est entrée au spectacle; elle a voulu parler à toutes les femmes, elle a fait l'accueil le plus gracieux à toutes celles qui ont eu assés d'assurance pour se présenter; M. le comte du Nord n'a pas été moins bon, et il a témoigné la plus vive sensibilité

(13) Ces vers furent reproduits dans le *Mercure de France* (22 juin 1782), mais avec le nom de l'auteur et cette variante à la dernière ligne :

« Vous voyagez avec les Grâces. »
(*Par M. Andrieu.*)

Digitized by Google

aux transports que leur présence a excités dans la ville; ils ont persévéré à garder l'incognito, mais cela n'a dispensé que d'une garde d'honneur et de quelques compliments. D'ailleurs l'affluence étoit si grande auprès de leur personne qu'il m'a paru qu'ils ne désapprouvoient pas les précautions que j'ai prises pour leur sûreté : ma plus grande, Monseigneur, a été de les garantir de l'empressement du public. Quoique j'avois cherché à réunir à l'Hôtel de Ville tout ce qu'il y a de plus intéressant dans nos manufactures, quoique j'y ai recueilli tous les échantillons de ce qu'il y a de plus nouveau, les augustes voyageurs ont cependant voulu aller eux-mêmes dans quelques fabriques et ont fait des emplettes considérables. M. le comte du Nord a parcouru plusieurs fois la ville à pied, accompagné d'une seule personne, et ne me prévenoit pas de ses intentions pour n'être pas suivi. Partout où ils ont été, ils ont récompensé très généreusement les ouvriers et ils ont également donné aux hôpitaux et aux maisons de charité des marques de leur libéralité; en mon particulier ils m'ont traité avec une bonté dont je suis confus; j'ai fait tout ce qui étoit en mon pouvoir pour leur plaire et pour suivre les intentions de Sa Majesté et les vôtres, Monseigneur; mais ils m'en ont marqué une sensibilité qui est plus la récompense de mon zèle que de tout ce que j'ai pû faire; en partant ces illustres voyageurs m'ont fait présent d'une tabatière et ont eu la bonté d'ajouter qu'ils me renouveloient à conserver le souvenir de M. le comte et de Mme la comtesse du Nord. Dans les différentes conversations où ils m'ont admis, ils rappeloient le plus souvent le désir qu'ils avoient de plaire au Roy, à la Reine, à la famille royale, et j'ai cru m'apercevoir qu'ils n'étoient pas fâché que le désir qu'ils en marquoient les devança à la Cour et que je ne leur déplairoi

Digitized by Google

pas de vous en écrire ; ils m'ont aussi, Monseigneur, parlé plusieurs fois de vous comme d'un ministre qui jouissoit du respect de toute l'Europe, et j'ose dire qu'il y avoit autant de franchise que de vérité dans leur éloge. J'espère, Monseigneur, que vous me pardonnerés de ne pas oublier cette circonstance, dont l'omission seroit une infidélité dans le compte que je dois avoir l'honneur de vous rendre.

« Ces illustres voyageurs n'arriveront que le 18 ou le 19 de ce mois. S'ils font d'assés grandes journées pour arriver plutôt, leur projet est de s'arrêter à Fontainebleau ; leur inquiétude est de ne pas trouver la Reine parfaitement rétablie, ils ont marqué le plus grand intérêt pour sa santé.

« Je ne veux pas oublier, Monseigneur, de vous dire un trait qui pourra vous peindre le caractère de M. le comte du Nord. Lorsque j'avois l'honneur de l'accompagner aux hôpitaux il me prit sous le bras et me dit : *il est bon de montrer de près aux personnes de notre rang les misères attachées à l'humanité, cela les rappelle à leurs devoirs.* J'aurai pû, Monseigneur, recueillir plusieurs de ses propos, mais j'ai cru qu'il suffisoit de vous citer celui qui m'a le plus frappé.

« Permettés que j'aye l'honneur de vous prévenir, monseigneur, que j'ai instruit M. le duc de Villeroy de l'arrivée de M. le comte et de Mme la comtesse du Nord dans cette ville, de leur départ, et à peu près de tout ce dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte, à l'exception de quelques détails et de ceux que j'ai l'honneur de faire aujourd'hui.

« Je désire fort que ma conduite dans cette occasion mérite votre approbation, je n'ai rien de plus à cœur que de la mériter... »

Digitized by Google

« A Lyon, le 17 mai 1782.

« Monseigneur,

« Dans le nombre des circonstances relatives au séjour de M. le comte du Nord en cette ville, j'en ai omis deux dont je crois devoir avoir l'honneur de vous rendre compte.

« Quelques personnes privées de leur liberté pour fait de mauvaise vie ayant trouvé le moyen de faire parvenir des placets à Mme la comtesse du Nord, cette princesse touchée de commisération, me demande s'il était possible d'abréger leur peine. J'en parlai à M. le Président Dugas, lieutenant criminel qui n'y vit point d'inconvénient et en considération de la demande de Mme la comtesse du Nord, le jour de son départ il fit élargir cinq de ces prisonniers, gens de mauvaise vie à la vérité, mais n'étant chargés d'aucun délit qui les mit dans le cas de subir un jugement emportant peine afflictive, de manière que la grâce qui leur a été accordée, aboutit à devancer de quelques jours le moment de leur liberté. Le même jour et par les mêmes motifs, je fis également sortir de prison seize filles publiques que j'y avois fais conduire la veille de l'arrivée de M. le comte du Nord, pour avoir été trouvées dans différentes ruës y causant du scandale, et du tapage. Je les avois fait retenir d'accord avec MM. les Juges de la sénéchaussée, selon l'usage pratiqué en pareil cas, et pour assurer encore mieux la décence et la tranquilité publiques dans une occasion si intéressante.

« L'autre circonstance dont je dois avoir l'honneur de vous informer, Monseigneur, concerne un soldat de la compagnie du Guet. Cet homme, Russe de nation, se trou-

Digitized by Google

vant porté à l'hôtel d'Artois pour veiller à la sûreté des équipages des illustres voyageurs, chercha à se faire connoitre de leurs gens et à leur être utile ; M. le comte du Nord, qui en fut instruit, voulut le voir ; il lui promit qu'il s'occuperoit de son sort s'il vouloit retourner dans sa patrie, et dans les cas où il obtiendroit son congé. Il me fit l'honneur de me le demander, et il a daigné même en parler à l'officier commandant de la Compagnie du Guet, qui lui marqua tout son empressement à remplir les désirs de son auguste personne. Cette preuve de defférence dûe à tous égards à M. le comte du Nord n'a pas été donnée sans quelques regrets, parce que ce soldat est un excellent sujet, mais l'avantage de la fortune qui peut lui être réservée, invita ses supérieurs à les oublier... »

Une publication du temps, imprimée à Londres et intitulée : *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres en France depuis 1762 jusqu'à nos jours, ou Journal d'un Observateur*, confirme en ces termes les derniers détails donnés par le prévôt des marchands lyonnais et en ajoute d'inédits :

« Extrait d'une lettre de Lyon du 13 mai....

« M. le comte et Mme la comtesse du Nord viennent de partir de cette ville, après y avoir passé sept jours et avoir répandu non de l'argent, mais de l'or immensément. Vous en pouvez juger par un seul trait. On avoit mis un petit détachement du guet sur pied pour veiller à leur sûreté à leur passage, et empêcher que la foule en approchât trop. Le comte du Nord en reconnoissance de ses bons offices, a fait présent au sergent d'une montre émaillée et enrichie de

Digitized by Google

diamant. Dans ce guet, il s'est trouvé un Russe, il l'a dégagé, lui a donné rendez-vous à Pétersbourg, et en attendant, cinquante louis pour son voyage. Ses libéralités se sont étendues non seulement aux manufactures de cette capitale où l'Impératrice des Russies fait travailler beaucoup; mais même à nos hôpitaux, où ce prince a été conduit par la seule humanité. Qui le croiroit ? En revanche, par la grossièreté de notre populace, il n'a recueilli que des mortifications ; il ne pouvoit faire un pas qu'il n'entendit répéter à ses oreille : *Ah ! mon Dieu, qu'il est vilain !* Il a soutenu tout cela avec beaucoup de prudence et de philosophie ; cependant un jour en se retournant vers quelqu'un qui l'accompagnoit, il a dit assez haut pour être entendu, mais d'un ton honnête et modéré : « Assurément, si j'avois été jusqu'à ignorer que je fusse laid, ce peuple me l'auroit bien appris ! » On compte qu'il a dépensé peut-être un million durant son séjour en cette capitale. Il va maintenant à Dijon. »

Pour terminer, voici un extrait d'un curieux et rarissime livre publié à Paris (14), durant le séjour qu'y firent le comte et la comtesse du Nord après leur départ de Lyon.

« Le 4 du mois de juin (1782), le sieur Anthoine *Mailhieu* (15), négociant de Lyon, le sieur *Prati*, compositeur de musique à Paris, ont eu l'honneur de présenter à M. le comte et à Mme la comtesse du Nord, leurs chiffres ou écriture. »

---

(14) *Le comte du Nord. Anecdote russe*, par le chevalier de Coudrai, 1782, in-32, avec portrait double.

(15) Dans le *Mercure de France* et ailleurs, ce négociant de Lyon, est appelé Mathieu.

Digitized by Google

Dans les lettres de celui de M. le comte du Nord et dans les ovales de l'exergue, du côte du chiffre P. P., sont écrits ces vers :

LÉGISLATEUR *du Nord et vainqueur de l'Asie,*
Créant un vaste Empire au milieu des déserts,
PIERRE *étonna l'Europe et fonda la Russie,*
Voyageant pour s'instruire au loin de sa Patrie
Son jeune successeur annonce à l'Univers,
Qu'héritier de son Trône, il l'est de son génie.

Dans la couronne des chiffres, au-dessus, se trouvent ces mots : *Législateur du Nord,* et au-dessous : *Vainqueur de l'Asie.* Dans l'ovale opposé, est renfermé un rondeau pour le clavecin, de la composition du sieur *Prati.*

Dans le chiffre de Mme la comtesse du Nord, M. F., sont écrits ces vers, comme aussi dans les ovales de l'exergue :

SEMBLABLES *aux fleurs qui naissent sous ses traces,*
MARIE *étonne et charme tous les yeux;*
A son port noble, à son air gracieux,
On a cru voir la plus jeune des Grâces.

« Dans la couronne du chiffre on lit ces mots : *La plus jeune des Grâces.*

« Dans l'ovale opposé est renfermée une romance du sieur *Prati,* dont les paroles sont les mêmes que celles du chiffre. M le comte et Mme la comtesse du Nord ont daigné faire l'accueil le plus gracieux à ces ouvrages. »

Digitized by Google

CONCLUSION

Le 25 octobre dernier, lors de la splendide fête offerte par la ville aux officiers de l'escadre Russe, l'amiral Avellan a répondu au patriotique toast porté par l'honorable maire, par ces flatteuses paroles.

« En Russie, on est habitué à considérer Lyon comme « la ville la plus industrieuse et on aime à posséder des « œuvres de ses artistes... »

Ces éloges sont pleinement justifiés par les faits que je viens de présenter succintement à mes érudits collègues, avec d'autant plus de satisfaction que la belle et hospitalière cité Lyonnaise, est à la veille de montrer une fois de plus au monde entier les merveilles de son génie propre et qu'elle a su témoigner magnifiquement à l'amiral Avellan et à ses braves officiers, que le cœur des Lyonnais en 1893 battait aussi fort pour la Russie qu'en 1782! Je suis donc heureux de féliciter ici et chaleureusement la Ville de Lyon qui a depuis si longtemps noblement mis en pratique et mérité ce proverbe russe :

« La dignité honore la dignité!

Digitized by Google

NOMS DES LYONNAIS

cités dans ce mémoire

Veuve Baral, marchande de toilettes.
Baral frère, fabricant de fer-blanc.
Blaise Baral, marchand de toiles.
Caron, étameur en métaux.
Douet, dessinateur en fleurs.
Fay de Sathonnay, prévôt des marchands.
De Crotone, physicien.
Hus, directeur de comédie.
Andrieu, littérateur.
De la Verpillière, major.
Dugas, lieutenant criminel.

APPENDICE

Peu après avoir pris possession du trône de Russie, en 1741, la czarine Élisabeth, digne fille de Pierre le Grand, ne tarda pas à rendre à l'influence française la prépondérance qu'elle avait acquise sous son illustre père et perdue sous ses successeurs immédiats ; cependant, par son édit du 22 décembre 1742, sur le luxe des vêtements et des équipages, Élisabeth porta une grave atteinte à l'industrie française en défendant à plusieurs classes les étoffes d'or et

Digitized by Google

d'argent, les dentelles, etc. « Cette disposition écrivait, le « 24 dudit mois, l'ambassadeur de France, à Saint-Pétersbourg, paraît d'abord peu considérable ; elle fait cependant beaucoup de plaisir à la noblesse russe qui était « obligée de se ruiner pour soutenir le luxe extraordinaire « introduit sous le dernier règne ; elle ne laissera pas que « de porter du préjudice à nos fabriques de Lyon. »

Il convient d'observer que cette satisfaction fut de courte durée et que la vanité l'emporta sur l'économie : en effet, le 12 mars 1743, notre consul écrivait : « Bien des gens « commencent déjà à réclamer hautement et même à « la cour contre la défense des étoffes d'or et d'argent ; « j'appuie ces réclamations — ajoutait le consul — toutes « les fois que l'occasion s'en présente sans montrer de « l'affectation. »

Ces réclamations se généralisèrent, car la ville de Riga fit aussi des représentations à la Cour contre la défense des étoffes d'or et d'argent et autres choses de même nature (Lettre du consul, 2 avril 1743).

Il faut croire que l'édit de la Czarine resta promptement lettre morte ; en effet, au mois de juillet suivant, le consul écrivait : « Le marchand de Lyon dont j'ai précédemment « parlé fera cette année, malgré la défense des étoffes d'or « et d'argent pour plus de 150.000 francs d'affaires, et cela « avec beaucoup de tranquillité et de sûreté et avec un « profit de 20 à 25 pour cent. »

Du reste, l'ancien état de chose ne tarda pas à être officiellement rétabli et, en janvier 1745, une ordonnance publiée laissa espérer qu'il serait bientôt permis à chacun de porter, comme auparavant, toutes sortes d'étoffes d'or et d'argent.

Les meilleures relations existaient donc entre la ville de

Digitized by Google

Lyon et la Russie lorsque, en 1746, le vice-chancelier de l'Empire, le comte de Woronzow, vint en France avec son épouse, sous le nom de comte de Mailow.

On sait qu'il fit un court séjour à Lyon où des riches présents lui furent faits au nom de la cité (16).

A cette époque les sieurs Rousset frères, marchands de dorures, à Lyon, faisaient du commerce en Russie; or, le 11 mars 1746, ils avaient présenté au marquis d'Argenson une requête pour obtenir, par sa protection, main levée d'une saisie faite à la douane de Pétersbourg, d'un caisson de galons expédié par le nommé Guérignon, négociant lyonnais, en faillite, à qui lesdits sieurs Rousset l'avaient vendu.

A la date du 6 août 1747, il n'était plus parlé de l'Édit qui permettait seulement aux personnes des cinq premières classes, de porter des galons et des étoffes d'or et d'argent, et le consul constate que presque tout le monde en portait aussi communément que par le passé; aussi au mois de septembre de l'année suivante, parmi les négociants lyonnais qui font commerce avec la Russie, voit-on les sieurs Melchior, Schert et Cie.

Dix ans plus tard, en mars 1757, un diplomate russe, M. Beskoy, fit un court séjour en la ville de Lyon où il reçut tous les égards dus à son rang et à sa nationalité (17).

---

(16) Cf. *Les Russes à Lyon en 1746*, par M. F., article publié dans le Supplément du *Lyon-Républicain* du 26 octobre 1893. Le voyage du comte de Woronzow eut lieu, je crois, au mois de mai; le 26, il partait de Paris pour Bruxelles, enchanté de l'accueil qu'il avait reçu (Lettre conservée aux Archives du Ministère des Affaires étrangères.)

(17) Il serait intéressant de rechercher si ce séjour a laissé des traces à Lyon; je n'ai trouvé à ce sujet qu'une seule lettre de l'Intendant (7 mars 1757) signalant son passage.

Digitized by Google

Or, il est supposable que ce personnage reçut aussi les doléances que les directeurs du commerce de Lyon exprimèrent, au mois d'août suivant, en deux curieux mémoires dont voici quelques extraits :

« Lettre des directeurs du commerce de Lyon et Mé-
« moire de la communauté des maîtres et marchands
« passementiers..., afin de soutenir cette manufacture
« chancelante et rétablir cette branche de commerce qui
« dépérit tous les jours sensiblement.

« Exposent, que la manufacture des galons d'or et d'ar-
« gent fin et autres articles de dorure ayant été apportée
« d'Italie en France et spécialement à Lion depuis environ
« deux siècles, elle y a pris par succession de tems, un
« accroissement assés considérable pour former, après la
« fabrique d'Étoffes, la branche la plus essentielle du
« commerce avec l'étranger, dans l'ordre des manufac-
« tures... » ; les suppliants protestent contre l'augmentation des droits de Pétersbourg, sur les galons, dentelles et points d'Espagne, d'or et d'argent fin ; ils demandent donc une modération du droit sur les marchandises de France et spécialement la suppression du nouveau tarif établi à Pétersbourg, et qui donne une exclusion considérable à leur consommation.

De leur côté, les fabricants d'étoffes riches exposent :

« La fabrique de Lion allarmée déjà par tant d'autres
« obstacles qui s'opposent à sa consommation, rencontre
« en celui-ci un nouveau sujet de découragement et dans
« quel tems? Lorsqu'une cessation presque totale l'a mise
« dans un abattement d'autant plus grand, que les efforts
« qu'elle a faits pour en vaincre la cause ont été violents.
« La Russie lui fournissait l'un de ses débouchés les
« plus considérables, le voilà perdu pour elle, ainsi que

Digitized by Google

« tant d'autres qui lui ont échappé, et dès lors que pour « les recouvrer, elle aura employé inutilement cette indus- « trie qui la distingue supérieurement de tous les autres « établissements de ce genre, dès lors que la probité qui « fait la baze de sa façon d'opérer dans le commerce ne lui « aura pas conservé, dès lors qu'elle ne les recouvrera « pas par ce crédit si long et si inusité partout ailleurs, « qu'elle fait peut-être trop facilement aux étrangers qui « viennent se pourvoir chés elle. Quelles ressources lui « resteront encore si ce n'est celle d'implorer l'assistance « du Conseil... (18). »

Le même jour, 20 août 1757, les huit directeurs de la Chambre de Commerce de Lyon adressèrent une autre requête à l'abbé comte de Bernis, secrétaire d'État, en laquelle ils manifestaient le désir d'une alliance commerciale avec la Russie, afin de sauver l'industrie lyonnaise.

Il est permis de croire que ces appels furent entendus avec bienveillance en Russie et que l'on doit aux encouragements qu'y rencontra l'industrie de Lyon, l'impression, dans cette ville, en 1761-1763, d'une édition, en 2 volumes in-8°, du remarquable ouvrage de Voltaire : *Histoire de l'Empire de Russie sous Pierre-le-Grand.*

La correspondance diplomatique du baron de Breteuil, ambassadeur de France en Russie, donne les détails suivants sur les encouragements accordés par la czarine Élisabeth :

« Pétersbourg, 18 mars 1761.

« J'apprends qu'il arrive journellement icy des fabriquans « ou ouvriers de toutes sortes, que M. le Prince Galitzin

(18) Arch. du M. des Aff. Étr. (Russie : Correspond. 1757.)

Digitized by Google

« ou d'autres personnes débauchent. Il est venu depuis peu « un dessinateur de Lyon et l'on est occupé d'établir dans « cette ville (Pétersbourg) une manufacture d'étoffes dont « il doit avoir la direction. L'impératrice et les principaux « seigneurs de sa cour font les fonds de cet établisse- « ment. »

On a vu plus haut comment l'impératrice Catherine II continua l'œuvre de ses devanciers, œuvre sur laquelle j'espère apporter, l'an prochain, de nouveaux documents inédits.

E. VEUCLIN.

Bernay (Eure), 23 juillet 1894.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LE CASTEL DU PRINCE

OU

DE LA GREYSOLIÈRE

*A ÉCULLY**

---

§ 3e

La famille de Masso de la Ferrière et M. Barety, propriétaires du Castel du Prince.

Sans savoir comment ni à quelle date exacte le castel du Prince cessa d'appartenir aux Ferrus, nous le retrouvons en 1754 faisant partie des biens délaissés par défunt messire Henry de Masso (1), qui avait pour héritiers bénéficiaires ses deux neveux :

Mre Charles de Masso de la Ferrière, baron de Chasselay, seigneur de Lissieu, Le Plantin, la Ferrière et autres lieux,

---

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Juin 1894.

(1) De Masso : d'*azur à la bande d'or* (Armorial de Steyert).

Digitized by Google

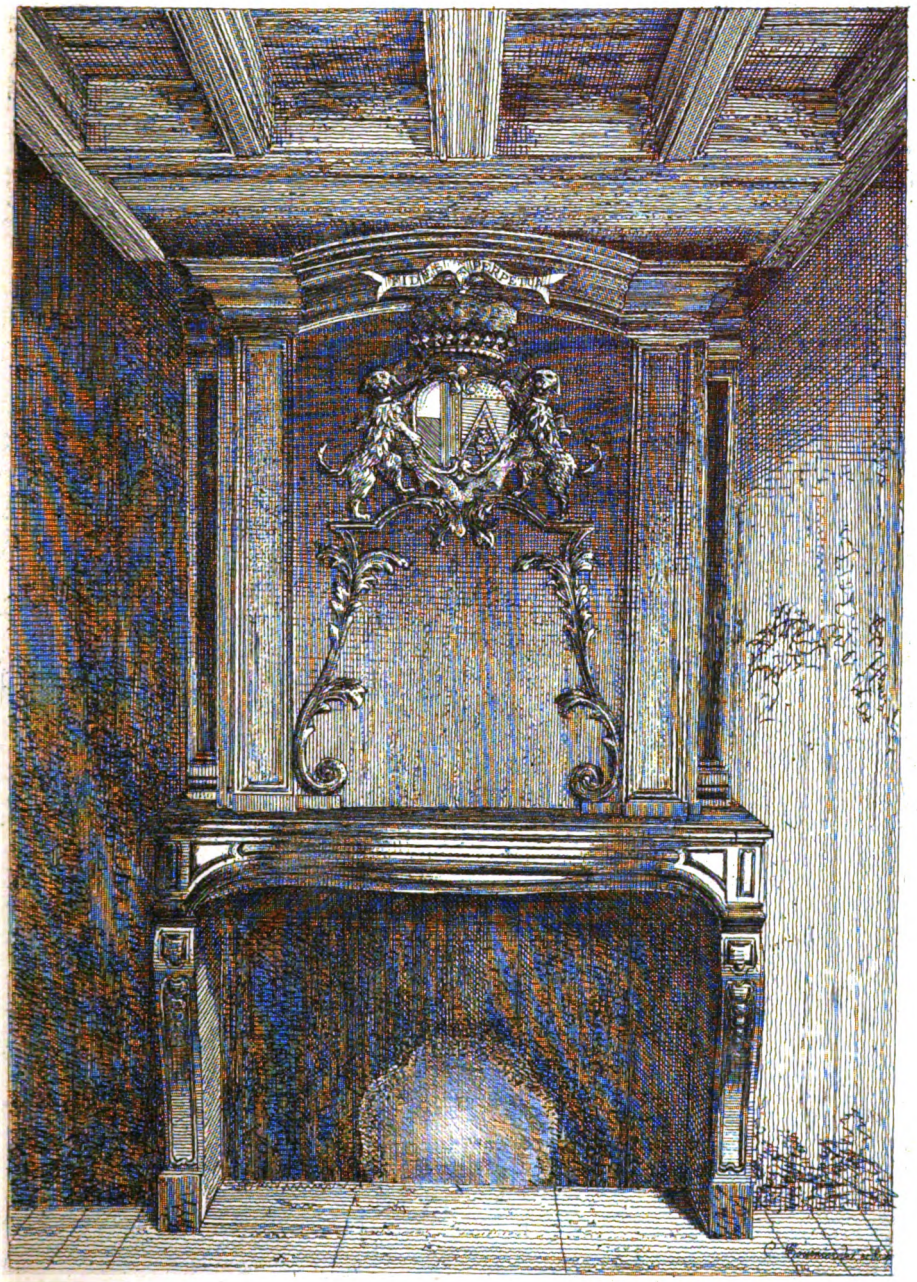

CASTEL DE LA GREYSOLIÈRE à ECULLY

Cheminée de la Salle à manger

Digitized by Google

Digitized by Google

maréchal des camps et armées du roy, enseigne aide-major des gardes du corps de Sa Majesté, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, sénéchal de Lyon et de la province de Lyonnais, demeurant à Paris, rue de Richelieu, paroisse Saint-Eustache;

Et Mre Augustin de Masso de la Ferrière, son frère, chevalier, capitaine dans le régiment des gardes-françaises, brigadier des armées du roy, aussi chevalier de Saint-Louis, demeurant au même lieu.

Le 11 juin 1754, suivant contrat passé devant Mes Regnault et Bontemps, conseillers du roy, notaires au Chatelet de Paris (2), messires Charles et Augustin de Masso de la Ferrière vendirent, sans autre désignation, le domaine et les fonds en dépendant leur provenant de la succession de leur oncle et situés *dans la paroisse d'Escully, province de Lyonnais*, à messire André *Barrety*, conseiller secrétaire du roy, maison et couronne de France, bourgeois de la ville de Lyon, y demeurant proche la Déserte, paroisse de la Platière et alors logé à Paris, rue du Boullois, hôtel de Hollande.

Dans cette vente furent compris les meubles meublants, outils d'agriculture et autres effets mobiliers qui existaient dans le domaine vendu et se trouvaient détaillés dans un chargé donné le 20 avril 1749 par les fermiers, le sieur Perraud et la dame Riquery; étant seuls exceptés les objets à l'usage de la chapelle du domaine, lesquels demeurèrent distraits au profit de la prébende fondée dans cette chapelle (3).

---

(2) La minute de ce contrat, conservée par Me Regnault, est actuellement en la possession de Me Péan de Saint-Gilles, notaire à Paris.

(3) Nous ignorons le nom que portait cette prébende. Peut-être

Digitized by Google

Le prix convenu fut de 22.000 livres, se rapportant pour 18.000 livres au corps du domaine et pour le surplus aux objets mobiliers.

Enfin M. Barety resta autorisé à retirer des mains de Joseph Javard de la Brosse, archiviste des seigneurs comtes de Lyon, tous les titres de propriété compris en l'inventaire après le décès de M. Henry de Masso et dont ledit sieur Javard était dépositaire (4).

M. Henry de Masso, non autrement désigné en ce contrat de vente, devait être fils de Philibert de Masso, né en 1621, écuyer, seigneur du Plantin et de la Ferrière, maréchal de bataille, prévôt des marchands de Lyon en 1675, marié à Ainay, le 12 juin 1652, à Marthe d'Authun.

Son nom ne figure pas dans la généalogie de la famille de Masso donnée par M. Vital de Valous à la suite de l'*Inventaire des Livres d'un abbé de Valbenoîte dressé en 1593 par Antoine Gryphius* (Lyon, Auguste Brun, 1875).

Cette généalogie fournit cependant d'intéressants détails sur ses neveux et héritiers, Charles et Augustin de Masso

---

s'agissait-il de la *Prébende des Gonnaires*, qui possédait entre autres un tènement de pré situé en face de l'entrée de la Greysolière et baigné par le ruisseau de Malrochet.

(4) Le retrait de ces titres fut effectué postérieurement par M. Barety. Le fait est constaté par un acte aussi aux minutes du notaire Regnault, en date du 17 avril 1755.

Quant aux droits de *lods* dus par lui sur son acquisition, ils furent arrêtés en séance du chapitre de l'Église de Lyon du 4 septembre 1754, pour la portion afférente à la rente noble d'Ecully, à la somme de 400 livres, non compris les *portages* attribués au cellarier de la rente. (Achives départementales du Rhône. Fonds de Saint-Jean. Répertoire 31, f° 168).

Digitized by Google

de la Ferrière, fils de Pierre de Masso, sénéchal de Lyon et de Élisabeth de Chaponay.

Augustin, dit le *chevalier de la Ferrière,* était né le 6 décembre 1707, sur la paroisse d'Ainay; il fut nommé en 1758 sous-gouverneur du duc de Bourgogne et mourut à Paris le 20 mai 1782.

Charles, né le 5 juillet 1705, fut après son père, de 1739 à 1790, sénéchal de Lyon et de la province du Lyonnais, c'est-à-dire premier officier de la Juridiction royale de la sénéchaussée.

Ces fonctions de sénéchal du Lyonnais ne donnaient pas voix délibérative à celui qui en était investi et ne l'obligeaient pas à résidence. Choisi d'ordinaire parmi les gens de guerre, c'était en son nom que se rendait la justice et qu'étaient intitulées les sentences, de même que les actes par-devant notaires dans l'étendue du ressort. Son office était donc purement honorifique et n'avait plus, avec le titre, que quelques vaines prérogatives des anciens sénéchaux de Lyon et baillis de Mâcon, dont les pouvoirs étendus étaient passés aux gouverneurs du Lyonnais.

Charles de Masso, dont la fortune se trouvait fort réduite par d'énormes frais de guerre et de résidence à la cour, épousa le 2 mars 1756 une riche héritière, Marie-Madeleine Mazade, fille d'un fermier général et veuve de Gaspard Grimod de la Reynière, fournisseur des armées et administrateur des postes. Après avoir été encore gouverneur de la ville et citadelle d'Amiens, il mourut à Paris pendant la Révolution et fut le dernier de sa maison, dont le nom a été relevé par la famille Arthaud de Bellevue, son alliée.

En l'année 1754, époque où il devint propriétaire du castel du Prince, M. André Barety était âgé d'environ

Digitized by Google

41 ans. Il était né à Lyon d'une famille originaire, semble-t-il, du pays de Sisteron. Nous ignorons s'il fut jamais marié et les armoiries qu'il devait sûrement posséder nous sont également inconnues.

Plus tard, il eut son domicile de ville d'abord place de la Boucherie Saint-Paul et en dernier lieu place de la Douane, section du Change.

Il fut recteur de l'hôpital général de Notre-Dame de Pitié du Pont du Rhône et grand Hôtel-Dieu de Lyon pendant les années 1766 et 1767, et trésorier du même hôpital, les deux années qui suivirent. En outre des titres déjà énumérés, il portait encore ceux d'écuyer et de seigneur de Villebois (5).

Le domaine de la Greysolière ne fut point la seule acquisition de M. Barety à Ecully ; il en fit successivement plusieurs autres et se composa du tout une belle propriété presque d'un seul tènement.

Cette œuvre dura trente années et venait à peine d'être achevée, lorsque, pour en assurer la durée et aussi pour déterminer exactement les droits seigneuriaux toujours si compliqués qui grevaient son domaine, M. Barety fit dresser le terrier déjà mentionné, dont une copie existe à la Bibliothèque de la ville de Lyon.

Ce terrier permet d'apprécier dans tous leurs détails les biens possédés à Ecully par M. Barety, y compris le domaine de la Greysolière.

Il divise ces biens, qui comprenaient maison de maître et dépendances, allée de marronniers, cour, jardin, verger, divers bâtiments, dont ceux de la Greysolière, terres, prés,

(5) *Almanachs astronomiques et historiques de la ville de Lyon.* — Années 1775 et 1784. Pages 58 et 59.

Digitized by Google

colombiers, terres-bruyères, bois et broussailles, *en soixante six* parcelles, ayant ensemble une contenance de 399 bicherées et demie, soit 51 hectares 65 ares environ.

Les rentes ou redevances seigneuriales qui les grevaient consistaient annuellement en sommes d'argent, avoine, gélines ou poules, froment, vin et poulets.

Elles étaient dues :

Sur vingt et une parcelles, à la rente ou directe de Saint-Just de Lyon ;

Sur trois, à la directe du prieuré de Saint-Irénée et des Génetières, unie au château de Grange-Blanche ;

Sur deux, à la rente de l'abbaye de Savigny, unie à Saint-André ;

Sur trois, à la rente de l'archevêché de Lyon ;

Sur dix-neuf, à la rente du comté de Lyon, c'est-à-dire des chanoines de Saint-Jean, seigneurs hauts-justiciers d'Ecully ;

Sur sept, à la rente de Saint-Thomas de Fourvière ;

Et sur neuf, à la rente de l'infirmerie d'Ainay, à cause du château de Vaise (6).

Les deux dernières parcelles n'étaient mouvantes d'aucune rente.

Le castel du Prince, en dehors des fonds qui en dépendaient au temps des Ferrus, figure sous les parcelles 45 et

---

(6) Le château de Vaise, qui appartenait avant la Révolution à l'abbaye d'Ainay, est ce vieux bâtiment, orné à l'un de ses angles d'une curieuse tourelle, que l'on voit encore entre l'église de Saint-Pierre de Vaise et la rue du même nom.

Il servait au siècle dernier de prison ; on y enfermait entre autres, à leur passage à Lyon, les galériens qu'on transférait du nord de la France au bagne de Toulon, attachés à une longue chaîne (*Les environs de l'Ile-Barbe*, par M. Léopold Niépce, page 82).

Digitized by Google

53, mouvant à la fois de la rente du Comté de Lyon et de celle de Saint-Thomas de Fourvière.

Il est ainsi désigné : « Un petit tènement situé au terri-
« toire de la Greysolière, consistant en maison haute,
« moyenne et basse, tour, chapelle, tenalier, cellier, cave,
« écurie, fénière, bâtiment, cour, aisances, chapis, partie
« de verger et jardin-contigu. »

Nous ne savons si M. Barety, postérieurement à l'année 1754, habita plus ou moins le castel du Prince ; mais il est certain que dès avant 1783 il avait transféré sa résidence dans la belle habitation qu'il venait de se faire construire au lieu de *Bourgchanin* (7), non loin dudit castel, celle même que possède de nos jours M. Pierre Tresca.

Cette habitation en remplaçait une précédente qui se trouvait au même lieu, mais un peu plus au levant et au midi.

En rasant la vieille construction, M. Barety en avait laissé subsister les caves en sous-sol. Ces caves existent toujours ; on y voit plusieurs réduits en forme de cachots, des souterrains et les bases d'une tour.

Au moyen de ses diverses acquisitions, M. Barety avait entouré sa nouvelle demeure d'un vaste clos ou parc. Il avait rejeté au midi une partie du *chemin de la Greysolière*

---

(7) On trouve aussi ce nom écrit *Bourchanaing*, *Bourchanain* ou *Bourchanin*.

Les plus anciens propriétaires de ce territoire de Bourgchanin auraient été d'après le terrier Barety : Pierre Folco, en 1361 ; Guillemete, fille du dit Pierre Folco, en 1365 ; Etiennette, femme d'Etienne de Cordenost, en 1473, et Jean Duport, en 1696. Quant au tènement des *Condamines*, où existe l'avenue de marronniers, Mre François Garambaud, chanoine de l'église de Saint-Paul de Lyon, en était possesseur en 1390.

Digitized by Google

à la Croix des Rameaux, qui par un contour inutile empiétait sur le parc à hauteur même du château. Mais il ne put jamais arriver à supprimer le passage autrement regrettable d'un autre chemin public, qui, partageant sa propriété en deux parties à peu près égales, laissait à droite l'habitation et à gauche la magnifique avenue de marronniers que l'on admire encore aujourd'hui.

Ce malencontreux chemin, appelé : *chemin tendant de Villeneuve, de Pontheux et de Treyve-Charles au Bourgchanin et à la Croix des Rameaux*, subsista en l'état jusqu'après 1858, époque où le château et le parc de M. Barety furent acquis par M. Tresca père (8).

Le parc de M. Barety, achevé, s'était trouvé confiné :

Au nord-est, par le chemin tendant de l'église d'Ecully aux Pontheux et à la Tour-de-Salvagny (actuellement nouvelle route d'Ecully à Dardilly), sauf quelques enclaves à autrui, notamment à l'angle, sur la place du village, où se trouvait un immeuble, terre et bâtiments, propriété de la prébende des Gonnaires ;

Au sud-est, par le chemin de l'église d'Ecully à la Croix des Rameaux (route actuelle d'Ecully à la Demi-Lune) ;

Au sud-ouest, par le chemin de la Turrelière ou du Troillat et de la Greysolière à la Croix des Rameaux

---

(8) La suppression de cette portion de chemin, qui amena l'ouverture du chemin actuel *des Tilleuls*, avait trouvé de tout temps une grande opposition dans le pays et les archives de la cure d'Écully conservent une curieuse protestation imprimée, adressée le 17 février 1842 au préfet du Rhône par 205 habitants de la commune, contre une délibération du Conseil municipal du 7 novembre précédent qui accordait cette suppression, en échange cependant d'avantages bien certains offerts par M. Jars, alors propriétaire du château et du parc.

Digitized by Google

(actuellement chemin de Grandvaux), au-delà duquel se trouvait le castel de la Greysolière et la majeure partie du domaine en dépendant ;

Enfin au nord-ouest, par le ruisseau ou rieu de Malrochet, avant son entrée sur le territoire de la Greysolière.

En mentionnant l'allée ou avenue de marronniers se trouvant dans la partie sud-est du parc, au territoire des Condamines, nous avons dit qu'elle subsistait toujours. On peut ajouter sans craindre un démenti que cette antique et superbe avenue constitue l'une des choses les plus dignes d'admiration d'Ecully. Formée de quatre-vingt-quatorze marronniers attestant par la grosseur de leurs troncs l'époque reculée où ils furent plantés, elle a 222 mètres de longueur sur 9 mètres de largeur, d'une rangée d'arbres à l'autre. Elle prend son entrée sur la route d'Ecully à la Demi-Lune et débouche à 64 mètres environ de distance de la façade du château, dont aucun chemin ne la sépare plus actuellement.

C'était à l'ombre de ces vieux arbres que se célébraient aux siècles passés les fêtes de la paroisse d'Ecully et les danses de la Sainte-Magdeleine. Ce fut là aussi qu'à trois reprises différentes, au cours des années 1790 et 1791, la municipalité d'Ecully, née de l'avènement du nouveau régime, fit élever l'*autel de la Patrie* pour les fêtes du Serment civique (9).

De nos jours, l'antique avenue retrouve chaque année sa splendeur à l'occasion des processions de la Fête-Dieu,

---

(9) Le récit de ces fêtes patriotiques, offrant de curieux détails, sera donné d'après les documents authentiques du temps dans l'*Histoire d'Écully*, ouvrage en préparation, dû à la plume autorisée d'un ancien élève de l'École des Chartes.

Digitized by Google

qui se déploient sous ses beaux ombrages. Ce spectacle grandiose ne manque jamais d'attirer une foule considérable.

Nous avons rappelé les titres honorifiques que possédait M. André Barety ; il ne dédaignait pas d'y ajouter celui de bourgeois d'Ecully.

On le trouve deux fois entre autres avec cette qualité :

La première, comme témoin, le 3 septembre 1782, à l'enterrement au caveau d'Ecully par M. l'abbé Genevey, curé de la paroisse, de Delle Elisabeth Arsis, décédée le 2 du même mois, âgée de vingt-six ans, épouse du sieur Louis Guyot de Pravieux, négociant à Lyon, paroisse Saint-Pierre et Saint-Saturnin. Les autres témoins à cette cérémonie funèbre étaient : Jacques Deschamps, Charles-Simon Colliot, Jean Mièvre l'aîné et messire Jean-Joseph Verger, chevalier, prêtre conventuel de l'ordre de Malte, tous aussi bourgeois d'Ecully.

Et la seconde fois, comme faisant partie de la noble assistance présente au baptême célébré aussi par M. le curé Genevey, en l'église d'Écully, le 21 juillet 1785, de Achille-François-Léonore de Jouffroy d'Abbans, fils légitime de messire Claude-François-Dorothée marquis de Jouffroy d'Abbans et de dame Françoise-Magdeleine de Pingon (10).

---

(10) M. le marquis de Jouffroy d'Abbans, l'inventeur des bateaux à vapeur, possédait alors à Écully, du chef de sa femme, une propriété située au hameau de Villeneuve. Cette propriété appartient actuellement à M. Rimaud, notaire à Lyon. On y voit encore, à l'extrémité d'une allée de marronniers, les restes d'une chapelle construite vers l'année 1679 par Jean Guillet, bourgeois de Lyon, qui lui assura une fondation de trois messes basses par an.

En 1738, Mgr François de Châteauneuf de Rochebonne, archevêque de Lyon, renouvela en faveur de François Lait, marchand bourgeois

Digitized by Google

Le rôle de la *grande taille, accessoires et capitation* de la paroisse d'Écully fut dressé pour la dernière fois, en l'année 1789, par les sieurs Myèvre, Giro, Gayet, Mathieu Brunier, Étienne Ruitton, Hubert Chambry, Simon Cornet, Pierre Tabard, Nicolas Masson, Jean-Pierre Imbert et François Fayolle, tous membres, adjoints et collecteurs de ladite paroisse, agissant à raison des commissions envoyées de la part de Sa Majesté le 7 octobre 1788.

Tout d'abord M. André Barety, en sa qualité de bourgeois de Lyon dispensé, en vertu des privilèges que lui conférait cette qualité, d'acquitter tous impôts de cette nature sur ses biens d'Écully, ne fut point porté à ce rôle.

Seuls y figuraient son fermier, François Jourdan, au chapitre *des grangers* et ses deux domestiques au chapitre *de la capitation et industrie*, le premier pour 276 livres 8 sols, et les deux autres pour 1 livre 4 sols chacun.

L'Assemblée nationale, dans sa séance de nuit du 4 août 1789, ayant décrété l'égalité des impôts pour tous les Français et l'abolition des privilèges, il fallut dresser des rôles supplémentaires pour faire payer aux ci-devant privilégiés les impositions des six derniers mois de l'année; M. Barety fut inscrit au rôle supplémentaire de la paroisse d'Écully pour 23 livres 1 sol (11).

---

de Lyon, alors propriétaire du domaine, la permission de faire célébrer la messe dans ladite chapelle (Archives départ. du Rhône, Titres de famille. Série E., 1327, 2088, 2379.)

Ce François Lait avait pour armoiries un *Monde accompagné de 3 étoiles en chef et d'un croissant en pointe*. Ces armes, accolées des initiales F. L., sont sculptées sur deux fontaines en pierre ornant le vestibule de l'habitation.

(11) Les originaux de ces rôles d'impôts existent aux archives de feu M. Bresson, architecte, à Écully. Ce n'est pas sans intérêt qu'on y

Digitized by Google

Le siège de Lyon tirait à sa fin; M. Barety, accablé par son grand âge, en avait passé le temps retiré dans son domaine d'Écully. Se sentant menacé dans sa sécurité, il s'adressa à la municipalité d'Écully et en obtint le certificat suivant (12) :

« Certificat de résidence délivré au citoyen André Barety.

« Cejourd'hui, 6 octobre 1793, l'an 2e de la République « indivisible, les officiers municipaux et notables assemblés « au lieu des séances ordinaires... et composant le Conseil « général de la commune en permanence, certifient et « attestent que le citoyen André Barety (13) fait habituel- « lement sa résidence en ladite commune et qu'il ne s'en « est point absenté ni n'a pris part à la contre-révolution « de la ville de Lyon, en y portant les armes. En foy de « quoi les membres composant le conseil général ont « signé avec nous secrétaire greffier. »

Cette attestation, qui contribua peut-être, trois mois plus tard, à sauver la vie à M. Barety, ne fut point suffisante pour lui éviter les horreurs de la prison. Jeté en effet dans les cachots de Lyon sur la dénonciation de quatre misérables (14), il y demeura jusqu'au 30 décembre 1793

---

trouve les noms, professions et qualités de tous les chefs de famille qui composaient alors la paroisse d'Écully.

(12) Archives de la mairie d'Écully. Registres de la municipalité.

(13) Ce fut exactement le 10 octobre 1792 que les titres de *Monsieur* et de *Madame* furent proscrits en France et remplacés par ceux de *citoyen* et de *citoyenne* (V. *De la maison royale de France*, par G. Peignot. Paris, 1815, page 286).

(14) V. *Liste générale des dénonciateurs et des dénoncés de la ville de*

Digitized by Google

(10 nivôse an II), jour où il fut mis en liberté avec quatre-vingt-trois autres prisonniers.

La veille, 29 décembre, M. Gaspard Margaron, qui, débordé par le flot révolutionnaire et voyant ses bonnes intentions méconnues, avait dû le 11 août précédent donner sa démission de maire d'Écully, avait été condamné à mort et guillotiné.

On lit dans les registres de la municipalité d'Écully, sous la date du 3 janvier 1794, au sujet de cette mise en liberté de M. Barety :

« Dans sa séance du 14 nivôse, l'an 2e de la République « française, une, indivisible et démocratique, où étaient « présents les maire et officiers municipaux et le procu- « reur de la commune d'Écully (15);

« A la réquisition du citoyen André Barety, motivée à « enregistrer son jugement d'élargissement des maisons « d'arrêt de Commune affranchie et sa mise en liberté du « 10 nivôse ;

« Ouï le procureur de la Commune;

« Il a été arrêté que l'acte de sa mise en liberté serait « consigné dans les registres de la commune d'Écully et il « a été fait ainsi qu'il suit :

« ÉGALITÉ-LIBERTÉ »

« Au nom de la République, une, indivisible et démo- « cratique;

Lyon et des communes voisines. Lausanne, 1795. Chapitre d'Écully, page 87.

(15) Le 10 brumaire an II (31 octobre 1793) un décret de la Convention nationale avait supprimé les dénominations de *ville*, *bourg* et *village*, pour y substituer celle de *commune*.

« La commission révolutionnaire, établie à Commune « affranchie par les représentants du peuple, ordonne la « mise en liberté du citoyen André Barety, demeurant à « Écully, âgé de 81 ans. En conséquence mainlevée lui est « accordée de la saisie faite sur ses propriétés.

« Fait à Commune affranchie, le 10me nivôse l'an second « de la République, une, indivisible et démocratique.

« *Signé :* PARREIN, *président*,

« BRÉCHET, *secr. greffier*.

« Et d'après l'enregistrement susmentionné, les membres « présents ont signé avec nous secrétaire-greffier (16). »

---

(16) V. sur le même sujet : *Journal républicain des deux Départ. de Rhône et Loire, rédigé par une Société de Sans-Culottes*, n° 2, du 24 nivôse an II, f° 11 (Bibliothèque de M. R. de Veyssière, maire d'Écully). Et aussi : *Collection complète des jugements rendus par la Commission révolutionnaire établie à Lyon*, publiée par M. Melville Glover. Lyon, 1869.

Dans le texte original du jugement de mise en liberté du 10 nivôse an II, donné par ce dernier ouvrage, M. Barety est ainsi qualifié :

« André Bareti, natif de Commune affranchie, y demeurant, place de la Douane, section du Change. »

Voici du reste les considérants de ce jugement qui sont à citer en entier :

« Considérant :

« Qu'autant la justice du peuple doit s'appesantir sur les traîtres qui « conspirent contre sa liberté et son bonheur, autant elle doit recher- « cher l'innocence, la faire paraître au grand jour et rendre la liberté et « la vie à ceux que la misère ou la séduction auraient contraints à « porter les armes contre leur patrie, à ceux que la haine ou la ven- « geance auraient conduits dans des cachots ; aux patriotes enfin qu'un « raffinement de scélératesse aurait chargés de fer.

« Ouï les réponses..... Renvoie d'accusation..... »

Digitized by Google

M. André Barety survécut à peine quelques semaines à sa mise en liberté. Les registres de l'état civil de Lyon, non plus que ceux d'Écully, ne contiennent son acte de décès; cependant le document suivant, transcrit sur les registres de la municipalité de cette dernière commune, nous atteste qu'il n'existait plus le 19 mars 1794.

« Réquisition à Écully d'objets de harnachement et de « bottes pour la cavalerie.

« Cejourd'hui, 29 ventôse l'an 2e de l'ère républicaine, « nous les maire et officiers municipaux en assemblée « publique certifions que le citoyen Picard aîné, agent du « district de la campagne de Commune affranchie, délégué « à l'effet de connaître les objets en réquisition pour la « cavalerie et nous ayant exhibé ses pouvoirs à ces causes, « lui avons présenté les objets ci-après énoncés qu'il a « jugés convenables à être transportés au district, savoir :

« De chez *défunt Barety*, une selle et une bride;

« De chez le citoyen Desfours, une selle avec une bride « et une paire de bottes. »

(Suit l'énumération de nombreux objets de même nature provenant de chez la veuve Rey et les citoyens d'Agnese Giro, Fontebrune, Colabau, Dumond, Claude Rey, Antoine Rey, Joseph Fructus, Empaire, Pignot, Jean Tabard et Jean Risemburg.)

« Et sitôt la reconnaissance desdits objets, il a été arrêté « de les faire transporter à leur destination. »

La dernière mention concernant M. Barety que présentent les registres de la municipalité d'Écully est celle de la comparution que firent le 29 prairial an II (17 juin 1794), au greffe de la commune, divers parents et prétendants

Digitized by Google

droit à sa succession, qui avaient entrepris le voyage de Lyon à la suite d'une assemblée tenue par eux en la ville de Sisteron, leur pays.

M. Barety avait eu le soin, comme on le verra plus loin, de désigner un héritier avant de mourir; on comprend dès lors sans peine quelle dut être la déconvenue de cette bande d'infortunés prétendants.

Enfin, quelques mois auparavant, le 15 nivôse an II (4 janvier 1794), un arrêté du Directoire du département du Rhône avait ordonné d'abattre les allées, charmilles et arbres d'agrément non portant fruits, afin de pouvoir mettre en culture les fonds ainsi défrichés.

La municipalité d'Écully décida dans sa séance du 11 pluviôse suivant (30 janvier 1794) d'envoyer une adresse aux citoyens administrateurs du district de la campagne de Commune affranchie, tendant à obtenir des délais pour l'exécution de cet arrêté.

Nous ne savons ce qui fut répondu; mais en définitive seules les charmilles du jardin de la cure, à l'entour de l'église, furent victimes du vandalisme révolutionnaire. Tous les beaux arbres existant en si grand nombre dans l'étendue de la commune furent épargnés, y compris les vénérables marronniers de l'avenue de M. Barety.

---

§ 4e

La Greysolière au XIXe Siècle.

M. André Barety était mort, comme on vient de le voir, dans les premiers mois de 1794, au sortir de prison et sans doute par suite des souffrances qu'il y avait endurées,

Digitized by Google

aggravées encore par son grand âge. Mais, éclairé par les événements de ces temps troublés, il n'avait point attendu le dernier moment pour mettre ordre à ses affaires.

Ne laissant pas d'enfants, il avait, par un testament reçu Me Desgranges, notaire à Lyon, le 19 mars 1792 et un acte de donation aux minutes du même notaire en date du 2 avril de l'année suivante, appelé à lui succéder dans ses biens d'Ecully comme dans le surplus de sa succession Mme Thérèse Barety, sa nièce, épouse de M. Gabriel Jars (17).

Mme Jars, née Barety, conserva le domaine d'Ecully aussi longtemps qu'elle vécut. A sa mort, il échut à son fils, Antoine-Gabriel Jars, tant en vertu de son testament olographe en date à Ecully du 15 mars 1834, déposé aux minutes de Me Tavernier, notaire à Lyon, le 13 février 1838, que par le fait de conventions intervenues devant Me Péan de Saint-Gilles, notaire à Paris, le 27 mars 1839.

M. Antoine-Gabriel Jars, ancien officier du Génie, député, chevalier de la Légion d'honneur, demeurait à Paris, en son hôtel, rue du Luxembourg, et à Ecully. Il mourut à Paris le 16 mars 1857, laissant pour héritières ses deux filles, Mme Charlotte-Néresta Jars, épouse de M. Jules-Emilien Michon, comte de Vougy, demeurant au château de Vougy en Forez, et Mme Azulme Jars, épouse de M. André-Pierre-Aimé Caire de Chichillianne.

La propriété d'Ecully, dans laquelle se trouvait toujours

---

(17) Le recueil déjà cité de M. Melville Glover rapporte que M. Gabriel Jars, âgé de 27 ans, intéressé aux mines, natif de Commune affranchie, où il demeurait rue Perollerie, section Port Saint-Paul, détenu dans les prisons de la ville après le siège, avait été comme M. Barety rendu à la liberté par jugement du 30 pluviôse an II.

Digitized by Google

englobé le castel de la Greysolière, fit partie du lot attribué à Mme la comtesse de Vougy, lors du partage des biens de la succession de son père dressé par Me Demonts, notaire à Paris, le 25 juillet de la même année.

Six mois plus tard, cette propriété mise en vente par lots passa en la possession de divers acquéreurs en vertu de contrats dressés par Me Coste, notaire à Dardilly, le 21 janvier 1858. Les prix de vente stipulés en ces contrats produisirent réunis la somme considérable de quatre cent quarante-sept mille trois cents francs.

Parmi les acquéreurs, qui furent au nombre de douze, il suffira de citer :

M. Joseph-Edouard Tresca, négociant, demeurant à Lyon, place Louis XVI, n° 1, qui acheta la maison d'habitation reconstruite au siècle précédent par M. Barety et appelée dans l'acte de vente : *château d'Ecully*, ensemble les dépendances du château, l'avenue de marronniers et le parc. Le tout appartient actuellement à M. Pierre Tresca, son fils (18).

M. Louis-Antoine Payen, négociant, demeurant à Lyon, petite rue des Feuillants, n° 5, qui acquit pour sa part un important tènement de plus de douze hectares, comprenant le castel de la Greysolière, la fontaine de Malrochet, le colombier de Jos et la majeure partie des fonds qui dépendaient déjà du castel au temps des Ferrus. Ce lot, avec le château que M. Payen y fit construire peu après son

---

(18) On trouve aux registres des *Nommées* de la ville de Lyon, sous la date du 4 août 1733, *Robert-Nicolas Tresca*, natif de Lille en Flandre, faisant par devant le Consulat les déclarations requises pour acquérir la qualité et les droits de Bourgeois de Lyon (Archives de la ville de Lyon. Registre B B. 445).

Digitized by Google

acquisition, est devenu, par suite de la mort de ce dernier arrivée le 15 juin 1893, la propriété de M. Edouard Payen, son fils, membre de la Chambre de commerce, vice-consul du Brésil à Lyon (19).

Enfin, M. Aimé Perret, propriétaire, demeurant à Lyon, quai Saint-Antoine, 33, qui se porta acquéreur d'un autre tènement en terres, prés et vignes provenant également, au moins pour partie, de l'ancien domaine de la Greysolière. M. Claude Gindre en est aujourd'hui possesseur.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de mentionner en finissant que le château de M. Barety possédait d'importantes archives, enfermées dans une armoire en pierre. Lors de la vente du château à M. Tresca, ces archives, qui représentaient, dit-on, la charge de plusieurs chevaux, furent transportées au château de Vougy, où elles existeraient encore. C'est là sans doute que se trouve l'explication des nombreux points de l'histoire du castel de la Greysolière que nous n'avons pu éclaircir, tels que le nom même réellement porté par ce castel et celui du Prince qui le hanta.

(19) La vue du castel du Prince, mise en tête de cette notice, est la troisième reproduction de la Greysolière qui ait été faite en ce siècle par la gravure.

Des deux autres, l'une, qui est aussi une vue du castel, est signée de Séon, artiste lyonnais, et porte la date de 1859 ; la seconde, qui ne présente pas de signature, reproduit la fontaine de Malrochet dans un état qui n'est plus celui actuel.

Nous devons la connaissance de ces deux gravures à l'obligeance de M. Octave Payen.

Digitized by Google

§ 5e

La Croix des Rameaux.

La Croix des Rameaux d'Écully, dont on chercherait vainement les traces aujourd'hui, constituait, dans le voisinage du castel de la Greysolière, aux siècles qui ont précédé celui-ci, un point important de la paroisse.

Cinq chemins y aboutissaient : tous nous sont déjà connus.

C'étaient :

Le chemin tendant de l'église d'Écully à la Croix des Rameaux ;

Le chemin de la Croix des Rameaux au Plat, en les Vaux et à Tassin ;

Le chemin de la Croix des Rameaux à la maison forte du Randin ;

Le chemin du Deveys et de la Turrelière ou du Troillat et de la Greysolière à la Croix des Rameaux ;

Enfin le chemin tendant de Villeneuve, de Pontheux et de Treyve-Charles au Bourgchanin et à la Croix des Rameaux.

Elle s'élevait sur un terrain de forme triangulaire, réservé dans le milieu du carrefour formé par la rencontre de ces chemins. Sa position est exactement révélée par l'un des plans annexés au terrier Barety de 1783.

Il est permis de supposer que l'existence de cette croix remontait à la plus haute antiquité; peut-être même était-elle contemporaine de cette église d'Écully que les cohortes lyonnaises, en haine des chanoines de Saint-Jean, seigneurs du pays, brûlèrent le 30 novembre 1269, avec le chapelain,

Digitized by Google

le prévôt et bon nombre de malheureux habitants qui s'y étaient réfugiés.

Le fait est d'autant plus probable qu'une tradition constante place cette église, la plus anciennement connue à Écully, en face même de la Croix des Rameaux, à l'angle formé par la rencontre des chemins actuels d'Écully à la Demi-Lune et du Randin, dans les propriétés Sevey-Viard et Dubost dépendant autrefois de la maison forte du Randin (20).

C'est donc là, semble-t-il, que fut jusqu'en l'année 1269 le centre de la paroisse d'Écully : cinq chemins y conduisaient et l'église et la croix du village y étaient élevées.

Peut-être, en remontant plus loin encore, aussi loin qu'il est possible de le faire, c'est-à-dire à l'époque romaine et à la construction des aqueducs qui amenaient à Lyon les eaux de la Brévenne et du Mont-d'Or, trouverait-on l'explication naturelle de l'existence en cet endroit de ce primitif village d'Écully.

Les aqueducs, dont les ruines subsistent entre les propriétés Laporte et Barrier, dans le fond du vallon qu'arrose le ruisseau des Planches, ont fait l'objet de nombreuses études (21). Jamais cependant jusqu'ici il n'a été possible de déterminer exactement le trajet en sous-sol suivi par les tuyaux de plomb qui constituaient le syphon de Grange-Blanche, pour la partie de ce syphon comprise entre *le*

---

(20) Cet emplacement porte au cadastre de la commune d'Ecully les nos 115 et 116 de la section E.

(21) La plus récente de ces études et peut-être la plus complète de toutes, due à la plume de M. Gabut, attaché à la direction de la Compagnie générale des Eaux à Lyon, a été publiée par la *Revue du Lyonnais*.

Digitized by Google

Rafour, point extrême du plateau supérieur de Tronchon, et les aqueducs eux-mêmes construits pour supporter les tuyaux pendant la traversée du vallon.

Lors de l'enquête d'Herbigny de 1697 (22), le curé d'Écully déclara, au titre des singularités remarquables existant alors dans sa paroisse, que *l'aqueduc aboutissant au faubourg Saint-Irénée traversait Écully et que fouissant la terre on y trouvait encore quantité de tuyaux de plomb de l'embouchure d'un seau ordinaire.*

D'autre part l'on sait que les aqueducs romains étaient généralement accompagnés d'un chemin latéral qui, après avoir servi à leur construction, était utilisé pour leur surveillance et leur entretien.

Serait-il dès lors impossible que tuyaux de plomb et chemin latéral de cette partie inconnue des aqueducs d'Écully aient passé au carrefour de la Croix des Rameaux, pour plonger ensuite, en traversant le domaine actuel du Randin, jusqu'au fond du vallon des Planches?

Si ce fait venait à être prouvé, on s'expliquerait sans peine la construction de la première église d'Écully et de sa croix paroissiale sur le bord du chemin des aqueducs, lequel, même après la ruine de ces derniers, pouvait bien demeurer, aux temps barbares où l'on vivait alors, l'un des mieux établis et des plus fréquentés du pays.

La dernière trace à signaler de la Croix des Rameaux est la mise en adjudication, le 17 février 1793, par la municipalité d'Écully, de la ferme du terrain d'une demi-bicherée de contenue où s'élevait la croix, ainsi que des huit pieds de noyers qui y étaient complantés.

L'adjudication fut prononcée au profit du citoyen Deville

(22) Archives départementales du Rhône. — C. 1, f° 19.

Digitized by Google

moyennant un prix annuel de 14 livres et aussi à charge par l'adjudicataire, s'il voulait clore le terrain affermé, *de former une claye assez large pour laisser passer facilement deux personnes de front, lorsque la procession des Rameaux viendrait y faire station autour de la Croix* (23).

Cette adjudication semble avoir mis fin à une pieuse coutume : il nous reste en effet le souvenir d'avoir lu, au cours de recherches antérieures, que la récolte annuelle des *huit noyers* entourant la Croix des Rameaux était strictement, dans les temps anciens, réservée à l'église de la paroisse pour l'entretien de la lampe du sanctuaire.

Nous n'osons cependant affirmer le fait, n'ayant pu retrouver le document où serait consignée cette preuve touchante de la prévoyance et de la piété des habitants d'Écully.

G. P.

(23) *Registres de délibérations de la municipalité d'Ecully : Archives de la Commune.*

Digitized by Google

L'INDUSTRIE

DE

LA SOIE EN FRANCE (*)

XVIII

LA PRODUCTION DES TISSUS DE SOIE A L'ÉTRANGER

Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de faire dans les pays étrangers producteurs de tissus de soie l'évaluation des produits de leurs manufactures. Malgré l'aide d'amis et d'anciens collègues, même de gouvernements, nous n'avons obtenu que des résultats incertains. Connût-on même la quantité de matières premières consommées, d'ailleurs difficile à déterminer, on ne serait pas assuré d'accomplir cette tâche. A quantité égale de soie employée, deux pays peuvent ne pas avoir la même impor-

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* d'Avril, Mai et Juin.

Digitized by Google

tance de fabrication, tant sont souvent différentes la nature et la valeur des tissus. Les chiffres que nous donnerons proviennent d'appréciations certainement incomplètes. Ils représentent la situation actuelle, ou plutôt récente, c'est-à-dire la production probable dans les trois ou quatre dernières années.

Malgré tout, au point de vue auquel nous nous sommes placé, ces estimations, fussent-elles défectueuses, ont une véritable utilité. Elles nous apportent un enseignement et des avertissements; elles nous font mieux voir et mieux mesurer les difficultés qui nous enserrent de plus en plus. Elles nous montrent par-dessus tout avec quelle prudence et quel soin jaloux il faut aviser à la garde de notre propre industrie et quelle protection elle exige. Nous ne craignons pas de parler de protection, parce que, suivant nous, le moyen le plus sûr de protéger nos fabriques de tissus de soie pure ou mélangée, c'est de leur permettre d'abaisser le prix de revient, c'est-à-dire d'obtenir pour elles les matières premières au plus bas prix et de leur procurer des débouchés plus nombreux et plus larges. Le resserrement des débouchés, dont nous sommes témoins, est un sujet d'inquiétude très vive et très légitime pour une industrie dont l'existence, avec son présent développement et un pouvoir de production toujours grandissant, est subordonnée à la vente de ses produits à l'étranger.

Une production concurrente énorme s'est dressée contre nous; elle s'accroît même, et cette production est placée en plus d'un cas dans de meilleures conditions économiques que ne l'est la nôtre. Qui sait si notre génie industriel, si haut qu'il soit, surmontera seul les obstacles du dedans et ceux du dehors. Un grand intérêt public commande donc de ne pas abandonner la tâche de donner à

Digitized by Google

nos fabriques la somme de liberté qui peut assurer leur salut et qu'elles ont eue précédemment.

A Paris s'était formé un marché de soieries, amplement assorti, fréquenté par des acheteurs pour la plupart anglais et américains qu'y retenait l'attrait du séjour, d'où un mouvement d'affaires qui favorisait la réexportation de soieries étrangères et amenait un plus facile écoulement de nos produits. Un régime nouveau a été appliqué à l'importation ; il a eu pour effet de la diminuer, en 1893, de 170,000 kilog. (d'une valeur de 11 millions), et cette diminution a porté principalement sur les tissus de soie de fabrique suisse. La mesure a eu les conséquences qui avaient été prévues : Londres en a eu en partie le bénéfice.

Dans la même année, notre exportation déclarée d'étoffes de soie a perdu 618,000 kilog. (d'une valeur d'environ 53 millions) (1).

Il est naturel que, en présence de ce résultat, les fabricants lyonnais restés en majorité attachés à la doctrine du libre commerce se montrent impatients de voir élargir le champ de la vente, ce qui serait élargir le champ du travail.

La lutte à l'étranger et contre l'étranger n'effraie aucun d'eux. On sait fort bien que, dans les vingt dernières années, les manufactures étrangères ont fait des progrès très réels, et dans plusieurs pays, surtout en Allemagne aux États-Unis, considérables. Nos fabricants sont plus attentifs qu'on ne se l'imagine à ce qui se passe dans les

(1) Exportation, en 1892, 3,314,000 kilog., et, en 1893, 2,696,000 kilog. Diminution, 19 pour 100. Nous avons perdu l'exportation de 324,000 kilog. de soieries pures.

Digitized by Google

ateliers et sur les marchés du globe. Ils s'appliquent à ne rien ignorer, et les preuves de plus grande force de nos rivaux qu'on découvre n'inquiètent personne.

C'est ainsi que, pour le tissage mécanique dont l'extension est significative, la France n'a été devancée par aucune nation; elle ne s'était pas laissé surprendre. Elle n'a pas manqué toutefois à son esprit de prévoyance, mesurant les moyens de production aux besoins instables de la consommation et au rétrécissement des débouchés.

Le nombre des métiers mécaniques à tisser les étoffes de soie proprement dites était : en 1871, de 17,000 environ : 5,000 en France et 12,000 à l'étranger; en 1892-1893, de 67,600 (2) : 26,000 en France et 41,600 à l'étranger (en Europe) (3). Mais si aux 41,600 métiers des autres pays de l'Europe, nous joignons les 15,000 métiers des États-Unis, c'est 56,600 métiers mécaniques qu'il faut opposer à nos 26,000 métiers. A nos métiers mécaniques s'ajoutent, il est vrai, des métiers à la main plus nombreux que ceux de nos principaux concurrents et qui formeront longtemps encore la partie essentielle de notre outillage, eu égard au caractère dominant de notre fabrication.

Tout en ayant le sentiment de notre puissance, il ne nous coûte pas de reconnaître la valeur de nos adversaires. Au premier rang est l'Allemagne dont l'industrie

---

(2) C'est le nombre des métiers en place, et non pas le nombre des métiers battant, ce dernier nombre variant suivant les circonstances.

(3) On compte 12,000 métiers mécaniques en Allemagne, 8,000 en Autriche, 7,800 en Angleterre, 7,200 en Suisse, 3,600 en Italie, 1,600 en Russie, etc.

Digitized by Google

grandit. Elle doit cette progression à un solide enseignement technique, au bon marché de la main-d'œuvre, à une fabrication conduite avec beaucoup d'économie et avec plus de souplesse qu'autrefois, enfin à un commerce extérieur vivement mené.

Que pourrions-nous dire aujourd'hui des manufactures nord-américaines? Leur extension continue et rapide a été déterminée, entretenue par un régime de protection à outrance; à la suite d'une crise de surproduction sans précédent, tous les travaux dans cette industrie ont été en quelque sorte suspendus.

Enfin ne perdons pas de vue ce fait grave que, dans plusieurs pays de l'Europe, en Autriche, en Russie, en Italie, en Espagne, la fabrication des étoffes de soie est en cours d'accroissement.

La production des tissus de soie pure ou mélangée à l'étranger est de plus de douze cent millions (4); ces 1,200 millions se divisent de la façon suivante :

États-Unis	400	millions.
Allemagne	305	—
Suisse	132	—
Angleterre	90	—
Inde, Chine et Japon (5)	81	—
Autriche	75	—
Russie	65	—
Italie	60	—

(4) C'est, rappelons-le, la moyenne tirée des trois ou quatre dernières années.

(5) Inde, 6,400,000 fr.; Chine, 40,300,000 fr.; Japon, 35,100,000 francs (moyenne de 1891 et de 1892).

Digitized by Google

Espagne et Portugal.....	20 millions.
Autres pays.....	25 —

Nous n'avons retenu des pays de l'Extrême-Orient que les seuls tissus de soie qu'ils envoient sur les marchés de l'Occident. Leur fabrication de soieries est considérable dans l'ensemble, mais elle pourvoit en grande partie à des besoins tout à fait différents. C'est pour cette raison que nous n'avons pas fait mention des tissus de la Perse, de l'Asie centrale, de l'Indo-Chine, etc.

XIX

L'OUTILLAGE ACCESSOIRE

(*L'enseignement et l'étude, les services publics, la teinture, l'impression et l'apprêt.*)

Nous n'avons pas la prétention d'avoir réussi à donner pour l'industrie de la soie un dénombrement des forces productives qui ne soit pas trop éloigné de la vérité. Les plus expérimentés commettent, en pareille matière, des erreurs d'appréciation parfois inexplicables; quelque sincérité et quelque soin que nous ayons apporté à ces recherches, on ne peut ni se garder de ses propres inexactitudes ni redresser celles des conseillers les plus

Digitized by Google

éclairés. Au surplus, il ne faut attacher aux résultats qu'on met en lumière qu'une importance relative. Ces résultats ne valent que par les idées générales qui en découlent et que par les conséquences auxquelles ces idées conduisent.

On a vu que, dans les différents pays du globe, la France exceptée, on produit pour plus de 1,200 millions de francs de tissus de soie. Dans cette estimation force a été de négliger, faute d'informations suffisantes, des fabrications de tissus accessoires dont chacune avait cependant son importance, et d'écarter les produits des ateliers asiatiques à raison de leur caractère trop spécial. Il est indifférent, suivant nous, que cette production soit d'un milliard, de onze cent millions ou de douze cents millions de francs. Elle est énorme, à quelque chiffre qu'on s'arrête; elle représente une puissance industrielle actuelle dont il n'est pas aisé de mesurer l'étendue, et de plus une somme de concurrences faite pour inquiéter des hommes qui auraient l'esprit moins fortement trempé que nos fabricants.

La France produit, à elle seule, plus du tiers de la masse totale des tissus de soie fabriqués dans les deux mondes, à l'exclusion de ceux réservés pour les besoins intérieurs des pays de l'Orient, soit pour 600 à 620 millions environ. Elle en produit la plus grande partie, qui est d'un peu plus des trois cinquièmes, probablement des deux tiers, afin de pourvoir à la demande de peuples étrangers. Ces quantités de tissus présentés sur les marchés étrangers y trouvent la libre concurrence des tissus de pays rivaux. Ceux-ci sont placés, au point de vue politique, le plus souvent dans des conditions d'admission égales, quelquefois (rarement il est vrai)

Digitized by Google

dans une situation privilégiée, mais ils ont le bénéfice, au moins l'Angleterre et l'Allemagne, de l'appui de colonies nombreuses d'immigrants très attachés à la mère patrie. Pour que, au temps où nous écrivons, la France puisse vendre à l'étranger des tissus de soie de ses manufactures pour 360, 380 ou 400 millions, suivant le compte qu'on en fera, il faut qu'il y ait en elle une telle force que celle-ci puisse compenser les conditions d'infériorité que, vraiment bien imprudemment, nous-mêmes Français, nous lui attribuons.

Nous gardons en effet nos positions. Nous les gardons à la vérité avec quelque peine. Nos exportations ne sont plus en progression ascendante, les risques ont augmenté, les profits sont moindres, les efforts doivent être plus grands, mais enfin, malgré les embarras de toute sorte qu'on connaît, notre industrie ne montre aucun affaiblissement.

La fabrique de Lyon est bien armée pour la lutte. Elle a pour les tâches principales et pour les tâches accessoires l'outillage le mieux ordonné. Son outillage humain est même supérieur à l'outillage matériel, et des deux le premier est le plus précieux. C'est que, pour le tissage de la soie, la valeur de l'homme, c'est-à-dire le pouvoir de l'intelligence et du travail, fait plus que le pouvoir du capital.

Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit des arts du dessin et de notre tempérament d'artiste qui nous en rend la culture si facile. Il y a en effet chez le Lyonnais un esprit inventif et un sens critique alliés à un bon goût inné. On peut se demander néanmoins si tout est bien ordonné pour faire pénétrer, pour entretenir, dans notre peuple le sentiment le plus juste de l'art, de

Digitized by Google

l'art un et élevé, empreint de la vraie beauté, et pour l'habituer à appliquer son inspiration propre à l'œuvre qu'il entreprend. Nous ne sommes pas sans inquiétude à cet égard. C'est beaucoup sans doute d'avoir conservé l'habileté technique, d'avoir réalisé la puissance manufacturière. Ce n'est pas assez. Nous trouvons l'une et l'autre chez nos rivaux; ceux-ci ont réformé comme nous les procédés d'ornementation et peuvent produire à plus bas prix. Il faut s'attacher de plus en plus au groupement de nos moyens d'action, au rapprochement de tant de métiers accessoires de l'industrie principale. Nous devons nous tenir aussi plus haut que ces rivaux si attentifs à ce que nous faisons, ne pas oublier que nous avons dû à l'art le meilleur de notre intelligence des choses de la manufacture, notre excellence dans le travail la plus certaine, que l'art, comme l'écrivait il y a quarante ans, le savant illustre dont nous avons été l'ami et le collègue pendant vingt ans, le marquis Léon de Laborde, « est la plus puissante machine de l'industrie. »

Notre fabrique n'a pas de grandes et solennelles écoles, ouvertes à tous, où l'enseignement est donné sous des formes diverses et dont la nation fait les frais; elle a son propre enseignement divisé, œuvre d'initiatives ou d'industries individuelles. N'ayant à compter que sur elle-même, elle doit faire un plus grand effort, et, dans une ville qui a éprouvé plus tôt et plus vivement qu'aucune autre la nécessité d'un enseignement qui fût à la fois le plus élevé et le plus technique, les énergies locales (6), quelquefois person-

(6) Le Conseil municipal et la Chambre de commerce de

Digitized by Google

nelles, ont permis de ne pas trop souffrir de la non-intervention de l'État. Et c'est ainsi que les hommes, les hommes de toute origine, se sont formés et se forment à leur propre école. Et si des études d'ordre plus général sont poursuivies, si l'on introduit dans la pratique journalière du travail au profit de tous tant d'améliorations, l'action locale, l'action individuelle, a encore fait là son office.

La matière première, la soie, a un si haut prix qu'une étude serrée de sa valeur intrinsèque s'impose et que son commerce ne saurait être entouré de trop de garanties, c'est-à-dire qu'il ne saurait être accompagné de trop d'examens et d'essais. Là encore on a pourvu aux besoins par une organisation largement établie, intelligemment conduite, qui est représentée par la Condition des soies. Au Laboratoire d'étude de la soie, on aborde à la fois les problèmes scientifiques inséparables de l'observation de la nature de la soie et les déterminations délicates de ses propriétés physiques (7). Au Musée historique des tissus, on a réuni des milliers de tissus qui montrent l'évolution des procédés du travail, des artifices de la contexture et celle de la décoration de l'étoffe dans la suite des âges. Ce musée est une véritable école. Ce ne sont pas des occasions de copie que le fabricant vient y chercher : ce sont des exemples de cet art si divers d'appliquer à l'orne-

---

Lyon ont été plus d'une fois associés pour réaliser des entreprises d'enseignement.

(7) La tâche de faire l'éducation de vers à soie de toutes sortes d'observer les résultats de ces éducations, ainsi que la valeur utile des vers et de leurs cocons, est poursuivie depuis dix ans à la Station séricicole de Montpellier.

Digitized by Google

mentation du tissu et ce que la nature offre de plus singulier et de plus charmant et ces premières interprétations à la fois simples et savantes que l'ancien Orient a faites de formes prises également dans la nature ; ce sont des inspirations qui seront d'autant plus heureuses qu'elles seront plus personnelles.

Les services publics pour le commerce de la soie, pour la manufacture des soieries, sont juxtaposés aux institutions libérales qui sont ouvertes aux ouvriers. Ils ont ce caractère commun de n'être pas sous la main-mise de l'Etat. Quand leur action collective est accentuée, elle l'est par l'intervention de la Chambre de commerce de Lyon.

Il y a cohésion dans cet ensemble de travaux et la liberté d'action est partout.

De telles ressources ne suffiraient pas à porter aussi haut l'excellence du travail. Le tissage n'est, à vrai dire, qu'une branche de la fabrique. Il ne s'appuie pas seulement sur les hommes qui le personnifient, sur les fabricants, les dessinateurs, les monteurs, les metteurs en carte, les tisseurs, sur tout ce personnel éprouvé par une longue pratique plus réfléchie qu'elle ne l'est ailleurs ; il est inséparable des mécaniciens, des teinturiers, des imprimeurs et des apprêteurs. Il n'est pas jusqu'aux brodeurs dont l'aide ne soit nécessaire.

Les inventions touchant le métier à tisser et le matériel accessoire ont fait autant pour la supériorité de la fabrique que les inventions touchant le tissage, et les améliorations du matériel sont continues. Quant à la teinture, à l'impression et à l'apprêt, ils ont dans les succès de la manufacture lyonnaise, une large part. Là aussi les inventions et les perfectionnements ont été nombreux ; l'organisation si remarquable de ces industries avec un outillage

Digitized by Google

transformé a été un des traits imprévus des progrès réalisés dans les dernières années. La teinture lyonnaise a toujours un haut renom ; elle était déjà célèbre au XVIe siècle, et l'Italie, à l'apogée de sa fortune industrielle, enviait la perfection de nos teintures (8).

La fabrique de Lyon a, on le voit, un organisme compliqué, bien pondéré et bien réglé ; on comprend mieux, d'après cela, son pouvoir de résistance. Écoles et cours, laboratoires et musées, institutions et sociétés, caisses de prêts, de secours et de retraites, d'une part, commerce de la soie étendu, crédit facile, industries diverses et services auxiliaires, d'autre part, tout se tient par des liens étroits. On observe en tout cela un enchaînement calculé et nécessaire.

Dans la grande communauté de la fabrique lyonnaise, les fabricants mettent à profit, pour ainsi dire à leur insu, cette large constitution et le travail collectif et inapparent qu'elle comporte. En même temps chacun d'eux suit sa propre voie et accomplit son propre effort. Personne ne s'abandonne. L'intelligence est toujours en éveil, et l'on voit partout l'impatience de donner à la tâche journalière un caractère nouveau et la volonté de poursuivre en toutes ses parties la défense, l'avancement et la consolidation d'une industrie puissante, mais qu'on sait menacée.

Le tissage est inséparable de moyens d'action et d'industries accessoires ; l'habileté est égale à tous les degrés du travail. On a sécurité dans l'avenir de notre fabrique à voir comme le fonds commun de ses ressources est riche

(8) On doit aux teinturiers lyonnais la découverte de la plupart des matières colorantes artificielles et même leur fabrication. Celle-ci est devenue une industrie indépendante et considérable.

Digitized by Google

et varié, comme au cours du siècle qui finit, tout a été, par une succession d'initiatives et d'inventions, de dévouements et d'heureuses décisions, fortement et prudemment ordonné.

XX

CONCLUSION

Le moment présent est mal choisi pour exposer l'état de l'industrie de la soie en France; il n'a pas dépendu de nous d'ajourner cette étude.

Nous traversons en effet une période critique. Le degré d'intensité de cette crise peut être mesuré par la proportion suivant laquelle le prix de la soie s'est abaissé, la consommation, l'exportation et par suite la fabrication ont diminué. La diminution peut être regardée comme récente, elle a rapidement acquis une importance qui commande l'attention.

On ne peut pas confondre la situation présente avec l'état des choses qui s'est, dans les dernières années, produit plusieurs fois. Dans des pays différents, des mouvements ou plutôt des révolutions dans l'ordre politique, financier ou économique ont apporté à la consommation un trouble intense, et, si de ce chef le péril le plus grand est passé, il ne paraît pas que la vie sociale ait repris partout son cours naturel et que le travail et l'épargne aient réparé toutes les pertes.

Digitized by Google

Cependant ces malheurs, quoique successifs, n'ont pas eu le caractère menaçant qu'on observe aujourd'hui.

A ne parler que de notre pays, des difficultés s'élevaient naguère dans notre commerce avec telle ou telle partie du monde, nos affaires s'amoindrissaient sur tels ou tels marchés, mais la consommation générale s'accroissait dans l'ensemble, suivant les accroissements de la population et de la richesse. Les grands peuples du globe imprimaient le même élan à leurs entreprises, et nous-mêmes nous conduisions avec une égale vigueur notre industrie et avec plus de vigueur notre commerce. C'est ainsi que, par des compensations souvent imprévues, nous maintenions à une hauteur presque égale des échanges qui représentaient au moins huit milliards de francs.

Pendant vingt-cinq ans, malgré les coups qui nous ont frappés, malgré des concurrences favorisées par on sait quels événements, nos manufactures ont mis en œuvre une quantité de soies qui n'a pas cessé de s'accroître, qui est arrivée à dépasser 3,600,000 kilog. et à laquelle se sont ajoutées, en grossissant également, les autres matières textiles.

La progression ascendante des affaires s'est arrêtée. Cet arrêt presque soudain conduit à apporter un esprit inquiet au jugement de la condition de l'industrie; les incertitudes du lendemain font oublier la grandeur et la prospérité de la veille. « Notre raison, a dit Pascal, est toujours déçue par l'inconstance des apparences. » Les apparences sont en effet de celles qui peuvent nous décevoir, et l'on ne pense pas à leur inconstance. Il ne semble pas cependant qu'il faille, à l'heure présente, se décourager, encore moins désespérer.

Digitized by Google

Nous avons donné d'un trait rapide un aperçu de la condition de notre industrie de la soie. Nous l'avons fait avec la pensée d'imprimer d'abord le sentiment de la solidité de sa constitution en notre pays et des aptitudes de notre peuple pour ce travail particulièrement délicat. Nous l'avons fait ensuite pour rappeler par quelles épreuves nos fabriques ont passé et comme elles ont supporté, à des époques diverses, toutes sortes de difficultés par leurs propres efforts et leurs propres progrès.

Nous ferons à ce sujet une première remarque. Dans les trente dernières années, sous le régime des anciens traités de commerce, l'industrie a eu plus de liberté dans son commerce avec l'étranger. Si elle a pris une plus large place sur les marchés, il a fallu qu'elle transformât la fabrication pour accorder le courant de nos modes avec celui de besoins différents. On avait à Lyon des habitudes de travail qui avaient leur raison d'être ; on a été conduit à les modifier. On l'a fait prudemment, avec lenteur, s'attachant à ne rien compromettre, conservant tant qu'on l'a pu la vieille organisation, et l'on a juxtaposé d'autres systèmes de production dont l'expérimentation a été attentivement poursuivie.

Au temps où notre action industrielle était la plus étendue et se fortifiait, un élan inattendu survenait à l'étranger. Il était, dans quelques pays, déterminé par le succès de nos entreprises ; il était, dans d'autres contrées, indépendant, issu d'un esprit particulariste et un peu étroit qu'on devait voir bientôt se développer. Quoi qu'il en soit, à l'étranger, des manufactures ont, dans des milieux déjà préparés, surgi plus nombreuses et d'autres ont été fondées de toutes pièces, prenant leur premier

Digitized by Google

point d'appui sur des institutions imitées des nôtres. Celles-là ont fait naître une concurrence plus vive ; les secondes, sans pouvoir devenir des rivales, n'en devaient pas moins détourner à leur profit des demandes qui venaient à nous auparavant.

Ainsi, depuis le traité avec l'Angleterre jusqu'à la guerre et depuis la guerre jusqu'à la réforme des lois de douane, nos fabriques ont vécu d'une vie tourmentée et ardente. Dans la seconde période, que de choses ont été contraires, quels périls on a courus ! Une guerre cruelle, les débouchés fermés, une condition sociale troublée, d'autres habitudes de la consommation, le train des modes renouvelé, et, il faut le répéter, une concurrence étrangère mieux réglée et plus pressante. Mais, de quelque poids qu'ait pesé sur nous, au temps de nos désastres, le soulèvement de toutes les manufactures rivales, nous avons eu, par notre énergie, bientôt raison de tous ces efforts. Pour ne parler que de la fabrique de Lyon, elle retrouvait la faveur de nombreux consommateurs, elle avait gardé sa réputation et son prestige, elle les justifiait par ses œuvres. La population lyonnaise, servie par cette organisation et cet outillage perfectionné dont on sait la rare qualité, montrait sa pleine force. Cette force, elle l'a montrée pendant ces trente années : l'accroissement de notre industrie a été de 25 pour 100 dans la production et de 35 pour 100 dans l'exportation déclarée des tissus de soie.

Cela est d'hier. On a été unanime à célébrer la grandeur et l'éclat de nos manufactures. Notre supériorité est entière.

Mais l'avenir ! Que nous réserve-t-il ? Les temps sont changés. Presque toutes les nations, sous des inspira-

Digitized by Google

tions diverses et par d'insensibles degrés, ont introduit dans leur politique ce principe de gouvernement qui devait déplacer tant d'intérêts au dedans et au dehors ; la France, la dernière il est vrai, l'a adopté à son tour. Tandis que les lois de douane, fiscales ou protectrices, produisant leur effet au point de vue commercial, aggravaient des crises déjà dangereuses, d'autres faits prévus, bien autrement considérables, entre autres la dépréciation du métal argent, ses effets ou ceux d'un état financier anormal sur le taux du change, la surproduction nord-américaine, survenaient avec une intensité qui déconcertait tous les peuples.

L'avenir est devenu fort incertain. D'une façon générale, la puissance de production augmente et il semble que la puissance de consommation décroisse ; les embarras se multiplient sur les marchés monétaires. Cet avenir incertain, il faut y penser toujours ; y penser toujours, c'est préparer les moyens d'en amoindrir les périls. Ces maux ont des origines diverses, et ce n'est pas par un seul procédé qu'on y mettra fin ou qu'on les atténuera.

Nous étions, il y a un demi-siècle, pour les soieries, les fournisseurs de tous les peuples du globe. Nous n'en sommes plus là. Il est naturel que tant de nations aient introduit ou développé chez elles la fabrique d'étoffes de soie en recueillant nos enseignements. Il ne faut pas s'étonner qu'elles y aient réussi dans une certaine mesure, assez faible toutefois, car ces peuples, pour consolider l'entreprise nouvelle, ont eu recours aux expédients d'ailleurs incertains de la protection. Et comme ces idées avaient pris corps sous des excitations, ici d'intérêt public, là patriotiques, le

Digitized by Google

mouvement s'est étendu et la politique de la France l'a accentué. C'est ainsi que celle de nos industries qui avait le plus besoin d'avoir le plus de marchés ouverts dans les deux mondes, les a vus successivement se rétrécir ou même se fermer de fait.

Donc moins de débouchés, beaucoup plus de concurrents, en même temps des conditions de production plus dures, bref une situation plus difficile pour les fabricants. Est-on même assuré qu'elle ne sera pas aggravée ?

Le marché des soies de Lyon ne peut produire tous ses avantages qu'avec la liberté; cette liberté a été attaquée avec passion, chaudement disputée, elle est déjà limitée, ne le sera-t-elle pas davantage ? Le marché de Paris, grand marché de soieries, a perdu la liberté de faire librement des assortiments d'étoffes qu'il jugeait nécessaires; un déplacement d'affaires s'en est suivi qui l'a affaibli.

La fabrique lyonnaise n'est pas seule à souffrir de ces crises, de ces luttes de tarifs, de ces restrictions et de ces défaillances dans la consommation. Il est fatal qu'elle soit une des manufactures les plus atteintes, parce qu'elle est une des plus puissantes, une de celles qui donnent à notre commerce le plus de contre-valeurs pour nos échanges avec l'étranger. Il faut juger avec fermeté de la portée de ce danger. On le fait à Lyon, sans s'en émouvoir plus qu'il ne convient, parce que, indépendamment de la force de résistance qu'on y entretient, on ne saurait douter qu'au moment décisif un aussi grand intérêt national que le nôtre ne trouve des défenseurs unanimes.

Nous tenons à ne pas laisser oublier combien de

Digitized by Google

plus périlleuses épreuves on a traversées et surmontées. Notre fabrique a paru plus d'une fois presque abattue et épuisée. Au lendemain de la guerre, la vie industrielle et commerciale était suspendue, le marché du monde nous était fermé et était ouvert à nos rivaux, mais il existe dans notre peuple, dans notre ville, de tels ressorts que, à peine nous étions sortis de l'état de guerre, tout se reconstituait, crédit, fabrication, relations, échanges, circulation métallique, en grande partie grâce à l'exportation de nos produits. On apporta une ténacité inconnue à une tâche qui semblait irréalisable. Les revers ont leur vertu. On l'avait aussi éprouvé à Lyon à la suite des guerres de Louis XIV. On trouve dans les écrits de ce temps-là le souvenir de ces malheurs, et, si les échevins nous ont appris quels furent les misères des ouvriers, l'appauvrissement, la dépopulation, ils n'ont, en aucun de leurs actes, laissé percer le sentiment de quelque désespérance. L'heureuse fortune revint; l'heureuse fortune, c'était alors, comme elle le serait aujourd'hui, un plus facile commerce avec l'étranger. On ne ménagea ni la peine ni les sacrifices; on redevint inventif, souple, habile, résolu, et Lyon recouvra promptement ses forces.

Cette fois, il n'aurait pas à les recouvrer, les ayant toutes entières. Son industrie repose sur de profondes et de larges assises; elle n'a jamais été aussi prête à toutes les entreprises et à toutes les transformations; elle sait et peut faire beaucoup, faire tout, faire bien, faire mieux que ses rivales. Elle peut soutenir au dehors et à découvert toutes les concurrences. Son pouvoir industriel et artistique compense, pour le pouvoir commercial, une infériorité qu'il faut reconnaître,

Digitized by Google

quoique, de ce côté, des efforts aient été faits et des progrès accomplis.

Nous avons comme auxiliaire cette chose indéfinissable et insaisissable qui est la mode, inspiration toute particulière; nous en avons gardé la pleine maîtrise. Le goût dont la mode procède n'a plus sans doute la pureté, la sévérité ou la distinction d'où dérivait la beauté des œuvres de nos devanciers. Il a toujours le charme, et c'est parce qu'il est empreint de ce que l'esprit moderne a de plus vif qu'il plaît toujours, même quand il montre quelque faiblesse.

La fabrique lyonnaise ne craint pas les rivalités sans en méconnaître la gravité; ce dont elle s'inquiète le plus, c'est de l'étroitesse du champ d'action et de vente au dehors. Il ne faut pas s'en étonner : elle a de plus puissants moyens de production, elle s'est attachée à en tirer le meilleur parti, elle cherche plus de débouchés, assurée qu'elle est de s'y faire une large place.

L'industrie a ressenti le contre-coup de l'énorme déperdition de capitaux qui s'est produite sur tant de points du globe, mais le temps fait son office. La prudence a été imposée, la richesse se reconstitue, les désirs de bien-être et de luxe qui avaient pénétré partout profondément reprennent quelque vivacité, et, si la consommation n'a pas retrouvé ses accroissements ordinaires, le retour à l'ancienne ampleur peut n'être pas éloigné.

Au rétablissement de la condition pour ainsi dire normale des affaires, s'opposent les obstacles que nous avons dits. Il ne dépend pas de nous de lever les uns, nous pouvons amoindrir les autres. L'appauvrissement

Digitized by Google

relatif, conséquence de tant de troubles et d'imprudences, prendra fin de lui-même; si les embarras issus d'un état social mal assis ou d'une circulation monétaire incertaine échappent à notre action et si la solution des problèmes soulevés à l'Occident et à l'Orient par la baisse de la valeur de l'argent ne nous appartient pas, on y est partout attentif et l'on s'efforce de ne pas laisser empirer la situation. Mais il y a une sphère étendue dans laquelle notre pays peut exercer une influence légitime; nous voulons parler de cette compression systématique des affaires que tant de peuples et nous-mêmes nous avons appliquée à nos relations extérieures.

Si notre commerce au dehors s'est amoindri et s'amoindrit encore, nous parlons toujours de la fabrique lyonnaise, cela est dû évidemment à ce concours de circonstances funestes que nous avons indiquées et dont les manufactures étrangères souffrent aussi. Le mal serait atténué si, grâce à un esprit plus conciliant, l'ancien concert entre les peuples était rétabli.

Le régime économique nouveau est en France l'objet d'une solennelle expérience, et nous saurons dans un avenir prochain quel enseignement en tirer. D'ores et déjà des événements récents ont conduit à penser que, pour les industries dont l'activité et la prospérité dépendent d'une exportation intense de leurs produits, tout accord et toute mesure qui élargiraient l'entrée des marchés imprimeraient aux affaires un élan impatiemment attendu, permettraient de tenir les ateliers ouverts à un plus grand nombre d'ouvriers, de rendre les tâches plus lucratives et de prévenir par là ce qui se produit parfois d'irritant dans les conflits nés au cours du travail

Digitized by Google

Personne ne saurait contester que l'industrie des tissus de soie, si riche et si forte qu'on la proclame, est menacée peut-être plus qu'aucune autre.

Les idées qui ont inspiré la politique protectionniste conduiraient inévitablement, si par la force des choses la modération ne s'imposait pas, à la perte d'une partie de la production, c'est-à-dire du travail. Quoi qu'on dise ou qu'on veuille, le travail est toujours réglé suivant la demande, et, quel que soit l'effort, il devient de plus en plus difficile de solliciter et d'obtenir cette demande. La surproduction accidentelle, rupture d'équilibre imprévue, est un malheur trop fréquent de nos jours; la surproduction voulue n'est possible que limitée si étroitement qu'elle est sans effet. En l'état présent de resserrement des affaires, il est affligeant, dangereux, de ne pouvoir rien faire qui, pour ne parler que des ouvriers, assure à ceux-ci la permanence du travail même réduit, la certitude d'un salaire et la possibilité d'une faible épargne. On peut oublier pour un moment l'intérêt général d'une industrie, l'intérêt des fabricants et celui des commerçants; l'intérêt des ouvriers l'oubliera-t-on aussi ?

Le commerce extérieur a fait de notre pays une nation plus grande et plus riche, il a favorisé son expansion et a développé ses énergies; ce commerce et les industries vivaces, sur lesquelles il est fondé, sont devenus plus que jamais indispensables à notre puissance nationale.

Nous avons parlé surtout des ventes à l'étranger, parce qu'elles fournissent le plus de travail, mais nous aurions garde d'oublier notre consommation intérieure. Elle a une élasticité surprenante. Elle est nécessairement limitée et proportionnelle à nos prospérités. Ses entraînements nous serviront toujours à l'étranger; le goût qui donne

Digitized by Google

à nos produits leur originalité et leur charme, la recherche passionnée de nos modes et leur instabilité prévue nous servent aussi. Il n'y a pas d'initiative que notre manufacture n'ait prise ou de création qu'elle n'ait faite; ses renouvellements sont incessants. Quelque prix que notre propre marché ait pour nous, il est et sera toujours insuffisant; la vente à l'étranger est notre principal objectif, la principale et la plus abondante source de profits; elle offre au point de vue économique une ressource précieuse.

Quoi qu'il en soit, et notre sentiment sera partagé par les observateurs attentifs, on ne reverra pas de longtemps les années prospères dont le souvenir est encore si vif, on n'aura plus de faciles triomphes. On s'y attend. Ceux-là qui, exaltant la supériorité de la fabrique lyonnaise, prétendent celle-ci maîtresse des marchés, des consommations et des prix, se font de telles illusions qu'ils ne sont peut-être pas sincères.

On serait plutôt tenté de craindre des découragements, des hésitations devant un labeur et des risques trop grands. Toutefois quiconque a observé, pendant la seconde moitié de notre siècle, la marche du travail à Lyon, aura été frappé de l'énergie des fabricants qui ont soutenu et qui soutiennent la lutte. Nos dernières générations de fabricants ont fait beaucoup et nous avons dit leurs succès, les générations nouvelles font et feront davantage. Elles sont aux prises avec des difficultés beaucoup plus graves; elles se rendent également compte de l'accroissement de la force de nos rivaux; elles savent qu'il faut les combattre souvent à armes inégales, qu'il faut contenir des concurrences grandissant et conserver une avance déjà

Digitized by Google

trop diminuée. Des progrès continus en matière de science ou d'art doivent être poursuivis, cela est évident; seuls ils ne suffiraient pas. Il y aurait péril à ne pas serrer de près nos adversaires sur le terrain des économies dans la manufacture et des hardiesses dans le commerce, à ne pas être les premiers pour le prix le plus bas, comme on l'est pour le goût le meilleur et le plus moderne. On peut parler de nos fabricants comme on le faisait au XVIIe siècle : « L'esprit du marchand (c'est du marchand fabricant d'étoffes de soie que parle d'Herbigny) y règne (à Lyon) plein d'industrie, d'invention et de souplesse, avecq beaucoup d'attachement à son intérêt et d'application aux affaires. »

Les fabricants lyonnais font effort afin d'être prêts pour toutes les initiatives et toutes les tâches. Ne l'ont-ils pas prouvé en faisant édifier à leurs frais soixante-dix usines ou en s'en rendant propriétaires, en y faisant battre pour leur compte dix mille métiers mécaniques, dont plus de deux mille cinq cents sont à Lyon même ou aux environs, et cela dans un temps où le capital et le travail n'ont plus chez eux que la marge la plus étroite pour leur rémunération ? L'ancienne organisation du tissage n'a pas été abandonnée, mais par la force des choses elle est diminuée. La nouvelle grandit, quoiqu'elle apporte à ceux qui l'ont fondée et auxquels on ne contestera plus la qualité d'industriels, plus de difficultés, plus de charges, plus de devoirs, et il faut le dire aussi, plus d'inquiétudes et de périls. Elle donne d'autre part aux ouvriers plus de sécurité et peut contribuer à former entre ceux-ci et leurs patrons des liens moins fragiles. L'œuvre se poursuit avec décision, avec vigueur et

Digitized by Google

intelligence devant les graves embarras extérieurs que nous avons dits, et l'on peut nourrir l'espoir que, dans ces circonstances, l'intérêt commun tiendra encore plus rapprochés des chefs d'industrie les travailleurs également menacés, à quelque degré qu'ils soient dans l'échelle de la production.

La crise actuelle a son explication, on l'a vu, dans des événements qui ont eu à leur origine un caractère d'exception. Ces événements ont eu des conséquences qui tendent à faire acquérir à la situation qu'elles ont fait naître un certain degré de permanence. Toutes les nations ne sont plus maîtresses de contenir leurs entreprises d'industrie; quoique mise en péril, la production grandit encore, et la lutte se prolongera, devenant plus aiguë, dans un champ d'action rétréci.

Par ce qu'on sait de la valeur des hommes, de l'état de l'outillage et de la condition du travail, on peut juger de l'esprit de résolution et de l'activité qui règnent partout dans l'industrie des tissus de soie en France, quelque ému qu'on doive être d'une situation aussi troublée. Ces éléments de force subsistent sans avoir reçu d'atteinte; on les observe aussi nombreux, toujours renouvelés et solidement ordonnés, dans les entreprises les plus hautes et dans les métiers auxiliaires les plus modestes. Tout le monde défend vaillamment la fortune commune.

Nous ne pouvions pas ne pas le redire en finissant, et il n'est pas excessif d'assurer que, avec un plus dur labeur que tous savent nécessaire et que tous acceptent, la résistance et l'action seront victorieuses. Mais il ne dépendra ni des fabricants français de tissus de soie ni de leurs coopérateurs, dessinateurs, teinturiers, imprimeurs, apprêteurs, constructeurs, chefs d'atelier, ouvriers, de garder

Digitized by Google

tout entière à la France une industrie qui est une de ses gloires et qui est pour notre nation, depuis quatre siècles, un instrument de travail et de richesse. Il est naturel et il est légitime qu'ils attendent du pays, qui a certainement un profond sentiment de l'importance de ce grand intérêt national, d'avoir leur matière première au même prix que l'ont leurs rivaux étrangers et de pouvoir trouver accessibles pour eux au dehors, par la voie naturelle des échanges, de larges marchés sans lesquels une des premières de nos manufactures serait inévitablement diminuée.

Nous avons parlé précédemment de l'incertitude où l'on est quant à l'origine et à la détermination des vers à soie domestiques du mûrier. De récents travaux nous obligent à mieux préciser les termes d'une question aussi intéressante.

Les vers à soie domestiques du mûrier sont-ils issus d'une espèce unique appartenant au genre *Bombyx* ou sont-ils les produits de plusieurs espèces de *Bombyx ?*

Il semble que, en l'état présent des choses, on admette que les vers à soie cultivés en Europe sont, quels que soient leurs caractères physiques, des variétés du *Bombyx mori*. On admet aussi, non sans des réserves, que les vers élevés dans l'Inde représentent des espèces de *Bombyx* différant du *Bombyx mori*, décrites et nommées par le capitaine Thomas Hutton (une de ces espèces annuelle et les quatre autres polyvoltines).

Digitized by Google

Un savant anglais, M. Frédéric Moore, a soumis à une observation nouvelle les vers à soie du mûrier et a entrepris de faire une étude définitive des vers du genre *Bombyx*. Ce travail considérable n'est pas près d'être achevé, mais M. Moore a examiné un grand nombre de vers à soie du mûrier, pour la plupart d'origine asiatique, qui avaient été élevés à la Station sericicole de Montpellier. Il est intéressant de présenter quelques-uns des premiers résultats de ces recherches.

M. Moore a regardé plusieurs de ces vers comme différant, au point de vue entomologique, du *Bombyx mori* et comme appartenant à des espèces nouvelles. Il a tenu particulièrement compte des caractères de la larve et de ceux du cocon. Une douzaine de sortes de ces vers seraient dans ce cas, mais, à la suite de l'examen qu'il en a fait, de 1887 à 1894, M. Moore n'a séparé que les huit espèces suivantes :

DE LA CHINE

Bombyx cathayanus (*pé-pi-tsan*), annuel, à cocon blanc, de Ning-po.

Bombyx Confucii (*pé-pi-hoang-kio-tsan* ou *kin-tchong*), bivoltin, à cocon jaune ou blanc, de la province de Tché-kiang et de Wèn-kiang-hièn, dans le Sse-tchouèn.

Bombyx Hartii (*hoa-pi-tsan*), quatrivoltin, à cocon blanc, de Hou-tchéou-fou.

Bombyx imperialis (*tchong-tchong-pé-pi-tsan*), à cocon jaune ou blanc.

Bombyx Kleinwachteri (*hoang-pi-tsan*), bivoltin, à cocon blanc, de Ning-po.

Digitized by Google

Bombyx Rondotii (*pé-pi-long-kio-tsan*), annuel, à cocon blanc, de Tchin-haï, dans le Tché-kiang (9).

Bombyx Silinchiae (*pé-pi-siao-tchong*), à cocon blanc, de Yin-tsing-kiao.

DU JAPON

Bombyx Japonicus (*kin-seï*), à cocon jaune soufre ou vert, de la province de Shinano.

En même temps, M. F. Lambert, chargé de la direction de la Station sericicole de Montpellier, a fait une étude également attentive des différentes variétés de vers à soie dont il a fait l'éducation et qui sont au nombre de plus de deux cents. Il est arrivé à cette conclusion que les vers domestiques du mûrier, à cocons jaunes ou blancs, dérivent d'un type unique, primitif, encore inconnu, dont la robe de la larve présente une ornementation, plate ou en relief, et une coloration, l'une et l'autre très nettement déterminées dans les variétés rapprochées du type. Ces caractères essentiels et constants sont plus ou moins modifiés, parce qu'ils sont plus ou moins effacés, et peuvent même disparaître, suivant un degré de culture plus ou moins avancé.

M. Lambert a même reproduit de ces vers dont la chenille a une ornementation peu apparente et dont le papillon est de couleur brune ou gris foncé.

Ces observations sont nouvelles, originales, ont une réelle valeur scientifique et auront une portée pratique.

M. Lambert incline à penser que le ver noir dit

(9) C'est le ver à soie dit *à bosses*.

Digitized by Google

moricaud de nos chambrées a le plus de ressemblance avec le type à ornementation complète ou type primitif.

Le capitaine Thomas Hutton, dont les travaux sur les vers à soie de l'Inde sont restés célèbres, avait, il y a plus de trente ans, exprimé cette opinion que le ver sauvage du mûrier (10) est la souche du ver domestique (11), que les vers noirs domestiques, obtenus grâce à une sélection rigoureuse et à la suite de générations successives, avaient, dans la larve et le papillon, des caractères très rapprochés de ceux des vers sauvages, particulièrement de ceux des vers de l'Himalaya.

Le jugement que Hutton a porté sur les vers noirs recueillis dans l'Inde dans des chambrées composées de vers de la race de Cachmyr ou du *Bombyx textor*, il l'a confirmé quand nous lui avons fait connaître les vers noirs du midi de la France (12). Ceux-ci étaient, sui-

---

(10) Le ver sauvage du mûrier est représenté par le *Bombyx mandarinus* de Moore, à robe lisse, et le *Theophila Huttoni* de Westwood, sur la chenille duquel la peau a une double rangée de longues épines; tous les deux sont bivoltins. Hutton n'admettait pas que les seules épines de la larve justifiassent la formation du genre des *Theophila* distinct de celui des *Bombyx*, créé par M. Moore. Le *Theophila Huttoni* serait donc le type primitif propre aux régions froides.

(11) Voir surtout le mémoire de Hutton intitulé : *On the Reversion and Restoration of the Silkworm*, dans *The Transactions of the Entomological Society of London*, 3e série, vol. II, 1864, pages 143 à 173, 295 à 309.

(12) Ce sont les vers qu'on connaît dans le Midi sous les noms de *moricauds*, *mourets*, *noirs*, *négres*, *rayés*, *tigrés*, *zébrés*. Le mot de *moricaud*, le plus répandu, vient évidemment de *more*. Les *moricauds* représentent probablement une ancienne race mo-

Digitized by Google

vant lui, semblables à ceux, issus du *Bombyx textor*, qu'il avait cultivés dans le Punjab (la peau de la chenille était rose pâle et comme recouverte d'un treillis serré de lignes sinueuses de couleur noir rougeâtre).

M. Nitya Gopal Mukerji a fait de son côté sur les vers de l'Inde, d'après sa propre expérience et avec un esprit pénétrant, des remarques qui conduisent à l'affirmation de l'unité de l'espèce. Il a donné, dans un mémoire sur l'origine du ver à soie (13), une description du ver sauvage de l'Himalaya qui complète celle que nous devons à Hutton. Ce ver sauvage à la chenille épineuse est, paraît-il, en Chine (dans la Mandchourie); nous n'en avons pas reçu d'exemplaires. Mais nous avons obtenu de nombreux exemplaires des vers sauvages, à la chenille non épineuse, recueillis au Japon, sur plusieurs points du pays, et en Chine, dans les provinces de Tché-kiang, de Kiang-sou, de Ngan-hoeï, de Koueï-tchéou, de Hou-pèh, de Sse-tchouèn, de Chan-toung et dans la Mandchourie. Nous-même nous l'avons vu en 1845 dans le Tché-kiang. Un ver sauvage du mûrier à cocon blanc a été trouvé dans la Mongolie.

Natalis RONDOT.

---

resque; le comte de Gasparin nous a fait part de cette tradition, recueillie par lui, que le ver à soie a été apporté en Provence par les Mores d'Espagne.

(13) *The Genesis of the Silkworm*, février 1890.

Digitized by Google

UN LIVRE NOUVEAU

CHOSES LUES, CHOSES VUES

Poésies satiriques et morales de J.-M. LENTILLON

Il vient de sortir des presses renommées de M. Mougin-Rusand, un intéressant petit volume de vers intitulé : *Choses lues, choses vues*, dû à la plume d'un jeune poète de notre ville.

M. Lentillon est un de ces hommes qui osent dire ouvertement ce qu'ils pensent. En effet, écœuré de la morale un peu relâchée de notre époque, et de cette littérature saugrenue, qui va toujours grandissant au détriment de la bonne, il n'a pas craint de s'attaquer directement à une des sommités de cette gent d'une prose stercoraire et obscène.

Sa satire *Le Zolaïsme*, violente et emportée, en est une excellente preuve. En lisant ces vers d'une jolie facture et d'une courageuse franchise on est obligé de convenir, qu'il est encore des jeunes soucieux de la vraie morale et du relèvement de la bonne presse.

Digitized by Google

L'introduction gracieuse de cette satire :

Fais dodo, mon baby, fais dodo, mon bel ange
Mon tout beau chérubin, mon bijou, mon trésor,
Fais dodo, dit la mère à son fils qu'elle endort,
Tandis qu'il se trémousse et gazouille en son lange.

Et plus loin :

Et je tremble pour l'âge où curieux de vivre,
Avide d'avenir, avide de savoir,
Ta main d'adolescent pourra saisir le livre
Que le cœur soulevé j'ai dû lire ce soir.

N'est-elle pas à notre avis, la meilleure preuve que l'auteur se souvient du *Maxima debetur puero reverentia* de Juvénal et qu'il est sincèrement révolté en songeant que plus tard peut-être ses propres enfants seront exposés à lire ces œuvres nauséabondes et fétides, qu'à l'heure actuelle trop de libraires, ou plutôt de marchands de livres, ne se font aucun scrupule de vendre, tant au collégien qu'à la jeune fille, au plus grand profit de leur caisse.

L'auteur a terminé sa satire d'une façon qui ne manque pas d'à-propos, en disant au grand maître de cette littérature de bas étage :

Et tu veux des honneurs, quand c'est la soif de l'or,
Attachée à ton cœur comme une froide pieuvre,
Qui guidant ta pensée en son cupide essor,
Seule, à ta main, a pu dicter une telle œuvre.....

et la chute n'est-elle pas aussi heureuse :

Ah ! Je veux qu'on honore un génial écrivain.....

mais non ceux qui, — ajoute-t-il, —

Digitized by Google

Ont fait de l'art d'écrire un vulgaire métier,
Et dont les livres sont par leurs tableaux infâmes,
Comme un danger public, pour nos fils et nos femmes.

M. Lentillon s'est attaché à démontrer qu'on ne saurait trop réagir contre la tendance littéraire actuelle, la tâche était bien un peu rude, mais notre poète s'en est tiré avec honneur.

Sa lettre ouverte à M. Zola, en réponse à son discours aux étudiants est, d'un style clair et précis; s'il a quitté un instant les vers pour parler plus à son aise, convenons du moins, qu'il a su, en bonne prose, mordre et châtier aussi fort.

Quelques sonnets bien tournés et d'une belle venue accompagnent cette piquante satire : Sonnets à Richepin, à qui l'auteur reproche ses « Blasphèmes », à de Laprade, Corneille, Marie de Valandré, etc.

Soucieux de conserver à l'enfance, sa pureté, et plus encore, le mépris de ces œuvres abjectes, M. Lentillon a, au nom de la morale, combattu le bon combat, on ne peut que l'en féliciter.

Au point de vue moral, son œuvre vaillante et généreuse aura l'approbation de tous les honnêtes gens; au point de vue littéraire, elle accuse un talent très personnel, sur lequel on peut fonder les meilleures espérances pour l'avenir.

Aug. C.

En vente à Paris chez : Les libraires associés, rue de Buci, 13. — A Lyon, chez tous les libraires. — Prix : 2 fr. 50.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance du 1er Mai 1894.* — Présidence de M. Valson. — Hommage fait à l'Académie : *Taï Tsoung,* opéra en 5 actes et 7 tableaux, poème de M. Ernest d'Hervilly, musique de M. Émile Guimet. — M. le Président rappelle à l'Académie que, depuis sa dernière réunion, la Compagnie a perdu l'un de ses membres les plus estimés et les plus sympathiques, M. Glénard. A ses funérailles, qui ont eu lieu la veille, M. le Président a prononcé un discours, dont il donne lecture, et dans lequel il exprime tous les éloges justement dus à sa mémoire, qui ne saurait périr, car à son nom demeurera toujours attaché le souvenir de la création de deux œuvres dont l'importance est capitale : *La Fondation de l'École de Médecine* et *L'Organisation du Comité d'hygiène.* — A la suite de cette lecture, la séance est levée en signe de deuil.

Séance du 8 Mai 1894. — Présidence de M. Valson. — M. Raulin, professeur à la Faculté des Sciences, pose sa candidature à la place laissée vacante par la mort de M. Glénard. — M. le Président rappelle que M. le docteur Bouchacourt, membre émérite, vient d'être élu associé national de l'Académie de Médecine. — M. Ch. André communique une étude sur la température aux limites extrêmes de l'atmosphère. Autrefois de grandes divergences existaient sur cette question. On croyait ainsi qu'à cette extrême limite, la température pouvait s'abaisser jusqu'à 273 degrés au dessous de zéro. Dans ces dernières années, on a assigné, au contraire, à cette température, 45 degrés. Mais M. André, s'autorisant des observations faites dans d'autres stations, estime que l'abaissement moyen de la température, aux limites extrêmes de l'atmosphère, doit varier entre 75 et 100 degrés centigrades. — M. Ch. André présente ensuite un résumé des observations du soleil, faites à l'équatorial Brunner de l'Observatoire de Lyon, par M. Guillaume. — Il communique aussi une note de M. Lecadet, sur les éléments du magnétisme terrestre à Lyon, en 1893. — M. Gobin présente quelques

Digitized by Google

observations sur l'action de la lumière sur les yeux et les moyens de prévenir la fatigue qu'elle peut occasionner. — Diverses observations sont présentées sur cette communication par M. Ch. André et M. Humbert Mollière.

Séance du 15 Mai 1894. — Présidence de M. Valson. — M. le Président lit une notice sur la vie et les travaux de M. Henri-Joseph Sicard, ancien président de l'Académie et membre de la section des Sciences naturelles. — M. Delore présente quelques observations au sujet de la communication faite, dans la dernière séance, par M. Gobin, sur l'action de la lumière artificielle sur les yeux. Cette lumière cause de la fatigue à l'œil pour deux causes : l'intensité de la chaleur et l'intensité de la lumière. Les sources lumineuses dégagent toutes de la chaleur mais à des degrés divers; le gaz et le pétrole sont au premier rang; l'huile vient après; l'électricité, au contraire, en dégage très peu. Il importe donc d'atténuer la chaleur, en réduisant, au minimum, le foyer calorifique et en travaillant dans une pièce suffisamment aérée. M. Delore a obtenu de bons résultats, en atténuant la lumière du gaz, au moyen de verres teintés en bleu. Il conseille d'user d'une lumière suffisante, mais aussi faible que possible et de ménager l'incidence des rayons lumineux.

Séance du 22 Mai 1894. — Présidence de M. Valson. — M. le docteur Ollier dépose son discours de réception : *De la greffe animale.* — M. Leger présente un tableau général de l'Exposition et spécialement de l'ensemble du monument. La grande coupole est un véritable chef-d'œuvre au point de vue de la construction, à raison de sa hardiesse et de sa légèreté. Elle mesure 112 mètres de diamètre à la base, et 55 mètres de hauteur. De plus, on est parvenu à diminuer considérablement le poids de la construction. Car, pendant qu'à l'Exposition générale de 1889, ce poids, déjà amoindri, était encore de 160 kilog. par mètre carré, il n'est plus dans le monument actuel de l'Exposition lyonnaise, que de 78 kilog. pour la même surface. M. Leger ajoute ensuite quelques explications au sujet de la tour métallique de Fourvière, dont la hauteur est de 72 mètres, et qui possède un ascenseur à tige brisée. M. Leger aborde ensuite la question de résistance du métal, pour des constructions de cette nature et surtout pour les ponts en fer. Les ponts en fonte, dit-il, construits il y a trente ans, pour le service des chemins de fer, sont déjà fortement ébranlés, et l'on n'est pas sans inquiétude pour les ponts en fer, très sensibles aux oscillations

Digitized by Google

produites par le passage des voitures. — M. Léon Malo partage l'avis de M. Leger. Les ponts en tôle pleine, comme celui de la Quarantaine, présentent une bien plus grande solidité que les ponts métalliques à jour, dont les organes sont reliés par des rivets, tendant à s'user, chaque jour, par les oscillations produites par le roulement des voitures. Pourtant les trois derniers ponts métalliques construits à Lyon, sur le Rhône, offrent des garanties de solidité bien plus grandes que les ponts à treillis construits, la plupart, pour le service de certaines voies ferrées.

Séance du 29 mai 1894. — Présidence de M. Valson. — M. le Président fait connaître que M. Rollet, membre émérite, vient d'être nommé associé national de l'Académie de médecine. — M. Bleton présente un rapport sur la candidature de M. Thamin, professeur à la Faculté des lettres, dans la section de littérature. — M. de Cazenove donne lecture d'un rapport de M. Morin-Pons, sur la candidature de M. Félix Desvernay, dans la section d'histoire et antiquités. — M. Charles André, communique, au nom de M. Gonnessiat, une étude sur la variation des latitudes. Euler est le premier qui ait émis l'idée que sous diverses influences de la lune ou du soleil, l'axe de rotation de la terre était sujet à varier. Des observations faites depuis six années environ, ont rendu ce fait certain. Et l'Observatoire de Lyon a fourni, à cet égard, une large contribution à cette œuvre scientifique, qui comptera dans les Annales de l'astronomie. D'après M. Gonnessiat, on doit, suivant toute vraisemblance, attribuer à l'action luni-solaire, la cause des perturbations de l'axe terrestre, et d'autre part, la découverte certaine de la variabilité des latitudes, peut contribuer à éclaircir la question, encore si controversée, de la constitution interne de la terre.

ERRATA

Dans l'article de M. H. Mollière, *Guy de Chauliac et la bataille de Brignais*, n° 100, avril 1894, page 266, ligne 16, au lieu de :

« Le village de Brignais est situé à onze kilomètres de Lyon... *lisez* : « à douze kilomètres. »

Et page 268, ligne 14, au lieu de :

« Un peu avant la dixième borne kilométrique... » *lisez* : « Un peu après. »

Digitized by Google

Chronique de Juillet 1894

---

4 Juillet. — Service solennel célébré dans l'église primatiale de Saint-Jean, pour le repos de l'âme de M. Sadi Carnot, président de la République, sous la présidence de Mgr Coullié, archevêque de Lyon. Tous les corps constitués : l'armée, la magistrature, le barreau, l'administration et l'enseignement assistent à cette belle et imposante cérémonie.

7 Juillet. — Ouverture du grand concours international de tir.

16 Juillet. — M. Giraud, conseiller honoraire à la Cour d'appel, est nommé chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur.

— Ouverture de la première partie de la session ordinaire du Conseil d'arrondissement. Sont élus : Président, M. Dru ; vice-président, M. Michel ; secrétaires, MM. Guichard et Lux.

18 Juillet. — Clôture du grand concours international de tir.

— Élection du bâtonnier et des membres du Conseil de l'ordre des avocats à la Cour d'appel. M. de Villeneuve est élu bâtonnier, en remplacement de Me Dubreuil, bâtonnier sortant. Tous les membres du Conseil de discipline sont réélus.

19 Juillet. — M. Soulier est nommé agent de change près la Bourse de Lyon.

23 Juillet. — Ouverture de la troisième session des Assises du département du Rhône, sous la présidence de M. Breuillac, conseiller à la Cour d'appel, assisté de MM. Ducros et Davenière, aussi conseillers à la Cour d'appel.

Digitized by Google

26 Juillet. — Distribution des prix à l'Institution des Chartreux, sous la présidence de M. l'abbé Dadolle, vicaire général du diocèse.

27 Juillet. — M. Perrin, notaire honoraire, président du Conseil des Directeurs de la Caisse d'épargne et membre de l'Académie de Lyon, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

30 Juillet. — M. le docteur Poncet, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

— Distribution des prix au petit Lycée de Saint-Rambert, sous la présidence de M. Léopold Gravier, secrétaire général de la Préfecture du Rhône.

31 Juillet. — Distribution des prix au Grand Lycée, sous la présidence de M. Raulin, doyen de la Faculté des Sciences.

Aux Collectionneurs. — Nous croyons être utile à nos abonnés, en leur faisant savoir qu'ils pourront consulter dans nos bureaux la liste qui comprend les noms des Collectionneurs de notre département.

Elle est destinée à être publiée dans la nouvelle édition du *Répertoire général des Collectionneurs de la France et de l'Étranger*, qui paraîtra, vers fin septembre, à la Librairie centrale des Beaux-Arts, rue Lafayette, 13, Paris.

On est prié d'adresser toutes les communications à M. E. Renart, rédacteur de ce Répertoire, rue Sainte-Cécile, 16, Paris.

L'insertion est gratuite.

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon

Digitized by Google

LES SIRES DE BEAUJEU

Entre toutes les grandes familles féodales, qui, au Moyen Age, se sont partagé la France en s'y créant des fiefs plus ou moins étendus, une des plus remarquables à coup sûr est la maison de Beaujeu. D'une origine qui n'est pas encore entièrement éclaircie, bien que le plus grand nombre des historiens la rattachent aux comtes de Lyon, elle apparaît tout d'un coup au xe siècle, implantée dans une petite portion de territoire du diocèse de Mâcon. Bientôt, comme un enfant qui grandit, elle brise cette ceinture devenue trop étroite pour sa taille et étend peu à peu son pouvoir sur les territoires voisins. Durant trois siècles sa marche en avant ne subit pas d'arrêt, et pendant près de deux autres siècles, malgré des pertes sensibles, elle sut maintenir sa puissance, jusqu'au moment

Digitized by Google

fatal où un de ses descendants laissa tomber dans la boue ce fardeau trop lourd pour ses bras dégénérés.

Comment expliquer une fortune si rare ? Cet agrandissement continu doit-il être attribué à quelques heureux événements, comme il s'en produit parfois dans l'histoire d'un peuple ou d'une famille, ou bien à une situation privilégiée qui aurait facilité les succès de nos princes ? En aucune façon ; leur histoire ne fait nulle mention d'un de ces faits extraordinaires qui changent la face d'un pays, et quant à leur situation politique et géographique, elle était telle qu'elle ne put que contrarier, loin de favoriser, leur développement. Établis dans un pays montagneux et peu fertile, ils rencontrèrent bientôt en s'étendant vers la plaine, d'un côté la Loire avec le puissant comte de Forez, de l'autre la Saône, formant des obstacles naturels à leur expansion. Ils purent cependant franchir cette dernière rivière, grâce à l'absence, dans les Dombes, d'un pouvoir suffisamment fort. Au nord les comtes de Mâcon, au sud les terres de l'Église de Lyon, furent pour eux des barrières infranchissables. Mais tout le pays, compris dans ces limites, ils surent se l'approprier et s'en faire un État souverain.

C'est donc en eux-mêmes qu'ils trouvèrent les ressources nécessaires pour arriver à un aussi grand résultat ; c'est grâce à leur valeur, à leur habile politique, à un esprit de suite rare, à cette époque surtout, qu'ils réussirent à créer de toutes pièces le Beaujolais, au détriment de trois provinces voisines. Peu de familles offrent une pareille succession d'hommes remarquables. Tous firent preuve, à des degrés divers et chacun à sa manière, de qualités exceptionnelles, et il y aurait grand intérêt pour l'historien à les suivre pas à pas dans leur marche progressive et à surprendre le secret de leur succès. Je ne me propose pas

Digitized by Google

aujourd'hui un but aussi vaste, je veux simplement faire ressortir quelques-unes des principales qualités qui leur permirent de faire figurer leur seigneurie, si restreinte d'abord, au nombre des grands fiefs de France.

Un fait regrettable qui empêchera toujours l'étude approfondie de leur histoire, c'est la perte de la majeure partie des documents qui auraient pu nous l'apprendre, et surtout des plus anciens. Le chartrier des sires de Beaujeu était riche en titres de tous genres ; leurs officiers de justice, leurs scribes et leurs notaires s'entendaient à dresser des actes qui auraient eu de l'intérêt pour l'historien, et leur château qui ne fut jamais pris, en conservait toute la collection. Malheureusement les ravages que ne produisit pas la guerre, la dispersion les opéra. Ces titres, portés d'abord à Villefranche, puis à Paris, durent éprouver dans toutes ces translations des pertes considérables. Ensuite, l'incendie funeste, arrivé à la Cour des Comptes durant la nuit du 26 au 27 octobre 1737, brûla une quantité de registres et de manuscrits reliés en volumes.

Quant aux titres laissés à Villefranche (1), ils passèrent

---

(1) Ces titres étaient conservés dans la Chambre des Archives du Beaujolais, appelée *Chambre du Trésor*. Pour avoir une idée de la richesse de ce fonds et des pertes qu'il a éprouvées, il suffit d'en lire l'inventaire dressé par Bellet L'article suivant, extrait de l'*Almanach astronomique et historique de Lyon*, de 1752, qui m'a été obligeamment communiqué par MM. Poidebard, montre en outre avec quelle sollicitude on veillait sur eux. « Ces archives renferment non seulement tous les anciens papiers, terriers et autres titres de la province, mais encore tous les protocoles des notaires. La Chambre est fermée par trois clefs séparées : l'une entre les mains de M. le Lieutenant général (M. Benoît Jacquet de la Colonge) ; l'autre en celles de M. le Procureur du roi (M. Pierre Chatelain-Dessertines), et la troisième, en

Digitized by Google

aux ducs d'Orléans, successeurs des Montpensier en Beaujolais; et vinrent ensuite aux Archives nationales, selon M. Huillard-Bréholles; c'est là qu'ils se trouvent maintenant, à l'exception d'une assez grande partie qui fut rendue, lors de la Restauration, à la famille d'Orléans. Il paraît cependant qu'une certaine quantité de ces papiers était restée à Villefranche, et sur ceux-là la Révolution fit main basse, et les détruisit tous sans pitié, anéantissant ainsi en un moment ces sources précieuses de notre histoire locale. Ce qui le prouve, c'est l'anecdote suivante. Le vieil archiviste qui avait la garde de ces titres, ayant reçu l'ordre de les brûler, essaya de sauver les parchemins les plus anciens et les plus précieux, en les enfermant dans une malle qu'il cacha dans le grenier de l'Hôtel de Ville. Mais bientôt, effrayé à l'idée qu'on pouvait faire des perquisitions et qu'il y allait de sa tête, si on trouvait ces vieux titres proscrits, le pauvre homme perdit tout repos et tout sommeil. A la fin n'y tenant plus, il se décida, la mort dans l'âme, à brûler lui-même ces titres dont il connaissait cependant si bien la valeur; heureux encore s'il avait eu l'inspiration de les copier avant d'en faire le sacrifice. Jusqu'à la fin de sa vie ce souvenir pesa sur lui comme un remords. Je tiens ce fait d'un de mes amis qui l'a entendu raconter en 1862, au fils même du malheureux archiviste.

Il semble du reste qu'un sort fatal a toujours poursuivi nos vieux documents. Toutes les abbayes, tous les prieurés fondés ou enrichis par les sires de Beaujeu ont eu leurs

---

celles de M. de la Coste l'aîné, secrétaire de la *Chambre du Trésor* et des rétroactes, laquelle Chambre ne doit être ouverte qu'en présence de ces trois messieurs. »

Digitized by Google

archives détruites ou perdues soit par les guerres, soit par suite de la négligence de leurs possesseurs. Ainsi l'abbaye de Belleville vit les siennes brûlées, sauf deux chartes, par les protestants; celle de Joug-Dieu eut à regretter probablement le même sort pour la plus grande partie de ses titres, dont le reste fut perdu à la suite de la réunion de cette abbaye au chapitre de Villefranche. Les archives de cette ville, ainsi que celles du couvent des Cordeliers, furent sans doute aussi détruites par ces vandales, lorsqu'ils forcèrent leurs murailles en 1562. Bref, la plus précieuse partie de nos titres a disparu.

Une autre cause qui nous a privés de la connaissance des faits et gestes des sires de Beaujeu, cause toute morale et intellectuelle, c'est la stérilité de leur terre en écrivains ou en chroniqueurs. Leurs sujets savaient mieux tenir l'épée et la charrue ou la pioche que la plume. Plus hommes d'affaires que d'imagination, on rencontre parmi eux des légistes remarquables, mais point d'historiens, d'orateurs ni de poètes. Si encore leur baronnie avait renfermé une de ces grandes villes, où l'on s'adonne plus spécialement aux travaux de l'intelligence, il aurait pu s'y trouver des lettrés ou des trouvères qui auraient raconté l'histoire de leur pays ou chanté les exploits de leurs seigneurs. Mais la petite capitale, Villefranche, n'était guère composée, en dehors des hommes de justice et des officiers de la seigneurie, que d'artisans et de marchands, et aucune grande école ne pouvait y fleurir. C'est à cette disette d'hommes d'étude qu'il faut attribuer ce manque de détails sur nos barons, détails qui abondent, pour certaines grandes familles féodales, qui ont eu la chance d'avoir sur leurs terres ou dans leurs villes des narrateurs ou chroniqueurs. La seule histoire ancienne des sires de Beaujeu est la courte chronique de

Digitized by Google

Belleville, qui ne nous fournit qu'un petit nombre de faits, dont la plupart sont déjà connus par ailleurs.

Par suite de cette absence d'anciens documents, on ne connaît pas d'une façon certaine l'origine de cette illustre maison. L'opinion la plus probable la fait descendre des comtes de Forez, et encore cette opinion est-elle infirmée par le fait que la première race de nos sires se montra souvent l'adversaire de ces comtes, auxquels elle allait enlever l'hommage de leurs vassaux jusqu'au centre de leur comté. Pour la même raison, les premiers membres de cette famille ont laissé peu de traces dans l'histoire, ces traces ayant été effacées par le temps ou détruites par la main des hommes. Mais si nous ne pouvons rien affirmer sur l'origine de cette baronnie, et si nous n'avons que peu de renseignements sur les actes de ses premiers seigneurs, il nous est plus facile de suivre sa formation et son mode d'accroissement. Sans entrer dans beaucoup de détails, un simple coup d'œil suffira à nous en donner une idée (2).

---

(2) Pour éviter dans la suite des renvois trop nombreux, j'avertis immédiatement le lecteur que j'ai puisé le fond de cette étude dans les *Mémoires* d'Aubret, trop peu utilisés jusqu'ici, et qui renferment l'analyse d'une masse considérable de documents. Je me suis aussi servi, mais dans une limite bien plus étroite, de l'*Histoire du Beaujolais*, par Louvet, et de celle de M. de Laroche-Lacarelle, qui n'a guère fait que reproduire son devancier, en l'abrégeant. Plusieurs autres auteurs aussi connus m'ont également fourni d'utiles indications : comme Guichenon, Valbonnais, Aug. Bernard, Michaud et surtout Froissart, pour l'époque de la seconde race des sires de Beaujeu.

La plupart des généalogies de la maison de Beaujeu ne s'accordant pas entre elles, pour la suite chronologique des premiers sires, j'ai suivi exclusivement celle de M. Cl. Guigue, parce qu'elle est mieux qu'aucune autre appuyée sur des documents certains.

Digitized by Google

Béraud, le premier seigneur connu et probablement le premier en date, nous apparaît déjà comme fort puissant, et le territoire qui lui appartenait s'étendait assez loin de son château de Beaujeu. Les terres dont il fit donation à à la chapelle qu'il fonda dans ce château, étaient situées dans le *pagus* de Lyon et dans celui de Mâcon. Il possédait des biens jusque dans le Forez, car il y donna onze mas à l'abbaye de Savigny. Du moins il est plus que probable qu'il s'agit de lui dans cette fondation qui est signée de son nom et de celui de sa femme, bien qu'il n'y soit pas désigné comme seigneur de Beaujeu. En effet, il n'y a pas d'apparence qu'il y eût, à la même époque et dans deux contrées voisines, deux seigneurs avec leurs femmes, portant le même nom. Le droit de protecteurs de l'abbaye de Savigny, que les sires de Beaujeu revendiquèrent plus tard, donne une nouvelle force à ce raisonnement, car il n'a pu être accordé qu'à des descendants d'un insigne bienfaiteur, tel que s'est montré Béraud dans cette donation de onze domaines.

Pour faire une telle donation, il fallait être riche et puissant. C'est là un fait étrange de voir ainsi surgir tout d'un coup dans l'histoire un seigneur puissant, dominant sur des territoires détachés de trois provinces voisines. Quelle cause peut expliquer ce fait ? Il y a là un curieux problème à résoudre, qui, en se combinant avec celui de l'origine de Béraud, ne laisse pas que d'offrir des difficultés. Tous les historiens qui se sont occupés de cette famille ont donné leurs explications plus ou moins plausibles, mais aucun n'a réussi à dissiper complètement les obscurités et les doutes qu'a fait naître cette question (3).

(3) J'attends avec impatience les nouvelles explications que M. Steyert

Digitized by Google

Les successeurs de Béraud arrondirent promptement ce noyau déjà considérable de leurs Etats. Humbert Ier, son fils, avait des possessions à Monsols, diocèse d'Autun; à Morgon, diocèse de Mâcon, et à Vaux, diocèse de Lyon. Guichard, second fils de Béraud, en avait également à Cercié et à Saint-Georges-de-Reneins. Sa femme jouissait de biens considérables, paraît-il, à Lacenas et à Liergues, et même à Juis et à Ouroux en Dombes. Dès le XIe siècle, Guichard II possédait des terres à Bruyères (ou Berruyères), dans le comté de Mâcon, et sa femme à Vitry, diocèse d'Autun, dont elle donna l'église à Cluny. Vers 1064, il reçut en alleu, de Milon de Limas, toute la terre de ce nom, où plus tard fut bâti Villefranche. Il possédait déjà le territoire voisin de Denicé, car à la même époque, il donna à l'abbaye de Savigny la moitié de l'église de Montmelas, et en 1074, il ajouta à ce don les églises de Denicé et de Cogny et la chapelle de Montmelas.

L'expansion des sires de Beaujeu rencontra du côté de Villefranche une barrière infranchissable. Anse appartenait à l'Église de Lyon; or, les biens d'Église, à cette époque surtout, n'étaient pas facilement assimilables. Si nos seigneurs, comme tous ceux de ce temps, se laissaient entraîner quelquefois à les attaquer, ce n'était guère qu'en passant et plutôt pour les piller que pour s'en emparer. Sous la menace de l'excommunication, la restitution et la réparation ne tardaient pas à suivre la conquête.

Ainsi arrêtés dans leur marche vers Lyon, les sires de

---

doit, m'a-t-il dit lui-même, donner à ce sujet dans son *Histoire de Lyon*, actuellement en préparation : elles ne peuvent manquer d'être intéressantes, à cause de sa profonde connaissance des hommes et des choses des premiers temps de la féodalité.

Digitized by Google

Beaujeu furent aussi empêchés de donner libre carrière à leur ambition, vers le nord, par les comtes de Mâcon qui y possédaient une autorité et un territoire bien déterminés. Ils y obtinrent cependant de ces derniers la seigneurie de Cenvesp our prix de leurs services, puis le château de la Bussière de Guillaume, comte de Châlon, et ensuite d'autres seigneurs, le château de Chevaniset, ainsi que certains fiefs à Ballore et en plusieurs autres endroits, mais à titres conditionnels. En somme, les bornes des deux baronnies ne furent guère modifiées par ces acquisitions.

Ne pouvant s'agrandir ni au sud ni au nord de leur seigneurie, les sires de Beaujeu tournèrent leurs vues des deux autres côtés, où leur esprit d'entreprise avait plus de chance de s'exercer utilement. A l'ouest, en effet, les limites étaient un peu flottantes entre le Beaujolais et le Forez, et les comtes de ce dernier pays ne jouissaient pas d'une autorité incontestée au nord de leur province, où beaucoup de petits seigneurs, à demi indépendants, mais inquiétés par des voisins plus puissants, s'adressèrent naturellement au suzerain qui paraissait leur assurer le plus de sécurité et leur promettre le plus de liberté. Les comtes du Forez, occupés par la longue lutte qu'ils soutinrent contre les archevêques de Lyon pour se maintenir dans la ville et le pays de ce nom, n'étaient pas en mesure de satisfaire au double besoin de ces seigneurs. Ceux-ci se tournèrent donc vers les sires de Beaujeu, qui déjà détenaient en partie le territoire de Mardore, dont l'église avait été donnée par Humbert II à Saint-Pierre de Mâcon. C'est ainsi qu'au XIIe siècle, Guichard III fit reconnaître qu'il possédait le tiers de la seigneurie de Laye et le droit de fief sur le reste; ensuite il reçut en alleu les châteaux d'Urfé, de Chamousset et de la Bussière, quelques fiefs près de

Digitized by Google

Thisy, puis les Forges (les Frosges?), Saint-Priest, et diverses terres à Perreux, ainsi qu'à Olches et Villerêt, au-delà de la Loire. Il s'avança même jusqu'à Néronde, en plein Forez, dont la moitié du château et de la châtellenie lui fut remise en alleu par le possesseur qui aussitôt les reprit de lui en fief. Comme le père de Guichard avait déjà reçu d'Herbert de Thisy une partie de cette châtellenie, les sires en possédèrent ainsi la plus grande portion, sinon la totalité. Humbert III acquit Parigny et plusieurs autres fiefs, et en mariant son fils à Agnès de Thiern, comtesse de Montpensier, il étendit jusqu'en Auvergne les possessions de la maison de Beaujeu. De cette union sortit la branche cadette de Beaujeu, qui, outre le comté de Montpensier, posséda dans ce pays la seigneurie de Montferrand et plusieurs autres; l'un de ses descendants fut même seigneur de Roanne. Malheureusement cette branche s'éteignit à la quatrième génération sans postérité masculine.

En 1229, Humbert V, qui rendait hommage de toute ancienneté au comte de Forez pour Amplepuis et Chamelet, renonça à certaines prétentions au sujet de ce dernier fief, et à tous ses droits sur celui de Couzan; en échange, le comte lui remit tous les droits qu'il possédait à Chambost, avec le fief de Varennes et celui de Sainte-Colombe. Chambost, qui se rattachait au Beaujolais par les seigneuries de Joux et d'Affoux, était la partie la plus méridionale de cette baronnie, qui pénétrait ainsi comme un coin entre le Forez et le Lyonnais. Du reste, plusieurs fiefs et hommages du Lyonnais, notamment à Châtillon, à Morancé, à Chasselay et à Lissieu, appartenaient à nos princes, dont l'influence se faisait encore sentir au centre même de cette province, par le droit de garde qu'ils avaient depuis long-

Digitized by Google

temps sur les biens de l'abbaye de Savigny. Ce patronage leur imposait sans doute certains devoirs onéreux, et leur suscita des affaires assez difficiles, mais en revanche il leur offrait l'occasion d'intervenir dans les difficultés qui pouvaient s'élever entre l'abbaye et ses voisins, avec l'espérance pour eux d'obtenir quelque avantage dans ces sortes d'intervention. C'est ainsi que l'abbé donna à Guichard IV l'autorisation de construire un château sur la montagne de Popée; ce château destiné à défendre l'abbaye, servait utilement de poste avancé au baron, pour la protection de ses propres Etats.

A l'est, au-delà de la Saône, leur progrès fut peut être encore plus rapide et plus étendu. La Dombes, en effet, de même que le Dauphiné et la Provence, était un pays d'empire, autant dire qu'elle était indépendante et qu'on n'y reconnaissait que nominalement l'autorité de l'empereur. Cette absence de tout supérieur, en produisant une sorte d'anarchie, favorisait l'ambition des seigneurs les plus puissants. Les sires de Beaujeu profitèrent de cette situation pour se rendre peu à peu souverains en établissant l'ordre dans le pays. Nous avons vu que la femme d'un des fils de Béraud avait des possessions à Juis et à Ouroux. Guichenon prétend que Guichard II aurait été seigneur de Saint-Trivier; en tout cas le comte de Forez en fit l'inféodation à Guichard III, qui reçut aussi du vicomte de Mâcon la moitié de la seigneurie de Riotiers, avec le droit d'en acheter l'autre moitié. Malheureusement les successeurs de Guichard n'usèrent pas de cette faculté et laissèrent vendre ce château à l'archevêque de Lyon, se contentant de celui de Beauregard pour leur partage. Le même sire reçut encore de Robert-l'Enchaîné les châteaux de Montmerle et de Châtillon. Aubret croit que nos princes possédaient

Digitized by Google

déjà la souveraineté sur ces deux châtellenies, ainsi que sur celle de Thoissey, mais il n'en donne pas de preuves.

Les successeurs de Guichard III acquirent encore la vassalité de nombreux châteaux moins importants, comme Monteil, pour lequel les seigneurs de Villars leur firent hommage, Chaneins et beaucoup d'autres, « presque tous les fiefs de la souveraineté », dit Aubret, qui assure aussi que, longtemps avant ces acquisitions, les sires étaient les seigneurs supérieurs de toutes ces châtellenies, bien qu'elles ne relevassent pas d'eux en fief. Tout en lui laissant la responsabilité de cette assertion, on peut affirmer qu'à cette époque ils possédaient, d'une façon ou d'une autre, la plus grande partie de la Dombes. Bien plus, de même qu'à l'ouest ils avaient des fiefs importants, en dehors des frontières du Beaujolais, ainsi à l'est ils en avaient en dehors des limites des Dombes, à savoir les seigneuries de Châteauneuf en Valromey, de Virieu-le-Grand et de Cordon en Bugey.

Plus tard, en 1218, ils firent encore une plus belle acquisition, par le mariage d'Humbert V avec Marguerite de Baugé, qui apporta en dot à son mari la seigneurie de Miribel. Dès lors leurs possessions s'étendirent jusqu'aux vieux fossés de Lyon, vers la côte Saint-Sébastien, avec juridiction sur les deux bords du Rhône, sur les îles et brotteaux qui s'y formaient et sur les vingt-quatre moulins qui y étaient établis, sans compter des droits de souveraineté sur Vaux, Villeurbanne et plusieurs autres terres du Viennois. Guichard VI céda tous ces droits de juridiction et de souveraineté sur la ville de Lyon et Saint-Sébastien à l'archevêque qui lui remit en échange la moitié de la juridiction qu'il partageait avec ce seigneur à Meximieux. Avant lui, Louis son père avait abandonné à Humbert de la Tour les

Digitized by Google

droits de souveraineté qu'il possédait dans le Viennois, en échange de quelques droits de fiefs que celui-ci prétendait sur ses terres.

Ce fut sous Humbert V et Guichard V, et encore sous Louis de Forez, que la baronnie de Beaujeu atteignit tout son apogée, au point de vue de son étendue et de sa puissance ; sans doute leurs successeurs firent de nouvelles acquisitions, mais ces augmentations de territoires étaient largement compensées par des pertes arrivées soit par des erreurs politiques, soit par la négligence de leurs officiers, soit aussi par la fortune des guerres. Il faut aussi remarquer, pour expliquer ces pertes, qu'à cette époque les sires passaient beaucoup de temps hors de leurs États, employant leur vie à combattre ou à négocier pour le service du roi de France. Ils ne s'occupaient donc plus aussi attentivement de leurs propres affaires, et ils se voyaient quelquefois enlever des terres par leurs voisins, ou se détacher d'eux quelques-uns de leurs vassaux qui allaient offrir leur hommage à des princes dont ils espéraient davantage.

Tel fut l'accroissement rapide de cette baronnie, qui, d'un petit château d'un pays montagneux, s'étendit bientôt sur des portions relativement considérables de trois provinces dont elle forma un petit État qui vécut de sa vie propre durant quatre siècles, et subsista ensuite en province distincte jusqu'à la Révolution. Sous Philippe-Auguste c'était la troisième baronnie de France, et la quatrième en 1435, et par conséquent une des plus considérables du royaume. Ces baronnies qui relevaient immédiatement du roi, étaient réputées pairies, et en cette qualité les barons ne reconnaissaient pas d'autres juges que les pairs de France. Les sires de Beaujeu rivalisaient donc en puissance avec tous les hauts barons qui les entouraient.

Digitized by Google

Comment un agrandissement si rapide a-t-il pu se produire? A quelles causes est dû cet accroissement de territoire et de puissance qui firent de cette maison de Beaujeu, dont l'origine est contestée, pour ne pas dire inconnue, une des plus illustres de France? C'est là une question intéressante à étudier.

Sans doute la guerre n'a pas été complètement étrangère à cet agrandissement. Une famille féodale, comme celle de nos sires, ne pouvait manquer d'employer les armes pour revendiquer ce qu'à tort ou à raison elle considérait comme son droit. Les seigneurs féodaux se prétendaient maîtres chez eux, et s'attribuaient, comme tout souverain, le droit de combattre leurs voisins, soit pour se défendre de leurs agressions, soit pour empiéter sur leurs terres; et le résultat de toutes ces luttes était naturellement la diminution du territoire du vaincu et l'augmentation de celui du vainqueur. Je ne crois pas cependant que le Beaujolais doive la majeure partie de sa formation à ces droits redoutables de la guerre. En effet parmi la quantité de chartes de nos princes qui ont survécu au ravage du temps, ou que nous connaissons par l'analyse, c'est de beaucoup le plus petit nombre qui concernent des faits de guerre, ou font allusion à des acquisitions opérées les armes à la main; la plupart contiennent des accords, des traités, des donations, des achats, des inféodations et autres contrats de ce genre, mais rien qui rappelle la violence.

Cela est vrai, même des quatre successeurs immédiats de Béraud qui cependant, selon les mœurs de leur temps, sont ceux qui ont le plus bataillé contre leurs voisins. Le peu de renseignements que nous possédons sur leurs actions nous les montre faisant surtout des irruptions et des ravages sur les terres des Églises environnantes, mais on ne peut

Digitized by Google

douter qu'ils ne ménageaient pas davantage les seigneurs laïques. Si nous connaissons mieux les dommages faits aux Églises, c'est que ces renseignements nous viennent des documents conservés dans les archives de ces Églises, dont quelques-unes sont arrivées presque intactes jusqu'à nous, tandis que celles des seigneurs ont toutes été détruites à peu d'exceptions près.

Aubret mentionne quatre chartes d'Humbert Ier, qui, paraît-il, avait causé du tort à l'Église de Cluny. Or, trois de ces chartes sont des donations et la quatrième une vente passées à cette abbaye. Guichard Ier, ayant repris à Cluny l'église de Trades qui avait été donnée à cette abbaye, et sur laquelle il prétendait avoir des droits, fut excommunié pour ce fait. Il restitua alors cette église, et pour dédommager Cluny de son usurpation il lui fit deux donations différentes.

De trois chartes de Guichard II, rapportées par Aubret, la première est un déguerpissement, fait par ce seigneur, des mauvaises coutumes que son père avait imposées sur les terres de l'Église de Mâcon; la seconde est la donation d'une église, en réparation de ses propres torts; et la troisième est une autre donation faite par Ricoaire, sa femme, à l'Église de Cluny. A la suite de quelques différends Humbert II commit sans doute quelques dégâts sur les terres de l'archevêque de Lyon, car il fut excommunié par Grégoire VII en même temps que beaucoup d'autres seigneurs. Mais, en regard de ce méfait, nous avons de lui une dizaine de titres, dont la plupart sont des donations faites aux abbayes de Cluny et de Savigny, et aux Églises de Mâcon et de Beaujeu.

On peut constater par là, d'abord, que les premiers seigneurs réparaient, au moins en partie, les maux qu'ils

Digitized by Google

avaient causé aux Églises, et ensuite que les chartes de donations pures et simples surpassent de beaucoup les chartes de donations faites en réparation des injustices et des violences. Enfin tous ces titres qui nous restent ne nous donnent aucune idée de la façon dont nos premiers sires ont agrandi leur territoire. Tout ce que nous pouvons supposer c'est que, s'ils commettaient des usurpations sur les biens des Églises, ils devaient encore moins se gêner vis à vis des seigneurs, auxquels ils ne rendaient pas sans doute tout ce qu'ils leur prenaient; et c'est peut-être pour racheter ces injustices qu'ils faisaient ces donations pieuses.

L'histoire de leurs successeurs ne nous apprend pas qu'ils aient fait beaucoup de conquêtes territoriales dans les diverses guerres qu'ils soutinrent contre leurs voisins. Sans parler de Guichard III, qui fut un prince sage et pacifique, Humbert III lui-même, aux goûts les plus belliqueux, ne paraît pas avoir tiré grand profit de toutes ses guerres. La plus sérieuse, qu'il soutint de concert avec le comte de Mâcon, contre le sire de Baugé, lui aurait valu la cession des châteaux de Thoissey et de Lent, selon l'*Art de vérifier les dates;* en réalité, nous ne savons pas comment ni quand ces seigneurs firent la paix, ni à quelles conditions. Du reste, Lent et Thoissey paraissent avoir appartenu, si l'on s'en rapporte à Aubret et selon son expression, de toute ancienneté, aux sires de Beaujeu.

Guichard IV, son petit-fils, partagea son amour des combats. Avant de partir pour la croisade des Albigeois, il régla plusieurs différends avec les seigneurs voisins. Il chercha d'abord à s'emparer du château du vicomte de Thiern; il ne put réussir dans son dessein à cause de l'intervention de l'archevêque de Lyon et de Guy, comte de Forez, qui craignaient de voir trop augmenter sa puis-

Digitized by Google

sance. La guerre, qui s'éleva ensuite entre lui et ce comte, pour la délimitation de leurs frontières, finit par un arrangement qui paraît avoir été avantageux pour notre sire, car l'archevêque de Lyon, tuteur de Guy, son neveu, ne voulut pas le reconnaître ; mais sur l'ordre du roi, il fut bientôt forcé à l'accepter.

Humbert V, lui aussi, aima à guerroyer et sut se faire respecter de ses voisins. Il lutta contre le comte de Forez, avec lequel les anciens traités furent maintenus, et contre le comte de Mâcon, pour lui reprendre ses châteaux de Cenve et de Chassagny, dont celui-ci s'était emparé. Il eut aussi des démêlés assez longs avec le seigneur de Varax, qui fut fait prisonnier ; tout se passa en ravages réciproques qui se terminèrent plus tard par un accord sous Isabelle et Louis, à qui les seigneurs de Varax rendirent hommage, en prenant 100 sols viennois de leur fief.

D'après l'*Art de vérifier les dates*, Humbert aurait encore commencé contre les sires de Villars, pour les contraindre à lui faire hommage, une guerre qui, continuée avec plus ou moins de succès par ses successeurs Guichard V et Louis, n'aurait été terminée que sous Guichard VI. Une guerre si prolongée ne paraît guère probable, et aucun autre auteur ne dit qu'elle fut commencée par Humbert. Loin de l'avoir continuée, Guichard V, prince éminemment pacifique, arrangea sans effusion de sang, selon M. de Laroche Lacarelle, les démêlés qu'il eut avec le sire de Villars au sujet de cet hommage, que celui-ci, du reste, rendit sans difficulté à Isabelle. Aubret ne fait mention d'une guerre pareille que sous Louis de Beaujeu, et elle fut terminée par un traité, où le sire de Villars rendit hommage au sire de Beaujeu pour certains fiefs. Louis eut aussi à guerroyer avec le sieur d'Anthon, avec qui il fit la paix, en 1281, en l'obligeant à prendre

Digitized by Google

de lui en fief les terres que, jusque-là, il avait possédées en alleu. Telles sont les guerres particulières où nos seigneurs combattirent pour leurs intérêts propres et avec avantage. Dans celles que les quatre derniers sires soutiendront, loin d'étendre leur territoire, ils subiront des pertes considérables ; et le plus souvent ils luttent moins pour eux-mêmes qu'au profit du roi et du comte de Savoie.

Tel est le résumé sommaire des guerres que les sires de Beaujeu eurent à soutenir contre leurs voisins, d'après le peu de titres qui nous en ont transmis la mémoire. Si l'on met à part les quatre premiers sires, sur lesquels l'absence de documents ne nous permet pas de porter un jugement certain, mais qui furent sans doute, comme leurs contemporains, de rudes batailleurs, et à l'occasion des conquérants sans scrupule à l'égard des faibles, on voit par ce résumé, qu'au point de vue de l'accroissement de territoire, leurs successeurs ne tirèrent pas de ces guerres de grands avantages, directement au moins. Indirectement au contraire, elles leur furent profitables, en donnant une haute idée de leur puissance et de leur valeur, ce qui devait naturellement engager les simples seigneurs à se mettre sous leur protection, en leur prêtant foi et hommage.

La constitution du fief, ou si l'on veut, la protection du faible par le fort, tels étaient le fond et aussi la raison d'être de la féodalité. C'était une nécessité, dans ces temps de troubles et de violences, pour les petits seigneurs possesseurs de terres, qui n'étaient pas assez forts pour se défendre eux-mêmes, que de se chercher un appui auprès des hauts barons. Naturellement, quand ils avaient la liberté du choix, c'est-à-dire quand ils n'étaient pas con-

Digitized by Google

traints à cet acte par la défaite ou par la menace, ils avaient intérêt à s'adresser à un seigneur assez puissant pour les protéger, et en même temps assez modéré pour ne pas les opprimer. C'était là, on le comprend, pour ce seigneur, un moyen sûr autant qu'honorable d'accroître son territoire et d'augmenter sa puissance. Or, c'est ce moyen-là surtout que nos sires, habiles politiques, surent employer pour former leur petit État.

Le Beaujolais était un pays de franc-alleu, c'est-à-dire composé en majorité de terres franches de tout droit et de toute charge, et ne relevant d'aucun seigneur. Quand les possesseurs de ces terres se sentaient trop faibles pour repousser les entreprises d'ennemis puissants, ils remettaient leurs terres entre les mains du sire de Beaujeu, qui les leur rendait aussitôt pour les tenir de lui en fief ; puis ils lui en faisaient hommage et lui prêtaient serment de fidélité. Dès lors ils devenaient les hommes de ce seigneur, qu'ils reconnaissaient comme leur suzerain, et en cette qualité, ils lui devaient le service militaire et plusieurs autres droits féodaux qui pouvaient varier selon les conditions consenties de part et d'autre. En retour, le suzerain leur devait aide et protection en toute occasion.

En Dombes, aussi pays de franc-alleu, ces hommages furent peut-être encore plus nombreux, grâce au désordre où l'avait jeté l'absence de toute autorité supérieure, et aux compétitions des petits seigneurs entre eux. On comprend que, lorsque parut un seigneur plus puissant et plus modéré que les autres, ceux qui désiraient le bienfait de la paix, durent se grouper autour de lui pour obtenir sa protection. Les sires de Beaujeu profitèrent de cet avantage d'avoir su inspirer confiance par leur esprit de sagesse et de justice. Ils virent venir à eux ces petits possesseurs de fiefs

Digitized by Google

qui les reconnurent pour leurs suzerains, en leur jurant fidélité et en leur promettant le service militaire, à condition qu'ils protégeraient leurs personnes et leurs biens contre d'injustes agressions.

L'histoire des quatre premiers sires de Beaujeu ne nous offre aucun exemple de cette inféodation des terres, probablement parce que nous n'avons que très peu de documents de leur époque. S'il m'est permis de parler ainsi, rien ne nous est resté des chartes purement civiles et politiques de ce temps-là, nous n'avons que les chartes ecclésiastiques, je veux dire celles qui contiennent des donations faites en faveur des églises et des abbayes, qui ont eu grand soin de les conserver comme des titres de propriété. Les archives seigneuriales d'alors, ayant toutes été détruites, les chartes civiles et politiques qui concernaient les traités, accords et contrats entre les seigneurs, ne nous sont pas parvenus.

L'acte le plus ancien qui mentionne cette sorte de don simulé, pour faire un fief d'une terre qui était libre et franche, est de 1064 environ. C'est Humbert de Limas qui remet à Humbert II sa terre de Limas, en lui en faisant hommage. Humbert la lui rendit aussitôt, à la charge qu'il la tiendrait de lui en fief, et à condition que s'il mourait sans enfant, sa terre appartiendrait à celui-ci. Cette condition, qui était assez souvent insérée dans ces sortes d'actes en faveur du suzerain, se réalisa probablement dans le cas présent, car c'est sur ce territoire que les sires de Beaujeu construisirent plus tard Villefranche.

Je ne trouve que cet exemple d'inféodation sous Humbert II, mais sous Guichard III, son successeur, on en rencontre un grand nombre. Aubret en rapporte onze ou douze, tous empruntés à la Bible de Beaujeu, où l'on avait

Digitized by Google

copié ces actes (4). C'est grâce à cette circonstance, que le souvenir nous en a été conservé. Si on en cite beaucoup moins dans l'histoire des successeurs de ce sire, c'est que les titres en ont péri, sans avoir eu la chance d'être copiés comme ceux de Guichard ; mais il n'est pas douteux que tous les sires de Beaujeu aient ainsi reçu une grande quantité de fiefs. Aubret le constate, car après avoir dit que ces acquisitions de fiefs avaient étendu au loin la réputation de ce prince, en augmentant sa puissance, il fait remarquer que presque tous les fiefs du Beaujolais furent acquis de cette façon par ses successeurs. Nouvelle preuve que la formation de notre province est due bien moins à la force de l'épée qu'au bon renom de valeur, de sagesse et de modération, dont nos seigneurs avaient su entourer leur nom.

Jusqu'à Isabelle on ne trouve que deux barons à qui l'on ait prêté de nouveaux hommages volontaires : Humbert III qui en reçut cinq, et Humbert V un seul. Les deux autres, Guichard IV et Guichard V, n'en reçoivent aucun, si l'on s'en

---

(4) Cette Bible, en deux volumes, était précieuse par son antiquité et plus encore peut-être par les documents anciens qu'elle renfermait sur les sires de Beaujeu, de la première race. Comprise dans l'inventaire de 1784, elle fut, lors de la Révolution, transportée à Villefranche. On en a la certitude par ce passage d'un *Extrait du procès-verbal des premières séances du Conseil général de Villfranche*, 1791, que M. de Longevialle a bien voulu me communiquer. « Ce district ne présentait aucun objet intéressant en tableaux, livres et gravures; le tout était du plus vil prix... Deux pièces ont été seulement réservées, une Bible sur vélin, et le *Suovetaurilia* ». A partir de ce moment on perd toute trace de cette Bible. A-t-elle été brûlée comme tant d'autres manuscrits et parchemins de valeur, ou bien est-elle tombée aux mains de personnes qui la conservent sans connaître le trésor qu'elles possèdent, on l'ignore absolument.

Digitized by Google

tient au silence de l'histoire. Mais ce silence provenant de l'absence des documents, on ne peut en tirer aucune conséquence. Il y a tout lieu de supposer que l'accroissement de leur seigneurie s'est continué sous le gouvernement de tous ces princes. Une preuve, c'est que sous leurs successeurs, on voit des vassaux renouveler leur foi et hommage, sans qu'on sache à quelle époque ils l'ont rendu la première fois; ce qui peut avoir eu lieu, au moins pour plusieurs, sous ces barons auxquels l'histoire n'attribue aucune acquisition de fiefs.

A partir d'Isabelle et de Louis son fils, les nouvelles prestations de foi et hommage se multiplient, et Aubret nous en cite un grand nombre. D'après les documents qu'il apporte, Isabelle et son fils en reçoivent six; Guichard VI en reçoit dix-huit; Édouard Ier, huit; Antoine, trois; et Édouard II, deux seulement. Mais il convient de dire que sur ce nombre il y en a à peu près la moitié qui furent achetées par ces princes.

Dès le milieu du XIIe siècle, nous trouvons l'exemple de ces achats de fiefs. Humbert III acquit d'Artaud, vicomte de Mâcon, le mas d'Arfeuille, ses biens de Chaana et de Riotier, et le domaine des Francs. Archimbault le Blanc frère de cet Artaud, voulant aller à Jérusalem, céda aussi à Humbert tout ce qu'il possédait en deçà de la Loire, en lui empruntant l'argent nécessaire pour faire ce voyage. Ces départs pour la Terre-Sainte, on le sait, favorisèrent beaucoup l'agrandissement des territoires des seigneurs qui restaient en France parce qu'ils achetaient les biens des partants dont beaucoup avaient besoin d'argent.

Ces achats de fiefs deviennent très nombreux dans la seconde lignée de nos sires. Isabelle et son fils en achetèrent

Digitized by Google

au moins deux. L'un de ces fiefs, la seigneurie de la Motadest, leur fut assujetti par la mère des enfants du seigneur, qui leur fit foi et hommage de ce franc-alleu, pour obtenir leur protection « et encore plus pour avoir quelque argent » ; cet hommage lui valut 70 livres. Le second, la maison de Jean d'Ars située près de l'église d'Ars, fut acquis, avec ses appartenances et 10 livres de revenu annuel, par Louis de Beaujeu en 1286. Et le seigneur d'Ars lui en rendit sur-le-champ foi et hommage.

Les acquisitions de Guichard VI se montent à dix, parmi lesquelles les suivantes sont les plus intéressantes. Étienne de Laye reconnut du fief de notre sire, son château de Messimy qu'il possédait en franc-alleu, avec un moulin et un battoir, moyennant 400 livres viennois et la protection du suzerain étendue à toute la terre de ce seigneur, même à la partie qui restait en franc-alleu. Marguerite de Frolay, veuve de Guillaume de Senecé, et son fils majeur lui vendirent, moyennant 6.750 livres, la maison forte de Villeneuve, avec son clos et ses dépendances situés dans quatre paroisses du diocèse de Lyon. Cette maison était de franc-alleu, mais son donjon mouvait du fief franc de l'archevêque de Lyon. Étienne de Charving lui vendit tous les servis et usages qui lui étaient dus à Cibeins, à Sainte-Euphémie, à Riotiers et lieux voisins, par divers particuliers, ainsi que la quotité des cens, servis et coutumes, avec la justice haute, moyenne et basse et le domaine direct, le tout pour la somme totale de 100 livres.

Les trois successeurs de Guichard VI acquirent moins de fiefs que ce dernier, soit parce que leur gouvernement personnel fut court, les deux premiers succédant en bas âge à leur père et mourant jeunes, soit parce que tout dévoués au roi de France, ils s'occupèrent moins de leurs affaires

Digitized by Google

que leurs prédécesseurs et veillèrent de moins près à leurs intérêts. Édouard Ier n'en acheta que deux. D'abord 60 livres de rente qu'Étienne de Gléteins possédait à Messimy et en huit paroisses voisines, et qu'il reconnut tenir de lui en fief lige au prix de 200 livres. Ce qui montre que le droit de fief ne s'achetait qu'au sixième de la valeur du revenu, car 200 livres, dit Aubret, ne font que 10 livres de rente qui sont le sixième de 60 livres. Ensuite le château de Bereins, dont Geoffroy de Bulieu lui rendit hommage, sauf celui qu'il devait au seigneur de Saint-Trivier, ainsi que de 60 livres de rente, moyennant 80 florins d'or.

Parmi les six fiefs dont on lui fit hommage spontanément il en est un qui offre des conditions particulières. Étienne de Corrent reconnut qu'il était son homme lige et qu'il tenait de lui la rente de Sarron, en réservant l'hommage qu'il devait au comte de Savoie, au seigneur d'Estrées et à celui de Corgenon, pour d'autres fiefs ; il n'était donc l'homme lige d'Édouard qu'en quatrième lieu, et ne pouvait personnellement le servir que lorsqu'il n'était pas au service de ces trois seigneurs. Pour remédier à cet inconvénient, il fut stipulé que la rente de Sarron serait toujours du fief d'Édouard avant tout autre seigneur, et qu'à sa mort, Corrent remettrait ses rentes en Dombes à l'un de ses enfants qui ne reconnaîtrait pas d'autre seigneur que celui de Beaujeu. C'était en effet de l'intérêt d'un suzerain que ses vassaux ne reconnussent et n'eussent pas à servir d'autres seigneurs.

Antoine n'acheta aucun fief et il reçut l'hommage de trois nouveaux seulement. L'un de ces hommages montre de quelle liberté jouissaient les hommes indépendants des seigneurs; car les deux frères qui le rendirent imposèrent leurs conditions au sire qui dut les accepter. Ils ne se recon-

Digitized by Google

nurent ses hommes liges qu'à la charge qu'ils seraient exempts de toute taille, levée ou exaction; on ne pourrait les contraindre à aller en guerre ou en course, à moins que ce ne fût de leur propre volonté, ni à faire aucune corvée, guet ou garde à Villeneuve, ni à rien payer pour leur hommage; ils s'obligeaient seulement à suivre le cri et la réclamation ou justice du suzerain.

Quant à Édouard II, il paraît n'avoir acheté aucun fief et n'avoir reçu que deux hommages nouveaux, et encore n'est-il pas sûr qu'ils fussent nouveaux; ce n'était peut-être que de simples reconnaissances d'hommages anciens. Sans doute il y avait moins de francs-alleux qu'autrefois, mais comme il y en avait encore, là n'est pas la cause de l'arrêt dans l'accroissement de la baronnie. La vraie cause est l'incapacité ou l'indolence, dirai-je l'indignité? de ce dernier sire de Beaujeu, qui loin d'agrandir la seigneurie que ses ancêtres avaient formée, la laissa envahir par le comte de Savoie dans sa partie orientale, puis se désagréger en quelque sorte, la plupart des seigneurs des Dombes se tournant vers ce nouveau pouvoir, dont ils espéraient ou craignaient davantage.

Si les sires de Beaujeu surent habilement profiter des mœurs et des nécessités de leur temps pour étendre leur pouvoir, en recevant les terres et l'hommage des seigneurs qui avaient besoin de leur protection, ils tirèrent non moins habilement parti des alliances qu'ils parvinrent à procurer à leurs enfants. Au Beaujolais peut aussi s'appliquer, avec un léger changement, et toute proportion gardée, la fameuse maxime : *Tu, felix Austria, nube.* Des mariages heureusement combinés lui apportèrent en effet des augmentations considérables de territoire.

Digitized by Google

Le premier de ces mariages profitables fut celui d'Humbert III avec Auxilie de Savoie. Sans doute quelques-uns de ses prédécesseurs avaient conclu des alliances honorables et même illustres. Ainsi Humbert II son aïeul avait aussi épousé une Auxilie de Savoie, et Guichard II, son père, avait eu l'honneur de se marier avec Lucienne de Rochefort de Montlhéry qui avait été fiancée au roi de France, fiançailles que des raisons politiques et religieuses avaient fait annuler. Cette dernière alliance prouve quel haut rang notre sire tenait dans le royaume. Mais l'histoire ne nous dit pas si ces mariages donnèrent autant de profit que d'honneur au Beaujolais. Quant à la femme d'Humbert, nous savons qu'elle apporta en dot à son mari les seigneuries de Châteauneuf en Valromey, de Virieu-le-Grand et de Cordon en Bugey, que plus tard Louis de Beaujeu rendit à Louis de Savoie et à Jeanne de Montfort, comtesse douairière de Forez, en échange des droits que celle-ci avait sur les châteaux de Lay en Beaujolais et de Chambéon en Forez. Comme Auxilie de Savoie était nièce d'Alix de Savoie, femme de Louis le Gros, et sœur de Mahaut de Savoie, reine de Portugal, ce fut un grand honneur pour Humbert d'être ainsi par alliance le neveu d'une reine de France et le beau-frère de celle du Portugal.

Humbert IV épousa Agnès de Thiern, comtesse de Montpensier, qui eut pour dot des terres considérables en Auvergne. Ces terres passèrent plus tard à Guichard de Beaujeu, un des petits-fils d'Humbert. Ce Guichard, seigneur de Thiern et de Montpensier, fonda la première branche cadette de Beaujeu, la branche de Montpensier, qui ne dura pas longtemps. Elle finit du côté de son fils aîné à la troisième génération par des femmes, qui portèrent leur riche héritage d'abord à la maison de Dreux et de

Digitized by Google

Brienne, de sang royal, et ensuite au vicomte de Ventadour; et du côté de son troisième fils à la quatrième génération par deux frères qui moururent sans postérité.

Le fils d'Humbert IV, Guichard le Grand, fit un brillant mariage en épousant Sibille de Hainaut, ce qui le rendit beau-frère de Philippe-Auguste, oncle par alliance de Louis VIII et beau-frère de Baudouin de Hainaut et de Pierre de Courtenay, qui furent tous deux successivement empereurs de Constantinople. Si elle n'apporta pas de grands biens à son mari, ce que l'histoire ne dit pas, la noblesse de sa naissance jeta sur la maison de Beaujeu un lustre qui en fit une des plus considérables de France et la mit au premier rang en la rapprochant de la maison royale. Guichard sut très bien établir sa nombreuse famille. Pour ne parler ici que de son fils aîné, il le maria à Marguerite de Baugé qui reçut en dot de son père la ville de Miribel et ses dépendances, avec mille livres fortes. Cette magnifique seigneurie, une des plus grandes de la Dombes, étendit les possessions des sires de Beaujeu jusqu'aux portes de Lyon, en y comprenant la Croix-Rousse et Villeurbanne. Ce fut la plus belle et la plus importante de leurs acquisitions.

Ce mariage d'Humbert V contribua plus à l'accroissement territorial du Beaujolais que toutes les alliances de ses successeurs, quelque honorables qu'elles fussent. Ils ne reçurent tous, pour les dots de leurs femmes, que des sommes d'argent, variant de 7 à 10.000 livres ou florins. Il n'y eut d'exception que pour le premier mariage de Guichard VI avec Jeanne de Genève, qui lui apporta en dot la seigneurie de Varey en Bugey.

Telles sont les causes de l'agrandissement de la baronnie de Beaujolais; voici maintenant celles des pertes sensibles que cette baronnie subit ensuite.

Digitized by Google

Bien que les derniers membres de la maison de Beaujeu aient acquis des terres ou des fiefs, cependant l'apogée de la grandeur et de la puissance de cette maison fut réellement, comme je l'ai dit ci-dessus, à la fin de la première race et au commencement de la seconde. Dès après le seigneuriat de Louis, la décadence commença, parce que les gains que firent ses successeurs ne compensèrent pas les pertes qu'ils éprouvèrent pour les causes que j'ai déjà signalées plus haut.

Ils perdirent, par prescription, un droit de fief sur plusieurs terres que Sibille de Baugé porta en dot à Amédée de Savoie; un autre droit de fief sur la seigneurie de Sainte-Croix; un autre encore, acquis en 1329, sur une maison et une terre de la paroisse de Bény. Toutes ces pertes, pour n'en citer que quelques-unes, arrivèrent par la négligence de leurs officiers à faire renouveler la reconnaissance de leurs droits. Par la même cause ils perdirent encore le droit de garde du prieuré de la Bruyère, faute d'en exiger l'hommage, et celui de Vimy, ou Neuville-sur-Saône. Or ces droits de garde avaient une grande importance pour les seigneurs qui en jouissaient, car ils leur valaient de nombreux avantages et emportaient souvent avec eux la souveraineté.

Toutes ces pertes locales n'étaient rien à côté de celles qui furent la suite de guerres ou de circonstances malheureuses. Déjà Louis de Forez, pour éviter des difficultés avec Humbert, seigneur de la Tour et de Coligny, et le faire renoncer à des droits de fief qu'il prétendait sur Lent et Chalamont, lui avait cédé tous les droits qu'il possédait à Vaux, à Villeurbanne et dans plusieurs terres du Viennois. Il perdit ainsi par cet échange inconsidéré la souveraineté de tous ces endroits, pour laquelle Humbert lui donna 1,000

Digitized by Google

livres; mais rien ne peut dédommager d'une terre possédée souverainement, selon la juste réflexion d'Aubret.

Les deux successeurs de Louis furent plus éprouvés encore et ils durent pour la plus grande part leurs malheurs à leur alliance avec les comtes de Savoie. Cette alliance datait de loin entre les deux maisons et fut plus d'une fois resserrée par des traités et des mariages. Guichard VI l'interrompit quelque temps il est vrai, en s'unissant en 1301 au dauphin de Viennois et au comte de Genève contre Amédée V de Savoie; il ne pouvait guère agir autrement parce qu'il venait d'épouser la fille du comte de Genève. Il ne tarda pas du reste à renouer avec Amédée ses rapports d'ancienne amitié. C'est ainsi qu'il le secourut en 1313 contre des compagnies de Gascons qui ravageaient ses États. Il prit aussi parti pour lui contre le dauphin en 1314, en 1316 et en 1320, dans les démêlés qui surgissaient sans cesse entre ces deux voisins. En 1325, il s'entremit fort utilement entre Édouard et Aymon, les deux fils d'Amédée V, pour régler leurs différends; le comte Édouard lui promit même une somme de 8.000 livres en récompense de ses services.

Il n'est donc pas étonnant que, la guerre ayant éclaté de nouveau en 1325 entre le dauphin et le comte Édouard de Savoie, Guichard menât cent vingt hommes d'armes à l'aide de ce dernier. L'entreprise ne fut pas heureuse. Défaits à la bataille de Varey par le dauphin, les deux alliés furent faits prisonniers (5) et Guichard dut acheter sa liberté

(5) C'est la version donnée par Aubret, d'après Chorier, lequel ajoute que le comte de Savoie fut bientôt délivré grâce au seigneur de Sassenage. D'autres auteurs, au contraire, comme le Père Anselme, disent que Guichard seul fut fait prisonnier, en arrachant le comte aux ennemis qui l'entouraient.

Digitized by Google

par une rançon énorme. Il dut céder à son vainqueur les châteaux de Meximieux et de Saint-Christophe avec leurs mandements, les fiefs du Montillet, de Corsieu, de Monthieu, de Denie, de Juis, de Saint-Olive, les bourgs de Villars et de Loye, l'arrière-fief de Châtillon, l'hommage et fief que lui devaient les seigneurs de Villars et de Saint-Trivier, le château de Beauregard et celui de Miribel avec son territoire qu'il prendrait en fief du dauphin. Ce traité funeste, qui arrachait au sire ses plus belles terres dans les Dombes, il ne voulut pas le ratifier, une fois sorti des mains de son ennemi, et il chercha à le modifier à l'occasion en reprenant les fiefs cédés. Ainsi en 1329 il se fit rendre hommage de l'arrière-fief de Châtillon qui figure parmi ceux qu'il avait cédés au dauphin. Mais sa mort arrivée en 1331 l'empêcha de poursuivre ses revendications.

Pour dédommager Guichard des pertes subies à son service le comte de Savoie ne se montra pas d'abord très généreux (6). Il ne lui accorda que dix mille livres environ, somme qui ne dépassait que de fort peu les dépenses que celui-là avait faites pour ses troupes. Plus tard (en 1328 et 1337) pour compenser en partie la perte des terres qui furent arrachées à Guichard par le traité de Saint-Vallier, Édouard lui offrit les châteaux de Coligny et de Buenc avec leurs mandements, à charge de les tenir de lui en fief; puis, il lui promit 40.000 livres, à condition que Guichard lui céderait

(6) M. de Laroche-Lacarelle trouve qu'Edouard de Savoie fut très généreux envers Guichard VI, et qu'il l'indemnisa largement de ses pertes. Cette exagération vient de ce que cet auteur a suivi trop facilement les idées de Guichenon dans tout ce qui touche aux rapports de la maison de Beaujeu avec celle de Savoie. S'il avait connu les *Mémoires* d'Aubret, il se serait épargné plusieurs erreurs.

Digitized by Google

Lent et Thoissey pour les reprendre en fief de lui. Une pareille donation était loin de dédommager Guichard de l'amputation territoriale que le dauphin lui fit subir en Dombes, d'autant qu'il n'avait plus que le fief de toutes les terres qui lui furent remises par Edouard, au lieu du domaine direct dont il jouissait auparavant sur les deux dernières.

Dans un traité qu'Aymon, comte de Savoie, fit en 1334 avec le dauphin, il chercha à faire adoucir les dures conditions de la rançon imposée à Guichard, en stipulant que le dauphin renoncerait à un certain nombre. Celui-ci toutefois garda Meximieux et Saint-Christophe moyennant 5.000 livres payées à Aymon.

Édouard Ier était alors sire de Beaujeu. Le comte de Savoie renouvela avec lui le traité qu'Édouard de Savoie son frère avait passé avec Guichard, père d'Édouard Ier, au sujet de la donation des châteaux de Coligny et de Buenc. Mais il abusa de la jeunesse de notre sire, qui s'obligeait à lui rendre hommage de ces deux châteaux et de ceux de Lent et de Thoissey, pour faire entrer dans cette stipulation des conditions plus ou moins justes et nettes, pouvant donner lieu à des interprétations abusives. Et en effet, ce traité suscita dans la suite beaucoup de difficultés entre leurs successeurs, les comtes de Savoie prétendant à la souveraineté sur les Dombes en vertu de cet hommage (7).

---

(7) En fait, les sires de Beaujeu ne devaient originairement au comte de Savoie, que l'hommage pour leurs terres en Bugey, qui leur étaient venues par le mariage d'Humbert III avec Auxilie de Savoie. Un *Procès-verbal pour la séparation des titres du Beaujolais de ceux qui concernent les Dombes*, fait en 1697 pour le duc du Maine, et par conséquent ayant un caractère officiel, signale « une transaction entre le comte de Savoie et le seigneur de Beaujeu, par laquelle celui-ci promet de faire foi et

Digitized by Google

C'était dès lors le but de cette envahissante et rusée maison de Savoie d'étendre peu à peu son pouvoir du côté de la Dombes et ses représentants profitèrent habilement pour cela de deux circonstances favorables qui se présentèrent en même temps. D'abord Édouard Ier et Antoine, sires de Beaujeu, succédèrent jeunes à leurs pères et tous deux moururent jeunes. De plus, au lieu de s'occuper exclusivement de leurs États, ils consacrèrent, à l'exemple de leurs prédécesseurs, une bonne partie de leur courte vie à combattre pour le roi de France. Pendant leurs longues absences, les comtes de Savoie faisaient des avances aux seigneurs des Dombes, et en décidaient de temps en temps quelques-uns à se faire leurs feudataires. Ainsi, en 1344, Philibert et Jean de Francheleins, de même que Guichard de Challiouvres, lui rendirent hommage de leurs biens. L'année suivante, ce fut le tour d'Hugonard de Corant et d'Étienne Forant, chevaliers. En 1353 Philippe de Juis et en 1358 Jean de Challes firent de même.

C'est en s'appuyant sur tous ces hommages que plus tard les comtes prétendirent, inutilement du reste, s'attribuer la souveraineté sur tout le pays. Dans ce but encore

---

hommage au comte de Savoie, *seulement* pour les terres qu'il tenait en Bugey et Valromey, pendant la vie desdits comte de Savoie et seigneur de Beaujeu. »

Et les auteurs de ce procès-verbal ajoutent :

« Ladite pièce est nécessaire pour établir que la souveraineté des Dombes ne devait pas d'hommage au comte de Savoie, ainsi que quelques historiens mal informez de la vérité l'ont voulu dire » (Arch. nation. R4 927, fo 134). Les droits d'hommage que les comtes de Savoie acquirent plus tard dans la Dombes, furent arrachés aux sires de Beaujeu par la ruse et par la contrainte, comme on le verra plus loin.

Digitized by Google

ils intervenaient dans les démêlés que ces seigneurs pouvaient avoir entre eux. Vers l'an 1363, la guerre ayant éclaté entre le seigneur de Saint-Trivier et celui de Chaneins, Aymon ne manqua pas de s'interposer pour leur faire régler leurs différends, sous le prétexte que deux de ses sujets y avaient pris part. C'était un moyen pour lui de s'attribuer comme un droit de supériorité. Il eut soin dans le traité d'obliger le seigneur de Chaneins de lui remettre son château en cas de contravention, cherchant ainsi indirectement à se faire reconnaître en qualité de souverain.

En 1369 il alla plus loin encore. Profitant de l'absence de notre sire, qui faisait campagne pour le roi, il exigea de plusieurs seigneurs de la Dombes une déclaration, par laquelle ceux-ci reconnaissaient qu'il était « leur seigneur supérieur et souverain de leurs personnes et biens (8). » Aubret croit que, tous ces seigneurs ayant des terres en Bresse, ils le reconnurent pour cette raison comme leur supérieur et souverain, parce que la Bresse se trouvait sous son autorité. Mais rien dans l'acte ne donne lieu à cette supposition, et, au contraire, tout tend à généraliser l'étendue de cette souveraineté. Du reste, de son propre aveu, les comtes

(8) Plus tard, le comte de Savoie essaya encore la même manœuvre et, circonstance qui montre sa mauvaise foi, toujours en l'absence du baron de Beaujeu. C'est ce qui résulte d'un acte du 19 mars 1425, désigné dans le procès-verbal de 1697 comme contenant « les protestations faites par le procureur général du duc de Bourbon contre le duc de Savoie, sur ce qu'*en l'absence* de Mgr duc .... *tenu prisonnier* en Angleterre, ledit sr de Savoie s'était fait reconnaître souverain par plusieurs vassaux de Dombes, au préjudice de leur véritable souverain. » Et chose plus grave, il employa cette fois la violence pour se faire prêter serment, ainsi qu'il fut prouvé dans une information faite par la duchesse de Bourbon (Arch. nation. R4 927, fos 135vo et 136.)

Digitized by Google

de Savoie prétendirent plus tard cette souveraineté sur la Dombes, en s'appuyant précisément sur cette déclaration. Antoine de Beaujeu ne s'y trompa nullement. Car, à son retour de l'armée, il fit renouveler à tous ces seigneurs leur hommage et fidélité, avec protestation d'anéantir toutes les nouveautés qu'ils avaient pu y introduire. Trois ans plus tard, dans une enquête faite pour régler les limites entre Thoissey et Châtillon, les témoins déclarèrent nettement que ce sire avait la juridiction et la souveraineté sur les endroits contestés par les officiers du comte, et ceux-ci n'osèrent pas s'élever contre leur témoignage.

Les pertes considérables éprouvées par le Beaujolais sous Guichard VI ne furent pas les dernières. Il y en eut d'autres presque aussi grandes sous son fils Édouard Ier, grâce à un concours d'événements des plus malheureux. Tant il est vrai que, lorsque l'heure de la déchéance arrive pour les maisons comme pour les pays, tout se réunit pour la rendre plus rapide et plus certaine. Édouard, prince valeureux et loyal, avait droit de fief sur le château de Beauregard possédé par les seigneurs de Saint-Trivier. Il voulut obliger Amand de Saint-Trivier à lui rendre l'hommage qu'il lui devait. Celui-ci, se sentant appuyé par le dauphin de Vienne dont il etait aussi vassal, refusa. Édouard attaqua aussitôt son château et le prit. Le dauphin se déclara alors ouvertement pour Saint-Trivier, amassa des troupes, mit le siège devant Miribel et s'en empara avant qu'Édouard, qui ne s'attendait pas sans doute à son intervention, pût s'y opposer. Il fut aidé dans son action par la complicité du comte de Savoie. Tout faisait à ce dernier un devoir d'aller au secours du sire de Beaujeu : la parenté et les alliances qui si longtemps avaient uni leurs familles, les services que nos princes lui avaient rendus et à ses prédécesseurs jusqu'à compromettre

Digitized by Google

leur puissance, dans des occasions pareilles, et même les fiefs qu'Édouard tenait de lui, le suzerain étant obligé de secourir son vassal. Tous ces motifs puissants d'intervention cédèrent dans son esprit à ce qu'il crut être de son intérêt. Comme le dauphin lui avait fait des propositions pour épouser Blanche de Savoie, sa fille, non seulement il refusa de s'opposer à sa prise d'armes, mais encore il fit défense à ses sujets de se livrer à aucune hostilité contre lui et d'aller au secours du sire de Beaujeu. Quand il vit cependant le dauphin sur le point d'être maître de Miribel, comprenant l'imprudence qu'il y aurait à laisser s'agrandir un voisin déjà trop puissant, il lui fit sommation d'en lever le siège ; mais celui-ci, sûr du succès, refusa de l'écouter.

Edouard, sensible à cette défaite, résolut de reprendre coûte que coûte une ville qui était le plus beau de ses fiefs dans la Dombes. Il activait ses préparatifs dans ce but, lorsque les deux ambassadeurs du roi qui se trouvaient à Anse les rendirent inutiles, en lui imposant une trêve de six mois avec le dauphin. Pendant ce temps, ce dernier chercha à faire aboutir ses propositions de mariage avec Blanche de Savoie. Mais cette fois Amédée VI eut la loyauté de déclarer qu'il n'y consentirait pas, à moins que le dauphin ne rendît Miribel au sire de Beaujeu. Le dauphin, déçu dans ses espérances, et voyant qu'Edouard se préparait activement à venir attaquer cette ville, après la fin de la trêve, fit connaître publiquement le traité secret de 1343, par lequel il cédait ses États au roi, s'il n'avait point d'enfant, et s'empressa de l'exécuter en faisant à celui-ci le transfert réel de sa province. L'exécution de ce traité fut un coup terrible pour notre sire, et l'obligea de renoncer pour toujours à reprendre Miribel, parce qu'il lui aurait fallu dès lors faire cette conquête sur son suzerain. Pour

Digitized by Google

compenser cette perte, le roi lui donna la jouissance de la seigneurie de Châteauneuf en Mâconnais, et un péage sur les toiles, maigre dédommagement pour la plus belle partie de sa souveraineté dans la Dombes.

Le comte de Savoie s'était rendu garant de la paix de 1334, par laquelle le dauphin s'engageait à ne rien acquérir au préjudice des sires de Beaujeu. Pour dégager la responsabilité qu'il avait encourue en ne s'opposant pas à la prise de Miribel, comme son devoir l'exigeait, il promit à Edouard de lui donner 700 florins de rente, tant qu'il n'aurait pas repris possession de cette ville. Mais promettre et tenir sont deux. Il ne paraît pas que cette promesse ait jamais été tenue, grâce à la mort d'Edouard, arrivée peu après, et suivie de la longue minorité de son fils. Bien plus, comme les terres du dauphin et du comte étaient enchevêtrées les unes dans les autres, ils firent quelques années plus tard, en 1355, un échange entre eux pour supprimer ainsi une cause perpétuelle de guerres. Certain que le seigneur actuel de Beaujeu, âgé de douze ans, ne réclamerait pas à cause de sa jeunesse, le dauphin donna aux comtes de Savoie toutes les terres qui lui venaient de la souveraineté des sires de Beaujeu : Miribel, Gordans, Saint-Christophe, Pérouges, Meximieux, etc.; et le comte de Savoie eut le courage d'accepter et de garder ces terres que nos princes n'avaient perdues qu'en le servant lui et ses prédécesseurs contre le dauphin, et en ne recevant pas de lui le secours qu'ils étaient en droit d'en attendre dans un cas pareil.

Le roi lui-même, qui prit part à cet échange en qualité de donataire du Dauphiné, oubliant qu'il avait donné Châteauneuf à nos princes, jusqu'à ce qu'ils eussent pu recouvrer Miribel, ne songea pas à leur rendre cette dernière

Digitized by Google

place quand il en fut en possession (9). Un tel oubli ne se comprend pas vis-à-vis d'une famille qui se dépensait sans compter pour son service, et dont le chef venait de se faire tuer à trente-cinq ans, sur le champ de bataille d'Ardres.

Je me suis étendu sur ce démembrement considérable du domaine de nos sires, d'abord parce que M. de Laroche-Lacarelle n'en parle pas, et ensuite pour montrer par les faits qu'un tel désastre arriva moins par leur faute que par un concours fatal de circonstances, contre lequel le courage et l'habileté ne peuvent rien. Tout se réunit pour l'amener. Il fallut pour cela la déloyauté du comte de Savoie, qui refusa son aide, au moment décisif, au fils de ses plus fidèles alliés et parents, quand tout l'y obligeait ; il fallut l'intervention inopportune du roi de France, qui imposa la trêve, alors qu'Edouard était prêt pour la revanche ; il fallut ensuite la cession du Dauphiné, qui coupa court à toutes les revendications futures de notre sire, et lui imposa le fait accompli. Et pour couronner cet ensemble de circonstances malheureuses, il arriva qu'au moment de cet échange de terres entre le dauphin et le comte, la baronnie de Beaujeu avait à sa tête, non plus un homme qui aurait pu, avec ses droits, faire valoir ses services et ceux de ses ancêtres auprès du roi et du comte,

(9) La pièce qui constate cette remise temporaire de Châteauneuf est aujourd'hui perdue, mais elle se trouve inventoriée dans le *Procès-verbal pour la séparation des titres du Beaujolais*, sous ce titre : « Lettres de Philippe pour donner à Édouard de Beaujeu la ville et château de Châteauneuf, jusqu'à ce qu'Humbert, dauphin de Viennois lui eût rendu le château et châtellenie de Miribel » (Arch. nat. R4 927, f° 123). Quand Philippe posséda lui-même Miribel, il ne pensa plus à sa lettre de cession, trouvant sans doute que cette seigneurie, qui avait été bonne à recevoir, était aussi bonne à garder.

Digitized by Google

pour obtenir d'eux quelques concessions, mais un faible enfant, dont aucun des intéressés en présence ne tint compte. Toutes ces considérations suffisent à laver Edouard de l'injuste reproche de ses contemporains. « Celui, disaient-ils, qui avait échangé Miribel pour Beauregard, ne méritait pas de manger du lard. » Comme s'il lui avait été possible de prévoir que la juste défense de ses droits sur Beauregard entraînerait, par une sorte de fatalité des événements et des choses, la perte de Miribel, perte devenue définitive par suite de l'injuste indifférence, et de l'ingratitude du roi et du comte.

Sous Edouard II, la puissance et l'autorité des sires de Beaujeu reçurent encore un coup sensible dans la Dombes, et toujours de la main des comtes de Savoie, à qui cependant lui-même avait rendu service, en leur prêtant des troupes pour aller combattre les Valaisans révoltés contre leur évêque. Dernier sire de la famille de Beaujeu, Edouard, soit qu'il eut besoin d'argent, soit pour éviter à l'avenir toute cause de conflit, soit pour tout autre motif, vendit à Amédée de Savoie, en 1376, le droit de fief sur toutes ses terres allodiales de Dombes, au prix de 13,000 francs d'or. Cet hommage était fait aux mêmes conditions que celui de 1337, c'est-à-dire devait être rendu personnellement au comte de Savoie et non à d'autres. Peu de temps après, le fils du comte de Savoie qui avait reçu de son père, en contrat de mariage, les terres de Bresse et de Dombes, prétendit qu'Edouard devait lui rendre cet hommage comme à son père. C'était contraire au traité de vente, aussi Edouard, qui était alors au siège de Carlat, refusa (10).

(10) Se guidant encore uniquement sur Guichenon, M. de Laroche-Lacarelle reproche durement à Édouard son manque de foi, pour avoir

Digitized by Google

Le comte de Savoie écrivit à son fils de le contraindre par force à cet hommage. Cette violation d'un traité, passé moins d'un an auparavant, était d'autant plus odieuse, que le paiement des 13,000 francs, prix de la vente, n'était peut-être pas encore fait ; du moins il ne l'était certainement pas cinq mois après la vente, quand Edouard rendit hommage au comte.

Blessé d'une si criante injustice, Edouard prit les devants et envoya quelques troupes faire du dégât en Bresse. Malheureusement il n'avait pas assez de forces pour soutenir longtemps la lutte contre l'armée plus nombreuse de Savoie. Dans deux campagnes, interrompues par une trêve de deux ans, Amédée s'empara successivement de ses principales places, Beauregard, Lent, Thoissey et Montmerle. Le roi intervint alors, et la paix fut conclue en 1383, à des conditions désavantageuses pour notre sire, qui ne posséda plus qu'en fief ces villes et seigneuries, même celle de Montmerle qu'il avait possédée librement jusque-là. Tous les nobles et sujets de ces seigneuries devaient prêter serment au comte de Savoie, avant même qu'il en prît possession, ce qui lui donnait une espèce d'autorité sur eux, au détriment d'Edouard, et les préparait peu à peu à reconnaître sa souveraineté, but constant de ses efforts.

---

refusé cet hommage auquel l'obligeaient les anciens traités. Or Guichenon, toujours favorable à la maison de Savoie, oublie de faire une distinction qui n'a pas échappé à Aubret. D'après les traités de 1337 et de 1376, cet hommage devait être rendu immédiatement au comte de Savoie *lui-même* et non à un autre seigneur. Le fils d'Amédée le Vert, en tant que seigneur de Bresse, n'avait donc pas le droit de l'exiger d'Édouard, et celui-ci en le refusant restait absolument dans son droit. Ce prince a commis assez d'autres fautes pour qu'on le disculpe de celles dont il n'est pas coupable.

Digitized by Google

Plusieurs termes ambigus sur la souveraineté et le ressort de ces châtellenies rendirent encore plus dures les clauses de ce traité; Edouard dut cependant les accepter par nécessité, et pressé aussi par les conseils du duc de Bourbon, l'un des négociateurs, qui tenait en cette occasion à favoriser le comte de Savoie, son neveu, sans prévoir qu'il travaillait par là contre lui-même et ses enfants; car Edouard lui ayant fait ensuite donation de sa baronnie, ces termes équivoques tournèrent alors contre son propre pouvoir, en rendant douteux ses droits souverains sur la Dombes, et furent la cause de plusieurs guerres avec la Savoie. Quelquefois, on le voit, le manque de droiture trouve son châtiment dans les conséquences qui en découlent.

Il semble que ce rude échec ait démoralisé le sire de Beaujeu. Dès lors, en effet, il ne s'opposa plus que d'une manière intermittente aux entreprises détournées du comte de Savoie. Il y eut probablement une nouvelle guerre en 1389, car on signale une trêve entre eux cette année-là; mais ensuite, ayant eu des difficultés avec Humbert de la Baume, seigneur de Bresse, qui s'appuyait précisément sur le traité de 1383 pour lui résister, il fut obligé de céder à la pression du comte de Savoie et de s'arranger avec ce seigneur. Cette fâcheuse intervention ne l'empêcha pas d'accepter trois ans plus tard la co-tutelle d'Amédée VIII, fils de celui qui lui avait fait tant de mal, car il fut élu l'un des conseillers de Bonne de Bourbon, mère et tutrice de ce jeune prince. Malgré ce service, les empiètements de la maison de Savoie continuèrent. En effet, cinq ans après, Amédée VIII, poursuivant la politique de ses aïeux, chercha à profiter de la disgrâce survenue à Edouard et de son procès devant le Parlement. Il exigea donc que les seigneurs de Dombes lui prêtassent un serment, qui paraissait autoriser

Digitized by Google

la supériorité qu'il prétendait sur la Dombes. Ceux-ci y consentirent, en se réservant certains avantages. Le jeune comte, qui voulait étendre sa souveraineté jusqu'à la Saône, prit sous sa protection les habitants de Genay et de Bernoud, ce à quoi l'Église de Lyon et les seigneurs de Villars s'opposèrent comme souverains de ces deux paroisses. Il fut plus heureux à Rochetaillée, à Fontaines et à Neuville, qui se mirent sous sa garde; c'était au détriment d'Edouard quant à Neuville, qui jusque-là avait été sous la protection des sires de Beaujeu.

Toutes ces pertes considérables arrivèrent exclusivement dans la Dombes, où le voisinage de deux puissants seigneurs rendait la situation plus difficile pour nos sires. Ces deux seigneurs avaient sur eux un avantage immense, leur indépendance de toute autorité supérieure, puisqu'ils étaient de l'Empire et non du royaume de France, savoir le comte de Savoie pour la totalité de ses Etats, et le dauphin pour la majeure partie des siens (11). Ils pouvaient donc porter toute leur attention, toutes leurs ressources et tous leurs efforts, vers le but choisi par leur ambition. Les sires de Beaujeu, au contraire, qui tenaient en fief du roi la partie la plus importante de leur petit État, étaient liés et avaient des devoirs à remplir à son égard, devoirs auxquels ils furent toujours scrupuleusement fidèles. Leurs fréquentes absences les empêchaient nécessairement de surveiller attentivement les visées de ces voisins trop

(1) Au dire de Valbonnais (*Hist. du Dauphiné*, t. I, p. 246), les dauphins n'étaient pas encore vassaux de la couronne, avant Philippe-le-Bel. Ce roi, pour les attacher davantage à ses intérêts, engagea le dauphin Humbert à prendre de lui une rente en fief sur son trésor. Humbert accepta et prêta le serment de vassal en 1294.

Digitized by Google

entreprenants, et les dépenses faites au service du roi les privaient de ressources indispensables pour s'y opposer efficacement. Guichard VI mourut en laissant des dettes considérables à son fils, que l'on considérait comme ruiné par les intérêts qu'il était obligé de payer. Pour s'acquitter d'une partie de ces dettes, celui-ci fut sur le point d'échanger les terres de Miribel et de Montaney contre deux châteaux et 30,000 florins. On conçoit combien ce manque d'argent dut entraver les desseins de Guichard pour reprendre au dauphin les seigneuries qu'il lui avait cédées après la funeste bataille de Varey, cession que sa mort, arrivée peu de temps après, rendit définitive ; et aussi paralyser les efforts d'Edouard Ier pour défendre Miribel et le recouvrer quand il l'eut perdu. Le jeune âge des successeurs de Guichard, leur esprit loyal, les mettaient pour ainsi dire sans défense en présence de l'astucieuse maison de Savoie, qui ne se faisait pas scrupule de chercher à s'emparer de leurs biens, malgré les liens d'une antique alliance et les nombreux services rendus par leur famille. Bien des circonstances se réunirent donc pour amener fatalement ce démembrement, et on ne peut guère en tirer une accusation contre les trois premiers sires qui en furent victimes.

Edouard II seul, mérite le blâme pour ses nombreuses fautes, sans avoir l'excuse d'Edouard Ier et d'Antoine, qui arrivèrent jeunes au pouvoir. De plus, il s'absenta beaucoup moins que ses prédécesseurs, et ne fit guère que deux campagnes en France et encore fort courtes. Il aurait donc pu et dû mieux veiller sur ses intérêts et mieux déjouer les intrigues de son adversaire. Mais ce prince n'avait pas l'esprit de suite nécessaire dans sa situation délicate ; il paraît n'avoir agi que par soubresauts et selon l'impulsion du moment. D'un médiocre jugement, il suivait ses im-

Digitized by Google

pressions et ses caprices, plutôt que la raison, ne sachant pas même profiter de l'expérience du passé (12). Ainsi à ce même Amédée de Savoie, qui venait de lui faire la guerre un an auparavant, Édouard vendit sans réflexion, en 1376, le droit de fief et hommage sur ses terres de Bresse dont il jouissait en franc-alleu. Par cette imprudence, il se mit encore davantage sous la puissance de ce prince, à laquelle il aurait dû au contraire chercher à se soustraire à tout prix.

Les conséquences d'une si grave imprudence furent désastreuses. Sous le faux prétexte de cette vente, dont il interprétait mal les termes, le comte de Savoie lui souleva une mauvaise chicane. Pour y répondre, le sire de Beaujeu commit une nouvelle faute en commençant, sans préparatifs suffisants, une guerre où il fut naturellement vaincu.

---

(12) A ces défauts qui lui furent si funestes dans sa politique extérieure, Édouard en joignit de plus graves encore dans le gouvernement de ses États. Oubliant les relations sympathiques qui avaient régné entre ses prédécesseurs et leurs sujets, il tyrannisa ses vassaux et traita le Beaujolais en pays conquis. C'était une sorte de pillage et de brigandage permanents. Dans un acte du Parlement de Paris, il est accusé d'avoir fait tuer les bestiaux et démolir le moulin d'un écuyer appelé de Saint-Amour, d'avoir envahi ses celliers et fait couler son vin à terre. On verra plus au long le triste tableau de ses méfaits, dans les plaintes que ses sujets adressèrent au roi et au Parlement, plaintes que depuis longtemps M. G. Guigue a l'intention de publier. Ces méfaits lui causèrent mille désagréments et finirent par amener sa ruine.

Cependant au milieu de tous ses déportements, il lui restait un certain respect des droits ecclésiastiques. Ainsi, vers 1379, comme il conduisait un prisonnier à son château de Beaujeu, on l'avertit qu'il ne pouvait le faire passer par la grand'porte sans violer le droit d'asile du chapitre ; aussitôt, tenant compte de cette observation, il fit le tour de son château pour y entrer par une porte de derrière. (Arch. du Rhône, fonds du chap. de Beaujeu.)

Digitized by Google

Dans le traité de paix qui suivit, il accepta trop facilement, sur les conseils du duc de Bourbon, des clauses onéreuses exprimées en termes ambigus. Plus tard, quand, en suite de ce traité, le comte de Savoie fit prêter aux seigneurs de Dombes un serment qui semblait méconnaître les droits souverains d'Édouard, celui-ci ne fit aucune réclamation et fut loin de montrer la même énergie que son prédécesseur Antoine, dans un cas semblable. Ce dernier, comme je l'ai raconté plus haut, voyant que le comte de Savoie avait fait faire en son absence, à plusieurs de ses vassaux, une déclaration par laquelle ils le reconnaissaient pour leur souverain, n'eut rien de plus pressé à son retour que d'exiger de ceux-ci un nouveau serment de fidélité annulant les déclarations faites à son préjudice. Edouard II, au lieu d'imiter cet exemple, n'osa pas protester et subit la loi du plus fort.

Ce prince montra la même inconséquence, dans ses différents rapports avec le roi. Deux fois il se mit presque en état de rébellion contre celui-ci, faisant fermer les portes de Belleville et de Villefranche devant ses envoyés; et quand, sur la fin de sa vie, il se fut livré à cet acte d'emportement contre un huissier du parlement de Paris qui fut suivi de son arrêt de mort, sacrifiant l'intérêt de sa famille pour sauver sa vie, il donna au duc de Bourbon, du sang royal, ce Beaujolais formé par ses ancêtres, au détriment de ceux qui portaient son nom. Triste fin pour une race illustre qui méritait un meilleur sort.

(*A suivre*). E. L.

Digitized by Google

VIEUX MOTS LYONNAIS

En relisant une assez longue nomenclature de vieux mots lyonnais, je viens de rêver un long moment. Je suis revenu en pensée aux toutes premières années de ma vie, alors que j'étais un petit bonhomme de six ou sept ans, très *bougeon*, même *tarabâtre*, et aussi aux années immédiates qui ont suivi, et tout mon vieux Lyon est ressuscité dans mes souvenirs. Et à mesure que je me les redisais, une foule de vieux mots, prononcés jadis, oubliés depuis longtemps, revenaient sur mes lèvres qui souriaient avec une mélancolique indulgence.

A quoi pensais-je vraiment? A ce qui est pour l'enfant la vie même, ses amusements, ses jeux, ses étourderies. Quelles interminables parties de gobilles j'ai faites aux alentours du Petit-Bambin! Les termes mêmes de ces

Digitized by Google

parties me reviennent à la mémoire : On jouait aux *ognes*, au pôt, au carré, à *cha tant qui en tombe*... Mais je me souviens aussi que souvent quelque écumeur du pavé, généralement un grand, un décavé d'une partie voisine, survenait et faisait *brisquaille*, et fuyait malgré nos pleurs et nos cris.

Et sur l'ancienne place de la Préfecture, quelles enragées parties de *fiarde*, quand les revendeuses avaient fermé leurs immenses parasols et *rejoint* leurs tréteaux. Et tout auprès il y avait un pâtissier fameux, Dodat ; il fallait monter quelques marches pour entrer dans sa boutique, aujourd'hui il faut descendre. C'était lui qui de tous ses confrères, donnait le plus de *cassé*, quand nous avions un sou. Nous le savions bien, nous l'honorions de notre clientèle.

Il n'y avait pas encore d'écoles de gymnastique pour les enfants, mais nous n'en avions cure. Je vois encore ces immenses *bouteroues* qui formaient l'avant-garde de la grille de la Préfecture ; ils me paraissaient d'une hauteur prodigieuse ; n'importe, ils nous servaient de cheval-fondu, et c'étaient des galopades folles par bandes de quinze ou vingt sauteurs, qui franchissaient ces géants ou qui *s'abouchaient* par terre ; on commençait par un bout et toute la *ranche* y passait ; à l'autre extrémité il n'y avait jamais le même nombre qu'au départ.

Et ces parties de *cachette*, où l'on s'aventurait dans tous les coins de Lyon. Les plus petites *ruettes*, les allées qui *traversent*, nous étaient connues. Par elles on pouvait aller des Terreaux à la place Bellecour ; ce n'étaient plus des partie de *cachette*, c'étaient des chasses de Peau-Rouge. On allait, on pénétrait partout. Un jour, je ne sais comment, je me suis trouvé dans un édifice silencieux, avec des dalles sous mes pieds, une voûte sur ma tête, et sur les murs

Digitized by Google

jaunes des inscriptions noires : Dieu te voit — C'est ici la *maison* de Dieu... C'était le cloître des Chartreux.

Et cet autre plaisir de l'été si cher aux Lyonnais, la baignade. C'était la grande fierté des *gones* de Lyon d'être de bons nageurs. On aurait bien consenti à ne pas savoir ni lire, ni écrire, mais ne pas savoir nager, c'eût été trop grande déchéance. Il n'y avait défense paternelle ou maternelle qui pût arrêter. Par bandes on allait au ruisseau de la Tête-d'Or, aux fossés d'enceinte, aux *lônes* de la Mouche, ou au grand Rhône. Quel orgueil de faire correctement *peter ses agotiaux* ou de piquer des têtes du haut des *sapines*, des *plates*, voire même des ponts. Je me souviens même d'une formidable *décize* accomplie un jour de Miribel à Lyon. Aujourd'hui il y a des *bêches*; les bons nageurs y sont-ils nombreux?

Et les poursuites des *larmizes* au printemps, et les fuites précipitées, quand survenait une *radée*, pour se mettre *à la soute*, et les jeux de toutes sortes, la caniche ou les *classes* qu'il fallait franchir à la *jambe-rotte*, et la *semelle à bomber*, et la *barache caminante*, et le *quinet* avec son sacramentel : *Point de pas de chien*; et l'hiver avec ses glissoires sur lesquelles les timides s'aventuraient à *cacaboson*, ou avec ses béates stations près du *risoleur* de marrons, quand le temps était *chanin*.

De ces expéditions désobéissantes, on revenait souvent *avangé*, la *tignasse* en désordre, un *panaire* déchiré, des chaussures qui *faisaient regret*. En rentrant à la maison, c'était une *dare* formidable qui vous attendait, généralement suivie d'une *râclée* à coup de *picarlats*. Mais, comme dit Guignol, c'était tout de même bien *canant*, et vite on grimpait à la *suspente* pour abréger les *arias*.

Mais je m'arrête, je m'aperçois que je parle un singulier

Digitized by Google

langage, presque inintelligible. N'allez pas croire cependant que ce soit un argot particulier, non, c'était un langage courant, il y a une cinquantaine d'années. Chaque province de France avait alors ses mœurs, ses costumes, son langage. Le langage surtout était forgé par l'âme des populations, il semblait germer du terroir. Aujourd'hui les chemins de fer, et les relations devenues par eux plus faciles, ont généralisé le même langage. S'il reste encore quelques mots de ces provincialismes d'antan, c'est peu et ce peu va diminuant tous les jours. Avant que notre ancien langage lyonnais ne soit devenu tout à fait une langue morte, la *Revue du Lyonnais* en conservera quelques expressions. C'est un nouveau dictionnaire que ne soupçonnent pas les Académies... excepté celle du Gourguillon.

Ablager. — Pour accabler, *ablager* quelqu'un de sottises.

Aboucher, s'aboucher, a bouchon. — *Aboucher* quelque chose, c'est mettre un objet dans une situation anormale, renversée : *aboucher* un pain, c'est le faire reposer sur la croûte supérieure ; — *s'aboucher*, *tomber à bouchon* par terre, c'est tomber la tête en avant.

A cacaboson. — Nos pères ne reculaient pas devant le mot réaliste; les deux premières syllabes indiquent assez la situation d'un homme ramassé sur ses jambes sans toucher terre : glisser *à cacaboson*.

A cha un, abréviation de chaque — à chaque fois un. — Pour un à un : Vous passerez ici *à cha un;* il s'est acquitté de sa dette *à cha sou*, pour sou à sou, difficilement.

Affaner et Affaneur. — Pour travailler, travailleur, ouvrier.

Digitized by Google

AGACIN. — Pour cor au pied :

Un jour, ayant rendu ma pièce au magasin,
Je m'arrête aux Terreaux souffrant d'un *agacin*.

AGOTIAU. — Pour écope, épuisette, espèce de pelle creuse pour rejeter l'eau qui s'est introduite dans un bateau. Il est probablement la corruption du verbe égoutter. — Par image, la main tendue ressemble un peu à un agotiau quand l'on amène à soi les doigts joints ensemble; si alors on frappe l'eau, il se produit un bruit particulier qui s'appelle : Faire *peter ses agotiaux*.

C'est une particularité du nageur lyonnais; chez nous comme ailleurs il y a la brasse et la coupe, mais nulle part la coupe n'a le dégagé ni l'élégance de la nôtre.

AIGUE. — Pour eau, d'*aqua*. Il est encore conservé dans les mots Chaudes-Aigues, Aiguebelle, Aiguemortes, etc. — Dans la région lyonnaise, il sert à composer un joli mot qui signifie eau-de-vie, eau de feu; ce mot est *Aigue-ardente* qu'on prononce *aiguardent*.

AIGRE. — Faire aigre, disjoindre avec un levier, *acutus*, aigu.

AIME. — Esprit, *animus*. On dit à Lyon : *Tu n'as gin d'aimo, vas-en cherchi à Trévoux*. C'est certainement un proverbe incompréhensible pour un grand nombre. La monnaie de Trévoux se marquait autrefois à l'M, à cause de la maison de Bourbon-Montpensier. C'était donc la patrie de l'*aime*.

A LA BADE. — Pour en liberté; quand on ouvre à un oiseau la porte de sa cage, l'oiseau sort, il est à la bade. — Par extension il s'applique à ceux qui vivent sans règle, la bride sur le cou, ce jeune homme est à la bade. — Racine : *badar*, vieux mot roman qui veut dire ouvrir.

A LA SOUTE. — Pour à l'abri. Je ne connais pas l'éty-

Digitized by Google

mologie de cette locution, mais je ne suis pas éloigné de croire qu'elle doit dériver de l'adverbe sous.

Angoise. — Pour angoisses, simple adoucissement de prononciation.

Anilles. — Pour béquilles A mon avis, ce mot a une meilleure physionomie que béquilles et mériterait de passer dans la langue. Il vient correctement de *anus*, vieille femme, *anilis*, de vieille femme.

Appincher ou apincher. — Pour regarder, épier, guetter.

Apparer. — Pour recevoir un objet qu'on jette. Je suis sur un arbre pour cueillir des fruits, je vous vois en bas, je vous en jette quelques-uns en criant : *Apparez*.

Après. — Pour à. Faute inexplicable et bien commune à Lyon : Il est après faire telle chose, il est après dîner, pour : Il est à faire telle chose, il est à dîner.

Araire. — Pour charrue, racine *aratrum*, conservé du vieux français.

Arbouillures. — Pour échauboulures, petites élevures rouges sur la peau.

Arias. — Signifie cris, embarras : Faire des *arias*. Harmonie imitative : Ah! Ah!

Arjolet. — Pour orgelet, petit bouton blanc qui vient aux yeux; on retrouve assez souvent ces substitutions de voyelles.

Arpion. — Pour ongle, griffe, se dresser sur ses *arpions*.

Arpi, Harpie. — Pour perche armée d'un crochet dont se servent les bateliers de Lyon.

Arraper, s'arraper. — Pour s'attacher fortement : La poix *s'arrape* aux mains; les fruits de la bardane *s'arrapent* aux vêtements. — Rac. : *Arripere*, saisir.

Artes. — Pour mites ou artisons; il y a aussi le qualifi-

Digitized by Google

catif *artisonnné*, piqué des *artes*, piqué des mites, insectes qui mangent le drap, la laine, les fourrures, etc.

ASTHME. — Pour asthmatique, un homme *asthme*.

A TENANT. — Pour sans interruption, à la file. — Il n'y a pas à choisir, prenez-les *à tenant*, ils sont tous bons. Le français a conservé ce mot dans l'évalution des terrains d'une propriété, tout d'un tenant.

AVANGLÉ. — Pour affamé, mourant de faim.

BACHA. — Pour auge. Il est l'abrégé et le diminutif du suivant.

BACHASSE. — Auge. Il est conservé du vieux français; on le trouve dans Paradin.

BACHUS. — Pour bannetons, coffres percés ou même bateaux disposés spécialement pour conserver le poisson frais dans l'eau courante.

Les *bachus* de Lyon sont situés entre le pont du Change et le pont Saint-Vincent. Le quai s'appelle de la Pêcherie.

BACON. — Pour lard, expression très répandue dans la région.

BAJAFLER. — Pour rabâcher, parler sans savoir ce que l'on dit : Il passa sa vie à *bajafler*. Quel *bajafle!*

BAGNON. — Vase en bois ou en tôle pour laver le linge.

BALAYETTE. — Petit balai; on a peine à croire que ce mot-là ne soit pas français, il mérite d'être incorporé au dictionnaire.

BAMBANNER. — Pour flâner, se promener sans but, perdre son temps : Ne travailler jamais, se *bambanner* toujours. — De là *bambanne*, un homme indolent. — Racine probable : Βαμβαινω, balbutier, bégayer, avec lequel bambanner a une grande analogie.

Digitized by Google

Bamboche. — Pour babouche. Bien que la racine de ce dernier mot soit *papoch* assez rapproché de *bamboche*, il est plus naturel de croire que celui-ci est simplement la corruption de celui-là.

Bancane. — Pour bancal, remplacement assez fréquent des liquides l, m, n, r, l'une par l'autre.

Bardane. — Pour punaise. Il y a une plante de ce nom, dont la feuille large et plate, ou bien l'odeur particulière, a pu donner l'idée d'appeler ainsi cet insecte.

Bareille. — De baril, avec cette variante que le baril est un petit tonneau et que la *bareille* est une pièce d'environ 210 litres.

Barfouiller. — Pour bavarder, barboter, parler mal; si ce mot s'adresse à un orateur, il signifie ce qu'exprime si bien ce verbe énergique et incorrect, patauger.

Barouler ou Débarouler. — Pour rouler, dégringoler. Il a *débaroulé* du haut de son escalier. Rac. : Rouler en bas, du haut en bas.

Bassouille. — Boue liquide, synonyme de *gabouille*.

Batillon. — Pour battoir, instrument de bois pour frapper le linge. Par extension, il signifie aussi langue : Cette femme a un fameux *batillon*. Les lavandières ne passent pas pour silencieuses, elles usent consciencieusement de leur *batillon*.

Bayard. — Pour civière; le *bayard* cependant est plus spécialement employé par les maçons.

Bêche. — Petit bateau couvert d'une toile dont on se servait sur la Saône. Ces petits bateaux ont disparu depuis longtemps. Aujourd'hui on appelle *bêches* les bateaux de natation. Les *bêches* du père Marmet ont été renommées.

Benne. — Mesure de charbon ou grand récipient en bois pour la vendange.

Digitized by Google

BENNOT. — Petite *benne* employée pour la vendange.

BERTE. — Pour boîte au lait, récipient en fer-blanc qui contient habituellement quatre ou cinq litres de lait.

BEURLER. — Pour crier, harmonie imitative. *Beurler* comme un veau.

BICHET. — Mesure pour les grains en usage dans plusieurs provinces. Le *bichet* lyonnais était de 34 livres environ.

BICHERÉE. — Mesure agraire; elle représente, suivant les uns, la contenance de terrain que peut ensemencer un *bichet*, et, suivant les autres, la contenance de terrain qui peut rendre un *bichet* de grains. Malgré cette variabilité, la *bicherée* lyonnaise répond à 12 ares 93 centiares.

BLETTE. — Pour bette, légume, plante potagère, dont la betterave est une espèce.

BOBE. — Pour moue; harmonie imitative, grimace de mécontentement faite en allongeant les lèvres.

BOUCHARDE. — Pour herpès, petite inflammation sur la lèvre, suite d'un refroidissement, d'une fièvre, d'un rhume.

BOUGEON. — Pour remuant; vient de bouger : un enfant *bougeon*.

BOUTEROUE. — Mot ancien pour borne protectrice des portails contre laquelle butent les roues d'une voiture.

BOURDIFAILLE. — Pour désordre : dans cette maison tout est *à la bourdifaille*. Pour nous le mot représente bien la chose, mais il est difficile d'en indiquer l'origine ou la racine.

BOUTASSE. — Pour mare : puiser de l'eau à la *boutasse*.

BOUAME. — Pour câlin, caressant, hypocrite : faire sa *bouâme;* ce ne sont que des *bouameries*.

BOULIGUER. — Pour remuer, agiter : dans les chemins de fer, on est tout *bouligué*.

BOYES. — Pour boyaux, entrailles. Il est assez fréquent

Digitized by Google

d'entendre dire : J'en ai les *boyes* toutes remuées, pour dire : J'en suis ému.

Brac. — Ce qualificatif est emprunté au chien appelé *brac* qui a des allures étranges, il est synonyme de toqué : un homme à moitié *brac*.

Brame. — Pour brême, petit poisson d'eau douce.

Bramer. — Pour crier, gémir : les enfants *brament* la faim. — Était usité dans l'ancien français. Emprunté évidemment au cri gémissant du cerf.

Braise. — Pour débris, morceau, miette : — il n'en est pas resté une *braise*.

Bretagne. — Plaque de fonte ou de fer qu'on met au fond des foyers.

Brignon. — Pour brugnon, espèce de pêche dont la peau est lisse et la chair adhérente au noyau. C'est encore un exemple de la substitution des voyelles.

Brique. — Pour morceau, débris : casser en mille *briques*. Doit venir du verbe briser.

Brisquaille. — N'a pas d'équivalent français, il signifie le vol des enjeux.

Broger. — Pour réfléchir, méditer. Qu'avez-vous à *broger* dans votre coin?

Bucler. — Pour brûler, griller, est employé plus particulièrement dans l'expression : *bucler* un cochon, c'est-à-dire en brûler les soies avec de la paille.

Bugne. — La *bugne* lyonnaise est une grossière pâtisserie qui n'existe qu'à Lyon; la pâte est roulée, réunie en couronne et jetée dans l'huile bouillante. Il y avait jadis une rue de l'Aumône renommée pour la vente des *bugnes*. Il y avait un dimanche en hiver qui s'appelait le dimanche des *bugnes*. — Je ne sais pour quelle raison, ce mot au masculin, signifie dans un langage trivial, un chapeau.

Digitized by Google

CABOSSER. — Pour bossuer, faire des bosses à de la vaisselle, de l'argenterie et par extension à beaucoup d'autres objets : nn chapeau *cabossé*.

CACHE-MAILLE. — Pour tire-lire, petit vase généralement en terre cuite, fendu par le haut pour y introduire les pièces de monnaie qu'on veut économiser. Ce mot est très logique car autrefois il y avait une menue monnaie qui s'appelait maille : n'avoir ni sou ni maille.

CADETTE. — Avant nos larges rues bordées de trottoirs, il n'y avait de chaque côté de la rue qu'un degré de pierre, c'était *la cadette*.

CAFETIÈRE. — Pour limonadière. Partout ailleurs, une cafetière est un vase pour faire ou servir le café; à Lyon, c'est la femme qui tient un café.

CAFFI. — Intraduisible en bon français. C'est un défaut dans la fabrication du pain. Un pain *caffi* est un pain mal travaillé et mal cuit qui ressemble plus à de la farine mouillée qu'à du pain.

CALADE. — Ce mot très particulier à Villefranche, d'où vient aux habitants le nom de Caladois, était aussi employé à Lyon. C'était un lieu pavé de larges pierres : Se promener sur *la calade*. Ce mot vient des Italiens : *Una calada*.

CANANT. — Pour aimable, agréable, gentil. Chacun connaît le couplet classique :

Est-il rien sur la terre
Que soye plus *canant*
Que de licher un verre
De bon vin de Mornant
Mais c'est encor ben mieux
Quand on en liche deux.

CANCORNER. — Bavarder, radoter, rabâcher, redire des *cancornes*. Ce dernier mot en est peut-être la racine. Une

Digitized by Google

cancorne est une personne qui parle beaucoup, qui rabâche, qui rapporte tout ce qu'elle a vu ou entendu.

CANER, s'ESCANER. — S'en aller, se retirer. C'est le fait d'un poltron de *caner* devant son adversaire ; c'est le fait d'un lâche de *s'escaner* au moment du danger. — Par extension signifie mourir : Je sens que je *cane*, je *cane*, je suis *cané*.

CANTINE. — Pour bocal : C'est dans une *cantine* qu'on met les cornichons, les fruits à l'eau-de-vie.

CANU. — Pour ouvrier en soie. Il a pour féminin *canuse*, ces mots remplace tisseur ou tisseuse. L'étymologie en est assez vague. On pense qu'il vient de canette; nous verrons ce mot en son temps. On écrit aussi quelquefois *canut*.

CAPITER. — Pour rencontrer, le verbe s'emploie surtout dans les expressions : Il a bien *capité*, il n'a pas bien *capité*, il a bien rencontré, il a mal rencontré, il a ou il n'a pas réussi. — Racine : *Caput*.

CASSON. — Pour planche. Dans les jardins on appelle planche un petit espace de terrain plus long que large consacré à telle ou telle culture : une planche d'épinards, une planche de laitues. A Lyon, on dit : Un *casson* d'épinards, un *casson* de laitues.

CATAPLAME. — Pour cataplasme.

CATOLLE. — Sorte de taquet mobile ou birloir servant à fermer une porte de placard.

CATON. — Pour grumeaux. Quand la farine est mal délayée, elle reste en *catons*. De là l'adjectif *catonné*.

CAYON. — Pour cochon, ce mot ne se trouve pas dans le Nord, et à peine le rencontre-t-on dans le Midi. — *Caya*, en basse latinité, veut dire maison, le *cayon*, c'est le cochon de la maison, le cochon domestique.

CHANÉE. — Pour chéneau, tuyau de descente des eaux

Digitized by Google

des toits, ou pour gouttière, petit canal qui reçoit l'eau au bord des toits.

CHANIN. — Pour mauvais, difficile : un temps chanin. L'étymologie est évidemment *canis*, chien.

CHAPOTTER. — Faire du bruit avec un marteau ou ce qui y ressemble.

CHARABARAT. — Intraduisible. *Charabarat* est le marché aux chevaux à Lyon. Étymologie probable : *Chair à barat*, chair à tromper, chair trompeuse. Jamais on n'est plus trompé que dans les marchés de chevaux.

CHARIPPE. — Mauvais sujet, terme injurieux.

CHAUD ET FROID. — Pour refroidissement, le refroidissement est en effet causé par le passage brusque du chaud au froid.

CHAUFFE-LIT. — Pour bassinoire, bassin de métal dans lequel on met des charbons ardents et qu'on glisse entre les draps du lit pour le chauffer; ce mot et le précédent ont au moins le mérite d'être clairs.

CHAVASSE. — Partie herbeuse des carottes, des raves, etc. Point d'équivalent.

CHEFTAINE. — Féminin de chef, ne s'emploie guère que dans les hôpitaux de Lyon. Une sœur placée à la tête d'un service a le nom de cheftaine : *cheftaine* de cuisine, *cheftaine* de telle salle, etc...

CHENU. — Même signification que *canant*. C'est le mot *chic* d'aujourd'hui.

CHEVILLIÈRE. — Ruban de fil, est d'un usage commun bien qu'on n'en puisse donner l'étymologie.

CHIPOTER et CHIPOTEUR. — Pour ergoter et ergoteur, agacer et agaçant, taquiner et taquin; ce sont de ces mots complexes qu'on emploie souvent précisément parce qu'ils ne sont pas très bien définis.

Digitized by Google

CHIRAT. — Pour tas de pierres : la pierre tombe toujours au *chirat* ; mettre des pierres en *chirat*. — Le village de Chirassimont tire évidemment son nom de là.

CLERGEON. — Pour enfant de chœur ; vient de clerc. — M. l'abbé Forest a fait un livre sur les Clergeons de Saint-Jean.

CLIN. — Pour lien, il s'emploie pour désigner le lien de paille qui lie une gerbe, un *clin* de paille, ou toute autre branchette flexible qui servira à lier un bouquet ou un paquet de légumes, un *clin* d'osier.

CLINQUAILLE. — Voir *Brisquaille*, même signification. On le prononce aussi *quincaille*, qui pourrait bien venir de quincaillerie, objets de *quincaille*.

COLLAGNE. — Pour compagnie, société, amitié : faire de *collagne*, faire de moitié, se donner des démonstrations amicales.

COLIDOR. — Pour corridor. Nous avons déjà vu cette substitution des lettres liquides, *l*, *m*, *n*, *r* ; nous la reverrons encore.

CONTREVENTION. — Pour contravention.

CONSULTE. — Pour consultation, nous verrons la même faute pour le mot *purge*, employé pour purgation.

CORNIOLE et CORGNOLON. — Pour gorge, gosier. Il avait cent mille francs. — Oui, mais il avait une *corniole*, il a tout avalé. — De là *écorgnoler*, prendre à la gorge, étrangler.

CORPORANCE. — Pour corpulence. Si j'en étais le maître, je préférerais corporance qui semble mieux garder l'idée de grosseur. Corpulence a une vague physionomie de diminutif.

COTIVET. — Pour cou : saisir quelqu'un par le *cotivet*. Un de nos auteurs appelle l'épine dorsale la « grand'côte, qui monte au *cotivet*. »

Digitized by Google

Couverte. — Pour couverture.

Craquelin. — Pour échaudé, sorte de pâtisserie en forme de couronne spécialement destinée aux oiseaux. De craquer, le *craquelin* craque sous la dent. Onomatopée. — Par figure, ce mot signifie la retombée des bas, qui ne sont pas soutenus par des jarretières et qui forment des anneaux, des bourrelets autour de la jambe : ses bas tombent en *craquelin*.

Crest ou Crez, pour montagne, sommet de montagne : le *Crest* de la Perdrix, au Pilat. Même racine que crête en français.

Crincer. — Harmonie imitative. — Action du feu sur le parchemin, les cheveux.

Cruzio. — Lampe particulière, *crucibulum*, en forme de croix, en usage encore dans les campagnes et aussi dans les mines de houille. — La lampe des ouvriers en soie, à Lyon, a un peu la même forme et s'appelle un *chelu*. Le grand *chelu*, c'est le soleil.

Cuchon. — Pour tas : un *cuchon* de pommes ; on était tous à *cuchon*, les uns sur les autres.

Dare. — Pour scène, réprimande, *faire une dare*, pour faire une scène, donner une réprimande.

Déchicoter. — Corruption de déchiqueter, a à peu près le même sens.

Décize. — Descente d'un bateau sur le Rhône ou sur la Saône, vient de *descendere, decidere*. — Par extension, trajet un peu long d'un nageur.

Desdela. — Pour là-bas, de l'autre côté, pléonasme vicieux.

Déguiller. — Quand on commence un jeu, on cherche

Digitized by Google

à savoir qui débutera ou sera le premier; on peut avoir plusieurs systèmes, c'est *déguiller*.

DEMOISELLE. — Pour fille, faute commune à Lyon ; on demande couramment à un père de famille : Comment va votre *demoiselle ?*

DÉPONDRE. — Le contraire d'appondre, par conséquent signifie détacher, décrocher, découdre, défaire, déchiffrer. — Un *dépondu*, c'est un mendiant. Comment faire à présent pour contenter le monde, si quelqu'un y réussit, que le cou me *déponde*.

DERNIER. — Pour derrière. Il demeure au quatrième sur le *dernier*.

DUELLE. — Pour douve, pièce de bois courbée pour faire les tonneaux.

DOUANE. — Aujourd'hui français, a pris naissance à Lyon, grâce aux nombreux Italiens qui habitaient notre ville, il vient du mot italien : *dogana*.

DOUCETTE. — Pour mâche, espèce de valériane, qu'on mange en salade.

DEVAI ou VÉ. — Pour vers, chez.

EAU. — *De l'autre côté de l'eau*, locution lyonnaise, qui veut dire la rive droite de la Saône, qui désigne les quartiers de Saint-Georges, de Saint-Jean et de Saint-Paul. Autrefois la rive gauche du Rhône n'était presque pas habitée, par conséquent l'expression de *l'autre côté de l'eau* ne pouvait pas s'appliquer à elle.

ECHIFFRE. — Pour écharde, petit fragment de bois qui est entré dans la chair.

ECLAIRER. — Pour allumer : éclairez la lampe ; aussi pour faire clair, faire de la lumière ; *éclairez monsieur*, pour faites

Digitized by Google

de la lumière à monsieur ; *éclairez l'escalier*, faites de la lumière dans l'escalier.

ECLAPES et ECOUPEAUX. — Pour copeaux, signifient tous deux parcelles de bois enlevées avec un instrument tranchant, avec cette différence cependant, que les *écoupeaux* sont les rubans de bois qui sortent du rabot, et les *éclapes*, les débris qui tombent à terre, par suite de l'équarissage d'une pièce de bois avec la hache. — *Éclapes* vient de éclat. — *Écoupeaux* vient de couper.

EDUQUER. — Pour instruire, avoir de l'éducation : un homme bien *éduqué*.

EFFILER. — Pour affiler; *effiler* un couteau — par extension ce mot s'applique souvent à la langue, une langue bien *effilée*.

EMBARLIFICOTER. — Pour embrouiller, embarrasser. — *S'embarlificoter* dans un récit. — Je suis tout *embarlificoté*.

EMBUNY. — Pour nombril, et par extension ventre. Est-ce un dérivé de *umbilicus* ? Est-ce un composé de *ambo uniti?*

EMINENT. — Pour imminent. — Un péril *éminent*.

EN. — Voici une des manières caractéristiques du langage lyonnais : 1° Déplacement de cette proposition dans certains verbes, comme s'en aller, s'en retourner, s'en revenir, on dit : *il s'est en allé*, il s'est *rentourné*, pour s'en est allé, s'en est retourné ; 2° on l'emploie avec le verbe se rappeler, dont on fait un verbe neutre : *je m'en rappelle*, pour je me le rappelle ; 3° la locution *en ayant*, défectueuse en français, puisque le verbe avoir ne prend jamais devant lui la préposition en, est commune à Lyon : *en ayant* soin de votre habit, il pourra durer longtemps.

ENQUELIN. — Pour voisin; vient d'*inquilinus*, habitant, locataire, par extension, voisin : cet homme est mon *enquelin*.

EPOGNE. — Sorte de brioche.

EQUEVILLES. — Pour balayures : chercher sa vie dans les

Digitized by Google

équevilles ; il vient, dit-on, d'*Esquiliæ*, le mont Esquilin, où, à Rome, on versait les ordures.

Esclots. — Pour sabots. Employé dans Rabelais. Les uns, avec beaucoup de bonne volonté, le font venir de *soccus*, chaussure ; les autres de *esclava*, chaussure en bois des esclaves.

Etagère. — Pour rayon, et surtout rayon d'armoire.

Etre. — Pour aller, se rendre : j'y *fus*.

Faire. — Pour dire. *Fais-je, fit-il*, pour dis-je, dit-il. Ce mot était employé dans ce sens au XVIe siècle. On l'emploie aussi dans une étrange locution : *faire une maladie*. On se demande comment on peut s'y prendre,

Fatigué. — Pour indisposé, souffrant, malade : j'ai été fatigué.

Farbalas. — Pour falbalas. Encore un exemple de la substitution de *l* à l'*r*, ou de l'*r* à la lettre *l*.

Farin. — Qualité du pain, pain *farin*. Racine : farine.

Faute. — Pour besoin : *j'ai faute*, pour j'ai besoin. — Le père de famille est mort, il fait bien *faute* à ses enfants.

Favette. — Pour peur.

Fayard. — Pour hêtre ; des sabots en *fayard*.

Fenière. — Pour fenil, endroit où l'on met le foin.

Fermer. — Pour enfermer, *fermer* quelqu'un *à* clef.

Feuillette. — Pour tonneau de vin ; la feuillette est la moitié de la *bareille* (*Vid.* ce mot).

Fiageolles. — Pour haricots, corruption de flageolets.

Fiarde. — Pour toupie, jeu d'enfant. Etymologie inconnue.

Filiatre. — Pour gendre ou pour beau-fils d'un premier lit. On a probablement voulu être logique ; puisque mère avait *marâtre* ; de fils on a fait *filiâtre*.

Digitized by Google

FIOLER (se), pour boire avec excès, s'enivrer. Ce mot vient-il de fiole, flacon, bouteille ? Ou vient-il de *fiolai*, mot patois qui veut dire sifflet ? On dit vulgairement siffler une bouteille.

FLA. — Pour souffle, haleine, respiration. Un *fla* empoisonné. Racine : *flatus*.

FLÊME. — Pour paresse, corruption du mot flegme : *avoir la flême*, ne pas avoir envie de travailler.

FLÈNE. — Pour taie : *flène* d'oreiller,

FLOTTE. — Pour écheveau, une flotte de fil, de soie. — Dans un autre sens, et par extension du mot français flotte, qui signifie un grand nombre de vaisseaux, il désigne un grand nombre de personnes : ils étaient là toute une *flotte*.

FRICOT. — Tout ce qui n'est pas pain ou légume, tout ce qui est viande apprêtée de n'importe quelle façon est du fricot : mange du pain avec ton *fricot*.

FRISSURE et même FRISURE. — Pour fressure; pris ensemble, le cœur, la rate, le foie et les poumons forment la *frissure* d'un animal ; cette expression est généralement employée pour le veau : une *frissure* de veau. — Souvent aussi il est employé pour fraise, membrane plissée qui enveloppe les intestins du veau.

FROID. — Expression pittoresque dans la locution : *être en froid*, pour battre froid : nous sommes *en froid*, c'est-à-dire nos relations sont moins bonnes.

FROUILLE. — Pour fraude. — La *frouille* revient à son maître, proverbe de jeu pour dire que la fraude, la tromperie, ne profite pas. — A remarquer que ces noms en ouille indiquent toujours quelque chose de mauvais : *bassouille*, *gabouille*, *fripouille*, *gribouille*, *niquedouille*.

(*A suivre.*) Ad. VACHET.

Digitized by Google

IMPRESSIONS

DE

VOYAGE A VENISE

C'ÉTAIT au mois de septembre, il y a de cela bien des années.

Avocat stagiaire, j'avais quelque peu réussi au barreau et des honoraires sérieux étaient venus augmenter notablement mes modestes ressources de jeune homme.

Un de mes meilleurs amis, avocat comme moi (mort hélas depuis), avait également obtenu les faveurs de Thémis! ou plutôt de ses adeptes.

Bref, notre bourse commune était assez rondelette pour nous permettre d'y pratiquer une forte saignée.

C'est là une opération qui réussit toujours et grâce à cette bienheureuse saignée, l'horizon des voyages nous apparaissait embelli des perspectives les plus attrayantes et les plus séductrices.

Digitized by Google

L'Italie, cette patrie des arts, nous attirait : *Trahit sua quemque voluptas.*

Vous dire notre bonheur de franchir le Simplon! Vous décrire notre ravissement aux îles Borromées, en présence de ce Dôme de Milan aux marbres éblouissants, et enfin sur les bords délicieux de ce riant lac de Côme, ce serait abuser de l'attention du lecteur.

Il est facile à tous de le comprendre et encore mieux à ceux qui ont aussi visité ce beau pays.

Toutes ces impressions, qui émeuvent encore doucement mon cœur à l'heure présente, étaient bien autrement vives et saisissantes alors, quand elles étaient accrues par l'entrain et la gaieté de la jeunesse, *ce printemps de la vie!*

Nous avions vu Vérone, ses belles églises, son amphithéâtre romain et jusqu'au tombeau plus ou moins authentique de Juliette.

Nous volions sur les ailes de la vapeur vers Venise, le but, le rêve de notre voyage. Venise! où nous attendaient, avec les jouissances artistiques les plus vives, de nouvelles et charmantes émotions.

On quitte la terre ferme à Mestre, dernière station du chemin de fer avant Venise, et la locomotive s'engage sur une longue chaussée, puis traverse un pont gigantesque pour arriver à la Lagune.

Le temps sombre toute la journée, s'était mis le soir tout à fait à l'orage. Les éclairs sillonnaient les nues et une pluie mêlée de grêle fouettait les vitres de notre wagon.

C'était au moment où nous étions littéralement sur mer que cette tempête se déchaînait.

Nous étions en quelque sorte lancés dans le vide, l'eau bouillonnait sous nos pieds et la foudre éclatait sur nos têtes.

Digitized by Google

Nos réflexions étaient de la couleur du temps.

Quelle arrivée à Venise?

Nous cherchions cependant à l'apercevoir, à la distinguer à travers ces épaisses et menaçantes nuées. C'était impossible.

Il nous revenait alors à l'esprit cet épisode du voyage à Venise de Topffer, si spirituellement raconté par lui dans ses *Voyages en zigzags*.

Il avait traversé les Alpes avec ses élèves pour arriver à Venise, par le passage du Stelvio, et bien souvent en *touristicules* (comme il les appelait), lorsqu'ils erraient au milieu des chalets de la Handeck ou dans les vallées de l'Engadine, ils s'adressaient cette question ironique, devenue proverbiale parmi eux : *Voit-on Venise?*

Voit-on Venise? Voilà ce que nous nous demandions mon ami et moi.

Le grondement du tonnerre seul nous répondait, et la nuit se faisait de plus en plus sombre autour de nous.

Enfin, un violent coup de sifflet nous avertit que nous arrivons au débarcadère, d'où nous sortons transis et mouillés, pour nous calfeutrer dans une gondole, et nous voilà lancés sur le grand canal.

Des ombres de gondoles glissent silencieusement autour de la nôtre et après une assez longue et lugubre navigation, nous abordons aux degrés de marbre du palais Guistiniani, le fameux hôtel de l'Europe de Venise, heureux de trouver enfin un asile.

Cette triste mésaventure était identiquement la même (je me le suis dit bien souvent depuis) que celle arrivée à Théophile Gautier, lors de son voyage à Venise et qu'avec son style magique il décrit si bien dans son livre *Italia*.

« Arrivér de nuit, dit-il, dans la ville que l'on rêve depuis

Digitized by Google

« si longtemps, est un accident de voyage très simple,
« mais qui paraît combiné pour pousser la curiosité au
« dernier degré de l'exaspération.

« Entrer dans la demeure de sa chimère les yeux bandés,
« est tout ce qu'il y a de plus irritant au monde. »

Telles étaient aussi nos amères réflexions, pendant que nous tâchions de faire honneur à l'excellent souper de l'hôtel.

Cependant nous fûmes plus heureux que le poète, qui ne voulut pas sortir de sa chambre ce soir-là, attendant au lendemain, disait-il, que la *décoration fût éclairée*.

Pendant le souper, la pluie avait cessé, les étoiles commençaient à se montrer au ciel, la nuit promettait d'être belle, les nuées fuyaient, emportées par le vent.

Nous nous hasardâmes à sortir du palais *Gustiniani*.

Audaces fortuna juvat. Après avoir traversé de tortueuses ruelles, guidés par un petit groom de l'hôtel (une espèce de Bambino), nous nous trouvons tout d'un coup sur la place Saint-Marc !

Non, tant que je vivrai, je n'oublierai jamais le magnifique spectacle qui s'offrit alors à ma vue.

De chaque côté de cette immense place, s'étendaient les Procuraties neuves et vieilles.

Au fond, en face de nous, se détachant en relief sur un ciel encore sombre, se dressait cette merveilleuse église de Saint-Marc, avec ses porches brillants de mosaïque, sa façade à ogives ornementées, du milieu de laquelle sortent les quatre chevaux de bronze, attribués à *Lysippe* ; tout cet ensemble surmonté de cinq coupoles arrondies, souvenir des dômes de Sainte-Sophie, à Constantinople.

Plus j'avançais, plus l'admiration s'emparait de moi, quand, arrivé devant Saint-Marc, en me tournant à droite, la *Piazetta* apparaît subitement à mes yeux.

Digitized by Google

Que dire après tout ce qui en a été dit? A ma gauche, le vieux palais des Doges, avec sa façade de marbre blanc et rose ; à ma droite, le gigantesque campanile, entouré à sa base de la superbe grille de Sansovino.

En face de nous, les deux grandes colonnes de granit, surmontées, l'une, de la statue de saint Théodore, fièrement campé sur un crocodile ; l'autre du Lion héraldique et hérissé de saint Marc.

Au fond, la mer ; un peu à gauche, l'église de Saint-Georges-Majeur ; près de nous l'église de la Salute, avec ses dômes à volutes. Puis la douane et sa statue de la Fortune, tournant à tous les vents, enfin l'entrée du grand canal.

Je ne veux pas faire ici une description, après tant d'autres de la Piazetta. Je veux seulement reproduire mes impressions.

La lune avait enfin chassé tous les nuages et brillait dans ce moment du plus vif éclat. Elle argentait, si je puis m'exprimer ainsi, ce ravissant tableau et surtout les coupoles, de Saint-Marc qui m'apparaissaient comme des révélations de l'Orient.

Après cette nuit d'orage, il me semblait voir un rideau se lever devant moi, sur ce splendide décor.

En présence de ce vieux palais des Doges, ainsi illuminé, de ce fier campanile, de cette mer enchanteresse ; je me croyais reporté à la belle Venise du Moyen Age.

Les gondoles heureuses de cette embellie, sortaient de tous côtés, brillantes de mille feux et glissaient devant nous, emportant des chanteurs, dont les airs lointains arrivaient doucement à nos oreilles charmées.

Il me semblait qu'on n'attendait plus que le *Bucentaure* ramenant avec Catherine Cornaro, reine de Chypre, le vieux doge qui venait de se fiancer à l'Adriatique, en lui jetant son anneau d'or.

Digitized by Google

C'était une féerie, je ne pouvais m'en détacher et elle est restée gravée en traits ineffaçables dans ma mémoire.

Je compris alors les charmes de cette ville étrange, la fascination qu'elle exerçait sur ses enfants, leur ardent patriotisme qui pendant des siècles au Moyen Age, en en faisant la reine de la civilisation et des beaux-arts, lui avait assuré la domination des mers.

M. de Talleyrand a dit qu'il fallait se méfier du premier mouvement, parce qu'il était le bon.

Cet aphorisme, dont je repousse la conclusion pratique, peut être vrai dans la *diplomatie*, il l'est encore plus dans l'esthétique.

Pour moi, ma première impression devant un chef-d'œuvre, la Vénus de Milo, un Raphael, ou devant ce spectacle de la nature et de l'art réunis ensemble, comme à Venise, ma première impression, dis-je, a été toujours la bonne.

Bien loin de m'en méfier, j'y suis constamment revenu, parce que j'ai trouvé qu'elle était bien la meilleure, la vraie.

Depuis cette nuit-là, j'ai revu Venise, je l'ai admirée, critiquée, jugée sous ses divers aspects, mais rien n'a pu détruire, ni même modifier cette première impression.

C'est pour ce motif que j'ai voulu la transmettre, telle que je l'ai ressentie.

Je m'estimerai heureux, si elle a pu aussi vous présenter quelque intérêt.

E. Cuaz.

Digitized by Google

Intermédiaire lyonnais

Le regretté Morel de Voleine possédait une ancienne gravure fort singulière, et sur laquelle je ne crois pas qu'il ait jamais appelé l'attention du public. D'après les costumes, elle paraît remonter aux premières années du XVIIIe siècle. Elle a dix pouces de haut sur sept de large et porte : *A Lyon, chez la Ve Daudet et Joubert.*

Elle représente une campagne quelconque : montagnes, arbres et maisons. Sur le devant, en plans successifs, deux vieillards, deux jeunes femmes, deux jeunes gens, deux petites filles avec des « badinages » à la main.

Digitized by Google

LÉGENDES

En haut :

Cette énigme est assez antique,
Et si quelqu'un de vous l'explique,
Il mérite d'avoir un prix
Parmi les délicats esprits.

En bas :

Qui sont ces deux vieillards, mesdames,
En êtes-vous les filles ou les femmes?
Et dites-nous de qui sont nés
Les deux enfants que vous menés?

Ces deux vieillards sont nos pères,
Étoient les maris de nos mères ;
Maintenant ce sont nos maris,
Et les pères de ces petits.

Quel est le mot de cette devinette en gravure, dans le goût de celles qu'au temps de notre enfance nous contaient nos mères ou nos bonnes? Pour deviner les énigmes et les rébus, j'ai toujours été d'une rare sottise, mais parmi les lecteurs de la *Revue*, il en est certainement qui auront la comprenette plus subtile, et nous « sauront à dire » le sens de cette bizarre composition, sous laquelle se cache peut-être une grave pensée philosophique.

PUITSPELU.

Digitized by Google

RÊVE D'HUMANISME

A Pierre de Nolhac.

Ami, lorsque l'Hellas régnait en souveraine
Sur le monde où passaient des frissons de beauté,
Séduits par sa douceur et sa grâce de Reine,
Nous nous serions fixés dans son site enchanté.

Au milieu des champs blonds où vibrent les cigales,
Nos jours auraient coulé sereins et radieux ;
Nous aurions conversé sous les oliviers pâles
Près des flots argentés au rythme harmonieux.

Et quand du soir tombant l'aube crépusculaire
Met des tons violets aux murs du Parthénon,
En regardant sombrer le grand disque solaire,
Nous aurions adoré la gloire d'Apollon.

Des rêves gracieux, des visions magiques
Auraient changé nos nuits en émerveillements
Et peuplé nos sommeils d'ombres mythologiques,
De profils délicats, de légers monuments.

Digitized by Google

Loin des réalités et des angoisses vaines,
Sous le dais cristallin des ciels élyséens,
Sans soucis lancinants, sans tristesse, sans peines,
Nous aurions honoré les Dieux marmoréens,

Les Dieux, les Dieux charmants, que le pinceau d'Apelles
Évoquait aux parois des temples vénérés,
Ou qu'Euphranor taillait dans la blancheur des stèles
Et sculptait, triomphants, sur les Paros sacrés.

Parfois, pour ranimer en nos cœurs purs la flamme
Et pour nous réchauffer au contact de l'Effort,
Nous nous serions mêlés aux artistes qu'enflamme
L'amour de l'Idéal, ce vainqueur de la Mort ;

Puis, dans les frais jardins que parcourait le Maître,
Nous aurions écouté les sublimes leçons,
Tomber, miel embaumé, de sa bouche et peut-être
Serions-nous devenus, grâce à lui, vraiment bons.

D'une telle existence, ah ! j'ai la nostalgie !
C'était la noble vie où l'on pouvait penser ;
L'âme en ce temps béni, mettait son énergie
A cultiver le Beau sans jamais se lasser.

Pierre de BOUCHAUD.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance du 5 Juin 1894.* — Présidence de M. Valson. — Correspondance : 1° Lettre de M. Faivre, ancien lauréat du prix Ampère-Cheuvreux, annonçant qu'il a obtenu une médaille au Salon de peinture de Paris. — 2° Lettre de M. de Terrebasse, annonçant qu'il pose sa candidature, à l'une des places vacantes dans la section de littérature.

Élections : — M. Thamin, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres, est élu membre titulaire dans la section de littérature. — M. Félix Desvernay, administrateur de la Bibliothèque de Lyon, est élu membre titulaire, dans la section d'histoire et antiquités.

Séance du 12 Juin 1894. — Présidence de M. Valson. — Correspondance : 1° Lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, annonçant qu'une subvention de 1.000 fr. est accordée à la Compagnie, à titre de récompense et d'encouragement pour ses travaux ; 2° Lettre de M. le président de l'Académie Delphinale, qui remercie l'Académie de Lyon du concours qu'elle a pris à l'excursion archéologique faite, le 14 juin, à Vienne et dans laquelle elle a été représentée par M. Raoul de Cazenove et M. l'abbé Ulysse Chevalier. — M. Félix Desvernay,

Digitized by Google

membre nouvellement nommé, est introduit et M. le président lui adresse quelques paroles de bienvenue, auxquelles le récipiendaire répond, en remerciant la Compagnie de l'honneur qu'elle lui a fait, en l'admettant au nombre de ses membres. — M. le comte de Sparre présente l'analyse sommaire d'un travail, qu'il vient de publier récemment sous ce titre : *Sur le mouvement des projectiles allongés autour de leur centre de gravité.* L'auteur avait déjà traité cette question, dans un mémoire, publié en 1875 ; mais il a dû l'étudier de nouveau parce que depuis cette époque, les conditions nouvelles du tir des projectiles très allongés, modifient considérablement certaines données du problème et qu'il y avait lieu pareillement d'élucider la question au point de vue du tir courbe. Or cette question appelle l'attention à plusieurs points de vue : Par suite de la pesanteur, la direction du mouvement tend nécessairement à s'incliner et, par suite de la résistance de l'air, à prendre une position oblique, par rapport à l'axe du projectile, de sorte qu'il basculerait sur lui-même, si le projectile n'était animé d'une rotation rapide autour de son axe. De là, on est conduit à étudier la question de la vitesse à donner au projectile, ce dernier tendant d'autant plus à basculer que sa longueur est plus grande. A cet égard, il semble, au premier abord, que plus le projectile tourne vite, plus il est stable. Or c'est une erreur. Il était donc de toute nécessité, pour déterminer les meilleures conditions de stabilité du projectile, d'obtenir l'expression exacte de l'angle que son axe forme à chaque instant avec la direction du mouvement, et c'est le résultat auquel l'orateur est arrivé dans le mémoire qu'il offre à l'Académie et dont il présente l'analyse.

— M. Allégret présente quelques observations au sujet du travail de M. Gonnessiat sur la variabilité des latitudes. Si la latitude varie, dit-il, la direction de la méridienne du même lieu doit subir une légère variation. D'autre part, la période de quatre cent trente-et-un jours, qui paraît devoir être assignée à la variation de la latitude, doit correspondre à un mouvement périodique du pôle terrestre; mais la durée de cette période ne paraît pas suffisamment justifiée. Quant aux causes mécaniques, qui peuvent expliquer ces variations, elles ne sont pas difficiles à déterminer, et l'orateur les fait connaître au moyen d'un calcul, dont il énonce les termes. L'orateur estime qu'il est notamment prématuré de faire intervenir les mouvements de la masse fluide terrestre, pour expliquer les divergences existant entre les observations d'Euler et celles de M. Gonnessiat. C'est pourquoi M. Allégret conclut qu'il importe de

Digitized by Google

poursuivre les recherches expérimentales, entreprises au sujet du mouvement de rotation de la terre. — M. le comte de Sparre appuie les considérations présentées par M. Allégret, en faisant ressortir que la terre ne présente pas un sphéroïde parfait, comme le démontrent les dépressions observées notamment dans l'Océan pacifique.

Séance publique du 19 Juin 1894. — Présidence de M. Valson. — Discours de réception de M. Échernier, architecte : *L'Architecture lyonnaise dans les quatre derniers siècles. Remarques historiques.* — Mémoire de M. Leger *sur la Photographie des Couleurs.*

Séance du 26 Juin 1894. — Présidence de M. Valson. — Après le dépouillement de la correspondance, M. le Président prononce quelques paroles émues au sujet de l'horrible attentat, dont vient d'être victime M. Carnot, président de la République. L'Académie, s'associant aux regrets que cette mort inspire à tous les Français, lève la séance en signe de deuil.

Digitized by Google

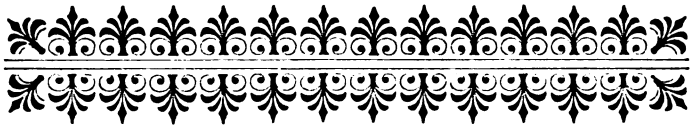

Chronique d'Août 1894

2 Août. — Mort de M. le docteur Joseph-Martin-Pierre Rollet, professeur à la Faculté de médecine, ex-chirurgien en chef de l'Antiquaille, et membre de l'Académie de Lyon, décédé à l'âge de 69 ans. A ses funérailles, qui ont lieu à Beynost (Ain), le 4 août, son éloge funèbre est prononcé par son collègue, M. le docteur Ollier, professeur à la Faculté de médecine.

— Ouverture du Congrès des Sociétés françaises de géographie, dans la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Hamy, membre de l'Institut.

— Ouverture devant la Cour d'assises du Rhône, des débats de l'affaire du nommé San-Iéronimo Caserio, accusé de meurtre, avec préméditation, sur la personne de M. Sadi Carnot, président de la République. L'audience de ce jour est consacrée à l'interrogatoire de l'accusé et à l'audition des témoins.

3 Août. — Débats de la même affaire. L'accusation est soutenue par M. Fochier, procureur général ; la défense de l'accusé est présentée par Me Dubreuil, bâtonnier de l'Ordre des avocats, désigné d'office. Caserio reconnu coupable, sans admission des circonstances atténuantes, est condamné à la peine de mort.

4 et 5 Août. — Congrès des sapeurs-pompiers de France, représentés

Digitized by Google

par 650 délégués de diverses villes, auxquels s'adjoignent 130 délégués des corps de pompiers d'Angleterre, d'Italie et de Portugal.

6 Août. — Ouverture, dans la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, du Congrès de la propriété bâtie de France, présidé par M. Georges Picot, membre de l'Institut.

9 Août. — Grandes fêtes de la Presse parisienne et départementale à l'Exposition.

— Clôture du Congrès de la propriété bâtie.

12 Août. — Ouverture du grand Concours international de musique, sous la présidence de M. Rebatel, membre du Conseil général ; 380 Sociétés musicales y prennent part.

14 Août. — Clôture du Concours musical.

16 Août. — Exécution capitale de l'assassin Caserio, sur le cours Suchet, à Perrache.

20 Août. — Ouverture de la session ordinaire du Conseil général du Rhône. Sont nommés : président, M. Bouffier ; vice-présidents : MM. Sornay et Paillasson ; secrétaires : MM. Périer et Carret.

22 Août. — Ouverture du Congrès agricole et viticole, dans la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Emile Duport, assisté de M. Trésor de la Rocque, ancien conseiller d'Etat.

26 Août. — Ouverture de la chasse dans le département du Rhône.

28 Août. — Mort de M. Simon-Julien Lagrange, ancien magistrat, et avocat à la Cour d'appel, décédé au Vernay, commune de Caluire (Rhône), à l'âge de 55 ans.

30 Août. — Mort de M. Jean-Baptiste-Gustave-Anatole Royé-Belliard, conseiller à la Cour d'appel de Lyon, décédé à Vienne (Isère), à l'âge de 68 ans.

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

TYPOG. MOUGIN-RUSAND. — LYON

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

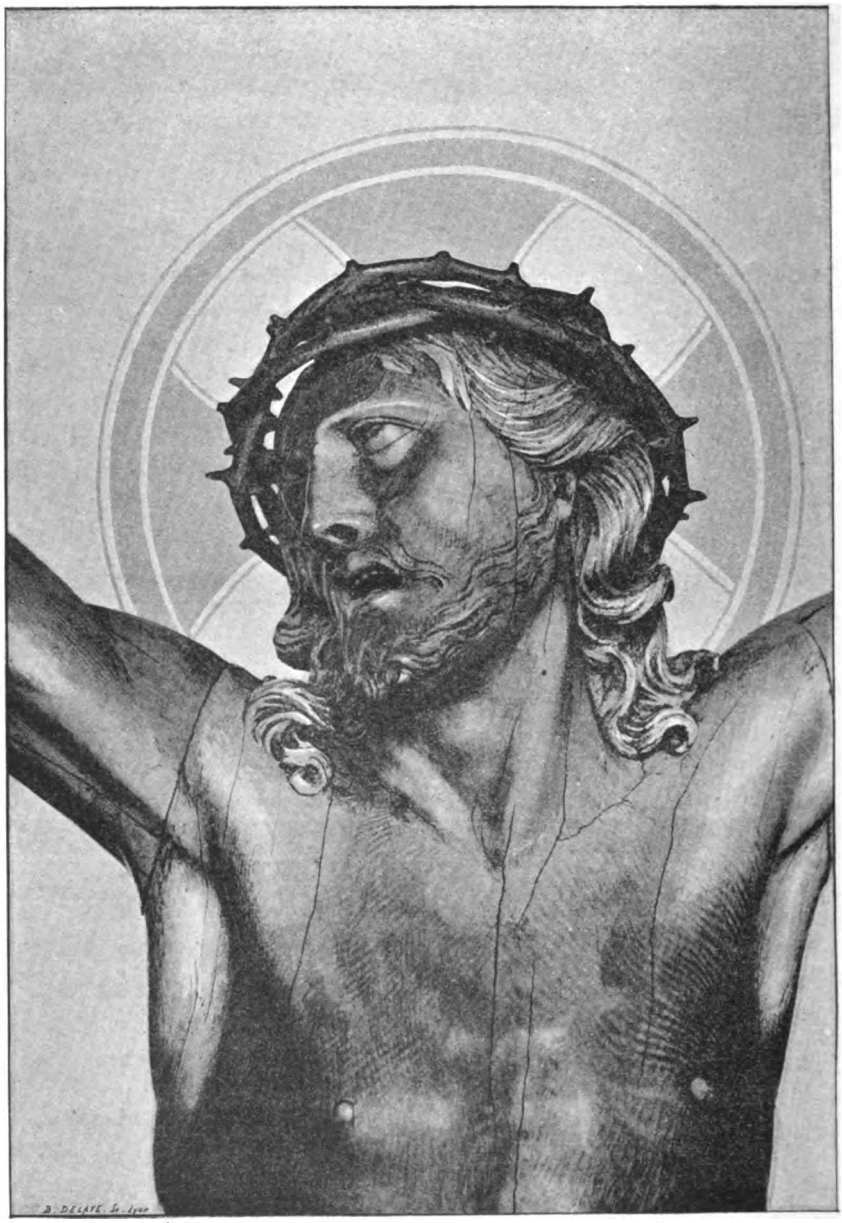

Digitized by Google

LE CHRIST D'IVOIRE

NOUVELLE

I

A L'EXPOSITION DE LYON

Au mois de février 1893, s'ouvrait à Lyon, quai Saint-Antoine, 30, une exposition publique d'objets d'art religieux, où l'on remarqua surtout un magnifique christ en ivoire, mesurant soixante centimètres de hauteur.

J'avais vu et admiré, depuis longtemps, le christ d'ivoire du trésor de la cathédrale de Sens, dû au ciseau de Girardon, et celui plus célèbre encore, du musée d'Avignon, qui a suffi pour consacrer la renommée de notre grand artiste lyonnais, Jean Guillermin. Mais ni l'un ni l'autre ne m'avaient paru empreints de plus de grandeur et de majesté, que celui que j'avais alors sous les yeux.

Digitized by Google

Ce christ n'était pas signé, et en présence de ce chef-d'œuvre, je m'étais demandé involontairement, à quel artiste il pouvait être attribué. Assurément, il appartenait bien au grand art du XVIIe siècle. Mais cette œuvre, si admirable, ne révélait pas seulement le génie du sculpteur, mais encore plus la profondeur de sa foi. Car un artiste chrétien seul avait pu, comme il l'avait fait, idéaliser la nature humaine et rendre visible à nos yeux la divinité du Christ.

Après une durée de quelques semaines, l'exposition du quai Saint-Antoine se ferma, et j'avais quelque peu oublié cette œuvre d'art et le problème que je m'étais posé, quand au mois de mai dernier, s'ouvrit la grande Exposition lyonnaise. Je retrouvai alors, dans une élégante vitrine, placée au centre du Palais des Arts religieux, et en face de la porte d'entrée, le christ d'ivoire que j'avais vu, un an auparavant, dans la modeste exposition du quai Saint-Antoine. L'impression que j'avais éprouvée alors ne s'était pas effacée et ce fut avec le même plaisir que je pus l'admirer de nouveau, avec plus d'attention encore et en observant certains détails, d'abord inaperçus, qui pouvaient m'aider, un jour peut-être, à découvrir son origine.

L'admiration que j'éprouvais ne me faisait point, en effet, oublier le vif désir que j'avais d'en connaître l'auteur. Une inscription qui l'accompagnait, m'annonçait bien, il est vrai, que ce christ était attribué à Jean Guillermin. Mais si l'œuvre est bien digne du maître, et si cette attribution en confirme bien les mérites, elle ne pouvait cependant me satisfaire, et je n'y voyais qu'une simple présomption.

Digitized by Google

*
* *

J'étais ainsi sous l'impression tout à la fois d'une curiosité non satisfaite et du plaisir que l'on éprouve en présence d'un chef-d'œuvre, lorsque, quelques jours après, je dus me rendre à Carpentras, pour consulter quelques-uns des documents inédits que possède la bibliothèque de cette ville.

Indépendamment d'autres documents d'un grand prix, cette bibliothèque possède, en effet, toute la précieuse collection recueillie par le savant Peiresc et considérablement accrue par le président de Mazaugues.

Et parmi ces documents, un grand nombre concerne l'histoire de Lyon et du Lyonnais. Mon but dans ma visite à la bibliothèque de Carpentras était de les consulter, et pendant plusieurs jours, je m'attachai à recueillir des renseignements d'un grand intérêt qu'ils renferment sur notre histoire locale.

Mes recherches étaient épuisées, et j'allais partir, lorsque tomba sous ma main un volume manuscrit que je n'avais point remarqué d'abord, et qui, d'après une note écrite sur la garde, provenait de l'ancienne chartreuse de Bonpas, près d'Avignon.

Ce manuscrit écrit en latin, en caractères compactes et assez peu réguliers, était au premier abord, d'une lecture difficile. Mais le nom d'un prieur célèbre de l'Ordre des Chartreux ayant frappé mon attention, je compris aussitôt que je pouvais y puiser des renseignements intéressants. Peu à peu, la forme de l'écriture me devint plus familière, et je parvins bientôt à démêler que ce document renfermait le récit de la vie d'un religieux de Bonpas, écrit par lui-

Digitized by Google

même, aux derniers jours de la vieillesse. Mais je m'attachai encore davantage à ce récit, lorsque, en poursuivant ma lecture, je m'aperçus que l'histoire d'un christ d'ivoire y tenait une grande place. Je me souvins alors que la chartreuse de Bonpas était encore, au siècle dernier, le siège d'une école de sculpture, qui avait joui d'une certaine renommée à Avignon et dans les contrées voisines, et je songeai involontairement au christ que je venais d'admirer tout récemment encore, dans notre Exposition Lyonnaise.

Dans ces mémoires écrits avec cette fidélité de souvenir, que tout vieillard garde de son enfance et de ses années de jeunesse, l'auteur se révélait tout entier, et je pouvais, après plus de deux siècles, lire au fond de cette âme, qui avait connu les joies, comme toutes les tristesses de la vie réelle. Aussi ce récit m'offrit bientôt un charme pénétrant, auquel je m'abandonnai sans réserve.

Quand j'en eus achevé la lecture, je songeai même un moment à le publier d'une manière complète. Mais, écrit sous une forme ascétique, propre à édifier surtout ceux qui ont embrassé la vie religieuse, je ne tardai pas à reconnaître que son intérêt résidait surtout dans un épisode, auquel le vieux moine s'était attaché avec amour, comme on s'attache aux souvenirs auxquels le cœur a la plus grande part, parce que ceux-là seuls vous laissent une impression qui ne s'efface jamais.

C'est ainsi que je me décidai à extraire le récit suivant de cette autobiographie, qui, dans la pensée de son auteur, devait demeurer à jamais ignorée.

Digitized by Google

II

COMMENT FUT FAIT LE CHRIST D'IVOIRE

En 1636, vivait, depuis quelques années à Arles, un sculpteur de talent, nommé Paul Salviati. A cette date, il avait obtenu déjà une grande célébrité. Mais si ses débuts avaient été modestes et laborieux, une vocation invincible l'avait poussé vers cet art, qui devait l'illustrer. Fils d'un pauvre ciseleur sur bois, il avait été attaché, bien jeune encore, comme enfant de chœur, à la cathédrale de Saint-Trophime. Sérieux et appliqué à l'étude, l'enfant avait peu de goût pour les jeux de son âge, et pendant que ses jeunes camarades s'y livraient avec ardeur, on le voyait, fréquemment, se promener seul sous les sombres voûtes du cloître célèbre de cette église, en contemplant, avec une vive attention, les admirables sculptures qui le décorent.

A cette époque, où ce beau monument n'avait pas encore subi les outrages du vandalisme révolutionnaire, il s'offrait aux regards sous un aspect autrement pittoresque que de nos jours. Ces grandes statues de pierre, qui le regardaient avec leurs yeux fixes et profonds, remuaient le cœur de cet enfant, que le sentiment du beau avait saisi, dès le premier jour. Transfigurés à ses yeux par l'auréole de sainteté, ces apôtres, ces pontifes et ces vieux moines qui ornent ces portiques, semblaient à sa jeune imagination, comme les

Digitized by Google

représentants de ce monde surnaturel, dont la légende nous a gardé le souvenir. De même, dans les bas-reliefs qui en décorent le pourtour, il aimait à retrouver, sous une forme réelle et vivante, les épisodes les plus saisissants qui remplissent les pages de l'Ancien et du Nouveau Testament où il avait appris à lire.

Aussi l'enfant avait-il gardé une impression profonde et ineffaçable de ces tableaux et de ces figures, auxquelles nos vieux imagiers du Moyen Age ont donné une expression de foi et de grandeur mystique incomparable. Et quand, le soir, il quittait la vieille basilique et l'école, où les belles-lettres étaient enseignées aux jeunes clercs, pour rentrer dans la maison de son père, on le vit, de bonne heure, essayer de reproduire sur du bois, quelques-unes de ces images qu'il avait contemplées, dans la journée. Tantôt c'était un évêque, au doigt élevé, bénissant les fidèles, tantôt un saint martyr, tenant dans ses mains le glaive ou l'instrument de torture, qui rappelait le genre de mort qu'il avait subie, tantôt un saint de la légende, comme saint Christophe, portant le Christ sur ses épaules et élevant un regard étonné vers cet enfant, dont le poids lui semblait lourd comme le monde.

Quand Paul Salviati eut atteint sa dix-huitième année, il avait rempli ainsi la maison paternelle d'images sans nombre, reproduction fidèle et naïve des belles statues qui ornent les piliers du vieux cloître de Saint-Trophime.

*
* *

Mais ces ébauches imparfaites n'étaient que le gage d'une vocation bien arrêtée. Pour devenir vraiment sculpteur, il

Digitized by Google

lui fallait encore les leçons d'un maître. Or, ce maître, il ne pouvait le trouver qu'en Italie, et c'est là seulement que l'étude des œuvres de l'antiquité devait lui former le goût et compléter les leçons qui lui étaient nécessaires.

Mais un voyage et, plus encore, un séjour en Italie exigeaient de fortes dépenses, et Paul Salviati était pauvre. Jamais il n'eût pu réaliser ce projet, objet de ses rêves les plus chers, si un vieux chanoine, témoin de ses heureuses dispositions et désireux de pouvoir assurer le plein développement de ses talents, ne lui en avait fourni les moyens.

A cette époque, tous les grands sculpteurs, qui s'étaient honorés du titre d'élèves de Michel-Ange, étaient morts; on ne vivait plus guère que de traditions et les maîtres manquaient aux jeunes élèves. Après avoir visité Rome et les principales villes de l'Italie, Paul Salviati trouva pourtant un sculpteur de talent, qui consentit à lui enseigner les secrets du grand art. C'était Girolamo de Ferrare, le dernier des élèves de Sansovino.

Paul Salviati travailla pendant cinq années, dans l'atelier de ce maître habile. Mais avec le talent naturel dont il était doué, ce fut assez et quand il revint à Arles, c'était déjà un maître.

Quelques ouvrages d'un goût achevé suffirent pour le faire connaître bientôt dans toutes les villes voisines. Et, comme il s'était attaché surtout à l'art religieux, tous les monastères de la contrée lui confièrent des travaux. Pour la chartreuse de Villeneuve, c'était une statue de saint Bruno; pour celle de Marseille, fondée tout récemment, une Marie-Magdeleine, pendant que les Bénédictins de Montmajour demandaient à son ciseau les images de saint Trophime et de saint Césaire, deux saints vénérés entre tous dans la célèbre abbaye.

Digitized by Google

Après les jours difficiles, c'était le succès, et plus encore que le succès, c'était déjà la gloire. Aussi, le caractère de l'artiste, sombre et soucieux aux débuts de la vie, s'était-il transformé en présence d'un avenir, qui lui semblait plein des plus heureuses promesses.

Désormais, tout en se livrant ainsi aux travaux de son art, on le vit prendre part à toutes les réjouissances publiques, à toutes les fêtes, religieuses ou profanes, auxquelles le ciel éclatant du Midi donne tant de charme et qui répondent si bien au caractère vif, joyeux et tout en dehors des populations méridionales. Soit qu'il s'agît de l'une de ces processions traditionnelles qui, dans les villes de la Provence, se rattachent souvent à quelque souvenir de leur histoire, ou seulement de courses de chevaux, à demi sauvages, dans les plaines de la Camargue, ou de combats de taureaux dans les vieilles arènes de la ville d'Arles, Paul Salviati n'y faisait jamais défaut, et quand, le soir, la farandole déroulait ses anneaux et ses longs replis sur les bords du Rhône, on était certain qu'il y apportait tout l'entrain de sa gaieté.

*
* *

Ce fut dans une de ces fêtes qu'il rencontra une jeune fille, dont la vue fixa, dès le premier jour, son cœur et sa pensée. C'était, en effet, une de ces filles d'Arles, vraies filles de la Grèce, dont le type si pur s'est perpétué jusqu'à nos jours dans cette ville et dont la beauté est rehaussée encore par le costume gracieux et pittoresque, qu'elles ont gardé comme une précieuse tradition. Elle se nommait Laure Pisan, et, devenue orpheline de bonne heure, elle avait

Digitized by Google

été recueillie par une sœur de sa mère, avec laquelle elle vivait.

Depuis plusieurs années et presque au lendemain de son retour d'Italie, Paul Salviati avait perdu son père; il n'avait pas d'autres parents et pour échapper aux ennuis d'une vie d'isolement, il n'hésita pas à demander la main de Laure Pisan, qui lui fut accordée.

Par cette union, il crut atteindre pour jamais au plus grand bonheur qu'il pouvait désirer.

Que lui manquait-il en effet? Chaque jour sa renommée de grand artiste s'étendait au loin et le fils du pauvre ciseleur ne pouvait suffire aux travaux qui lui étaient confiés.

Sa vie allait se compléter par la vie de famille. Il avait trente ans, Laure, vingt-deux ans à peine. L'avenir souriait à tous deux et tous deux s'abandonnaient à l'ivresse de l'heure présente, comme aux plus douces espérances.

Aussi pouvait-on regarder d'un œil d'envie, ces jeunes époux, quand on les voyait prendre part, avec tout l'abandon de la jeunesse, à toutes les réjouissances publiques.

Un an de bonheur s'écoula ainsi, quand un jour, des parents de Laure Pisan, habitant la ville des Baux, les invitèrent à venir assister à une grande fête, qui devait se terminer par une course de taureaux. Tout les conviait à cette réunion : le charme du lieu comme les joies de la famille et Paul Salviati fut tout heureux de s'y rendre avec sa jeune épouse.

*
* *

Ceux qui n'ont point visité la vieille ville des Baux, peuvent difficilement se figurer l'aspect pittoresque et incomparable que présente cet ancien bourg féodal, qui ne

Digitized by Google

fut pas seulement une de ces forteresses où tout était organisé autrefois en vue de la défense, sans qu'aucune place fût laissée au luxe et au bien-être.

Soit à raison de la douceur du climat et de la beauté grandiose du site, soit plutôt à cause de la sécurité pleine et entière, due à la forte situation de cette ville, de bonne heure les Baux devinrent un séjour de fête et de plaisir et les cours d'amour, qui y tinrent leur siège, sont demeurées célèbres dans l'histoire des mœurs et des institutions du Moyen Age.

Depuis quelques années les Baux avaient bien perdu pourtant de leur splendeur passée. En 1631, Richelieu avait fait raser ses remparts et démolir une partie du vieux château des sires des Baux. Mais vainement sa main de fer s'était-elle abattue sur la vieille cité. Il n'avait pu, par cette mesure rigoureuse, transformer, en un jour, cette ville et changer l'esprit de ses habitants. Six ans après l'exécution de la sentence royale, les coutumes et les mœurs d'autrefois y subsistaient dans toute leur force et quand revenait, chaque année, le jour des fêtes traditionnelles, les réjouissances publiques qu'elles ramenaient, n'avaient rien perdu de leur éclat accoutumé.

On le savait bien dans toute la contrée voisine. Aussi ces jours-là, voyait-on accourir à ces fêtes de nombreux spectateurs, venus de Saint-Rémy, de Saint-Gabriel, d'Arles et de Tarascon, ainsi que de tous les villages environnants. Ainsi en fut-il, le jour où Paul Salviati et sa jeune femme, avaient été conviés. Pour répondre à la curiosité publique, un amphithéâtre en charpente avait été édifié sur la vaste place, que dominent encore les hautes murailles du vieux château. Et c'est dans cette arène improvisée, que les luttes, les pantomimes et les divertissements de toute sorte devaient

Digitized by Google

précéder les courses de taureaux qui sont demeurées, jusqu'à nos jours, le spectacle le plus populaire du Midi.

Déjà, depuis plusieurs heures, la fête suivait son cours. On venait de couronner, comme aux jeux de la Grèce antique, le vainqueur de la lutte; la barrière allait s'ouvrir pour livrer passage à l'un des taureaux devant figurer dans la course annoncée, et la foule attendait avec impatience que ce dernier spectacle commençât, quand, tout à coup, un bruit sourd et sinistre se fait entendre. C'est une partie de l'amphithéâtre qui s'écroule avec fracas.

A ce bruit succèdent des cris de douleur et des pleurs de femmes et d'enfants. On accourt, on s'empresse de sauver les victimes de cet affreux accident. Mais quand on peut les dégager enfin des décombres, on retrouve au milieu de nombreux blessés, dix morts, écrasés sous le poids des madriers qui s'étaient rompus. Et parmi ces morts se trouve la jeune femme de Paul Salviati.

*
* *

Ce dernier en fut comme fou de douleur et rien ne saurait égaler son désespoir. Sous ce coup foudroyant n'étaient-ce pas, en effet, tous ses rêves d'avenir qui s'envolaient pour jamais?

D'autres, après avoir subi de pareilles épreuves, se résignent à recommencer la vie. Paul Salviati n'était pas de ceux-là. Autant son bonheur avait été grand, autant le désenchantement était immense et profond. Sous l'empire de sa douleur, sa détermination fut bientôt prise et d'une manière irrévocable.

Après avoir rendu les derniers devoirs à celle qu'il avait tant aimée; après avoir placé, sur sa tombe, son buste

Digitized by Google

modelé avec une perfection achevée, on le vit, un jour, se rendre à Marseille.

Quand il en revint, il rapportait une dent d'ivoire, d'une beauté parfaite, qu'il avait voulu choisir lui-même, ne pouvant confier à personne le secret d'une résolution fermement arrêtée.

Puis, pendant près d'une année, il s'enferma dans son atelier et vécut dans un isolement absolu, livré aux pensées d'amère tristesse qui le dévoraient. Et c'est sous l'empire de ce sentiment qu'il fit de cet ivoire un Christ mourant sur la croix.

A l'exécution de cette œuvre, il mit tout son cœur et toute son âme. Tout entier à sa douleur, comme s'il en savourait toute l'amertume, il s'en inspira pleinement pour donner à la figure auguste de l'Homme-Dieu, une expression ineffable de souffrance, qu'on ne pouvait contempler sans une vive émotion. Car cette souffrance n'était pas celle d'un faible mortel, vaincu par les douleurs de l'humanité, mais celle d'un Dieu, supérieur à notre faiblesse et qui semblait dire : — Je souffre et je meurs, mais pour briser dans trois jours la pierre du tombeau !

Telle fut l'œuvre à laquelle Paul Salviati consacra de longs mois, sans qu'il fût donné à personne, à Arles, de la voir et de l'admirer.

Quand le christ fut achevé et fixé sur une croix d'ébène, Paul Salviati l'enveloppa dans une pièce de toile; puis, un jour, la nuit venue, et sans que personne s'aperçût de son départ, il s'éloigna de la ville d'Arles, en suivant la route qui conduit à Tarascon et de là à Avignon.

Toute la nuit il marcha, sans prendre aucun moment de repos, et quand le soleil parut à l'horizon, il arrivait sous les murs de la chartreuse de Bonpas.

Digitized by Google

III

LA CHARTREUSE DE BONPAS

Située sur la rive droite de la Durance, à deux lieues d'Avignon, la chartreuse de Bonpas subsiste encore en partie ; mais de ses anciennes constructions, elle n'a conservé que ses remparts crénelés et ses tourelles, avec un corps de logis, servant autrefois de logement aux religieux et aux étrangers de passage, et devenu depuis la Révolution, une habitation particulière. Mais ses cellules, son cloître et son église, qui renfermait des œuvres remarquables de sculpture, tout a été détruit.

Ce lieu n'avait point à l'origine, le nom qu'il porte aujourd'hui. Soit à cause des brigands qui dépouillaient les voyageurs, soit à raison des dangers qu'offrait le passage à gué de la Durance, on lui avait donné le nom de *Maupas*. Mais quand, au XIIe siècle, un pont eut été édifié, sur ce passage dangereux, par les Frères Pontifes, et que plus tard, les Templiers y eurent établi un poste de protection pour les voyageurs, le nom de *Bonpas* remplaça le nom primitif. Au commencement du XIVe siècle, les Templiers furent supprimés et leurs biens attribués aux Hospitaliers. Mais par une bulle du 1er décembre 1320, le pape Jean XXII, autorisa ces derniers à céder aux Chartreux le château bâti par les Templiers, et c'est ainsi que fut fondée la chartreuse de Bonpas.

Protégée à ses débuts, par les plus hauts dignitaires de la

Digitized by Google

Cour pontificale, la nouvelle chartreuse connut d'abord des jours prospères. Mais un siècle après sa fondation (1422), sa détresse devint à un moment si grande, que les religieux durent se réfugier dans la chartreuse de Villeneuve.

Cet exil ne dura guère ; dix ans plus tard ils revenaient, et rien ne vint troubler, pendant longtemps, leur vie de recueillement et de prière, jusqu'au jour où les huguenots du XVIe siècle, vinrent saccager le couvent et son église.

*
* *

Mais au moment où se place ce récit, une période plus heureuse venait de s'ouvrir pour la chartreuse de Bonpas. Grâce aux libéralités de François de Seytre, seigneur de Vaucluse, et de son épouse Eléonore de Sade, huit nouvelles cellules venaient d'être fondées, et ces généreux bienfaiteurs avaient même doté le monastère d'une rente annuelle au profit des religieux qui viendraient les occuper.

Telle était la situation de la chartreuse de Bonpas, au moment où Paul Salviati y arriva. Introduit auprès du prieur, l'artiste dit son nom, bien connu déjà des Pères Chartreux, par ses travaux pour les chartreuses de Villeneuve et de Marseille. Puis il fit connaître en quelques mots, sa vie tout entière : sa vocation pour l'art de la sculpture, ses humbles débuts, ses études en Italie, ses travaux et ses succès depuis son retour à Arles, les jours heureux de son union avec une femme digne de tout son amour, et enfin la douleur profonde que lui avait causée sa mort horrible et prématurée.

Ce récit fait, tout ce qu'il avait renfermé dans son cœur depuis un an, déborda, et il livra au prieur son âme tout

Digitized by Google

entière. S'il n'avait pas voulu se résigner et oublier, c'était parce que dans le coup qui venait de le frapper, il avait reconnu le doigt de Dieu. Il avait appris, ainsi, que toutes les joies de ce monde sont vaines et éphémères, et c'est pourquoi il venait en toute humilité, demander à l'insu de tous ceux qui l'avaient connu, un asile dans cette maison, où il espérait trouver un bonheur, que rien ne pourrait troubler désormais.

Puis enlevant le voile qui recouvrait son christ d'ivoire, il découvrit aux regards du prieur émerveillé, l'image du divin Crucifié.

— Cette œuvre, ajouta-t-il, que j'ai ciselée dans la douleur et dans les larmes, est tout ce que je puis vous offrir. Mais c'est le gage d'une vocation fermement arrêtée, et je serai heureux d'en enrichir la chartreuse de Bonpas, si vous daignez m'accorder la faveur que je demande.

*
* *

Le prieur de Bonpas n'était pas seulement un homme de goût, pouvant apprécier, comme elle le méritait, l'œuvre admirable, offerte à ses regards. Mieux que tout autre, il pouvait comprendre la puissance du sentiment douloureux, sous l'empire duquel cet homme, jeune encore et déjà célèbre, renonçait ainsi à toutes les satisfactions de gloire et de fortune que l'avenir lui promettait. Car, lui aussi, il avait souffert et connu ce grand désenchantement de la vie, que provoque chez certaines âmes, soit une amère déception, soit une grande douleur.

Ce prieur était Dom Polycarpe de la Rivière, dont le nom et les écrits sont bien connus des bibliophiles et des

Digitized by Google

érudits, mais dont la vie, à ses débuts encore recouverts d'obscurité, s'était écoulée dans des conditions peu ordinaires.

Né dans les montagnes du Velay, près de Tence, il avait été attaché d'abord, comme enfant de chœur à la cathédrale du Puy, puis il était devenu, pendant dix ans, page de la reine Marguerite de Valois, femme d'Henri IV, alors exilée dans son château d'Usson, en Auvergne.

Dans cette cour, que fréquentaient les plus beaux esprits du temps, prosateurs et poètes, l'intelligence de l'enfant se développa librement ; l'étude des lettres et le culte de la poésie plaisaient surtout à sa vive imagination, et c'est sans doute dans la riche bibliothèque de cette princesse, qu'il puisa cette érudition classique, qui donne à ses œuvres ascétiques un caractère particulier.

Comment, un jour, dans le cours de sa vingt-unième année, fut-il amené à s'arracher à la vie de fête et de plaisir, que l'on menait alors dans le vieux château d'Usson ? La grâce divine, comme il semble l'insinuer quelque part, suffit-elle pour opérer cette rupture ? Ne peut-on pas plutôt voir dans sa vocation subite pour la vie religieuse, l'effet d'une ambition déçue ou même d'un tendre attachement, cruellement trompé, pour l'une des demoiselles d'honneur de la reine ? Tout cela peut s'induire de divers passages de ses écrits. Mais on ne le saura peut-être jamais d'une manière exacte et précise. Au lendemain de son entrée à la Grande Chartreuse, Dom Polycarpe a bien écrit un livre, réédité à plusieurs reprises, qu'il a intitulé : L'*Adieu au monde et le mépris de ses vaines grandeurs*. Mais, dans ces pages, méditées à loisir, il dépeint seulement, d'une manière générale, l'état d'une âme qui a éprouvé de cruelles déceptions, sans nous faire connaître la cause réelle de sa vocation religieuse.

Digitized by Google

Ce que l'on sait encore, c'est qu'il est revenu à plusieurs reprises sur son adieu à la vie du monde et que tout nous révèle qu'il s'était opéré en lui un profond déchirement, lorsque, en pleine jeunesse, il vint demander à l'Ordre de saint Bruno « ce doux et gracieux repos et cette ravissante « tranquillité d'esprit, que le monde ne peut donner. »

*
* *

Trente ans s'étaient écoulés depuis cette époque, et le vieux moine, qui avait connu, lui aussi, les tristesses de la vie réelle, sentait revivre, en ce moment, les émotions douloureuses du passé, au récit, que lui faisait Paul Salviati, des angoisses qui avaient brisé son cœur.

De suite, il comprit que cet homme, qui avait souffert comme lui et plus que lui peut-être, était bien de ceux qui n'ont plus à demander qu'à la vie du cloître, les consolations dont leur cœur a besoin.

— Paul Salviati, dit-il, comme d'autres, vous avez éprouvé, jeune encore, que les satisfactions que donne la vie du monde, sont fragiles et vaines. Cette épreuve nous suffit, alors même que ce christ ne témoignerait pas de la profondeur de votre foi de chrétien.

L'asile que vous demandez vous est accordé. Personne ne connaîtra jamais votre retraite, et le nom de Paul Salviati devra être oublié. Car désormais vous ne serez plus connu que sous le nom de frère Palémon. Dès ce jour, commence donc pour vous une vie nouvelle : vie de solitude, de mortification et de prière. Tout ce que vous avez aimé, vous devez l'oublier, comme vous avez à renoncer non

Digitized by Google

seulement à votre propre volonté, mais à tout vain sentiment de gloire humaine.

*
* *

C'est ainsi que le sculpteur Paul Salviati, devint le frère Palémon.

Bien que sa douleur seule l'eût préparé à cette vie nouvelle, rien ne lui parut trop austère ni trop rigoureux, tant il s'était pénétré, dès le premier jour, de l'esprit de renoncement imposé par saint Bruno à ses disciples.

Le christ qu'il avait ciselé avec tant d'amour, et sous l'impression d'un sentiment de tristesse, qui ne s'était point encore effacé, contribuait encore à lui rendre facile l'observation des règles de la vie religieuse. Car ce christ avait été placé, dans une chapelle de l'église, dédiée à Notre-Dame-de-Piété, où figurait aussi une *Pieta* du XVIe siècle, œuvre empreinte d'un sentiment religieux exquis, et, chaque jour, le frère Palémon venait s'agenouiller et prier devant cette image, qui lui rappelait, à la fois, ses joies évanouies et les tristesses de son cœur déchiré.

*
* *

Vingt années s'écoulèrent ainsi. A l'expiration de la quatrième année de son noviciat, le frère Palémon était devenu religieux de chœur et avait reçu définitivement le nom de Dom Palémon. Mais, pendant tout ce temps, il n'avait jamais cessé, pendant les heures réservées au travail, d'exécuter quelque œuvre de sculpture. Il avait fait même

Digitized by Google

plus; par lui plusieurs religieux et plusieurs frères de la maison avaient été initiés à la pratique de cet art, dont il possédait si bien tous les secrets.

La vie du chartreux n'est point, en effet, seulement une vie de contemplation et de prière. En toute chose, il faut une détente à l'esprit humain et le saint fondateur de l'ordre l'avait bien compris, quand il prescrivit, dans sa règle, que de sexte à vêpres, c'est-à-dire de dix heures à deux heures et demie, le temps serait consacré à des travaux, appropriés aux goûts et aux aptitudes de chaque religieux.

*
* *

Depuis l'année qui avait suivi l'entrée de Paul Salviati à Bonpas, Dom Polycarpe, qui l'avait accueilli, avait cessé d'être prieur. Mais son successeur, Dom de Sally, avait continué l'œuvre de restauration de la chartreuse, dévastée pendant les guerres de religion, en faisant rétablir les quatre magnifiques mausolées, élevés dans cette église, en l'honneur de quatre cardinaux, qui avaient pris autrefois ce monastère sous leur protection et l'avaient comblé de faveurs. Et cette œuvre fut confiée naturellement à Dom Palémon et aux religieux, dont il s'était assuré le concours, en leur enseignant l'art de la sculpture.

Le premier de ces monuments était consacré à la mémoire du cardinal Simon Langham, archevêque de Cantorbéry, mort en 1372, après avoir fait construire, à ses frais, l'église de cette chartreuse. Son tombeau, placé au milieu de la nef, près du chœur, se faisait remarquer non seulement par la statue du cardinal, qui était représenté, suivant l'usage du temps, couché sur un sarcophage rectan-

Digitized by Google

gulaire, les mains jointes et les yeux au ciel, mais encore par la richesse de la décoration de ce monument, qui était entouré de colonnettes finement sculptées et de seize niches, où furent placées autant de statuettes de Pères chartreux en prière.

Le second mausolée était celui du cardinal Philippe de Cabassolle, évêque de Cavaillon et ami de Pétrarque, auquel est due une Vie de sainte Madeleine, dédiée à Henri de Villars, archevêque de Lyon, et dont le tombeau primitif avait été élevé par les soins du cardinal Aycelin de Montaigu. Ce monument, placé aussi au milieu de la nef, consistait de même dans un sarcophage en marbre noir, sur lequel reposait l'effigie du cardinal, et dont chaque angle était orné d'une statue de grandeur naturelle, représentant l'une des quatre vertus cardinales.

Enfin, les deux autres monuments placés contre le mur, au fond de chaque transept et sous un arc surbaissé, recouvrant l'effigie de chacun des deux défunts, renfermaient la sépulture de deux cardinaux espagnols, Martin de Selva et son neveu, Michel de Selva, morts, le premier, en 1404, et, le second, en 1416, après avoir comblé, l'un et l'autre, de bienfaits, la chartreuse de Bonpas.

La décoration de ces quatre monuments, qui furent, jusqu'à la Révolution, le plus bel ornement de l'église de cette chartreuse, fut exécutée tout entière par les religieux et les frères, qui avait aidé Dom Palémon dans cette œuvre de restitution; mais les statues elles-mêmes étaient dues, pour la plus grande part, au ciseau de ce dernier. Et ces statues, admirées de tous les visiteurs, étaient dignes du grand artiste. Mais ce qu'on admirait surtout, c'était les seize statuettes des Pères chartreux, qui ornaient le tombeau du cardinal Langham. Rien ne saurait égaler, en effet, la

Digitized by Google

variété d'expression qu'il avait su donner à chacun de ces personnages, qui, tous vêtus de même, différaient pourtant entre eux et dont on devinait sous le froc qui recouvrait leur visage, le sentiment douloureux qui les animait, sous une forme et à un degré divers.

*
* *

Ces monuments funéraires rétablis, Dom Palémon allait compléter son œuvre, en sculptant une statue de saint Bruno.

Un magnifique bloc de marbre lui fut livré et le pieux artiste dut se recueillir de nouveau pour se pénétrer des sentiments, dont s'inspira le saint fondateur de son ordre, qui ne se distingua pas seulement par une ardente piété, mais encore par sa grande science et cette profonde connaissance du cœur humain, nécessaire plus qu'à tout autre à celui qui veut imposer à des hommes déjà mûrs, l'observation d'une règle austère et, par dessus tout, le renoncement absolu à leur propre volonté.

Ainsi Dom Palémon parvint-il à donner à cette grande figure, l'expression de calme, de douceur et de gravité qui la caractérisait.

Quand cette tête ascétique, à laquelle l'auréole de la sainteté donnait un caractère particulier de grandeur, se dégagea du bloc informe, sous le ciseau de l'artiste, les religieux de Bonpas crurent voir revivre leur glorieux patron, car c'était bien là l'image que chacun s'en était fait, pendant les longues heures de leurs méditations solitaires.

Cette figure achevée, le reste du corps n'était plus pour l'artiste, qu'une œuvre secondaire et qui pouvait être exé-

Digitized by Google

cutée en peu de temps. Il l'avait abordée, et déjà le corps du saint commençait à se dessiner sous le grossier vêtement du moine ; déjà ses mains, dégagées du marbre, se croisaient avec un sentiment de profonde humilité, sur sa poitrine, quand un jour, on vint interrompre le travail du pieux artiste, parce qu'un visiteur inconnu, arrivé à Bonpas, demandait, avec instance, la faveur de visiter l'église et les tombeaux qu'elle renfermait.

Paul RIVERIEUX.

(*A suivre*).

Digitized by Google

LES SIRES DE BEAUJEU.(*)

APRÈS le coup d'œil que nous avons précédemment jeté sur la formation du Beaujolais et sur les pertes qu'il subit au XIVe siècle, il sera utile d'examiner quelles furent les qualités de ses fondateurs et de ses seigneurs. On se rendra ainsi mieux compte comment ils purent asseoir leur puissance sur un territoire emprunté à quatre provinces, et créer de toutes pièces ce petit État qui, grâce à eux, subsista indépendant et non sans gloire, durant les cinq siècles les plus agités et les plus durs de notre histoire. D'une âme éminemment chevaleresque et guerrière et d'une nature loyale, à ces qualités qui furent le partage de beaucoup de leurs contemporains, ils en joignirent

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* d'Août 1894.

Digitized by Google

d'autres qui paraissent contradictoires. Ils montrèrent en effet dans le gouvernement une prudence et une sagesse peu communes, avec un esprit libéral et ouvert aux progrès fort rare de leur temps.

Habiles politiques, ils le furent en sachant grouper autour d'eux des populations d'origine diverse, par les avantages d'une direction bienveillante, ferme et juste. Ce n'est pas un médiocre honneur pour nos sires, que de s'être attiré la confiance de tant de petits seigneurs qui se sont mis sous la garde de leur épée, comme on l'a vu plus haut, et d'avoir accru leur état entre les puissants comtes de Lyon, de Forez et de Mâcon. Rien ne montre mieux leur habileté que d'avoir su mêler et fondre assez intimement des éléments si divers pour en faire une seule province qui a tenu longtemps une place honorable parmi les autres baronnies, et dont le nom emprunté à un petit château subsiste encore.

Ce qui prouve, plus que toutes les paroles, la confiance qu'inspiraient partout leur droiture et leur esprit de justice, c'est que les églises ou les seigneurs voisins recoururent plusieurs fois à leur arbitrage pour régler leurs difficultés.

Le premier dans l'histoire de nos sires, Humbert II, nous apparaît dans ce rôle honorable d'arbitre. Il fut appelé, avec plusieurs seigneurs, par l'abbé de Savigny à régler une contestation survenue entre les obéanciers de cette abbaye et leurs vicaires. C'est lui qui fut chargé de prononcer la sentence, si grande était l'estime qu'on faisait de sa capacité. Vers 1115 Guichard III s'entremit avec l'évêque de Mâcon et Guy d'Oingt, pour amener un accommodement entre l'abbé de Savigny et Étienne de Varennes. Quelques années plus tard, il fut médiateur dans un grave différend entre l'évêque et le comte de Mâcon, au sujet de biens que

Digitized by Google

ce dernier prétendait avoir été usurpés par l'Église. Les deux partis s'en remirent à la décision de Guichard et du comte Renaud ; marque de confiance de la part de l'évêque, d'autant plus honorable pour notre sire, qu'il était vassal du comte de Mâcon et lui prêtait hommage pour Cenves. On voit en quelle haute opinion l'on tenait sa probité et sa droiture.

Guichard III, il est vrai, était un prince sage et pacifique, mais voici Humbert III, un grand batailleur pourtant, qui à l'occasion sait tenir des paroles de paix. Sur son avis en effet, Louis le Jeune mit fin, en 1171, à un grand différend qui divisait depuis longtemps l'abbé, les religieux et les habitants de Tournus, sur les coutumes des mainmortes et des tailles. En 1174, son heureuse médiation décida le duc de Bourgogne et le comte de Nevers à conclure un accord au sujet d'une question d'hommage. Le traité de paix qui intervint entre eux et ses conditions furent réglés par notre sire, qui dut faire preuve d'une grande prudence pour les décider à l'accepter, car on sait combien les hauts suzerains et leurs grands vassaux étaient d'humeur chatouilleuse en tout ce qui concernait ces devoirs féodaux. Il fallait aussi que notre Humbert fût bien habile dans ces droits des seigneurs pour concilier les deux partis à leur satisfaction réciproque.

Fidèle à ces traditions de famille, Humbert V, un vaillant lui aussi, sut se montrer à l'occasion homme de paix avec ses voisins. Il contribua en 1223, avec l'archevêque de Lyon et l'évêque de Mâcon, à régler une contestation que Marie, dame de Semur, avait avec Guy comte de Forez, pour leurs terres et seigneuries du côté de Roanne. L'année suivante, il se rendit caution du traité passé entre Thomas Ier comte de Savoie et les sires de Thoire et Villars pour régler

Digitized by Google

la possession de trois seigneuries. C'était un service rendu à cette famille de Savoie dont ses successeurs eurent tant à se plaindre dans la suite. Il fut encore choisi comme arbitre par le seigneur de Baugé et les moines de Tournus, avec plein pouvoir de régler leurs différends au sujet d'un étang à Chiavons, suivant les usages et coutumes observés en pays de baronnies et d'étangs. C'était un hommage rendu à son équité et à sa connaissance des coutumes de baronnie.

Cet esprit de pacification se maintint dans la seconde race de nos princes. Louis de Forez assista avec son fils, en 1294, au traité qui fut conclu entre Amédée V comte de Savoie et le prince d'Achaïe. Guichard VI, qui sacrifia sa liberté au service de la maison de Savoie, rétablit d'abord la paix entre Édouard comte de Savoie et son frère Aymon, tous deux fils d'Amédée le Grand, et les accorda pour le partage de l'héritage paternel. Aymon renonça à tous ses droits sur le comté, moyennant certaines terres qu'on lui donnait en apanage, et à la condition que, si Édouard n'avait que des filles, elles ne pourraient lui succéder. Cette exclusion des filles permit à Aymon de succéder à son frère, mort sans laisser d'enfants mâles.

Des trois successeurs de Guichard, il n'y eut que le second, Antoine, qui eut l'occasion d'exercer cette mission de pacificateur. Il s'employa en effet à faire la paix entre Jacques de Savoie prince d'Achaïe, et Amédée VI comte de Savoie. La diminution des guerres entre les seigneurs, à mesure qu'on s'éloignait des temps anciens, rendait naturellement ces occasions d'intervention moins fréquentes (1).

---

(1) Ces guerres particulières entre seigneurs furent même défendues par le roi Charles V, en 1371. Déjà saint Louis avait essayé de les réprimer, sans les abolir, parce que les hauts barons les regardaient

Digitized by Google

La sagesse et l'habileté politique des sires de Beaujeu se manifestent aussi dans leurs rapports avec l'Église. A cette époque de lointaine et lente évolution sociale, les princes et les seigneurs regardaient l'Église comme la grande civilisatrice et éducatrice du peuple, la seule institution qui fût capable d'adoucir et de corriger ses mœurs. C'est pour cela qu'on les voit fonder partout des chapitres, des abbayes et des monastères où l'enseignement des connaissances humaines alternait avec l'étude de la science religieuse et les cérémonies du culte. Du reste l'esprit de foi des hauts barons, qui survivait à la violence de leurs passions, que seul il avait la puissance de contenir, leur faisait estimer comme un devoir d'établir des maisons de prières pour l'expiation de leurs péchés, ainsi qu'ils l'avouent franchement dans les actes de fondation. C'est ce même esprit de foi, animé du même motif, qui en engagea beaucoup à se revêtir du froc monacal à la fin de leur vie, comme le fit l'un de nos seigneurs, Guichard III.

Mais avant de parler des nombreuses fondations faites par nos sires, il faut bien avouer que souvent, au moins dans les premiers temps, ils dépouillaient les églises avant de les enrichir, et que ces fondations mêmes avaient pour but principal de réparer les maux qu'ils leur avaient causés. J'ai

---

comme un droit de leurs fiefs. Mais leur puissance ayant diminué dans la suite à mesure que croissait celle du roi, et leur prestige ayant été atteint par les grandes défaites de Courtrai, de Crécy et de Poitiers, Charles V réalisa ce que n'avait pas osé entreprendre son prédécesseur, et il déclara criminel de lèse-majesté tout seigneur qui déclarerait la guerre à un autre seigneur. (Daniel, *Hist. de France*, 1729, t. V, p. 185). Cette ordonnance n'eut pas sans doute un résultat décisif, et l'on vit encore beaucoup trop de guerres privées, mais elle diminua du moins leur nombre, et prépara la voie à un état social plus paisible.

Digitized by Google

mentionné plus haut comment les quatre premiers successeurs de Béraud, écoutant trop leur ambition, firent du tort à l'Église de Mâcon et à l'abbaye de Cluny, et comment ils surent réparer leurs injustices par des donations de terres et d'églises. Humbert III et ses successeurs, tout dévoués à Cluny, tournèrent d'un autre côté leur ardeur guerrière. Humbert eut affaire avec l'évêque du Vivarais et il retint assez longtemps captifs des clercs de ce diocèse qu'il avait fait prisonniers. Il est peut-être excusable en cette circonstance, s'il est vrai qu'il défendit les intérêts de l'abbaye de Savigny dont il était le protecteur. Cette abbaye réclamait une église de la vallée de Guisan, que les moines de Cruas avait usurpée. L'évêque de Viviers ayant pris parti pour cette dernière abbaye située dans son diocèse, Humbert crut de son devoir de prendre fait et cause pour Savigny.

D'après certains auteurs, en 1180, Humbert IV se ligua avec plusieurs seigneurs pour faire des courses et des exactions contre les églises de Bourgogne. Celles-ci ayant fait appel à la protection du roi, Louis VII marcha contre eux et les obligea à cesser leurs entreprises. Aubret, il faut le dire, met en doute la réalité de ce fait.

Les autres sires, respectant désormais Cluny et Mâcon, n'eurent plus de démêlés qu'avec l'Église et l'archevêque de Lyon. Ces démêlés furent même assez fréquents, soit parce que les terres et les droits étaient réciproquement entremêlés, soit aussi parce que les archevêques et les chanoines de Lyon, issus de grandes familles seigneuriales, et se souvenant trop de leur origine, étaient un peu prompts, et quelquefois mal à propos, à faire valoir leurs droits, les armes à la main.

Humbert II, le premier, fut en lutte avec l'Église de Lyon. Excommunié par Grégoire VII, il ne tarda pas à se sou-

Digitized by Google

mettre, car peu après il invita saint Jubin à venir consacrer son église collégiale. Après lui, Guichard III eut des différends avec l'archevêque, mais sans en venir à une lutte ouverte. Ami de la paix et de la religion, il accepta la décision du pape Innocent II, à qui l'affaire fut portée. Je ne sais quelles injustices Humbert IV commit à l'égard de cette même Église, mais son fils Guichard fit avec elle un traité en 1191, pour réparer ces injustices et celles dont lui-même s'était rendu coupable. Il lui remit en franc alleu le château de Lissieu et le reprit d'elle en fief ; il renonça aussi à toute prétention sur les terres de Varennes et de Bully.

Si les sires de Beaujeu dédommageaient ainsi l'Église de Lyon des pertes qu'ils lui avaient fait subir, ils n'en exigeaient pas pareille compensation quand ils avaient de leur côté à se plaindre de dommages causés par elle. Ainsi Guichard V, ayant besoin d'argent, vendit à l'archevêque et au chapitre son château et la terre de Saint-Barnard, et dans l'acte de vente, il les quitte des dégâts qu'ils lui avaient fait dans des guerres, où ils avaient presque détruit ce même château. Ce traité prouve que dans ces luttes avec l'archevêque, soulevées souvent pour des droits de fief, tous les torts n'étaient pas toujours du côté de nos seigneurs. Nous en trouvons un autre exemple dans les hostilités qui s'élevèrent en 1297, entre Henri I de Villars, archevêque de Lyon, et Guichard VI le Grand, à raison de certaines prétentions du premier, dont les principales n'étaient certainement pas justifiées. En effet, des arbitres ayant été nommés pour régler leurs difficultés, ils donnèrent raison sur plusieurs points au sire de Beaujeu. En 1346, nouvelle guerre entre Henri II de Villars et Édouard Ier, causée par des empiètements réciproques, et dont il est difficile de déterminer la responsabilité, faute de savoir à qui attribuer les

Digitized by Google

premiers torts. Cette guerre fut terminée par l'arbitrage du bailli de Mâcon. Il ne faut pas s'étonner de cette humeur guerrière de ces deux archevêques, car ils appartenaient à une famille féodale, qui joua un rôle considérable dans la Dombes, et ils en gardèrent naturellement l'esprit batailleur et le caractère un peu altier.

Après avoir exposé sans déguisement les violences de nos sires contre diverses églises, il convient de mettre en regard les nombreux bienfaits par lesquels ils compensèrent et au-delà ces injustices. J'ai déjà fait voir qu'à l'égard de Cluny, la générosité de nos premiers seigneurs dépassa toujours de beaucoup le mal qu'ils lui causèrent, surtout si l'on tient compte de ce fait, que plusieurs de leurs frères et de leurs parents les imitèrent dans leur libéralité. Leurs successeurs, à partir d'Humbert II, non seulement cessèrent de tracasser cette abbaye, mais encore la prirent sous leur protection et la défendirent vigoureusement contre ses ennemis. Il semble que saint Mayeul, abbé de Cluny, ait prévu le rôle que cette famille allait prendre à l'égard de son monastère, à l'époque même où elle se montrait le plus hostile. Humbert Ier ayant fait quelques torts à son abbaye, ce saint, au lieu de l'excommunier selon l'usage, lui recommanda et mit sous sa protection quatre obéances situées dans le Beaujolais. Noble vengeance qui fait honneur à saint Mayeul et aussi au baron qui, malgré ses écarts, avait su lui inspirer une si haute idée de la noblesse de son caractère.

Fidèle aux traditions de sa famille, Humbert III fut un des plus fermes défenseurs de Cluny. A son retour de Jérusalem, il mit à la raison le comte de Mâcon, qui selon l'expression de Pierre le Vénérable, se tenait jour et nuit aux aguets, comme un loup, pour nuire à cette abbaye. Il

Digitized by Google

réprima encore les ravages de plusieurs autres seigneurs des deux côtés de la Loire. En 1153, il prit part à une assemblée de hauts barons, réunis pour assurer la paix et la sécurité sur le territoire de l'abbaye. Tous s'engagèrent à garantir les religieux, leurs hommes et leurs biens, contre tous les malfaiteurs et à assiéger les châteaux où ceux-ci se retireraient.

Les successeurs d'Humbert III, tous fidèles à l'engagement pris par lui, ne cessèrent de protéger les intérêts de Cluny, et aucun d'eux n'entreprit sur ses droits. Aussi l'abbaye, confiante dans leur dévouement souvent éprouvé, fit plusieurs fois appel à leur protection et mit quelques-unes de ses terres sous leur garde spéciale. C'est ainsi qu'en 1233 elle fit avec Humbert V ce qu'on appelait alors un *pariage*, sorte d'association par laquelle elle lui donna la moitié de ses droits et de ses possessions dans la ville de Thoissey, qui lui appartenait, et dont les sires de Beaujeu avaient la souveraineté à raison de leur château de la Marche. En retour, Humbert prenait ses biens sous sa protection. Il en fut de même en 1248, pour les métairies du prieuré de Monberthoud, qu'il prit aussi sous sa garde. Les églises et les monastères tenaient à se placer sous la protection des seigneurs les plus puissants de l'endroit où étaient leurs biens, et qui avaient le plus d'autorité et de crédit pour les défendre. C'était une charge pour eux, il est vrai, car ils devaient en retour accorder certains droits à ces seigneurs ; mais ils avaient au moins une sécurité plus grande et une certitude d'être mieux défendus contre les vexations de leurs voisins plus ou moins scrupuleux. En voici une preuve. Avant de partir pour l'Egypte où il mourut, Humbert V quitta ou rendit à la maison d'Epinet, qui dépendait de Saint-Jean de Jérusalem, le droit de garde

Digitized by Google

qu'il avait sur elle, croyant peut-être qu'il le possédait injustement, ou voulant faire une faveur à cette maison en lui rendant sa liberté. Mais le commandeur de Saint-Jean en jugea tout autrement; sentant le besoin de cette protection des sires de Beaujeu qui étaient en état de le défendre contre l'oppression de ses ennemis, il se replaça sous la garde de Guichard V, fils d'Humbert V, sous la redevance de trois *panneaux* d'avoine.

Ces droits de garde étaient fort recherchés des grands seigneurs à cause des nombreux avantages matériels et moraux qu'ils en retiraient. Ces droits emportaient souvent la justice et haute seigneurie, et quelquefois même la souveraineté dans les terres de l'empire. De plus, ils donnaient à ceux qui les exerçaient, quelque chose de la considération qui entourait les maisons religieuses auprès des populations environnantes, et augmentaient par là leur influence, en rendant plus étroits leurs rapports avec les monastères protégés. Ces rapports devinrent si intimes entre nos princes et Cluny, que plusieurs tinrent à honneur et obtinrent de se faire enterrer dans la célèbre abbaye, faveur fort enviée à cette époque de foi, et qui n'était accordée qu'aux insignes bienfaiteurs (2). Guichard III, et peut-être aussi son

(2) Voici les noms, par ordre chronologique, de ceux qui furent inhumés à Cluny : Guichard III et probablement son fils Humbert III, selon Michaud; Guichard IV, dont une partie des ossements furent portés à Cluny, et l'autre à Belleville, d'après la *Chronique de Belleville;* enfin, Humbert V, le connétable.

Les princes et princesses qui suivent furent inhumés dans l'église de l'abbaye de Belleville, d'après M. Chambeyron : Guichard fils aîné d'Humbert III, mort en bas-âge; Guichard IV le Grand; Guichard V; Louis de Forez; Guichard VI; un fils de Guichard mort en naissant; Édouard Ier; Antoine; Guichard, seigneur de Perreux; Philibert son

Digitized by Google

fils Humbert, fit plus encore : il y prit l'habit de moine et voulut y mourir.

Une autre abbaye, Savigny, fut aussi particulièrement et même plus anciennement protégée par les sires de Beaujeu. Cette protection commence probablement à Béraud, ainsi qu'il a été dit plus haut, et ses successeurs eurent grand soin de la conserver. Guy II, comte de Forez, ayant obtenu par surprise, du roi Louis VII, la concession des droits régaliens sur l'abbaye, l'abbé représenta peu de temps après au roi que son monastère n'avait jamais dépendu d'aucune puissance laïque, et qu'il avait, pour se défendre, le bras séculier du seigneur de Beaujeu, son patron-né. Humbert III, de son côté, fit valoir ses droits de patronage, et le roi, convaincu de son erreur, les lui restitua aussitôt.

En leur qualité de protecteurs, les sires prirent au moins deux fois les armes en faveur de Savigny : la première, contre l'évêque de Viviers, vers 1170, comme je l'ai dit ci-dessus ; et la seconde, en 1197, contre l'archevêque de Lyon, au sujet des droits régaliens que celui-ci voulait s'attribuer. Dans cette lutte, l'abbaye fut brûlée par les troupes de l'archevêque, et il fallut l'intervention du pape Innocent II, pour rétablir la paix. Non seulement ils défendaient l'abbaye contre les ennemis extérieurs, mais encore ils s'employaient à mettre fin aux luttes intérieures. Nous avons vu Humbert II travailler à faire cesser le différend qui divisait les obéanciers de leurs vicaires. Soixante ans plus tard, Humbert III assista à un traité entre l'abbé Milon

---

fils; Édouard II; Guillaume, seigneur d'Amplepuis; Blanche de Châlons, femme de Guichard V; Jeanne de Genève, première femme de Guichard VI; Marie de Châtillon, sa seconde femme (*Premier Essai sur Belleville*, pp. 102-180).

Digitized by Google

et ses religieux, au sujet du péage de Sain-Bel, et se porta garant de cet accord.

Les sires firent aussi à cette abbaye des dons considérables. Le plus généreux fut Humbert II, qui lui accorda à diverses reprises la moitié de l'église de Montmelas, et les églises de Denicé, de Coigny et d'Ouilly. Humbert III lui céda tous les droits qu'il avait sur les dîmes d'Amplepuis, qu'elle venait d'acquérir. Je ne connais qu'un différend entre nos princes et Savigny. Il s'éleva en 1309, au sujet des limites entre les terres de Joux et d'Amplepuis, qui appartenaient à la baronnie, et celles de Tarare qui dépendaient de l'abbaye. Des arbitres réglèrent ces limites dix ans après, ce sont celles qui séparaient le Beaujolais du Lyonnais.

Beaucoup d'autres églises reçurent des donations de nos barons. Celle de Mâcon, entre autres, qui avait eu à se plaindre des premiers sires, fut largement dédommagée par eux, et à l'occasion ses intérêts furent bien soutenus par leurs successeurs. Humbert II lui céda même tous ses droits sur les églises de Mardore et de la Gresle, et sur la chapelle Saint-Vincent. Le même sire fut un des bienfaiteurs de l'abbaye de Saint-Rigaud. Humbert III accorda aux religieux du prieuré de Saint-Julien-de-la-Roche l'usage de ses forêts pour le pacage de leurs bestiaux. Humbert IV est compté parmi les bienfaiteurs et protecteurs de la chartreuse d'Arvières en Valromey; il lui acheta une grange, et son fils Guichard IV lui fit bâtir une maison. La chartreuse de Portes eut également à se louer de la générosité des sires, ainsi que celle de Montmerle à qui Guichard V accorda l'exemption de son péage de Belleville. Il imitait en cela son père Humbert V, qui avait exempté l'abbaye de la Chassagne du payement de tout péage dans ses terres. Après

Digitized by Google

lui, la même abbaye, quoique fondée par les seigneurs de Villars, se mit sous la sauvegarde de Renaud et d'Isabelle en 1268, et ceux-ci s'engagèrent à la défendre moyennant certains droits qu'ils se réservèrent. Leur fils, Louis, donna à la chartreuse de Sélignac la franchise de tout péage dans ses terres, et cent carpes à prendre dans son grand étang de Chalamont. Je ne prétends pas dresser la liste complète de leurs donations particulières; celle-ci suffira à faire apprécier leur libéralité envers les églises.

En dehors de ces donations, nos sires firent plusieurs fondations plus ou moins importantes. La première en date est celle du chapitre Notre-Dame de Beaujeu, établi en 1065 dans l'enceinte même de leur château. Ils firent bâtir son église et la dotèrent de grands biens; plusieurs la mentionnèrent dans leur testament. Leur seconde fondation est celle de l'abbaye de Joug-Dieu, faite en 1118 par Guichard III, qui l'installa dans sa propre maison de Tamais et l'enrichit des biens nécessaires à son entretien, francs de tout droit. Humbert III fit la troisième, en établissant à Belleville en 1159 un prieuré de six chanoines réguliers, pour satisfaire à la condition qui lui fut imposée quand le pape le délia de ses vœux de templier. Il leur bâtit des maisons et une église, les dota de revenus considérables et leur donna même le droit d'asile. Cinq ans après, il fit ériger ce prieuré en abbaye placée sous la dépendance de Saint-Irénée de Lyon, et il lui accorda de nouveaux dons très importants qu'il fit confirmer à son fils. En 1168, il fit reconstruire l'église qui fut terminée et consacrée onze ans après; c'est celle qui existe encore actuellement. Guichard IV, à son avènement, confirma tout ce qu'avait fait son aïeul pour cette abbaye, en se rendant garant de la validité de toutes les donations.

Digitized by Google

Ce même Guichard, en revenant de son ambassade à Constantinople, amena avec lui, d'Assise, trois religieux de saint François qu'il plaça d'abord dans son château de Pouilly, et ensuite à Villefranche dans le couvent qu'il leur fit bâtir et qui est le premier couvent des Cordeliers en France (3). Cette quatrième fondation de nos sires fut des plus heureuses et montre quel était leur esprit politique. Émerveillé des admirables vertus de saint François et de la vie humble et mortifiée de ses disciples, Guichard comprit immédiatement l'action profondément moralisatrice que de tels hommes pouvaient exercer sur le peuple par leur parole comme par leurs exemples, et il résolut aussitôt d'en faire profiter son pays. Sibille, sa femme, fit une cinquième fondation destinée non plus à la prière ou à la prédication, comme les précédentes, mais au soulagement des pauvres malades. De concert avec son fils, elle fit construire à Villefranche un hôpital qui fut appelé Roncevaux, parce qu'elle y mit des religieux de saint Augustin, tirés de l'abbaye de Roncevaux. Deux autres dames de Beaujeu firent des fondations de monastères. Marguerite de Baugé, femme d'Humbert V, fonda la chartreuse de Poleteins pour les filles, dans sa terre de Miribel, et lui donna des biens considérables, avec franchise de tout péage et leyde. Son mari, approuvant cette fondation, prit sous sa protection les personnes et les biens de cette chartreuse. Blanche de

(3) C'est ce que le Père Fodéré affirme expressément :

« Ce couvent de Villefranche... a esté faict sainct François estant encor en vie, et dès la naissance et première institution de l'ordre, et le tenons le premier de deça les monts, à l'imitation et par le moien duquel tous les autres de la France ont esté construits » (*Narration historique des convens de l'ordre saint François*, 1619, p. 310).

Digitized by Google

Châlons fonda le monastère de la Déserte de Lyon en 1304, c'est-à-dire quarante ans après la mort de son mari. Enfin, la fondation du chapitre d'Aigueperse peut être considérée comme la huitième faite par nos sires, bien que Louis de Beaujeu n'en soit pas le principal fondateur; mais il y prit une large part en la confirmant et en donnant à ce chapitre des biens et des privilèges considérables.

Toutes ces fondations, faites à diverses époques et par des seigneurs différents, font voir avec quelle fidélité se transmettaient dans cette famille les traditions de religion et de générosité reçues des ancêtres, et comment elle sut toujours pourvoir au bien de ses sujets par l'établissement d'institutions qui servaient soit à l'étude et à l'enseignement des lettres et des sciences, telles qu'on les concevait alors, soit à la moralisation du peuple par la prédication, soit au soulagement de ses misères et de ses maladies.

La libéralité de nos princes vis à vis de l'Église profitait donc indirectement à tous leurs peuples, et en l'exerçant, ils firent comme beaucoup d'autres seigneurs contemporains. Mais ils allèrent plus loin ; ils se montrèrent généreux directement à l'égard de leurs sujets, en leur accordant spontanément des droits plus étendus, et en cela ils différaient de beaucoup d'autres grands barons à qui leurs vassaux étaient obligés d'arracher ces mêmes droits par la révolte et la violence. C'est qu'en effet les franchises et privilèges ne furent pas partout concédés de la même façon. « Ici ils étaient arrachés au seigneur, là ils furent consentis par le seigneur débordé, ailleurs ils furent provoqués par ce même suzerain éclairé par l'expérience ou dominé par l'intérêt. » Les sires de Beaujeu furent du petit nombre de ces derniers seigneurs éclairés par l'expérience, qui, comprenant les besoins nouveaux des populations, étaient disposés pour les

Digitized by Google

satisfaire à renoncer à leurs propres droits. C'était faire preuve d'une grande hauteur de vue et d'un esprit politique rare en tout temps, et surtout à leur époque où la force était souvent à elle-même son propre droit. On dira peut-être que leur intérêt bien entendu leur en faisait une nécessité, et qu'ils étaient les premiers à profiter des concessions qu'ils faisaient. Cela est vrai, l'amélioration de la condition du peuple profite toujours aux gouvernants; mais combien peu croient travailler à leur profit, en se dépouillant eux-mêmes pour amener cette amélioration. Il faut pour faire ce sacrifice une largeur d'idée, un instinct politique et une générosité d'âme peu ordinaires, et ces qualités ne manquaient pas aux sires de Beaujeu.

On a ri, je le sais, de ces privilèges, comme restant bien au-dessous des droits politiques du peuple. Sans doute, si on compare aux libertés presque illimitées dont nous jouissons aujourd'hui, ces franchises, accordées par les seigneurs du XIIe et du XIIIe siècle, on les trouvera médiocres et insuffisantes. Mais si on examine l'état antérieur de la société, qui se caractérise par l'absence de droits pour la masse et par la prépondérance excessive du petit nombre, état rendu nécessaire, ne l'oublions pas, par l'abus de la force et le désordre issus des invasions barbares, on conviendra que dans ces franchises il y avait un véritable progrès, tel qu'il pouvait exister alors, et capable d'en amener d'autres plus considérables encore. Le progrès en effet ne se mesure pas sur l'avenir, mais sur le passé. C'est donc une pure injustice que de se moquer du temps ancien en le comparant au temps présent. Car, en somme, ce progrès dont nous sommes si fiers et qui nous sert de point de comparaison pour condamner nos aïeux, nous en jouissons sans l'avoir créé, il est le résultat des longs et incessants efforts de ceux qui nous ont précédés.

Digitized by Google

Les premières franchises octroyées par nos princes furent concédées à Villefranche, vers 1160, par Humbert IV, de concert sans doute avec Humbert III son père, qui lui survécut (4). La raison politique de cette libéralité fut d'attirer

---

(4) Telle est du moins l'opinion générale des écrivains modernes : Laroche-Lacarelle, Michaud, Laplatte, opinion qui ne me paraît pas fondée. Je crois qu'il faut plutôt attribuer l'honneur de la concession de ces privilèges à Humbert III. La charte en effet dit que Guichard, le premier sire qui voulut que ces franchises fussent conservées par écrit, succéda à Humbert qui les avait accordées, *qui predicto Humberto successit.* Or, ce Guichard fut le successeur, non pas d'Humbert IV, qui décéda en 1189, mais d'Humbert III qui survécut à son fils et mourut en 1193. L'erreur commune vient de ce que les auteurs n'ont pas tenu compte de ce fait, qui du reste n'a été mis que plus tard en lumière par M. Guigue (*Hist. de la maison de Bourbon*, t. I, p. 128, note, et t. III, *Pièces supplémentaires*, p. 18). C'est donc le prédécesseur immédiat de Guichard IV, c'est-à-dire Humbert III, qui donna à Villefranche ses privilèges. Une autre raison le prouve, c'est le qualificatif de *pater* ajouté par la charte au nom d'Humbert, et que M. de Laroche-Lacarelle traduit à tort par *notre aïeul.* Il doit se prendre ici dans son sens strict, et se traduire par le mot *père* ou *le vieux*, par opposition au mot *fils* ou *le jeune*. Et c'est justement le surnom que les historiens ont attaché au nom d'Humbert III, tandis qu'ils appelaient son fils Humbert-le-jeune. Du reste il est bien plus vraisemblable que cette concession des franchises, si considérable dans l'histoire du Beaujolais, fut l'œuvre du père qui possédait un véritable esprit politique, plutôt que celle du fils, dont le rôle fut si effacé que Michaud a dit de lui : « n'était la fondation de Villefranche, il aurait passé inaperçu. »

Quant à la fondation de Villefranche, si l'on ne s'en tenait qu'à la charte, il n'y aurait aucune difficulté, puisqu'elle déclare nettement que ce fut le même Humbert qui fonda cette ville et lui donna en même temps ses privilèges. Mais il existe une bulle d'Innocent II, datée de 1139, où il est dit : « Ecclesia vero de Villafrancha, quæ Cluniaco a Lugdunensi archiepiscopo data esse cognoscitur, minime auferatur » (*Recueil des hist. des Gaules*, t. XV, p. 396.) Villefranche existait donc cette année-là. Or,

Digitized by Google

un grand nombre d'habitants dans ce lieu qui n'était alors qu'une simple bourgade et qui devint bientôt une ville, grâce à cette mesure intelligente. Ces faveurs nouvelles engagèrent beaucoup de gens à s'y établir pour en profiter. La ville agrandie fut entourée de murailles par Guichard IV, d'après Aubret, par Humbert IV, selon Laroche-Lacarelle, et devint bientôt florissante (5).

Humbert II n'était monté sur le siège seigneurial que deux ans auparavant. Il faudrait donc conclure qu'il a fondé cette ville en lui accordant ses franchises dès la première année de son gouvernement.

Peut-on attribuer à un jeune seigneur une œuvre qui demande autant d'initiative que de sagesse et d'expérience? A la rigueur cependant, cela serait possible, mais il y a contre cette attribution une autre difficulté qui paraît insoluble. Dans l'acte de fondation de Joug-Dieu, en 1118, l'un des signataires s'appelle Pierre de Villefranche. Ce Pierre a-t-il emprunté ce nom à la ville qui nous occupe, ou à une autre plus éloignée, c'est assez difficile à savoir, car les signataires paraissent être de plusieurs provinces. Mais s'il avait pris son nom à notre Villefranche, il faudrait faire remonter la fondation de cette ville bien plus haut qu'on ne l'a cru jusqu'ici. Dans ce cas notre Humbert n'aurait mérité son titre de *fondateur de Villefranche* que parce qu'il aurait donné un développement considérable à cette ville en lui accordant des franchises bien plus étendues que celles qu'elle pouvait posséder auparavant, selon l'étymologie de son nom; et aussi parce qu'il aurait commencé à élever les murailles que Guichard son successeur aurait fait achever.

(5) Sur quoi s'appuient ces deux auteurs pour attribuer la construction des murs, chacun à un seigneur différent? Ils ne le disent pas. L'inscription du couvent de la *Minorette* porte que Guichard « fit clore la ville de murailles. » Peut-être convient-il de faire remonter le commencement de cet ouvrage à Humbert III qui est appelé le fondateur de Villefranche dans la charte des franchises. Ce serait le moyen de concilier l'affirmation formelle de cette charte avec la difficulté, relevée dans la note précédente, qui provient d'une ville de ce nom existant certainement en 1139, et peut-être même dès l'année 1118. On sait que ce titre de fondateur se donnait non seulement à celui qui jetait les

Digitized by Google

Cette charte de franchises est la première charte de ce genre qui ait été accordée dans notre région, et accordée spontanément, il importe de le remarquer, parce que ce fait est tout à l'honneur de nos princes et manifeste clairement leur esprit libéral et éveillé à tout nouveau progrès. Les hauts barons voisins ne firent que suivre d'assez loin le mouvement imprimé en ce sens par les sires de Beaujeu. Le comte de Forez ne donna à Montbrison ses privilèges qu'en 1223. Les villes de Baugé et de Montluel reçurent des franchises de leurs seigneurs, la première en 1250 et la seconde en 1276. Ce fut en 1300 seulement que Trévoux obtint la même faveur des sires de Villars. Anse, encore moins favorisée, ne fut affranchie qu'en 1340 par le chapitre de Lyon. La charte de franchise de Charlieu est plus ancienne, il est vrai, elle date de 1199 à 1207, selon Auguste Bernard, et celle de Villars est à peu près de la même époque, mais toutes deux sont encore bien postérieures à celle de Villefranche. Comme on le voit, c'est à nos sires que revient la gloire d'avoir donné, dans la région, le premier branle à ce mouvement de liberté et de progrès relatif qui se propagea ensuite de proche en proche sur les territoires voisins.

---

premiers fondements d'une ville, d'un monastère, etc., mais encore à celui qui par ses bienfaits ou par des mesures intelligentes leur donnait un grand accroissement, comme a pu le faire Humbert III en accordant ou du moins en augmentant les privilèges, et en commençant les fortifications d'une ville qui avant lui portait déjà le nom de Villefranche, pour avoir été affranchie de quelques servitudes. La fondation d'une ville en effet, à ces époques troublées surtout, consiste moins dans la construction d'un ensemble de maisons, que dans la concession de libertés destinées à protéger l'indépendance des habitants, et dans l'élévation de murailles qui, en permettant à ceux-ci de se défendre, leur assurent la perspective d'un long et tranquille avenir.

Digitized by Google

C'est dans cette charte de Villefranche que se trouve le fameux article qui, d'après une interprétation saugrenue, donnerait au mari le droit « de battre sa femme jusqu'à effusion de sang, pourvu que la mort ne s'ensuivît pas. » Cette interprétation a été admise par la plupart des historiens, qui se la sont empruntée les uns aux autres sans se donner la peine de la vérifier sur l'original. M. Michaud le premier, en a reconnu la fausseté. Et en effet, si l'on se donne la peine de lire le texte sans parti pris, on voit que cet article est loin d'avoir le sens grotesque qu'on lui a prêté gratuitement, faute de s'être rendu compte des coutumes et des mœurs du Moyen Age. Le seigneur, à cette époque, possédait sur ses vassaux une foule de droits personnels dont l'usage, tolérable et admissible en soi, pouvait facilement enfanter des abus et amener des vexations excessives de la part des officiers qui étaient chargés de les recouvrer. C'est pour prévenir des abus possibles, et pour conserver le foyer domestique libre de toute intervention étrangère, que l'article 63 de la charte limite à un seul cas le droit du seigneur d'intervenir dans les discussions entre époux. Cet article est ainsi conçu :

« Si un bourgeois a frappé ou battu sa femme, le seigneur ne devra accueillir aucune plainte à cause de ce fait, ni demander ou percevoir aucune amende, à moins que les coups n'aient amené la mort (6). »

Il me semble que cet article bien compris mérite toute autre chose que les plaisanteries et les rires qui accompagnent ordinairement la mauvaise traduction qui l'a

(6) Voici le texte même de l'article : « Si burgensis uxorem suam percusserit seu verberaverit, dominus non debet inde recipere clamorem, nec emendam petere nec levare, nisi illa ex hac verberatione moriatur. »

Digitized by Google

déshonoré. Non, il n'est pas vrai de dire qu'il permet au mari de battre sa femme : il ne permet rien, il restreint simplement le droit du seigneur à se mêler des querelles conjugales. Il reconnaît au mari la pleine liberté qu'il doit avoir à son foyer, liberté dont il peut abuser, dont quelques-uns abusent trop souvent, mais au fond liberté utile et respectable en soi, et qu'il était d'autant plus sage et libéral de garantir la plus grande possible, contre les entreprises du seigneur, que dans ces temps troublés elle était plus exposée à être violée par celui-ci ou par ses officiers, et que la liberté politique n'existait pas, même de nom. Ce n'était pas une mince satisfaction pour un bourgeois de ce temps, dont les droits étaient mesurés au dehors, de penser qu'en rentrant dans sa maison il aurait l'avantage d'être à l'abri de toute vexation étrangère, et que son autorité y serait respectée. Il pouvait se dire en toute assurance : « Charbonnier est maître chez lui. »

Sans doute dans quelques cas particuliers cet article pouvait avoir des inconvénients et livrer sans défense une femme à un mari brutal. Mais la loi doit considérer le bien général et non les intérêts particuliers; et il eût été bien plus dommageable à la communauté des citoyens, d'ouvrir la porte du foyer à des investigations trop arbitraires, sous un prétexte plus ou moins plausible. Ce danger était d'autant plus à redouter que les seigneurs hauts justiciers multipliaient les causes d'amendes, afin d'avoir plus d'occasions d'augmenter leurs revenus.

L'article 300 du Code civil n'admet la séparation de corps que pour les injures et les sévices graves; autorise-t-il pour cela les sévices ordinaires ? Évidemment non. Ainsi en est-il de l'article 63 des franchises de Villefranche ; parce qu'il n'accorde au seigneur le droit de poursuivre le mari

Digitized by Google

qui a battu sa femme que lorsque la mort s'ensuit, il n'en découle pas qu'il autorise les simples coups et blessures. Ni l'un ni l'autre de ces deux articles ne permet ni n'autorise aucun sévice; ils fixent seulement tous deux la limite où ces sévices tomberaient sous le coup de la loi. Si la limite est plus large dans notre charte, c'est que les mœurs de ce temps étaient plus grossières, et que la loi par conséquent devait être moins sévère et englober moins de cas : voilà toute la différence.

Plusieurs autres villes ou bourgs obtinrent, de différents sires, des privilèges qui étaient en général moins étendus que ceux de Villefranche. Les voici dans leur ordre chronologique :

Belleville, vers 1159, d'Humbert III.
Beaujeu (1193 à 1216) (7), de Guichard IV.
Thizy, en 1225, d'Humbert V.
Miribel, en 1253, de Guichard V.
Chalamont, vers 1260, de Guichard V.
Lent, en 1269, de Renaud et d'Isabelle.
Meximieux, en 1309, de Guichard VI.
Thoissey, en 1310, de Guichard VI.
Bourg-Saint-Christophe, en 1319, de Guichard VI.

(7) Louvet dit que ces privilèges datent de 1260, la charte elle-même qui nous est restée porte la date de 1263, mais c'est une charte de confirmation donnée par Guichard V, ce n'est pas la charte originale de concession. Ces privilèges furent accordés à Beaujeu longtemps auparavant, par Guichard IV le Grand (1193 à 1216), ainsi qu'il est raconté dans le préambule même de la charte de confirmation : « Dominus vero Guichardus, qui prædicto Humberto successit, et dominus Humbertus, connestabulus regni Franciæ, istam eandem libertatem et franchesiam dederunt et concesserunt burgensibus villæ Bellijoci... »

Digitized by Google

En plus de ces privilèges accordés à leurs petites villes, nos sires affranchirent encore, dans une certaine limite, leurs taillables et leurs mainmortables qui comprenaient la presque totalité des gens de la campagne, où il n'y avait qu'un très petit nombre d'hommes libres. En effet, en rapportant les usages de la Dombes, reconnus et jurés en 1325 par les seigneurs, Aubret fait remarquer que tous les articles qui regardaient les taillables étaient tombés en désuétude par la *bonté* des sires de Beaujeu. Il ne restait donc presque point de mainmortables dans la Souveraineté (et probablement aussi dans le Beaujolais proprement dit), parce que les sires les avaient affranchis soit formellement, soit virtuellement, en négligeant de faire reconnaître la servitude de leurs hommes, qui purent ainsi acquérir peu à peu leur liberté.

Cet esprit généreux et libéral, qu'ils montrèrent dans leurs rapports avec l'Église et avec leurs propres sujets, n'était pas seulement inspiré par le calcul et l'intérêt, mais provenait d'une véritable grandeur de caractère qui se manifesta en bien d'autres occasions. En dépit des torts causés à son abbaye par Humbert Ier, saint Mayeul devina chez lui cette noblesse de race, quand il mit, par manière de vengeance, quatre de ses obéances sous sa protection. Il savait que la confiance est le meilleur moyen de gagner une âme généreuse, et il ne fut pas trompé dans ses espérances. Cette qualité morale se transmit avec le sang et se retrouva à des degrés divers chez tous les descendants d'Humbert, en leur inspirant tous ces actes de libéralité que je viens d'énumérer. Guichard IV en donna encore un bel exemple dans la solution d'un différend avec Cluny. Comme il prétendait certains droits sur les terres de l'abbaye, l'abbé refusa de les lui payer. Les six arbitres, devant lesquels la cause fut

Digitized by Google

portée, n'ayant pu s'entendre, Guichard trancha la difficulté en renonçant pour toujours aux droits en litige. Déjà Guichard III avait montré le même désintéressement dans ses démêlés avec l'archevêque de Lyon, quand, pour éviter la guerre, il accepta d'avance la décision du pape Innocent II, à qui l'affaire fut portée.

Humbert V, ayant à éteindre des dettes contractées pour le service du roi, demanda aux abbés de Belleville et de Joug-Dieu, et au doyen de Beaujeu, de lui permettre de lever pour une fois sur leurs terres un droit sur les bêtes à cornes. Ils accédèrent à sa demande *en tremblant*, (de peur sans doute qu'il ne perpétuât ce droit une fois accordé), et à la condition qu'il leur ferait remise d'autres droits en échange (8). Tout autre aurait peut-être trouvé mauvais que des maisons, qui devaient à ses ancêtres leur existence et la plus grande partie de leurs biens, se montrassent si défiantes à son égard et si peu disposées à l'aider dans une circonstance difficile ; mais Humbert se mit au-dessus de ces petitesses d'amour-propre et accepta les conditions proposées.

Un autre fait prouve combien les vassaux appréciaient la probité et la largeur d'esprit de nos princes. Etienne de Laye avait été accusé, auprès de Guichard VI, d'avoir agi souvent contre ses intérêts et sa juridiction. Condamné pour ces dommages, par les officiers de ce seigneur, il en appela d'abord de cette sentence au bailli de Mâcon, comme c'était son droit. Mais ensuite comptant sur la justice de son prince et se confiant à sa générosité, il déclara qu'il

(8) Dans son testament il fit remise des mêmes droits à ses chevaliers et à ses nobles (*Bibl. de l'École des chartes*, t. XVIII, p. 262.)

Digitized by Google

s'en remettait entièrement à la décision de celui-ci, et promit de se soumettre à son jugement.

Quel plus bel hommage rendu par un sujet à son prince, que de s'en remettre à son jugement après l'avoir offensé ! Et ces princes étaient dignes de cette confiance. Ecoutez ce passage du testament d'un des successeurs de Guichard, Antoine, et voyez en quels termes émus il parle de ses vassaux et avec quel souci de leurs intérêts : « Considérant les grands services que ses sujets de Beaujolais lui avaient rendus gratuitement et en diverses manières, et étant juste et raisonnable de les en récompenser, d'autant plus qu'il espérait qu'ils seraient bons et fidèles serviteurs de ses successeurs ; voulant que sa noblesse et toute sa terre fût plutôt enrichie par l'accroissement et la multitude de bons hommes et vassaux, que par les trésors d'argent qu'il en pourrait retirer, suivant le proverbe qui dit qu'il vaut mieux avoir un ami sur la place, que d'avoir de l'argent dans ses coffres ; étant injuste que les travaux de ses sujets rapportent du profit à d'autres qu'à eux ; c'est pourquoi il lègue à tous ses hommes et sujets, et à chacun d'eux, les droits de nouvelle reconnoissance qu'ils pourront devoir, de droit ou de coutume, à son héritier après sa mort, pour les biens qu'ils tiennent de lui, voulant que son héritier ne puisse exiger d'eux que les biens et servis ordinaires, léguant à chacun de ses sujets les autres droits qu'ils pourroient lui devoir (9). »

---

(9) Un fait, rapporté dans une enquête de 1426, fait voir avec quelle rigueur ce même prince réprimait les violences commises par les seigneurs contre ses sujets. Un de ses meuniers ayant été battu par le seigneur de Beseneins, Antoine fit mettre ce dernier dans les prisons de Thoissey, et ordonna qu'il paierait une grosse amende au meunier

Digitized by Google

J'ai rapporté tout ce passage malgré sa longueur, parce qu'il nous découvre la cause des rapports si étroits de mutuelle sympathie qui existèrent toujours entre nos princes et leurs vassaux. Bienveillance et sollicitude du bien public d'un côté, fidélité et dévouement de l'autre, voilà le spectacle que l'histoire nous offre durant plusieurs siècles, et qui fait autant d'honneur aux uns qu'aux autres. Il ne fallut rien moins que les nombreuses injustices et violences d'Edouard II, ainsi que ses dérèglements et son refus d'observer les privilèges accordés par ses ancêtres, et que lui-même avait juré de maintenir, pour rompre cette harmonie et mettre fin du coup à l'autonomie et à l'indépendance de ce petit État. C'est ainsi que finissent les races, même les plus illustres.

Pleins de bienveillance et de libéralité pour leurs sujets, nos sires en témoignaient autant à leurs officiers et à leurs serviteurs, dont ils savaient, de leur vivant et même au moment de la mort, reconnaître les services. Tous les testaments qui nous restent d'eux font apparaître cette sollicitude. Dans son premier testament, vers l'an 1195, Guichard IV laisse différents dons à quatre de ses serviteurs qu'il nomme. Guichard V fait des legs importants à onze chevaliers, ses fidèles, je pense, et il mentionne jusqu'à son barbier, auquel il donne 40 livres. Louis désigne encore un plus grand nombre de serviteurs pour ses légataires. Guichard VI, outre les six chevaliers qu'il nomme dans son testament, confirme tout ce qu'il a donné à

---

ou bien que ce meunier lui donnerait autant de coups de bâton qu'il en avait reçus lui-même. Une justice aussi sévère à l'égard des grands, coupables de pareils abus de force, manifeste sa sollicitude pour les droits du peuple et explique l'attachement de celui-ci pour ses sires.

Digitized by Google

Populus, son serviteur, celui peut-être qui faisait les fonctions de valet de chambre ; puis il ordonne que l'on récompense tous les officiers et les domestiques qui se trouveraient à son service lors de son décès. Antoine veut que son héritier paie la rançon de trois prisonniers, dont l'un était son secrétaire, et cela avant de prendre possession de son hoirie, condition qui montre son attachement pour ces trois serviteurs. Il fit aussi des dons considérables à son écuyer, et plusieurs autres legs à diverses personnes. Il n'est pas jusqu'à Edouard II, ce sire aux mauvais instincts, qui ne se souvienne de ses serviteurs dans son testament. Il fait des legs très importants à deux chevaliers, et donne à un de ses damoiseaux, en récompense de ses services, la capitainerie de Beaujeu avec 140 florins de gage ; à un autre, celle de Thizy, aux gages de 60 francs d'or. Après avoir légué nominativement à son cuisinier et à son valet de chambre, pour leurs services, 50 francs d'or à chacun, et donné la chassipolerie de Perreux à un autre qu'il désigne aussi par son nom, il laisse 400 francs d'or, pour être distribués entre ses domestiques.

Cette libéralité et cette gratitude pour des services reçus, nos sires n'attendent pas leur mort pour l'exercer envers leurs serviteurs. De leur vivant, ils savent se montrer reconnaissants et récompenser largement ce que ceux-ci font pour eux. On en trouve plusieurs exemples qu'il est bon de citer. Guichard VI donna la terre de Beseneins à Etienne de Beseneins « à cause de ses bons services et parce qu'il l'avait suivi dans ses armées. » Edouard Ier, désireux de récompenser Etienne de Paray, clerc, pour les grands services qu'il lui avait rendus en France et dans son voyage d'outre-mer, en fut empêché par la mort. Mais sa femme, Marie du Thil, connaissait sa volonté, et comme elle avait

Digitized by Google

elle-même à reconnaître ce que le même Etienne avait fait pour son fils pendant sa minorité, elle lui remit la poype de Frans avec ses dépendances, le tout estimé 400 florins d'or, et s'engagea encore à lui payer 400 autres florins. Antoine fit don à Jean de Challes, de dix livres de rente dans la châtellenie de Thoissey, en reconnaissance de ses loyaux services. S'il n'est question ici que des seigneurs de la seconde race, c'est qu'on a plus de détails sur leurs actions. L'éloignement du temps ayant rendu plus rares les documents concernant la première branche, il n'est pas étonnant qu'on ne sache rien d'eux en ce genre de libéralité. Du reste les testaments de quelques-uns prouvent leur générosité et nous portent à croire qu'ils n'attendaient pas leur mort pour la manifester.

Cette largeur d'esprit, dont nous venons de donner tant de preuves, leur inspirait de la sollicitude pour les lettres et les sciences. Une telle préoccupation ne fut pas sans doute étrangère à toutes ces fondations d'abbayes et de chapitres qu'ils firent en différents temps. On sait qu'à cette époque les connaissances humaines ne trouvaient d'asile que dans les murs paisibles des maisons religieuses ; là seulement elles avaient assez de sécurité et de tranquillité pour se développer ; en sorte que fonder ces maisons, c'était nécessairement aider à la culture et à la transmission de ces connaissances.

Entre toutes les sciences, celle du droit était surtout en faveur auprès de nos sires, et non sans raison, car c'était pour eux la plus utile de toutes, pour rendre la justice à leurs sujets. Elle leur était même indispensable, parce que le droit écrit était resté en usage dans leurs États, même après l'introduction des coutumes féodales. En dehors des juges de leur Cour ordinaire et de leur Cour

Digitized by Google

d'appel, ils avaient encore beaucoup d'autres officiers judiciaires, qui tous devaient connaître le droit, sans parler des notaires et autres scribes, dont le nombre était alors considérable. Or, la plupart de ces hommes de loi apprenaient le droit et se formaient sur place. Il semble même, d'après quelques textes, qu'il y avait au Chapitre de Beaujeu, situé, comme on sait, dans l'enceinte du château de nos barons, une sorte d'école de droit, ou pour mieux dire, que certains chanoines tenaient école de cette science. Quelques-uns des juges de la Cour du seigneur de Beaujeu prennent même le titre de professeur de droit, tels que Conrad de Concorrezo, dans diverses chartes de 1265 à 1296, et Pierre des Montceaulx, dans des chartes de 1326 à 1354.

Les sires eux-mêmes, pour la plupart au moins, étaient obligés de posséder une certaine teinture du droit écrit et du droit féodal; cela leur était nécessaire pour défendre leurs intérêts, dans un temps où les droits particuliers étaient si compliqués et si emmêlés les uns dans les autres. Quelques-uns d'entre eux devaient même en avoir une connaissance plus approfondie, ainsi qu'on peut le conclure des nombreux procès entre seigneurs qu'ils furent appelés à régler en qualité d'arbitres. Ces arbitrages en effet, où il fallait quelquefois discuter sur des questions de droit très embrouillées, et accorder des prétentions les plus opposées, demandaient, en ceux qui les exerçaient, non seulement un grand esprit de droiture et d'équité, mais encore une connaissance fort étendue des droits, usages et coutumes des baronnies. Guichard VI, le Grand, paraît s'être particulièrement distingué dans cette science, car le roi Philippe V le choisit pour trancher le différend qu'il avait avec les seigneurs de Champagne, touchant la présentation des hommages que ceux-ci lui devaient. Ce choix lui fut sans doute inspiré

Digitized by Google

parce que ce sire était un des grands seigneurs du royaume, et un des plus savants dans le droit et la coutume des fiefs.

Nos princes du reste ne se confinaient pas dans ce genre de science, et leur esprit était ouvert à d'autres études. Le goût même des arts ne leur était pas étranger, et nous voyons les plus anciens recueillir pieusement les restes de sculptures de l'antiquité, dont ils savaient apprécier la beauté : tel que ce fameux bas-relief actuellement au Musée de Lyon, appelé le *taurobole* ou *suovetaurilia* (10), parce qu'il représente le sacrifice païen de trois animaux : le porc, le bœuf et la brebis, et qui fait l'admiration de tous les connaisseurs. Ils avaient aussi conservé un vase ancien en bronze, qui s'est perdu à la Révolution. De forme antique, il portait en bas-reliefs plusieurs sujets païens : un enlèvement par un centaure, une lutte d'athlètes (11). Ces deux œuvres

---

(10) D'où provenait ce taurobole? Des monuments antiques de Lyon ou de Belleville, l'ancienne *Lunna*, ou bien encore de la villa *Bogenis*? C'est une question intéressante qu'il est plus facile de poser que de résoudre. On sait que M. Cucherat suppose que *Bogenis* est le nom latinisé de la paroisse qui est devenue la ville de Beaujeu, parce que « à l'oreille Beaujeu se rapproche beaucoup de *Bogenis* ». Sans examiner ce que cette étymologie a de hasardé, il faut mentionner ici qu'en 1868, en creusant l'emplacement de la gare, on a trouvé, selon un témoignage digne de foi, diverses monnaies romaines avec des vases en terre cuite. Il est fâcheux que cette trouvaille n'ait pas été sérieusement étudiée en son temps et n'ait laissé d'autre trace qu'un souvenir. Peut-être aurait-on trouvé la preuve que c'était bien là la situation de la villa *Bogenis* ; mais tant que cette preuve ne sera pas établie par des constatations certaines, la supposition de M. Cucherat n'aura que la valeur d'une hypothèse ingénieuse.

(11) Voir l'inventaire de 1784. Dans celui de 1670, il est aussi fait mention de ce vase, « un beau et grand vaisseau, aussi de métail avec son couvercle de fer fermant à clefz avec un petit cadenatz, dans lequel

Digitized by Google

antiques ornaient l'église de la collégiale du château de Beaujeu où le dernier servait de fonts baptismaux.

Dans la même église, de riches ornements d'un travail artistique, donnés par nos sires, servaient au culte. En 1670, on y voyait encore un vieux reliquaire en cristal, aux armes de Beaujeu; une vieille chappe de *persil*, aux mêmes armes; et un bassin de cuivre rouge à diverses figures, où les armes des sires étaient gravées. Ces objets ne se retrouvent plus à l'inventaire de 1784. On comprend que beaucoup d'autres de même valeur ont dû être accordés par nos sires aux différentes églises et abbayes qu'ils ont fondées; ces objets, usés ou détruits par la suite des temps, ne nous ont pas même laissé de souvenir, faute d'avoir été mentionnés sur une liste ou sur un inventaire, comme les précédents. Mais il n'est pas douteux qu'ils étaient une preuve à la fois de la générosité des seigneurs de Beaujeu et de leur goût éclairé pour les arts.

Enfin, il ne faut pas oublier Guichard III qui cultiva les lettres et la poésies. Il composa, paraît-il, quelques épopées

---

l'on tient l'eau béniste des fondz baptismaux. » (Arch. du Rhône, fonds du chapitre de Beaujeu.)

Dans son testament de 1216, Guichard V fait à différentes églises des dons en vases précieux, qui nous donnent une haute idée de la splendeur et de la richesse de son argenterie. Il donne quatre cruches ou tasses (*urceos*), dix-neuf cuillères (*coclearia*), huit gobelets (*cifos*) et une coupe, le tout en argent et destiné à faire des calices. Il donne aussi une coupe en or à l'église collégiale de Beaujeu qu'il appelle l'église-mère, et deux robes de soie à deux autres églises. Quant à ses anneaux et à ses bracelets d'or, il veut que son fils Humbert les conserve par affection pour lui. On voit par ces détails que nos sires aimaient le luxe et la magnificence, et se plaisaient à réunir dans leurs châteaux des objets de prix.

Digitized by Google

chevaleresques qui devaient avoir un certain mérite et surtout beaucoup de réputation, car ils lui valurent le surnom éclatant d'Homère des laïques. Il ne nous reste de lui qu'un sermon en vers, qu'il écrivit sans doute à Cluny, quand il y eut pris l'habit de moine.

A cet esprit libéral, généreux et humain, tous, sans en excepter même le dernier, joignirent la bravoure et le courage du chevalier. Ces qualités, les plus estimées de leur temps et aussi les plus nécessaires, leur venaient avec le sang et se développaient par une éducation militaire. J'ai déjà cité quelques-unes des guerres qu'ils eurent avec leurs voisins; après avoir complété rapidement cette énumération, je parlerai des combats où ils se distinguèrent au service du roi et de la France.

(*A suivre*). E. L.

Digitized by Google

VIEUX MOTS LYONNAIS (*)

GABOUILLE. — Pour boue liquide : quelle *gabouille!*

GACER. — Pour agiter, remuer, surtout en parlant des liquides. Quand une bouteille, à moitié pleine, est portée à la main, le liquide *gace* dans la bouteille.

GAI. — Pour lâche, qui n'est pas suffisamment tendu ou serré : cette porte est *gaie.*

GALANDAGE. — Pour briquetage, cloison en briques. Assez souvent aussi on dit la *tendue,* pour la cloison.

GANDOISES et GOGNANDISES. — Pour bêtises, propos burlesques. — Grand *gognand* est un terme fort usité, pour dire grande bête, grand imbécile. — Roquille a écrit les *gandoises.*

GANDOU. — Pour vidangeur ou *gadouard.*

GANDOUSE. — Pour gadoue, ou vidange, matière fécale des fosses d'aisances.

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* d'Août 1894.

Digitized by Google

GAPIAN. — Pour préposé à l'octroi. On croit qu'on fit venir de Gap les premiers employés d'octroi.

GARÇON. — De même que nous avons vu dire demoiselle pour fille, nous voyons garçon pour fils : C'est mon *garçon*.

GARDEROBE. — On en fait souvent un nom masculin, *un garderobe*, pour dire une armoire.

GERLE. — Pour cuvier. — Racine : *gerla* qui, en basse latinité, veut dire un récipient pour le vin. La *gerle* est un grand vase de bois pour la lessive.

GICLER. — S'échapper vivement en parlant des liquides : si vous percez un tonneau plein, le liquide *giclera*. — Une voiture a fait *gicler* de la boue sur mes vêtements. — Ce mot vient du mot jet, ce qui semblerait démontrer qu'il faut écrire *jicler*, *jaculare*, jaillir.

GIGAUDER. — Pour gigoter, remuer les jambes. Qu'avez-vous à *gigauder ?* Le radical est *gigue*.

GIN. — Pour rien, point, ne pas, aucun, personne : tu n'as *gin* d'aime. — On a voulu le faire dériver du *minimi gentium* des Latins, c'est un peu bien savant. Ne viendrait-il pas de *niente*, qu'en certaines contrées d'Italie, on prononce *giente*.

GONE. — Pour enfant : les *gones* de Lyon. On prétend que ce mot vient du grec γιγνομαι, ou γονεω, devenir ou engendrer.

GOUR. — Pour trou rempli d'eau dans une rivière : une rivière peut avoir des *gours* nombreux ; on les désigne par un nom. Ne viendrait-il pas de *gurges*, gouffre ?

GOYARDE. — Pour serpe, espèce de hache. — Racine en basse latinité, *goia* goya, *falcis species*, espèce de faulx.

GRABOTTER. — Pour s'occuper à des riens : Qu'est-ce que tu *grabottes ?*

Digitized by Google

GRANGE. — Habitation du métayer ou *granger*.

GRAVÉ. — Pour marqué de la petite vérole. Cette expression est probablement empruntée au métier de graveur qui écrit ou dessine en creux.

GRAPILLON. — Montée raide et de peu d'étendue, pour *raidillon*.

GRASPILLE ou GRISPIPI. — Jeter à la volée des sous, des dragées, des gobilles aux enfants.

GRIBOUILLER. — Pour écrire mal, sans goût : une page *gribouillée*.

GROLE. — Souliers usés, hors d'usage ; d'où *regroleur*, cordonnier qui répare les vieilles chaussures.

GUIMBARDE. — Grand et long chariot.

GRAFFIGNER. — Pour égratigner, entamer avec les ongles la peau du visage ou des mains. — Le chat m'a *graffigné*.

GUIGNOCHE. — Détente d'une arme à feu, crochet qui ferme un placard, qui unit deux petites pièces de bois. — Racine probable : *geniculum*, petit genou ; la *guignoche* a en effet cette forme recourbée.

HAUSTAU. — Pour maison, chacun est maître en son *haustau*. Pourquoi n'écrit-on pas *hostau?* il dérive en effet, de l'ancien français *hosteil*, d'où est venu hôtel.

HOUCHE. — Taille de boulanger.

HOUCHER. — *Houcher* une omelette, la faire sauter pour la retourner.

JAMBE-ROTE. — N'aller que sur une seule jambe ; certains jeux d'enfant comme la marelle, appelée *classes*, se font à la *jambe-rote*.

JASERON. — Petite chaîne de cou en or ; dans l'ancien français, on trouve *jaseran*. Les cottes de guerre à mailles

Digitized by Google

d'acier s'appelaient en Espagne *azero ;* d'où *jaseran* et plus tard *jaseron.*

LANTIBARDANER (SE). — Pour aller lentement, mot très expressif, venant de lent et de *bardane.*

LARMISE. — Pour lézard de muraille : prendre un bain de *larmise,* se chauffer au soleil. — Employé au XVIe siècle.

LAURELLE. — Pour lauréole, nom vulgaire du daphné.

LAVAILLE. — Eaux grasses qui ont servi à laver la vaisselle, et auxquelles on ajoute des restes comestibles, pour la nourriture des cochons.

LONE. — Pour bras du Rhône sans courant ; les *lônes* de la Mouche. Le Rhône ayant trouvé en certains endroits des terrains vagues, s'y est répandu, ce sont les *lônes.* Là où est le courant, c'est le *grand Rhône.*

MALADIER. — Pour être malade : il a *maladié* pendant un mois. On se demande pourquoi ce mot n'est pas français.

MANILLE et MANETTE. — Pour anse, vient de *manus* : prendre une malle par la *manette.*

MANDRILLE. — Employé dans la locution : *traîner la mandrille,* pour être misérable.

MARIN. — Pour plâtras, débris de mur.

MARPAILLER. — Pour gâter, souiller, et par extension, mépriser : *marpailler* la réputation du prochain, *marpailler* un ouvrage.

MATE-FAIM. — Pour crêpe, pâte légère, frite à la poêle, avec cette variante que le *mate-faim* est plus épais que la crêpe. C'est un manger qui rassasie, qui mate la faim.

MATRU. — Chétif, petit, gringalet : un *matru* repas, on le fait dériver de *male structus.*

MENA, MENO, pour enfant, c'est le nom typique, le mot

Digitized by Google

de ralliement, employé fréquemment par les riverains du Rhône. *O meno*! A ce seul mot, un Lyonnais vous reconnaîtra à cinq cents lieues d'ici. Tout le monde connaît la fameuse chanson de Vial :

Dis donc, Thomas,
Sas-tu que vé la villo
Y a de menas
Que ne badinoun pas.

MELETTE. — Manger dont les chats sont friands, mou de veau. Racine probable : mou, mol, mollet, mollette, *melette*.

MITES. — Pour mitaines, espèce de gants sans doigts, excepté pour le pouce.

MODER. — Pour aller, s'en aller. Etymologie : ὁδος chemin, je *m'ode*. — *Oder* en Savoie veut dire partir. Dans les paroisses du Lyonnais, la première sonnerie des offices s'appelle encore aujourd'hui la *mode* ; elle veut dire aux habitants : C'est le moment de *moder*, de partir.

MOULER. — Pour mollir, s'affaiblir, glisser : quand on porte un fardeau il ne faut pas *mouler*, il faut *mouler* quand on le dépose.

NIGUEDOUILLE. — Pour nigaud, dont il est assez voisin et dont la finale est ajoutée pour grossir l'idée de bêtise : grand *niguedouille!*

OUILLER. — Pour remplir, *ouiller* un tonneau, se dit aussi plaisamment d'une personne qui a trop bu. — Racine : *Oleum;* quand les vases sont à peu près remplis, on ajoute un peu d'huile pour empêcher l'évaporation.

PACHE. — Pour marché, convention, traité, pacte, du

Digitized by Google

latin *pactum*. C'est en se frappant mutuellement dans la main que nos paysans concluent un marché, c'est *faire la pache*, tant que cette petite cérémonie n'est pas accomplie, il n'y a rien de fait.

PAILLASSE. — Pour panier, une *paillasse* de boulanger.

PAISSEAU. — Pour échalas, les *paisseaux* de vigne. On trouve dans des actes du XIIIe siècle, le mot *pessellus*, qui a ce sens.

PANNE. — Pour torchon, de *pannus*, d'où le verbe *panner*, torcher, essuyer : *panner* la table. Par extension, on entend menacer quelqu'un, en disant : je vais te *panner*. C'est dans un sens analogue qu'on dit une *brossée*.

PANNURE. — Croûte de pain séchée et broyée dont on saupoudre certains mets, — vient de pain.

PANOSSE. — Pour homme sans vigueur, sans énergie ; vient très probablement de *pannuceus*, mou, qui lui-même vient de *pannus*, chiffon.

PARAPEL. — Pour parapet; on le trouve dans J. Spon.

PARDONNER. — A le même sens que le verbe français, mais au lieu de dire pardonner à quelqu'un, ici l'on dit : pardonner quelqu'un. Il faut le pardonner.

PARTU. — Pour trou; il a sous le nez un *partu* qui lui coûte cher. De *pertundere*, *pertusus*. L'Académie a gardé *pertuis*, le *mille-pertuis*.

PASTONNADE. — Pour panais, carotte, racine jaune. Le nom latin du panais est *pastinago*. De *pasco*, *pastum*.

PATAIRE. — Pour chiffonnier, marchand de chiffons, de pattes.

PATET. — Pour méticuleux, minutieux, tâtillon; de là le verbe *patéter*, aimer les détails, se perdre dans les détails.

PATTE. — Pour chiffon : marchand de *pattes*, — petite bande pour panser un mal de doigt.

Digitized by Google

PELOSSE. — Pour prunelle, petite prune, fruit du prunellier.

PENCHER DE L'EAU. — Pour uriner.

PENNONAGE. — Pour compagnie, et par extension quartier. Chaque quartier avait sa compagnie de milice bourgeoise, et son étendard ou *pennon*. — N'est plus employé aujourd'hui.

PENSÉ. — Expression bizarre : je me *suis* pensé, pour j'ai pensé.

PÉTRIÈRE. — Pour pétrin.

PERCERETTE. — Pour vrille — vient de percer.

PIAT. — Pour pièce, morceau, chiffon, lange; mettre un *piat* à un habit. De là, *piasser*, pour raccommoder.

PICARLAT. — Pour cotret, morceau de bois propre à allumer le feu; on les vend par trois liés ensemble : un paquet de *picarlats*. On dit aussi une *infusion de picarlats* pour signifier une volée de coups de bâton.

PICOU. — Pour tige ou queue, un *picou* de cerise. Par extension il signifie le nez.

PIGNOCHER ou PILLOCHER. — Pour manger en choisissant ses morceaux; — comme un pillot.

PILLANDRE. — Pour loqueteux, misérable, va-nu-pieds, mauvais sujet.

PILLOT. — Pour poussin. — De là aussi *pillocheur*.

PIQUEUR D'ONCE et PIQUAGE D'ONCE. — Vol particulier aux ouvriers en soie. Le fabricant donne à l'ouvrier un poids déterminé de soie, ce poids doit se retrouver quand il la rend après l'avoir travaillée. L'industrie coupable consiste, soit par l'humidité, soit par d'autres moyens, à charger la soie, à la rendre plus lourde, par conséquent à rendre moins qu'on n'a reçu.

PITROGNER. — Pour manier d'une manière dégoûtante;

Digitized by Google

de la viande *pitrognée*, — *pitrogner* de la terre, — vêtements *pitrognés*, pour vêtements froissés, etc.

PLATTE. — Pour bateau-lavoir; ce bateau s'appelle probablement ainsi parce qu'au-dessus du local où sont les bancs des lavandières, il y a une sorte de terrasse platte, qui sert d'étendage.

PLIE. — Pour levée, au jeu de cartes : j'ai fait une *plie*.

PLOT. — Pour billot, l'enclume est montée sur un *plot*.

PLUVINASSER. — Pour bruiner, vient de pluie, *pluvia*. Il *pluvinasse*, quand la pluie est faible et cependant constante.

POCHON. — Pour pâté d'encre. De là le verbe *pochonner*, un cahier tout *pochonné*.

POTRINGUER (SE). — S'administrer des remèdes à tort et à travers.

PONTONNIER. — Pour passeur.

POULAILLE. — Pour volaille. — La rue de la Poulaillerie rappelle le souvenir d'un ancien marché de volailles. On ne comprend pas que ce mot ne soit pas introduit dans la langue, puisque nous avons déjà poulailler. — Racine : poule.

PRIN. — Pour mince, menu : versez à boire, mais versez *prin*.

PROU. — Pour assez, *n'y a prou*, c'est assez; il parle *prou*, mais en fait *gin*. — Ce mot est resté dans la locution française, ni peu, ni *prou*. — Par extension, il veut dire aussi *beaucoup*, comme l'*assai* italien.

PETAFINER. — Pour gâter, détruire; *petafiner* le pain. Racine : mauvaise fin; dans beaucoup de pays, *peut*, *peute*, *pute*, veut dire mauvais.

PURGE. — Pour purgation, employé jadis dans le vieux français. Nous avons déjà vu *consulte* pour consultation.

Digitized by Google

QUINER et QUINCHER. — Pour crier d'une façon aiguë, harmonie imitative.

QUINET. — Jeu d'enfant où l'on se sert d'un morceau de bois pointu des deux bouts et d'un autre morceau de bois avec lequel on frappe sur l'une des deux pointes; le *quinet* saute en l'air, et l'habileté consiste à le frapper alors pour le jeter au loin. Rien d'impossible qu'il ne vienne de Troie comme le jeu de l'oie renouvelé des Grecs, et qu'il n'ait pour racine κινεω, *moveo*.

QUOIQUE ÇA. — Pour malgré cela, nonobstant.

RACHE. — Pour teigne, maladie des enfants. Il était employé dans l'ancien français. De là vient rachitisme.

RACLÉE. — Pour correction : celui qui dans une batterie a eu le dessous a reçu une *râclée*. — Ce mot par extension vient du verbe râcler, où vaguement l'imagination voit des bâtons râclant l'échine des plus faibles. Scapin reçoit une *râclée*, Guignol est célèbre par les *râclées* qu'il donne à tout le monde.

RAFATAILLE. — Réunion d'objets dépréciés et sans valeur : tout cela n'est que de la *rafataille*.

RAFFOULER. — Pour radoter, rabâcher, gronder. Qu'as-tu à *raffouler* toujours ?

RANCHE. — Pour rang, ligne : tout ce qui est disposé en rang devient une *ranche*, une *ranche* d'arbres.

RAPETASSER. — Pour rapiécer, rapiécer contient le mot pièce, *rapetasser* contient le mot *peta*, pièce grossière et grossièrement mise.

RASE. — Pour ruisseau, soit le ruisseau de la rue, soit celui qui coule en pleine compagne.

RATE-VOLAGE. — Pour chauve-souris; notre mot lyonnais est bien plus expressif.

Digitized by Google

REBAUBILLONNER. — Pour refaire, remettre à neuf, rajeunir : *rebaubillonner* un chapeau.

RECUITE. — Espèce de fromage, appelé aussi *cabrion*, *rougeret* : les *recuites* de Condrieu sont renommées dans la région.

REGRET. — Pour répugnance, employé dans la locution : *faire regret*. — Si je vous montrais ma blessure, elle vous *ferait regret*. — Il était sordide à *faire regret*.

REMPLI. — Pour repli, pli doublé : faire un *rempli* à une robe.

RENETTE. — Pour reinette : une pomme *renette*.

REPIQUER. — Pour recroître, recommencer : le froid *repique*.

RÉSIMOLER. — Plus correctement écrit *raisimoler* — pour grapiller, cueillir ce qui reste de raisin dans une vigne après la vendange. Racine : raisin.

RIC-RAC. — Pour ric-à-ric, rigoureusement : Il veut être payé *ric-rac*.

RIEN. — N'a pas le sens absolu du mot français, il complète simplement une négation : un couteau qui ne coupe *rien*. — De même qu'en latin on dit un homme de *rien*, de même en langage lyonnais, on emploie ce mot à tout venant et à peu près dans le même sens : un dîner de *rien*, de peu de valeur.

RINCÉE. — Pour pluie abondante, avec cette idée incluse qu'on l'a reçue. — Il a aussi la signification de

ROSSÉE. — Pour vigoureuse correction, de celles qu'on donne aux rosses, que les coups de fouet ou de bâton n'ébranlent pas.

RISOLER. — Pour rissoler : *rissoler* des marrons.

RUBIS. — Il n'y a pas de mot français qui soit l'équivalent de ce mot : quand un pain est coupé, il sèche et durcit

Digitized by Google

dans sa superficie coupée, cette portion sèche et durcie s'appelle le *rubis :* coupez d'abord le *rubis* pour avoir du pain plus frais.

RUETTE. — Pour ruelle, petite rue.

SABOULÉE. — Pour correction, synonyme de *râclée, rossée, rincée.*

SAMPILLE. — Vaurien, la langue lyonnaise est riche en ces sortes de qualificatifs :

> Y a-t-il du bon sens de se mettre en guenilles
> Et de se tarauder comme de vrais *sampilles.*

De là *sampilleries,* objets sans valeur, un tas de *sampilleries,* on donne aussi assez facilement ce nom aux fanfreluches qui ornent un vêtement.

De là *dessampiller,* pour déchirer, mettre en lambeaux les vêtements de quelqu'un : en se battant, il l'a tout *dessampillé.*

SANS DEVANT DERRIÈRE. — Mettre derrière ce qui doit être devant, et réciproquement; c'est dans ce sens qu'on dit sans dessus dessous. L'orthographe de ces locutions est très contestée.

SAPINE. — Espèce de grand bateau à fond plat, qui sert à transporter le sable. Le mot sapin qui entre dans ce mot en est certainement la racine; elle s'explique facilement si le bois de sapin entre dans la confection de ce bateau.

SARON. — Pour sciure de bois, d'un usage tellement fréquent qu'on se demande comment il n'est pas français.

SAULÉE. — Lieu planté de saules; les *Saulées* d'Oullins sont fameuses.

SERMENT. Pour sarment : un *serment* de vigne.

SEVELÉE. — Pour haie. Il doit venir sans doute de *sepes,* haie.

Digitized by Google

SICOTI. — Pour tapage, bruit, remue-ménage, M. Onofrio le fait venir de *cicuta*, flûte, chalumeau; je serais tenté d'y voir une corruption du verbe secouer.

SIGROLER. — Pour ébranler, agiter; *sigroler* la sonnette.

SOME. — Pour ânesse, employé souvent comme terme injurieux.

SORCILÈGE. — Pour sortilège, prononciation amenée par le voisinage de sorcier.

SORTIR. — Pour venir, verbe logique et imagé, je *sors* de faire quelque chose, je *sors* d'écrire, pour je viens de faire, je viens d'écrire.

SOUILLARDE. — Lieu où l'on relave la vaisselle. Évier n'est pas tout à fait le synonyme français : l'évier n'est que la pierre de la *souillarde*. Du verbe souiller.

SUSPENTE. — Pour soupente, petit réduit pratiqué sous un plancher et destiné à faire coucher un ouvrier ou une ouvrière dans les ateliers de tisseurs. La *suspente* est très répandue chez les *canuts*.

TAMPER, ÉTAMPER ; *tamper* une maison. — Pour étayer une maison.

TAPÉE. — Pour tas, qui lui-même est employé pour foule : une *tapée* de monde ; ils étaient là une *tapée*.

TARABATRE. — Pour bruyant, un enfant *tarabâtre*. — Onomatopée.

TATAN. — Pour tante, cette appellation est particulière à Lyon et à l'Isère. Il prend son origine, comme papa, maman, du langage rudimentaire de l'enfant, qui dit *tatan*, ou *tata* pour tante.

TIGNASSE. — Pour cheveux et chevelure, se faire couper la *tignasse ;* ce mot comporte l'idée de chevelure abondante et peu soignée.

Digitized by Google

TONE. — Grosse mouche bourdonnante. — Dans l'ancien français, *tavan*, *tahon*, *taon*, d'où *tône*. — Harmonie imitative.

TONNE. — Pour tonnelle de jardin.

TOUT DE MÊME. — Locution qui revient assez fréquemment dans le langage lyonnais, sans qu'on en puisse bien préciser la signification. Elle ne veut pas dire : de la même manière, ni de même, ni quand même. Venez-vous avec nous ? — Oui, *tout de même*.

TUNE. — Faire une *tune*, se payer une *tune*, s'amuser plus qu'il ne convient. Cette expression se rattache à un vieux souvenir local. Il y eut jadis à Lyon des Recluseries, l'une d'elles s'appelait la recluserie de Tunes, sur la colline de Fourvières ; près d'elle existait une taverne renommée, où l'on allait faire bombance.

TUPIN. — Pour marmite, sourd comme un *tupin*. — Il y a encore à Lyon une rue Tupin, soit parce qu'il y avait jadis là des marchands de *tupins*, soit parce qu'on y jouait là le jeu du *tupin* ou de la cruche cassée. — Sur le Rhône, il y a le village de *Tupins*, parce qu'il y eut là jadis une poterie.

TRA. — Pour pièce de bois, poutre, poutrelle, chevron. Vient probablement de tronc, ou est peut-être dérivé de travers, qui se met en travers.

TRUFFE. — Pour pomme de terre. Il faut être simples et sobres comme nous le sommes, pour se permettre une pareille confusion de cryptogames. A Lyon, vivre de *truffes* n'indique pas du tout qu'on soit gourmand, au contraire.

VERCHÈRES. — Pour terre cultivée, adjacente à l'habitation, verger — par extension, dot des jeunes filles. — Je crois ce mot une simple corruption de verger. — Il y a à Saint-Irénée, une rue des *Basses-Verchères*.

Digitized by Google

VÉ ou DEVÉ. — Pour vers, chez, à : les enfants de *vé* San-Tiève.

VEZON. — Pour ver, asticot, chercher des vezons pour la pêche. — Par extension, on appellera aussi *vezon*, un petit enfant vif et remuant.

VICOTER. — Pour vivoter, vivre petitement.

VIEUILLIER. — Pour violier, giroflée.

VOGUE. — Pour fête populaire. Chaque pays a son mot caractéristique pour désigner ces sortes de réjouissances. Il est à remarquer que c'est presque toujours un mot de piété, parce qu'à l'origine, ces fêtes populaires étaient toujours des fêtes religieuses : on les appelle, la dédicace en Suisse ; le pardon en Bretagne, le vœu en Languedoc et en Limousin. Notre mot *vogue* vient probablement de ce même mot : *votum*.

VOIR. — Explétif assez commun : écoutez *voir*, voyons *voir*. Il ne faut pas croire que ce mot soit le verbe de ce nom, c'est un reste de l'ancien adverbe *voire*, qui veut dire : même, aussi.

COMPLÉMENT NÉCESSAIRE

Cette nomenclature un peu longue, mais sûrement incomplète, donne une idée de la tournure simple et quelquefois poétique de l'esprit lyonnais. Mais il faut y ajouter un complément nécessaire tiré de notre génie industriel.

Si d'aventure vous passez quelques jours aux bords de la mer, au milieu d'une population de pêcheurs, vous êtes étonné de leur langage qui, pour être compris, nécessite

Digitized by Google

une sorte d'initiation. Une foule de leurs expressions et de leurs images sont empruntées au langage du bord, aux choses de la mer, à la vie maritime. Ils ont un langage à eux, et ceux qui les entourent le comprennent et le parlent.

A Lyon, et autrefois surtout, la grande industrie du pays était celle de la soie. Il n'y avait presque pas de Lyonnais qui, de près ou de loin, n'y eût été employé, au moins à un certain moment de sa vie. Sans parler des innombrables ouvriers qui s'occupaient du métier à tisser ou des mécaniques de dévidage et des mille accessoires qu'ils comportent, nombreux, bien nombreux étaient ceux, qui, à des degrés divers s'occupaient de la soie. Tous ces gens-là avaient un langage particulier, formé des termes du métier, qui se généralisaient par l'image et qui peu à peu entraient dans la langue locale.

Ces termes, ces figures de langage très pittoresques, étaient jadis employés et compris par tous. Aujourd'hui les tisseurs étant moins nombreux dans une population plus considérable, le langage lyonnais tend à se rapprocher de plus en plus de la langue nationale. Il en existe cependant de beaux restes. Pour les comprendre, il faut avoir la connaissance au moins rudimentaire de certains mots employés dans l'industrie de la soie. La liste qui suit suffira pour atteindre ce but.

Accoca. — Entailles ou crémaillères placées en long sur le métier. Elles supportent le *battant* et servent à le rapprocher ou à l'éloigner graduellement. C'est ce qu'on appelle : *ajuster le battant*. Le nom d'*accoca* se donne aussi généralement à tout ce qui dans le métier a la forme de crémaillère.

Agnolet. — Annelet, petit anneau; œil de la navette ou

Digitized by Google

petite ouverture latérale par laquelle passe le fil enroulé sur la *canette*. — Par extension désigne les yeux de la figure humaine. — Pour comprendre l'opération élémentaire du tissage, voir plus bas les mots *chaîne*, *trame*, *navette*, *pointizelle*, *canette*.

Appondre. — Atteindre, joindre, nouer, rattacher, coordonner, ajouter :

La rue Impériale
Qui de la Comédie et sans un seul détour
Vient *appondre* tout droit au coin de Bellecour ;

d'où

Apponse. — Ajoutage, pièce qu'on met à une robe ou à un meuble pour l'agrandir ou l'allonger.

Armure. — Rien de guerrier dans ce mot, il signifie disposition des fils, mode d'entrelacement.

Arquet. — La *pointizelle* reçoit la *canette* et se place dans la navette ; elle trouve là une lame métallique recourbée en forme d'arc, qui sert de ressort à la *pointizelle*, cette lame recourbée s'appelle *arquet*.

Banquette. — Planche en bois, petit banc, qui sert de siège à l'ouvrier.

Battant. — Organe du métier qui sert à battre le dernier fil de trame laissé dans la chaîne par le passage de la navette contre celui qui le précède, afin de serrer le tissu. Il contient le peigne métallique, à travers les dents duquel passent tous les fils. — Comme le *battant* est l'organe essentiel du métier, ce mot par extension signifie l'estomac, organe essentiel de la vie humaine : à midi je n'avais rien dans le *battant*, pour : à midi je n'avais pas encore mangé, j'étais encore à jeun.

Digitized by Google

Bobine. — Petit tuyau de bois sur lequel on enroule la soie ; l'ouvrier reçoit la soie en bobines, il l'enroule ensuite sur des *canettes*. Ce mot donne naissance aux verbes *débobiner*, dérouler, et *embobiner*, enrouler, et par extension circonvenir, tromper.

Bourrasser. — Se mettre en bourre, s'emmêler, se hérisser, se dresser : une chaîne *bourrassée*, — par extension une chevelure et mieux une *tignasse bourrassée*.

Bousillage. — Ouvrage mal fait : une pièce *bousillée*, une page d'écriture toute *bousillée*, etc.

Brandigoler. — Balancer, remuer, vaciller, s'ébranler.

Broches. — Petite tige en fer à tête de bois, dont les dévideuses se servent pour fixer leurs *roquets* à la mécanique.

Cabelot. — Petit tabouret.

Canette. — Petit tuyau en canne ou roseau, sur lequel on a enroulé la soie destinée à faire la trame du tissu. Le tuyau vide s'appelle *quiau*. L'ouvrier qui fait les *canettes*, *canequié*.

Chaine. — Ensemble des fils placés en long sur le métier et entre lesquels passe la navette pour y introduire le fil de la trame. Ce mot est tout à fait français.

Chasse. — Intérieur de la navette qui a une partie creuse où l'on introduit la *pointizelle* armée de la *canette*.

Chelu. — Lampe de l'ouvrier canut; le *chelu* ne donne pas beaucoup de lumière, aussi appelle-t-on ici *chelu* toute lampe qui éclaire mal.

Chevie. — Cheville, morceau de bois ou levier avec lequel on tourne le *rouleau* de devant, sur lequel s'enroule l'étoffe (Voir rouleau).

Clavette. — Morceau de fer qui traverse un bouton.

Clinquettes. — Morceaux de bois longs et plats adaptés

Digitized by Google

au *battant* pour amortir le coup, afin que la trame soit moins serrée. On les emploie pour les *gazes*, les *florences*, etc.

COMPAGNON, COMPAGNONNE. — Ouvrier, ouvrière.

COMPOSTEUR. — Baguette servant à retenir la pièce dans le *rouleau*, ou à maintenir la croisure des fils de la chaîne.

CORDELLIERS. — Cordes avec contrepoids de pierre qui servaient à faire serrer le *rouleau* de derrière. Cet appareil un peu primitif, en usage autrefois, est remplacé aujourd'hui.

DÉCLAVETER. — Enlever les clavettes, disjoindre, disloquer. Par extension se dira d'une personne à la marche irrégulière : elle est *déclavetée*.

ENSUPLES. — L'un des rouleaux du métier.

ESCALADOUX. — Petit rouet à main.

ESCALETTE. — Règle en bois, longue et plate, sur laquelle sont ménagées des entailles ou rainures creusées sur toute sa largeur à distances égales. Cette règle sert à l'opération du lisage des dessins.

ESCORCHURE. — Écorchure ou éraillement aux fils de la chaîne.

ESPOLIN. — Très petite navette dont on se sert pour fabriquer les étoffes brochées.

ESTASES. — Partie supérieure et longitudinale du bâtis du métier, elles relient et solidifient les *pontaux* (V. ce mot).

FAÇURE. — Façon. La dernière *façure*, les derniers coups de navette; au figuré la fin de la vie. Plus exactement la *façure* est la portion d'étoffe tramée comprise entre le rouleau de devant et le dernier coup de navette.

Digitized by Google

FEURSSES. — Forces, ciseau à ressort dont se sert le *compagnon* pour remonder.

GUINDRES. — Tiges dont la réunion forme cette partie circulaire du dévidoir sur laquelle on place l'écheveau de soie à dévider.

IMPANISSURE. — Souillure, tache.

LISSERONS. — Tringles de bois, plates et minces, et munies près de leurs extrémités, de deux becs emboîtés à tenons. Les *lisserons* servent à maintenir les *lisses* et à donner aux *mailles* la tension qui leur est nécessaire.

LISSES. — Sorte de peigne formé de fils de soie ou de coton, placés verticalement et dans lesquels passent les fils de la chaîne.

LONGUEUR. — Partie de la chaîne comprise entre les deux rouleaux de devant et de derrière : *remonder* sa *longueur*.

MAILLONS. — Petits anneaux en verre dans lesquels on fait passer les fils de la chaîne.

MARCHES. — Sortes de longues pédales qui font lever les fils de la chaîne pour le passage de la navette : remettre en *marche*, pour recommencer à travailler, se remettre sur pied.

MÉDÉE. — Partie de la chaîne comprise depuis la dernière passée de la navette jusqu'au *remisse*.

NAVETTE. — Instrument qui passe les fils de la trame entre les fils de la chaîne. — Ainsi appelée à cause de sa forme : *navis*.

Digitized by Google

Orillon. — Espèce de pied de chèvre qui est placé à chaque bout du rouleau de derrière et qui lui sert de support. Ce mot doit être une corruption d'oreillon, petite oreille.

Panaire. — Peau qui couvre le rouleau de devant pour protéger l'étoffe à mesure qu'elle est tissée. Par extension, paletot, redingote.

Peigne. — Réunion de petites lames métalliques juxtaposées comme les dents d'un peigne et encadrées par un léger bâtis; c'est entre ces dents que passent les fils de la chaîne. Toutes ces précautions prises par le composteur, les maillons, le peigne ont pour but de tenir la chaîne tendue et d'empêcher les fils de s'embrouiller.

Peigne de tirelle. — Fin de la chaîne qui reste entre les lisses. Trop court pour être tissé, il sert à rattacher fil à fil la chaîne suivante. Quand il est hors de service, on le laisse à l'ouvrier qui le vend à son profit comme déchet de soie. — Quand la viande est dure à manger, on dit qu'elle ressemble à un *peigne de tirelle*.

Pièce. — Unité de travail de l'ouvrier *canut*, il reçoit la *pièce* en fil, il la rend tissée : J'ai reçu une *pièce*, j'ai fini ma *pièce*.

Pied-failli. — Les marches du métier sont doubles, le pied de l'ouvrier doit les actionner successivement pour faire lever alternativement tels ou tels fils; si l'ouvrier se trompe, s'il met le pied sur une marche qui ne doit pas fonctionner, son pied a failli, et son erreur se manifeste par un défaut particulier dans le tissu.

Pinceter. — Opération qu'on fait subir à la pièce d'étoffe quand elle est achevée et qui consiste à enlever, avec des pincettes, toutes les rugosités ou bourres de soie, qui se trouvent à la surface du tissu.

Digitized by Google

POINTIZELLE. — Broche en fer armée de deux ressorts ou *arquets*, elle sert d'axe à la *canette* quand elle est placée dans la navette.

PONTAUX. — Les étais verticaux, les colonnes du métier à tisser. — De là les verbes *ponteler* pour consolider, *déponteler* pour rendre moins solide; un vieillard est un homme *dépontelé*.

PORTÉE. — Mesure du travail de l'ourdissage, division de la chaîne par quantité de quatre-vingts fils. La sous-division par quarante et par vingt fils s'appelle *musette*.

QUESTIN. — Caissetin, petite caisse ou boîte carrée; chaque métier en a deux, l'une à droite, l'autre à gauche de l'ouvrier. A droite sont les *canettes* garnies, à gauche les *quiaux* vides.

RHABILLER. — Renouer, réparer, guérir : *rhabiller* un fil. — De là vient rhabilleur, espèce de médecin qui renoue, répare, guérit les fractures.

REMISSES. — Réunion des *lisses*.

REMONDER. — Réparer, arranger, couper les aspérités, les bourres de soie qui empêchent le fil de soie de passer dans les maillons. — Par extension, guérir : le médecin a *remondé* ma *longueur*.

ROQUET. — *Bobine* de bois sur lequel on enroule la soie.

ROULEAU. — Cylindre en bois sur lequel on enroule soit la chaîne, rouleau de derrière, soit le tissu, rouleau de devant. Par extension, il signifie ressources, il est au bout de son *rouleau*; cette même expression voudra dire aussi, il est au terme de sa vie. — Avec la négation, elle aura le sens contraire et de plus signifiera peines; il n'est pas au bout de son *rouleau*, il n'est pas au bout de ses peines.

Digitized by Google

SAIGNER DE FILS. — Expression énergique et pittoresque pour : couper des fils à la chaîne.

SATINAIRE. — Ouvrier en soie faisant le satin ; on appelle *taffetaquié*, celui qui fait le taffetas.

TAILLERIN. — Maladresse de l'ouvrier veloutier, qui coupe pièce et poil au lieu de couper le poil seulement.

TAQUE. — Cale de bois, en forme de coin, servant à maintenir le rouleau de devant.

TAMPIA. — Espèce de règle articulée, à crémaillère, dont les extrémités sont garnies de pointes très aiguës ; il sert à maintenir l'étoffe en largeur, au fur et à mesure du tissage. — Un de nos auteurs a pris ce pseudonyme de *Tampia*.

TIRELLE. — Partie du tissu formée par les premiers coups de navette, pour lier la chaîne.

TORDEUSE. — Ouvrière chargée de tordre la soie, c'est-à-dire de lier, en les tordant et en les imprégnant de gomme, chacun des fils de la chaîne qu'on va commencer.

TRAFUSOIR. — Cheville horizontale fixée par un de ses bouts à un pied solide. Sur cette cheville on dégage et on sépare les fils de la *flotte* pour la préparer au dévidage.

TRAME. — Fil introduit par la navette entre les fils de la chaîne, pour former le tissu. D'où le verbe *tramer*, tisser. Quand l'ouvrier n'a pas reçu toute la soie qui doit servir à *tramer* ou à tisser la pièce, il chôme de *trame*.

TRANCANNOIR OU DÉTRANCANNOIR. — Ustensile qui en tournant, sert à former des *flottes* ou écheveaux avec de la soie qui n'a pas d'emploi, et qu'on destine à être reteinte. — D'où *détrancanner*. — Par extension, raconter, *détrancanne*-moi ton histoire. — Ce verbe veut dire aussi tourmenter, par allusion à l'effet du *trancannoir*.

Digitized by Google

UNE FOIS QUANT AUTRE. — Pour de temps en temps : je n'y vais pas tous les jours, *mais une fois quant autre.*

VARGETER. — Vergeter, opération qu'on fait subir au tissu quand la pièce est achevée et qui consiste à l'épousseter avec une brosse ou *vergette.*

Digitized by Google

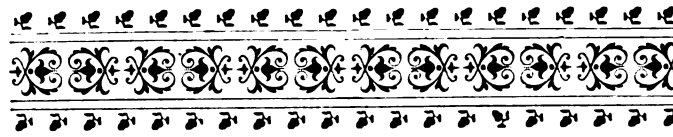

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance du 3 Juillet 1894.* — Présidence de M. Valson. — M. Thamin, nouveau membre titulaire, est introduit, et M. le Président lui adresse quelques paroles de félicitation. — M. Thamin répond que l'insistance qu'il a mise à maintenir sa candidature, témoigne du prix qu'il attachait au titre de membre de la Compagnie. — Hommages faits à l'Académie : 1° *La Bythinia du système européen*, par M. Locard; 2° *Grammaire raisonnée de la langue française*, par M. Clédat, avec une préface de M. Gaston Paris; 3° *Quand même*, ode, par M. Camille Roy. — M. Berlioux présente, au sujet de la communication de M. Gonnessiat, sur la variabilité des latitudes, un exposé historique de la question. En 1881 et 1882, le directeur de l'Observatoire de Berlin constate un changement de latitude pour cette ville, égal à trois tierces, environ 7 mètres. Il communique ce résultat à divers astronomes, qui, après examen, confirment ces observations, ce qui provoqua la réunion d'une commission géodésique, à Saltzbourg. De janvier 1889 à janvier 1890, on fut amené à constater, pour quatre villes où ces observations furent faites, un changemement de latitude, ayant un maximum de 3 secondes, c'est-à-dire 51 pieds anglais ou allemands, équivalent à 16 mètres

Digitized by Google

environ. Pour contrôler ces observations, le docteur Marcouz se rendit à Honolulu, dans les îles Hawaï, où les études, faites ailleurs, furent confirmées. Diverses revues étrangères ont publié, à cet égard, le résultat des observations du docteur Marcouz. — M. Allegret fait observer, de nouveau, qu'il persiste à douter beaucoup de la durée réelle des quatre cent trente et un jours, assignée aux variations de latitude par M. Gonnessiat. La période de trois cent cinq jours, proposée par Euler, concorderait avec l'aplatissement de la terre aux pôles. Mais si les calculs de M. Gonnessiat sont exacts, cet aplatissement serait moindre que celui qui avait été adopté jusqu'à ce jour, par les savants. — M. le docteur Rodet, admis à faire une lecture, donne communication d'un travail complémentaire de son étude, couronnée par l'Académie, sur la *Variabilité des microbes au point de vue morphologique et physiologique.* Il lit plusieurs chapitres de ce travail, dans lequel il s'attache à démontrer que la variabilité n'est pas infinie et qu'elle laisse intacte la notion d'espèce dans le monde des microbes; elle a seulement pour conséquence que ces espèces comportent, plus encore peut-être que pour les êtres des divers degrés de l'échelle, des variétés et des races. De là les espèces microbiennes réclament une définition large, faisant la part de la variabilité des caractères. En ce qui concerne la hiérarchie des divers caractères pour la définition des espèces, l'orateur estime que les caractères morphologiques sont trop dépréciés, et qu'on a tort d'accorder aux attributs fonctionnels, une valeur supérieure à celle des caractères morphologiques. Enfin, il pense qu'aucun des faits de variations, clairement observés ou provoqués expérimentalement à l'heure actuelle, ne mérite d'être taxé de transformation spécifique.

Séance du 10 Juillet 1894. — Présidence de M. Valson. — Sur un rapport oral présenté par M. Caillemer, l'Académie, ratifiant la décision prise par la Commission du prix Livet, décide que ce prix sera décerné, cette année, à M. l'abbé Clot, directeur de l'Œuvre de Notre-Dame-des Soldats. — M. Bonnel communique une étude sur les *Hypothèses dans la Géométrie,* dans laquelle il s'attache particulièrement à caractériser la parallèle non euclidienne, telle que l'ont définie Lobatschewsky, Bolyai et d'autres, d'après eux. Il explique ensuite tous les théorèmes de Lobatschewsky, puis un paradoxe géométrique bien connu relatif à la ligne droite et à la ligne brisée, et enfin la fameuse antinomie mathématique de Kant, en démontrant qu'on peut considérer la nouvelle

Digitized by Google

géométrie comme un simple paralogisme, ayant la même origine que les deux autres.

Séance du 17 juillet, 1894. — Présidence de M. Valson. — L'Académie approuve les propositions faites par la Commission du prix Lombard de Buffières, qui est attribué à quatre candidats : MM. Vermare, Collet, Heinrich et Guillet. — M. Vachez présente, au nom de MM. S. et F. Borel, un volume de poésies, intitulé : *Premières chansons* (2e édition). — M. de Cazenove communique le résumé du travail publié sous ce titre : *Continent austral. Voyages et découvertes*, par M. Armand Reynaud, ancien lauréat du prix Ampère-Cheuvreux. La question du continent austral, dit l'orateur, a occupé les voyageurs de toutes les époques. Mais il faut arriver au XVIe siècle, pour trouver quelques notions positives sur ce problème géographique. Les Portugais, qui découvrent le cap Mogador et le cap Blanc, ne s'en préoccupent point cependant, non plus que Vasco de Gama, qui ne recherchait que la route des Indes. Magellan croit l'avoir découvert dans la Terre de Feu, mais on est bientôt obligé de reconnaître que ce n'était pas un continent. Toutes les recherches faites de cette terre problématique devaient aboutir à la découverte de l'Australie. Les Hollandais découvrent ainsi la Tasmanie, la Nouvelle-Hollande, la Terre de Van Diemen et la Nouvelle-Zélande. Enfin, les voyages de Cook achèvent de démontrer que l'ancienne théorie du continent austral, était une erreur. — M. Beaune fait observer que le voyageur Térose, Portugais, au service du roi d'Espagne, Philippe III, cité par M. Reynaud, commit l'erreur de prendre les Nouvelles-Hébrides pour un continent, et que le récit de son voyage est un ouvrage de pure fantaisie.

Séance du 23 juillet 1894. — Présidence de M. Valson. — M. Gaspard André présente un rapport oral, au nom de la Commission du prix Dupasquier. Cette année, ce prix devait être décerné à un architecte. Malheureusement aucun des deux candidats ne pouvant présenter comme titres, aucune construction, mais de simples projets, le prix ne peut être décerné. — M. Vachez donne lecture, au nom de l'auteur, M. Veuclin, imprimeur à Bernay (Eure), d'un mémoire intitulé : *La ville de Lyon et la Russie sous Pierre-le-Grand et Catherine II. — La première manifestation franco-russe, en 1782.* L'accueil enthousiaste fait au mois d'octobre 1893, par la ville de Lyon à l'amiral Avellan et aux

Digitized by Google

officiers de la flotte russe, ont amené l'auteur à rechercher et à découvrir dans les Archives du ministère des affaires étrangères, tous les rapports adressés au gouvernement d'alors par le prévôt des marchands de Lyon, Fay de Sathonnay, au sujet de la réception faite au grand-duc de Russie, Paul Petrowitz, qui devait régner plus tard, sous le nom de Paul Ier, et Maria Fedoruna, comtesse de Wurtemberg, son épouse, qui vinrent à Lyon en 1782, où ils séjournèrent plusieurs jours, sous le titre de comte et comtesse du Nord. Les particularités de cette réception, rapprochées de celles dont nous avons été les témoins, au mois d'octobre dernier, témoignent que l'histoire se répète quelquefois, et que, depuis Pierre-le-Grand, les relations les plus étroites n'avaient cessé de régner, entre la France et la Russie, pendant tout le cours du XVIIIe siècle. (V. ce mémoire dans la *Revue du Lyonnais*, de juillet 1894.)

Séance du 31 Juillet 1894. — Présidence de M. Valson. — Lettre de M. Charles, recteur de l'Académie, annonçant que l'inauguration de la statue de Claude Bernard aura lieu, le 28 octobre prochain, dans les bâtiments de la Faculté de Médecine, et invitant l'Académie, dont Claude Bernard était membre associé, à se faire représenter à cette cérémonie. A la suite de diverses observations, il est décidé que M. le Président sera chargé de prononcer à cette inauguration, quelques paroles au nom de l'Académie et qu'il sera assisté des membres du bureau. — Sur la proposition de M. Pariset, l'Académie décide qu'une médaille du prix Lebrun sera décernée à M. Brondel, pour son métier de tulle. — M. Rougier fait observer à la Compagnie, qui lui donne son entière approbation, le rang distingué qu'occupe à l'Exposition des Arts religieux, M. Armand-Calliat, membre de l'Académie. — M. Berlioux présente un tableau fort intéressant des villes ruinées, découvertes récemment dans l'Afrique méridionale, près du Zambèze. Ces ruines ont été retrouvées sur des plateaux, où abondent des gisements aurifères. Il signale particulièrement l'ancienne ville de Zimbabwé, ancienne résidence royale, située à vingt kilomètres du fort Victoria, dans le voisinage d'une importante exploitation des mines d'or. La ville haute était située sur un rocher, comparable au Mont-Saint-Michel; la ville basse était entourée d'un mur d'enceinte, dont les portes ont été murées, ce qui s'explique probablement parce que tous les habitants se sont enfuis à la suite d'une invasion. Toutes les constructions qu'on y a

Digitized by Google

retrouvées, sont bâties sur un plan circulaire, ce qui exclut l'idée que cette ville ait été habitée par les Arabes, dont les constructions sont bâties invariablement sur un plan carré. — On a retrouvé sur les murailles des figures de menhirs, monuments, qu'on retrouve dans les contrées les plus diverses. Enfin, dans la ville de Zimbabwé on retrouve aussi une tour conique, fort curieuse, mais dont Montfaucon nous explique la destination, en nous apprenant que les Arabes avaient le culte d'une tour principale, coutume qui leur venait de leur ancêtre Ismaël.

Séance du 7 Août 1894. — Présidence de M. Valson. — Hommage : *Les projets d'impôts sur la propriété bâtie*, par M. Vachez. — M. Vachez annonce ensuite à la Compagnie, la mort récente de M. Cambet, jeune peintre de talent, et lauréat du prix Dupasquier, décédé le 4 août, à l'âge de 28 ans. — M. le Président rappelle à la Compagnie que, depuis sa dernière réunion, elle a eu le regret de perdre l'un de ses membres titulaires de la section des sciences médicales, M. le docteur Rollet, décédé le 2 août, à Lyon, à l'âge de 69 ans. A ses funérailles qui ont eu lieu à Beynost (Ain), le 4 août, M. le docteur Ollier, collègue du défunt, a prononcé, au nom de l'Académie, un discours dont il donne lecture. M. Rollet, a dit, en substance l'orateur, était une grande et sympathique figure de la médecine contemporaine. Depuis vingt ans, il appartenait à l'Académie, qui avait tenu à se l'attacher à cause de la juste renommée que lui avaient valu ses talents et ses travaux. Ses études médicales ont dissipé, sur certaines maladies, des obscurités que n'avaient pu faire disparaître plusieurs siècles de recherches. Il ne s'attacha pas seulement à l'exposé de la science; il a rectifié aussi plus d'une erreur doctrinale. Aussi, ses travaux sont-ils des titres de gloire pour la médecine lyonnaise. — Après la lecture de ce discours, la séance est levée en signe de deuil, et l'Académie s'ajourne au 6 novembre prochain.

Digitized by Google

Chronique de Septembre 1894

6 Septembre. — Ouverture du Congrès des Maîtres Imprimeurs de France, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Storck, imprimeur à Lyon. Ce Congrès dure trois jours. Au nombre des communications qui lui sont faites, les journaux signalent notamment un rapport présenté par M. Chamerot, imprimeur à Paris, sur l'Imprimerie nationale et le tort qu'elle fait à l'industrie privée. Le prochain Congrès se tiendra l'année prochaine à Marseille.

17 Septembre. — Mort de M. Claude-Clément-Marie Lablatinière, ancien avocat à la Cour d'appel de Lyon et ancien président du Bureau de l'Assistance judiciaire, près la même Cour, décédé à l'âge de soixante-quinze ans. M. Lablatinière s'était fait inscrire au tableau de l'ordre des avocats, en 1842, mais il était démissionnaire depuis 1886.

24 Septembre. — Ouverture, au Palais du Commerce, dans la salle des Réunions industrielles, et sous la présidence de M. Jules Senn, du quinzième Congrès annuel des blés et farines, organisé par la Chambre syndicale de la Meunerie de Lyon et des départements voisins. — Ce Congrès a une durée de deux jours.

Digitized by Google

25 Septembre. — Mort de M. le docteur Hyvert, président de la Société de Patronage des Enfants pauvres de la ville de Lyon.

27 Septembre. — Mort de Mme Amélie Soulacroix, veuve de M. Frédéric Ozanam, ancien professeur à la Faculté des Lettres de Paris, décédée à Écully (Rhône), à l'âge de soixante-quatorze ans. Veuve depuis 1853, Mme Ozanam avait continué dignement les traditions de charité de l'éminent écrivain, auquel est due la fondation de la Société de Saint-Vincent de Paul.

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

TYPOG. MOUGIN-RUSAND. — LYON

Digitized by Google

QUELQUES NOTES

Au moment de consigner ici quelques notes écrites au jour le jour, l'auteur se sent pris d'un scrupule assez bizarre. Il avait coutume de les écrire sur des carnets pêle-mêle avec des citations recueillies dans ses lectures, et au pied desquelles il avait soin d'inscrire le nom de l'auteur. Mais, avec ses habitudes de distraction, lui serait-il arrivé, une fois ou l'autre, d'oublier d'inscrire ce nom, de telle sorte que trouvant aujourd'hui, après des années, des citations sans nom d'auteur, il s'en attribuât innocemment la paternité, et ne fût ainsi plagiaire sans le savoir? Si, ce qu'à Dieu ne plaise, un tel cas se présentait, l'auteur en fait d'avance amende honorable, suppliant non seulement de lui pardonner, mais encore de lui indiquer l'erreur, pour que, dans un errata, il puisse restituer à chacun ce qui lui appartient.

*
* *

N'est-ce pas Michel-Ange dont quelqu'un, au XVIe siècle, disait que, toute sa vie, il avait vécu en pauvre et donné en riche? — Cela me semble un genre de vie très enviable.

Digitized by Google

*
* *

Quiconque croit posséder la vérité en entier est un être avec lequel il est impossible de vivre.

*
* *

On reproche aux orateurs de manquer de précision, mais d'abord, si les orateurs étaient précis, ils ne seraient pas orateurs.

*
* *

Je suis comme Saint-Evremond, ce que je reproche à l'impiété, c'est son inconvenance. C'est pour cela que j'ai en horreur toute la radicaille.

*
* *

La vraie raison supporte en paix la déraison d'autrui. C'est un grand effort. Il est plus simple de fuir ceux qui déraisonnent. Dommage que ce soit fuir beaucoup de gens.

*
* *

Qui donc a dit que l'hésitation est parfois plus religieuse qu'une trop grande assurance ?

*
* *

On retrouve dans Ballanche beaucoup du style du commencement du siècle. Et avec cela, il n'est jamais ridicule, comme le sont tous ses contemporains (je n'excepte même pas toujours Châteaubriand). C'est que Ballanche est partout et absolument sincère.

*
* *

Ballanche a inventé un mot charmant : « la patrie lyonnaise ». Cela a quelque chose de très doux.

Digitized by Google

*
* *

On a beaucoup raillé la philosophie de Ballanche. Elle n'est pas plus ridicule que la philosophie évolutionniste. Toutes les deux reposent sur cette bêtise fondamentale : l'idée de progrès. Prenez Ballanche pour ce qu'il est, non pour un philosophe, mais pour un poète, et un grand poète.

*
* *

Quel admirable mot de Ballanche : « Je suis resté dans le monde littéraire et dans le monde politique l'homme des sentiments anciens qui juge et apprécie les faits de la société nouvelle. »

*
* *

Mettons que la démocratie a toutes les vertus. Il reste qu'elle a horreur de la finesse. Ça suffit pour m'en dégoûter.

*
* *

En dépit du talent de l'auteur, certaines peintures de Puvis de Chavannes sont très discutables, plus que discutables. Elles ont toutes une qualité énorme, la première des qualités de la peinture décorative : elles ne provoquent pas l'illusion.

*
* *

La raison, c'est admirable en soi. Mais elle est encore mince chose si le goût ne l'accompagne.

*
* *

Doudan dit qu'il faut tâcher d'être juste envers son temps, même quand on ne l'aime pas. Je ne réponds pas d'être juste, je réponds seulement d'être sincère. Et sincèrement je ne puis l'aimer.

Digitized by Google

*
* *

Chenavard était à côté d'un ouvrier sur l'impériale d'un omnibus. On passe devant les ruines de l'Hôtel de Ville, que Chenavard voyait pour la première fois. Il ne put retenir une exclamation d'horreur. « C'est pour le progrès, » fit l'ouvrier d'un ton convaincu.

*
* *

En mai 1871, je lisais au coin de la rue Bourbon l'affiche annonçant les incendies allumés par la Commune. « Le Louvre, y était-il dit, est en feu. » Je ne pus m'empêcher de manifester mon désespoir en présence de tant de chefs-d'œuvre détruits, que les siècles avaient accumulés. « Ben quoi? fit un ouvrier, à côté de moi, si les tableaux sont brûlés, on en refera d'autres... Ça sera une bonne chose. Ça va faire du travail pour les peintres. »

*
* *

Je crois bien qu'une des causes de la fureur de plaisirs et au besoin de plaisirs bêtes, dont nous sommes témoins, est le peu de sécurité avec laquelle on envisage l'avenir. Pour instituer de l'ordre dans sa conduite, il faut avoir l'idée de la constance possible dans cette conduite. Jamais les Latins ne se sont livrés aux plaisirs avec tant de furie que lorsque le barbare était aux portes. Est-il bien loin des nôtres ? — Que dis-je ! n'est-il pas dans nos murs ?

*
* *

Barthélemy Tisseur a donné cette définition, à mon avis très exacte, du vers de Laprade à propos de *Psyché :* « Il est large, sculpté plutôt que ciselé; ce n'est pas le vers vague et cristallin de la période de Lamartine; ce n'est pas non plus

Digitized by Google

le vers bruni, métallique et profondément fouillé de Victor Hugo (1). C'est un vers plus simple, qui se rapproche un peu de la forme classique, sans néanmoins renier les progrès et les ressources du vers moderne. Les jointures ne sont pas multipliées. Les vers marchent à grands pas et sans jamais s'embarrasser de phrases incidentes. »

*
* *

Les grands génies n'ont presque jamais eu de l'esprit, Hugo, Lamartine, Ingres, David, Poussin, Bossuet, Beethoven, Gounod, n'en eurent aucun. Deux font exception : Pascal et Racine. Parmi les musiciens un : Rossini. Par génie je n'entends pas le génie comique, et par conséquent ne parle pas de Molière.

*
* *

Une des choses qui ont le don de me mettre en colère, c'est de recevoir des lettres avec la suscription : « Homme de lettres. » Et dire que ces bonnes gens font ça pour flatter ma vanité ! Personne de lettres, comme disait Port-Royal, oui ; homme de lettres, non pas. L'homme qui écrit pour gagner de l'argent peut avoir du talent, il exerce un métier, et le métier n'a jamais été de l'art. Le politicien vit de la politique, comme le souteneur de sa « marmite ». Certains hommes de lettres ont beaucoup du politicien.

C'est l'opprobre de la littérature, disait Howells, qu'elle puisse devenir un métier.

*
* *

Une des plus admirables inventions de ce temps, c'est

(1) Il s'agit ici de la première manière d'Hugo, alors qu'il n'avait pas encore écrit *les Contemplations*.

Digitized by Google

la « confraternité » des « hommes de lettres ». Qu'un malfaiteur de lettres écrive quelque immonde livre ou article, qui lui attire un peu de prison bien édulcorée, la foule de ses « confrères » vient défiler à l'audience, pour vanter le talent du dit personnage, sa générosité, sa « confraternité », et dire qu'ils seraient fiers d'avoir écrit cela ! Que quelque coquin, embusqué dans un journal, outrage un honnête homme, et que, chose extraordinaire, le journal soit condamné, aussitôt d'autres journaux, par « esprit de confraternité », se refusent à insérer le jugement. Les voleurs, eux aussi, ont entre eux un grand esprit de confraternité. Mais quoi ! je me sers d'un vilain mot : il n'y a plus de voleurs, il n'y a que des anarchistes, et voler et assassiner, ne sont plus que des « délits d'opinion ».

*
* *

Les vieux souliers, quand ils ne sont pas trop avariés, ont leur mérite comme le vieux bois, comme le vin vieux, comme les vieux amis.

*
* *

Au fond, il y a harmonie entre les exigences de l'âme et les nécessités de l'univers. Cela ne peut pas ne pas être. Il est possible que je ne fasse que répéter cela après quelqu'un, mais ce quelqu'un avait raison.

*
* *

Doucet me disait un jour à propos d'un fort Parnassien : « Cela rime bien, mais à quoi cela rime-t-il ? »

*
* *

X... me racontait que Gounod, entendant une canta-

Digitized by Google

trice, disait avec enthousiasme à Mme Bizet, la veuve du compositeur :

— Oh, cette voix, elle est lilas !

— J'allais vous le dire ! repartit Mme Bizet.

Gounod ne comprit pas.

*
* *

Une des choses que Doudan admirait le plus et avec le plus de raison dans Tocqueville, c'est qu'il a des formes de mépris admirables pour tout ce qui est méprisable.

*
* *

Une observation fort juste de Mme de Stael, c'est que la poésie antique ne dessinait que les grandes masses, et laissait à la pensée de l'auditeur, le soin de remplir les intervalles, de suppléer aux développements : *en tout genre, nous autres modernes, nous disons trop*. Aussi M. Ingres entendait-il qu'on enveloppât les détails dans des ombres simples. Il voulait qu'on *résumât* la nature, c'est-à-dire qu'on laissât de côté les petits détails, les petits plis, les petits tons piqués par place, etc., pour que le corps humain eût quelque chose d'un marbre vivant ; c'est ce qu'il appelait, d'une expression qui me semble dire le contraire de ce qu'elle veut dire, une « couleur locale », c'est-à-dire générale, partout la même : la nature des dieux plus que celle des hommes.

*
* *

Je lisais un jour cette phrase d'un M. Ernst, un adorateur du dieu Wagner : « Je ne sais qu'une chose plus belle que *Parsifal*, c'est une messe basse dans n'importe quelle église. » — « Tout à fait mon avis, » repartit M. X..., le musicien, qui tient pour Mozart.

Digitized by Google

*
* *

En quoi peut consister le bonheur! L'autre jour, un très bon homme de Nyons, mais pompier, s'écriait dans la rue : « Ben, je suis content, vrai ! Je reverrais mon père et ma mère et mon frère qui sont morts, que je ne serais pas si content que de voir la vitre de cette buvette ! »

*
* *

Quand trouverai-je donc quelqu'un qui ait le goût de l'impopularité ? Je l'estimerais tout de suite.

*
* *

Je ne puis lire deux pages de nos jeunes esthètes, sans y trouver une sensualité excessive, mais horriblement triste. — Eh bien, ce n'est pas la peine alors!... O Rabelais, dire que tes petits-neveux en sont tombés là : des cochons tristes !

*
* *

Un des Goncourt a écrit: « Lorsque l'incrédulité devient une foi, elle est plus bête qu'une religion. » Il lui a fallu tout ce temps pour s'apercevoir que l'incrédulité est bête!

Mon excellent et doux ami, Edmond Thiaudière, pessimiste, mais qui voit le faible du scepticisme, a écrit :

« Le plus souvent, ce qu'on oppose à la foi, sous le nom de raison, n'est que de la contre-foi, au moins aussi déraisonnable, sinon plus. »

*
* *

J'avais écrit un article, et l'avais lu à un ami. « Peste, fit-il, on ne dirait pas que votre article est d'un ramolli ! » Ce compliment à la bonne franquette me toucha beaucoup.

Digitized by Google

*
* *

Laprade me contait que lorsque Sainte-Beuve vit *les Baigneuses*, de Courbet, il s'écria : « Admirable ! il n'y manque qu'une immondice à côté ! »

*
* *

J'entendais un jour une bonne Genevoise me parler avec admiration de M. Carteret, qui fut longtemps le petit tzar de Genève : « Le plus grand libéral qui existe, me disait-elle. Pas plutôt arrivé au pouvoir, il a interdit les processions, destitué les catholiques, empêché les prêtres de porter le costume, chassé l'évêque, enfin tout ce qu'il y a de plus libéral ! »

*
* *

Baudelaire, un gibier avancé; pardon, je voulais dire un poète avancé.

*
* *

Qu'aimez-vous mieux de la marche du *Tannhauser* ou de celle de *Lohengrin* ? — C'est la *Marche nuptiale* de Mendelssohn.

*
* *

Quand je lis Rochefort, je crois voir un singe qui fait des cabrioles. Seulement ce singe a la cabriole sinistre.

*
* *

Je lis en ce moment un critique d'une impartialité absolue. Entre Barabbas et Jésus-Christ il ne fait de différence qu'au point de vue de l'art. Vous le reconnaîtrez.

Digitized by Google

*
* *

J'ai connu Madier de Montjau. J'ai même eu l'honneur de sa visite. C'était un grand orateur et un fort honnête homme. Il portait dignement les reliques de la démocratie.

*
* *

Je comprends toutes les opinions, je les pardonne toutes, mais je ne pardonne pas d'être bête. C'est pour cela que la bêtise des révolutionnaires de 93, leurs « âmes sensibles », leur « vertu », leurs grands mots, leurs niaiseries, ne m'inspirent pas moins de dégoût que leur scélératesse.

*
* *

Il y a quelques années, à Grenoble, il y eut un beau duel politique. Un des combattants, vétéran de la démocratie, saisit de la main gauche l'épée de son adversaire pour le piquer plus commodément. « Je n'aime pas à jouer de l'épée à quatre mains, » me disait à ce propos un Grenoblois.

*
* *

Jamais on n'a tant vanté, tant prôné la science qu'aujourd'hui. La science tient lieu de tout, même de morale. C'est pour cela qu'on confie le gouvernement suprême au suffrage universel, c'est-à-dire à l'ignorance.

*
* *

Quand le romantisme exhalait ses fureurs contre le « bourgeois », ce qui l'irritait, c'était la platitude. Il ne se doutait pas que peu après une école viendrait (celle de M. de Maupassant, par exemple) qui se ferait gloire de la platitude. Il est vrai que c'est de la platitude violente, mais c'est toujours de la platitude.

Digitized by Google

*
* *

Chenavard m'a raconté que Rossini, donnant un portrait de Mozart à un adolescent qui avait de grandes aptitudes musicales, il écrivit au bas : « Il fut l'admiration de ma jeunesse; le désespoir de mon âge mur; il est la consolation de ma vieillesse. »

Au rebours, Berlioz, dans un moment de fureur d'être contredit : « Mozart, ça se joue comme ça! » Et il faisait le geste de tourner la manivelle d'un orgue de Barbarie.

*
* *

Je pardonnerais beaucoup au pessimisme, s'il servait à quelque chose.

*
* *

Ce n'est pas ce qui est antique qui est vieux, mais ce qui est suranné; ce n'est pas la mode de deux cents ans, mais la mode d'avant-hier. Écrire comme Pascal n'est pas ridicule, mais écrire comme M. de Jouy, si bien.

*
* *

« Je voudrais bien connaître la vérité! » — Si vous avez la claire connaissance de vos devoirs, vous en connaissez tout ce qui est nécessaire. Le reste est inutile, et, par-dessus le marché, incognoscible.

*
* *

L'idée du *struggle for life* est aujourd'hui la plus populaire de toutes. Je le crois bien! c'est l'idée le plus en harmonie avec l'égoïsme.

*
* *

La formule du *struggle for life* est vraie, universelle non

Digitized by Google

pas. Elle est vraie pour les plantes, moins pour les animaux (le sacrifice à leurs petits, le dévouement des chiens, etc.). Elle ne l'est plus pour l'homme, qui a le devoir du sacrifice, nécessaire même à la conservation de la société. Le jour où le *struggle for life* sera pour tous une vérité absolue, la société humaine n'en aura que pour une génération.

*
* *

La poésie française du Moyen Age n'est que l'expression factice d'amours factices, l'expression quintessenciée d'amours quintessenciés. De même pour la poésie provençale, attachée aux formes métriques rares et difficiles. Ces formes ne sont pas propres à l'expression des sentiments simples et sincères.

La poésie française du XVIe siècle a eu l'amour de ces métriques rares et difficiles. Ajoutez-y l'emploi de la rime riche, déjà familière au Moyen Age. Cela n'a pas conservé la poésie du XVIe siècle, dont il n'est resté que quelques pièces de Ronsard et de du Bellay. Le XVIIe siècle s'est borné à la plus simple des métriques : il est resté.

*
* *

Ce qui me semble le tréfonds du pessimisme, c'est la peur de la mort. Comme dit Brunetière, « l'horreur du néant futur leur gâte seule la joie d'être au monde ». La mort est là qui, d'abord sous le nom de vieillesse, leur prend peu à peu tous leurs moyens de jouir. Par un phénomène curieux, la volonté actuelle de vivre diminue et finit par s'anéantir sous cette unique idée qu'ils ne vivront pas toujours. Il n'y a rien au monde qui abaisse l'âme comme cette perpétuelle crainte de la mort et cette perpétuelle plainte de la mort. Voilà un sentiment que n'ont jamais

Digitized by Google

connu les Grecs et qui, à leur regard, nous humilie singulièrement. — Et l'on parle de progrès!...

*
* *

Je ne voudrais pas englober tous les pessimistes dans cette condamnation sommaire. Ce serait une injustice. Tout a son exception. J'ai un ami (j'en ai déjà parlé), pessimiste, j'ose dire, par excès de sensibilité morale. Le spectacle de l'impassibilité cruelle de la Nature, de la scélératesse de la concurrence vitale, du manque de justice chez la plupart des hommes, l'a conduit à une sorte de désespérance.

Un de ses axiomes (1) est : *Penser en sceptique, agir en croyant.*

Mais quoi! ce n'est plus être sceptique, car pour *agir* de la sorte, il faut d'abord *croire* qu'on en a le *devoir*.

Et d'où nous peut venir cette idée singulière du Devoir, puisque la Nature, notre mère, ne nous donne que le spectacle de l'injustice?

(1) Il a fait deux ouvrages, nobles et touchants, *la Proie du Néant* et *la Décevance du Vrai*.

Clair Tisseur.

Digitized by Google

LES SIRES DE BEAUJEU (*)

Nous sommes loin de connaître toutes les guerres privées soutenues par nos six premiers sires; et de celles que nous connaissons, nous ne savons presque rien, les documents qui en font mention ne nous donnant aucun détail. Nul doute cependant qu'ils durent faire preuve d'énergie et de courage pour maintenir et étendre leur pouvoir au milieu de cette foule de petits seigneurs qui tenaient à leur indépendance tout en cherchant à entreprendre sur celle du voisin. A partir d'Humbert III nous sommes mieux renseignés. Ce sire, le batailleur par excellence, eut bientôt fait, à son retour de la Terre-Sainte, de mettre à la raison les seigneurs turbulents et révoltés qui avaient profité de son absence

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* d'Août et Septembre 1894.

Digitized by Google

pour piller ses terres et celles des églises. Sous son bras vigoureux tout ne tarda pas à rentrer dans l'ordre, au témoignage de Pierre le Vénérable; et le comte de Mâcon lui-même fut obligé de respecter l'abbaye de Cluny. Plus tard, croyant avoir à se plaindre de Renaud de Baugé, qui avait fait alliance avec Archambaut de Bourbon, il s'unit au comte de Mâcon pour l'attaquer. Tous deux envahirent la terre de Baugé, dont ils battirent le seigneur, et firent même son fils prisonnier. Renaud fit appel au roi de France qui écrivit à Humbert de rendre la liberté à son prisonnier. Humbert,, résistant à la demande du roi, continua à lutter contre le sire de Baugé qui fut obligé de se soumettre.

Vers 1244, Humbert V eut une longue guerre avec Guy III, comte de Lyon et de Forez, à la suite de deux accords signés par Guichard IV et Guy II, leurs prédécesseurs, et qui furent successivement rompus. Je me borne à signaler cette guerre dont aucun détail n'est venu jusqu'à nous, et que nous connaissons seulement par le traité de paix qui y mit fin, en 1245. Le même Humbert fit également la guerre au comte de Mâcon, qui s'était emparé de ses châteaux de Cenves et de Chassagny; il les lui reprit. Du reste c'était un homme belliqueux, aimant l'action et le travail, au dire de quelques historiens qui l'appellent un sage et vaillant capitaine. Guichard V, son fils, fut au contraire éminemment pacifique; il n'eut, je crois, aucun démêlé grave avec ses voisins. Pour régler les désaccords, il préférait recourir à un arrangement réciproque plutôt qu'au hasard des combats. Ce n'était pas qu'il manquât de bravoure, il en avait comme tous les princes de sa race, mais il préférait les travaux de la paix, la bonne administration de sa baronnie et le bien-être de ses sujets à toute la gloire des armes.

Digitized by Google

Louis de Beaujeu eut plusieurs guerres particulières; d'abord avec le sieur de Varax. Le traité de paix qu'il fit avec lui est curieux parce qu'il nous apprend la manière de faire la guerre en ce temps. C'était moins une lutte entre hommes armés, que le ravage des terres, le sac des maisons, l'enlèvement des bestiaux. On y faisait plutôt des razzias que des combats. Il eut aussi une guerre avec le seigneur d'Anthon vers 1281, laquelle recommença en 1289. Il en eut une autre, en cette même année, avec les sires de Villars et de Montluel, pour des refus d'hommages; on ne sait rien de ce qui s'y passa. La paix fut conclue en 1291.

Guichard VI prit part à plusieurs combats et ce ne fut jamais pour ses intérêts, mais pour ceux de la France et de la Savoie. Il fut vaincu à la bataille de Varey malgré son grand courage; tous les auteurs s'accordent à dire qu'il combattit vaillamment avec cent vingt hommes d'armes pour empêcher le comte de Savoie d'être pris (1); l'armée de celui-ci s'étant débandée malgré ses efforts, il fut fait lui-même prisonnier. Ses deux successeurs n'eurent guère à combattre pour leurs intérêts; en revanche, ils se distinguèrent au service de la France. Quant à Édouard II, il eut à se défendre plusieurs fois contre les entreprises du comte de Savoie, mais il avait affaire à trop forte partie, et lui-même n'avait pas tout ce qu'il fallait pour s'en tirer avec honneur.

C'est surtout dans les guerres contre les ennemis de la

---

(1) C'est l'avis du Père Anselme qui déclare en outre que par son dévouement Guichard VI empêcha la déroute complète de l'armée : « Toutes les troupes du comte de Savoie auraient été entièrement défaites et le comte lui-même fait prisonnier, si Guichard, pour le délivrer, ne se fût si fort exposé qu'il fût pris » (*Hist. généalogique*, t. VI, p. 732.)

Digitized by Google

France que le courage de nos sires brilla du plus vif éclat, comme s'il trouvait là un théâtre digne d'eux. Il est vrai que, grâce aux récits des chroniqueurs, nous avons beaucoup plus de renseignements sur leur participation à ces grandes luttes que sur toutes leurs petites guerres particulières. Ce ne fut qu'après Humbert III que nos sires prirent part aux affaires du royaume ; jusqu'à lui, ils s'occupèrent exclusivement des leurs, ne songeant qu'à la formation et à l'agrandissement de leurs territoires. A cette époque du reste, c'était là l'unique préoccupation des hauts barons, de ceux surtout qui vivaient loin de l'Ile de France. Le roi n'avait guère d'autorité sur eux ; et ils étaient moins disposés à le regarder comme leur supérieur que comme le premier d'entre leurs pairs ; *primus inter pares*. Nous avons vu qu'Humbert III lui-même ne tint aucun compte de la lettre de Louis VII, qui l'invitait à cesser les hostilités contre le sire de Baugé.

Guichard IV, son petit-fils, commença, le premier de nos princes, à servir le roi. L'alliance qu'il contracta avec Sibille de Hainaut, en le rapprochant de la maison royale, lui en inspira peut-être la pensée. Dès lors, il se mit tout entier à la disposition de la royauté. Tous ses successeurs l'imitèrent et se montrèrent toujours les serviteurs les plus fidèles et les plus dévoués du roi et de la France, jusqu'à sacrifier leurs biens et leur vie à la défense de ses intérêts.

Le premier concours prêté au roi, par Guichard IV, fut d'aller en son nom en ambassade à Constantinople. Une raison de famille semble l'avoir décidé à accepter cette mission. Baudouin de Flandres, son beau-frère, venait en effet d'être nommé empereur de cette ville. Bien qu'on n'ait pas de détails sur cette ambassade, on sait qu'il s'en acquitta heureusement.

Digitized by Google

Il répondit à l'appel de Philippe-Auguste, quand celui-ci convoqua les grands seigneurs en 1208 à prendre part à la première croisade contre les Albigeois (1). Il se croisa une seconde fois, selon quelques auteurs, en 1214 (2), et l'année suivante, il suivit Louis, fils du roi, qui alla faire la guerre au comte de Toulouse Deux ans après, il partit encore avec ce prince, lorsqu'il entreprit la conquête de l'Angle-

---

(2) Du moins Catel, d'après Pierre moine de Vaux-Cernai, le cite parmi les principaux seigneurs qui se croisèrent à cette occasion (*Hist. des comtes de Toulouse*, p. 244), Severt a accepté cette opinion, mais il prétend à tort que Guichard suivit Philippe-Auguste dans cette croisade; ce roi en effet ne fit pas en personne la guerre aux Albigeois. La grande difficulté faite contre cette opinion, c'est que Guichard n'arriva de son ambassade qu'en 1210, d'après la chronique de Belleville et les anciens auteurs comme Fodéré que Louvet n'a fait que reproduire. Mais Fodéré est loin d'être exact dans sa chronologie. L'inscription du cloître de Villefranche ne donne pas la date du retour de Guichard, elle se borne à dire qu'il amena trois compagnons de saint François d'Assise et *fonda leur couvent à Pouilly-le-Châtel l'an 1209*. N'a-t-il pas pu s'écouler, entre le retour de Guichard et cette fondation du couvent, un certain temps pendant lequel ce sire aurait pris part à la première croisade contre les Albigeois? Il est difficile en tout cas, de récuser le témoignage de Pierre de Vaux-Cernai, le plus ancien historien des guerre des Albigeois, qui nomme notre Guichard parmi les premiers Croisés, qui répondant à l'appel du roi se réunirent en 1209. (*Recueil des hist. des Gaules*, t. XIX, p. 19).]

(2) Je me borne ici à rappeler l'opinion de ces auteurs, car il n'y a pas d'apparence que Guichard se soit croisé cette année-là, où il n'y eut pas de fait de guerre dans le Languedoc, le comte de Toulouse ayant fait sa soumission après la bataille de Muret. De plus Guichard assista cette même année à la fameuse bataille de Bouvines. Son nom se trouve sur la liste des chevaliers bannerets qui y prirent part; il y est appelé : « Comes de Bellijoco » ; preuve, pour le dire en passant, que le titre de *sire* était l'équivalent de celui de *comte*.

Digitized by Google

terre contre le roi Jean sans Terre. Il avait avec lui dix ehevaliers et leur suite. Il prit part à toutes les conquêtes que ce prince fit d'abord, assista à son couronnement à Londres, et vint échouer avec lui au siège de Douvres, où il mourut de maladie. Le premier de nos sires, il donna sa vie à la France ; ce ne fut pas le dernier.

De tous nos seigneurs, Humbert V fut un des plus illustres et peut-être fut-il le plus remarquable. Pacifique et guerrier à la fois, grand par le courage et par l'intelligence, il donna tout d'abord des preuves de la loyauté de son caractère, en contribuant à établir la paix entre deux voisins, le comte de Forez et la dame de Semur. Il n'était pas de ces politiques qui profitent des démêlés d'autrui pour s'agrandir à leurs dépens. Dès son jeune âge, au rapport d'un vieux chroniqueur, il servit sous Arthur, duc de Bretagne, contre Jean, roi d'Angleterre ; et en 1202, il aurait été choisi, par Philippe Auguste, pour un des chefs de l'armée de secours destinée à ce jeune duc. On croit aussi qu'il alla avec son père, en Angleterre, dans cette expédition où celui-ci mourut. Il était donc un homme tout formé pour la guerre et plein d'expérience pour diriger les hommes, quand il entra personnellement au service de Louis VIII. Aussi parvint-il bientôt au premier rang. En 1226, il suivit ce roi au siège d'Avignon et dans la conquête du Languedoc. En se retirant, son expédition finie, Louis VIII le laissa comme gouverneur de tous les pays conquis de cette province. L'année suivante, au commencement du règne de saint Louis, Humbert se joignit au duc de Bretagne pour faire la guerre du côté de Bordeaux à Richard, frère du roi d'Angleterre. Puis il s'empara, après une vigoureuse résistance, du château de la Bessède, défendu par deux des plus habiles capitaines du comte de Toulouse. Cette victoire

Digitized by Google

lui fit beaucoup d'honneur. Il poussa si avant ses conquêtes, dit Mazas, que le comte de Toulouse en fut effrayé, et se décida à faire la paix. Mais en 1228, profitant de la révolte des seigneurs contre la régente, il reprit les armes.

La reine Blanche confia de nouveau à Humbert le commandement de l'armée; celui-ci s'empara de Montech et s'avança contre Toulouse. Quelques auteurs disent qu'il prit cette ville, mais ce n'est pas assez certain pour qu'on puisse l'affirmer. Il ravagea sans pitié tout le pays, et la lutte prit un caractère sauvage. Il faut dire à sa décharge, que c'était la manière de faire la guerre à cette époque, et que s'il l'exagéra, peut-être en avait-il reçu l'ordre. On était fatigué en effet, en France, de cette guerre interminable qui recommençait sans cesse, en immobilisant les forces vives du pays, ce qui pouvait compromettre son avenir, et on voulait en finir coûte que coûte. Le moyen réussit, car Humbert ayant fait une rapide expédition dans le pays de Foix qu'il soumit tout entier, le comte de Toulouse, réduit aux abois et ne trouvant pas même à faire subsister ses troupes, demanda et conclut la paix, au mois d'avril 1229.

Après avoir eu la gloire de terminer la longue guerre des Albigeois, Humbert revint dans son pays prendre du repos et essayer de remettre ses affaires en état; car en ce temps, en combattant à ses frais pour le roi et pour la France, on épuisait souvent ses ressources, au lieu de s'enrichir. En 1239, toujours infatigable, il se croisa pour aller à Constantinople, avec l'empereur Baudouin II, qui était venu chercher du secours pour se maintenir dans ses États. Cousin de l'empereur par sa mère, Sibille de Flandres, il remplit par là un devoir de famille ainsi que de religion. Il resta un an à Constantinople, où il assista au couronnement de Baudouin II. C'est à son retour en France qu'il

Digitized by Google

reçut le titre de connétable, selon *l'Art de vérifier les dates*. Saint Louis, en lui conférant la plus haute dignité de l'armée, voulait le récompenser de ses services et se l'attacher encore plus pour l'expédition qu'il projetait en Terre Sainte. Il lui donna une autre preuve de sa confiance et de son amitié aux fêtes solennelles, par lesquelles il mit son frère Alphonse en possession du comté de Poitiers. Dans le festin royal, Humbert fut un des trois hauts barons qui gardèrent la table du roi, avec plus de trente de leurs chevaliers derrière eux. En 1242, le comte de Toulouse ayant voulu se révolter, saint Louis envoya Humbert avec des troupes pour le réduire. Le comte effrayé d'avoir en face de lui son ancien vainqueur et conseillé par l'évêque de Toulouse, offrit de se soumettre. La paix se fit, grâce à la médiation de notre sire et de plusieurs autres.

En 1248, il partit avec saint Louis pour la croisade en Egypte, après avoir emprunté 2500 livres pour ses dépenses, somme considérable pour l'époque. Si sa charge de connétable le mettait au premier rang parmi les chefs de l'armée, il était en outre un des chevaliers les plus renommés pour sa bravoure. Joinville nous apprend qu'il était un des « huit bons chevaliers et vaillans », qui avaient maintes fois gagné le prix d'armes en France et aux pays d'outre-mer, et qui furent chargés de veiller spécialement sur la personne du roi. Il donna des preuves de sa bravoure, dès le commencement, en sauvant au péril de sa vie un chevalier qui s'était imprudemment jeté au milieu des ennemis. Ses actes de courage ne l'empêchaient pas de s'occuper de la direction de l'armée. Ce fut lui qui découvrit le gué qui permit aux Croisés de traverser le Thanis, après une longue immobilité qui aurait pu leur devenir funeste.

Digitized by Google

Le comte d'Artois, malgré son serment, s'étant jeté sur les Sarrazins qu'il mit d'abord en fuite, se trouva bientôt cerné par eux dans la ville de la Massoure. Humbert qui l'avait suivi pour le défendre, fut bientôt séparé de lui par la foule des ennemis ; ne voyant pas d'autre moyen de salut, il s'ouvrit un passage au milieu des Sarrazins, pour aller chercher du secours. Comme il ramenait avec lui de nouvelles troupes, il apprit que le roi courait le danger d'être pris : cette nouvelle le força à revenir sur ses pas. pendant que le comte d'Artois succombait sous le nombre de ses ennemis. Saint Louis en effet, entouré d'ennemis, n'échappa à leurs coups que grâce à son courage et au dévouement de ses chevaliers. Arrivé près du roi, Humbert fit aussitôt avancer les arbalétriers pour garder le pont qui pouvait donner passage aux infidèles ; cet habile mouvement obligea enfin ceux-ci à se retirer. Mais la peste ayant fait de grands ravages dans l'armée, saint Louis fut contraint de se rendre avec tous ses seigneurs survivants. Le connétable fut du nombre des prisonniers; il mourut peu de temps après de maladie ou des suites de ses fatigues, après s'être distingué dans cette malheureuse croisade.

Humbert V passa la plus grande et la plus active partie de sa vie à guerroyer pour son roi et pour la France. Guichard V, son fils, vécut presque constamment dans ses États qu'il s'occupa à bien administrer et à faire prospérer. Ce fut lui qui fit rédiger, après avoir juré de les observer, les privilèges de Villefranche, tels que nous les possédons. A la fin pourtant le roi qui connaissait sa sagesse et son habileté le força à se charger d'une ambassade en Angleterre. Il accepta cette mission, bien qu'elle le tirât de son cher Beaujolais qu'il n'avait guère quitté jusque-là, et qu'elle

Digitized by Google

entraînât pour lui des frais considérables. Comme ses prédécesseurs, il faisait céder ses propres intérêts à ceux de la France. Pour subvenir à ces dépenses, il préféra vendre son château de Saint-Bernard plutôt que de trop accabler ses sujets de taxes et d'exactions. Comme s'il prévoyait ne pas revenir, il fit son testament avant de partir. Ses pressentiments ne le trompèrent pas, car il mourut l'année suivante en Angleterre. Ce fut le troisième de nos sires qui expira loin de sa douce patrie, pour le service du roi. En lui finit la branche aînée et masculine de la maison de Beaujeu.

La branche cadette dans sa courte existence fournit aussi de son côté plusieurs hommes remarquables, qui tous portèrent les armes contre les Sarrazins. Je ne ferai que mentionner leurs états de service. Humbert de Beaujeu-Montpensier servit les rois saint Louis et Philippe le Hardi. Il alla à la guerre d'Afrique et à Tunis en 1270. Il fut connétable de France, en 1271. Philippe le Hardi, en nommant le comte de Blois tuteur de son fils, lui donna comme conseiller notre Humbert qu'il appelle son ami, son cousin et connétable de France. Trois ans après, il fut chargé de la garde du second concile de Lyon, présidé par le pape Grégoire X. Il fut un des principaux chefs de l'armée française, qui alla combattre en Navarre Alphonse II, roi de Castille, et qui prit Pampelune, en 1276. On voit que pour ses services il rivalisait avec les sires de la branche aînée. Pour le récompenser, Philippe le Hardi lui donna la seigneurie de la Roche d'Agoult avec deux châteaux. C'est le premier seigneur et peut-être le seul de la maison de Beaujeu, qui reçut une récompense du roi. Leur dévouement n'avait pas besoin d'être stimulé par ce mobile.

Henri de Beaujeu, seigneur d'Herment, fut nommé maréchal de France par saint Louis. Il mourut au siège de

Digitized by Google

Tunis. Louis de Beaujeu, seigneur de Montferrand et du Broc, accompagna saint Louis à Tunis avec six chevaliers. Guillaume de Beaujeu, grand maître des Templiers, fut tué à la prise d'Antioche, en 1291. Ces quatre princes de Beaujeu, tous quatre fils de Guichard de Beaujeu-Montpensier, second fils de Guichard IV et de Sibille de France, se montrèrent donc dignes de la branche aînée. Malheureusement cette branche cadette s'éteignit bientôt; Louis, seul, eut deux fils, dont l'un seulement, s'étant marié, eut aussi deux fils qui moururent sans postérité, et en eux finit l'ancienne maison de Beaujeu de la première lignée qui avait glorieusement subsisté pendant près de cinq cents ans.

Renaud de Forez devenu seigneur du Beaujolais, grâce à sa femme, héritière de Guichard V son frère, alla rendre foi et hommage à saint Louis pour la portion de ce pays dite *à la part du royaume*, afin d'assurer sa prise de possession contre les prétentions éventuelles de la branche cadette. Aubret semble croire que c'est là le premier hommage fait au roi par le seigneur de Beaujeu, car il assure qu'il n'en a pas trouvé de précédents. Ni Renaud, ni son second fils Louis, à qui Isabelle donna le Beaujolais, ne sortirent de leurs États pour aller servir le roi de France. Nouveaux venus dans un pays qui ne les connaissait pas, ils avaient besoin, sans doute, d'y demeurer pour mieux asseoir leur autorité et se faire accepter de leurs vassaux. Louis fut même obligé de faire la guerre à quelques-uns des plus puissants qui lui refusaient leurs hommages. Il s'occupa aussi à traiter des questions de territoire et à faire divers arrangements avec plusieurs grands seigneurs ses voisins : le sieur de Coligny, le comte de Savoie, l'archevêque de Lyon. Il n'est donc pas étonnant qu'il n'ait pas pu porter

Digitized by Google

son attention sur les affaires de France; mais ses successeurs reprirent les traditions de la première branche en donnant au roi des preuves multipliées de leur dévouement (1).

La plus grande partie du gouvernement de Guichard VI fut remplie par des guerres avec l'Église et l'archevêque de Lyon, avec le comte de Savoie et surtout avec le dauphin de Vienne. Dans ses luttes contre ce dernier, il combattit moins pour les intérêts de sa baronnie et de sa famille que pour ceux de la maison de Savoie, dont il se souvint trop qu'il avait du sang dans les veines par sa mère. Compris dans la défaite de Varey et fait prisonnier malgré sa bravoure, il paya cher son dévouement excessif à cette maison qui l'en récompensa en dépouillant plus tard ses descendants. Le premier, mais non pas le dernier malheureusement, il laissa démembrer une partie de ses États que ses prédécesseurs avaient si laborieusement formés. Aussi, je ne comprends pas pourquoi on lui a donné le nom de Grand (2). Dans toutes ces guerres qui aboutirent à un si piètre résultat, il avait cependant acquis une certaine habileté et une réputation militaire en dehors de la région, car le roi Philippe de Valois lui donna la troisième bataille ou division

(1) Dès lors que Louis de Forez se confina dans ses terres, il n'y a pas d'apparence qu'il ait été connétable, ainsi que l'affirment Paradin et la *Chronique de Belleville*.

(2) D'après Claude Paradin, ce titre lui vint de la part importante qu'il prit au gouvernement de la France sous le règne de cinq rois : Philippe le Bel, Louis le Hutin, Philippe le Long, Charles le Bel et Philippe de Valois, « en l'estroit conseil desquels il fut tousjours des principaux, tant il estoit vénérable par sa sagesse et expérience et plein de grâces et perfections, dont mérita ce surnom de Grand. » (*Alliances généal.*, 1561, p. 1014.)

Digitized by Google

à commander avec le grand maître des Hospitaliers, à la fameuse bataille de Mont-Cassel.

Édouard Ier est de beaucoup supérieur à son père au point de vue militaire. Né pour les armes, vaillant entre tous, il avait l'âme d'un héros. Ses hauts faits pendant sa trop courte carrière font présager ce dont il aurait été capable s'il avait eu le temps de régler son courage par l'expérience qu'on acquiert avec l'âge. Monté jeune, à quinze ans, sur le siège seigneurial, il ne s'endormit pas dans le repos; dès l'année suivante il fit sa première campagne dans les terres du Languedoc et de Vienne, sous les ordres de Raoul de Brienne. Un an après il vit mettre à l'épreuve sa fidélité au roi, car celui-ci fit saisir les revenus du Beaujolais, étrange manière de récompenser le dévouement de nos sires! Aubret nous dit que cette mesure fut prise pour satisfaire certains créanciers, ou bien parce qu'Édouard n'avait pas rendu aussitôt hommage. Pauvres raisons! Ces dettes avaient été contractées pour une bonne partie au service du roi, et on aurait pu pardonner ce retard d'hommage à un jeune prince qui, prenant le pouvoir au sortir de l'enfance, n'eut rien de plus à cœur que de marcher à l'ennemi.

Toutefois Édouard ne se laissa pas abattre par cette épreuve et sa fidélité n'en fut pas ébranlée. Philippe de Valois, comptant toujours sur son dévouement, lui confia quelques années après la défense de Mortaigne sur l'Escaut, attaqué par le comte de Hainaut. Notre sire n'avait que vingt-quatre ans, mais il ne trompa point la confiance du roi, et « moult sage guerroyeur », il montra que le courage et l'expérience n'attendent pas toujours le nombre des années. Après avoir pris les meilleures dispositions, il se mit dans l'endroit le plus exposé, et là de sa main il jeta dans les fossés douze des assaillants les plus acharnés. Puis, ayant

Digitized by Google

remarqué qu'une machine de l'ennemi faisait beaucoup de mal à ses troupes, il fit diriger contre elle une machine semblable mais plus petite, dont le troisième coup fut si heureux que l'engin de l'assiégeant fut rompu. Découragé par cet échec le comte de Hainaut leva le siège après trois jours et deux nuits d'assaut.

En 1341, Édouard fut du nombre des grands seigneurs qui s'engagèrent à aider Charles de Blois à reconquérir son duché de Bretagne. L'année suivante il alla de nouveau, avec plusieurs autres seigneurs français, renforcer l'armée de ce duc qui assiégeait Auray et qui s'en empara peu après leur arrivée. Une trêve ayant été conclue en 1343 entre les rois de France et d'Angleterre qui soutenaient, le premier le duc de Blois, le second le duc de Montfort, et la paix régnant partout en France et en Bretagne, Édouard impatient de tout repos prit part, en 1344, à une petite croisade organisée par le pape et quelques princes chrétiens, pour porter secours aux fidèles de la Palestine. Le roi de Chypre qui connaissait son mérite et sa valeur, lui offrit le commandement de quatre galères. Après quelques heureux succès, entre autres la prise de Smyrne, les croisés subirent de cruels revers. Assiégés dans cette ville, ils y furent défaits au commencement de 1345, et la plupart de ceux qui échappèrent à la mort revinrent dans leur patrie.

De retour en France, notre prince prit aussitôt du service contre les Anglais. En 1346 il alla d'abord dans l'armée du duc de Normandie qui opérait en Gascogne contre le comte de Derby. Durant le siège d'Angoulême, ou d'Agen comme le veulent quelques historiens, il fut un des vaillants chevaliers qui s'offrirent au sénéchal de Beaucaire pour surprendre la ville de Tonneins. Puis, il accourut, comme beaucoup d'autres, à l'appel de Philippe pour s'opposer à l'invasion

Digitized by Google

d'Édouard III d'Angleterre, et il sut se distinguer dans cette campagne. Avant la bataille de Crécy il fut un des quatre « moult vaillans chevaliers » envoyés par le roi en reconnaissance pour se rendre compte de la position des Anglais. Ils s'acquittèrent heureusement de leur mission, et conseillèrent au roi de remettre l'attaque au lendemain pour permettre à ses troupes d'arriver et de se reposer. Ce sage conseil aurait pu changer le sort de la bataille, s'il avait été suivi ; mais l'impétuosité aveugle des chevaliers n'en tint pas compte et fut cause de la défaite. Le soir de la bataille, fidèle jusqu'au bout, Édouard fut un des cinq chevaliers qui, réunis autour du roi, l'accompagnèrent jusqu'au chateau de Labroye, pour l'y mettre en sûreté, et le lendemain il alla avec quatre autres hérauts demander au vainqueur, de la part du roi de France, une trêve de trois jours pour enterrer les morts. Quelque temps après il fut nommé maréchal de France, en récompense de sa valeur et de son dévouement (1). Il n'avait que trente-trois ans.

En 1347, quand Philippe VI convoqua sa noblesse pour aller au secours de Calais, Édouard, comme maréchal de France, fut un des chefs de l'armée. Le roi, qui avait pu apprécier à Crécy son coup d'œil militaire et sa valeur, le chargea avec le seigneur de Saint-Venant d'examiner le terrain pour préparer l'attaque. Tous deux déclarèrent que

(1) Aubret, avec beaucoup d'autres, prétend qu'il fut nommé maréchal en 1347, à la place de Charles de Montmorency. Cependant un manuscrit de Froissart (*Chroniques*, t. IV, p. 271) porte que ces deux seigneurs étaient en même temps maréchaux, quand ils allèrent avec le roi essayer de délivrer la ville de Calais ; est-ce par erreur du copiste ? Peut-être, car M. Siméon Luce, le meilleur éditeur du vieux chroniqueur, n'en persiste pas moins à dire qu'Édouard devint maréchal par la démission du sire de Montmorency (*Ibid.*, p. XLIV, note 3).

Digitized by Google

la position des Anglais leur semblait inexpugnable ; ce qui n'était que trop vrai. Le lendemain, Philippe l'envoya avec trois autres chevaliers offrir la bataille au roi d'Angleterre. Celui-ci refusa de quitter une position qui lui assurait la prise de la ville pour accepter les chances toujours douteuses d'une bataille. Devant ce refus, le roi de France, déconcerté, décida la retraite.

Les hostilités continuant toujours entre les deux pays, Édouard ne quitta pas son poste de combat. Il se tenait à Saint-Omer et à Guines en qualité de gardien de la frontière. Apprenant un jour qu'une troupe d'Anglais ravageait le pays, il s'élança à leur poursuite sans attendre que tous ses hommes fussent réunis. Emporté par son courage, et sa colère contre l'audace des ennemis lui enlevant sa prudence ordinaire, il se jeta au milieu d'eux sans attendre l'arrivée de toutes ses forces. Cette faute lui fut fatale. Mortellement blessé il tomba face à l'ennemi, et adressa à son frère qui était accouru pour le relever ces touchantes paroles : « Beau frère, je suis navré à mort, je vous prie de relever la bannière de Beaujeu qui oncques ne fuit, et pensez de me contrevenger ; et si de ce champ partez en vie, je vous prie que vous songniez d'Antoine mon fils, je vous en charge. Et mon corps faites-le reporter en Beaujolais, car je veux gésir en ma ville de Belleville ; de longtemps a, y ai je ordonné ma sépulture. » Noble mort, digne d'un héros, dont les dernières pensées vont à sa bannière, à sa famille et à sa patrie. Scène magnifique d'héroïsme d'un brillant chevalier mourant à trente-trois ans, et bien capable d'inspirer le pinceau d'un grand peintre. Enflammés par l'intrépidité de leur chef, et désireux de venger sa mort, ses soldats, malgré leur infériorité numérique, tombèrent sur les Anglais avec une telle furie qu'ils les taillèrent en pièces

Digitized by Google

et firent leur chef prisonnier. Ainsi finit ce jeune héros, superbe dans la mort et enseveli dans le triomphe de ses soldats, pour le malheur de la France à qui ses actions d'éclat faisaient espérer tant d'utiles services. Il fut regretté même de ses ennemis, et le roi d'Angleterre fut fâché de sa mort à cause de sa vaillance.

Antoine, son fils, ne se montra pas indigne de ce glorieux héritage. Succédant à son père, à l'âge de huit à neuf ans seulement, son éducation ne se ressentit pas trop de l'absence de l'autorité paternelle, sans doute parce qu'il fut élevé sous la direction de son oncle, Louis de Beaujeu, un vaillant chevalier qui était gouverneur de sa terre. Comme Édouard il fut un soldat, moins brillant peut-être, mais aussi courageux et aussi dévoué aux intérêts de la France. A dix-huit ans, il fit, selon Aubret, ses premières armes au siège de Carignan (1). Quoique certains auteurs, entre autres celui de l'*Art de vérifier les dates,* disent le contraire, il assista le 6 avril 1362 à la bataille de Brignais (2).

---

(1) Ce siège de Carignan fut soutenu, contre le comte de Savoie, par son cousin Jacques de Savoie, prince de la Morée, qui s'était réfugié dans cette forteresse après avoir perdu Turin, Pignerol et autres places. « Gros et merveilleux siège » dit Paradin dans ses *Chroniques de Savoie*, p. 293, qui fournit au jeune Antoine une excellente occasion de se former au métier des armes.

(2) C'est ce qu'affirme formellement la chronique romane de Montpellier (*Chroniques de Froissart,* t. VI, p. XXVIII, note 1.) Ce ne fut pas là toutefois qu'il fut fait prisonnier, comme le prétend Aubret, mais au château de Lans en Piémont, où le comte de Savoie était assiégé par les bandes anglaises appelées en Italie par le marquis de Montferrat. Amédée s'arrangea avec les chefs de ces bandes, qui lui rendirent les forteresses qu'ils lui avaient prises, « et demeurèrent amis, ajoute Paradin (*Chroniques de Savoie*, p. 297), combien que messire Antoine, seigneur de Beaujeu, qui avait été prins au bourg de Lans par lesdits

Digitized by Google

Après cette funeste bataille où périrent tant de chevaliers, Antoine resta sans doute dans ses terres pour défendre ses vassaux contre les déprédations des bandes anglaises qui fières de leur victoire continuèrent à parcourir la contrée.

En 1364, il alla en Normandie et en Bretagne combattre, avec Duguesclin déjà célèbre, les ennemis de la France. On le trouve d'abord au siège du château de Rolleboise; Froissart le cite même parmi les chevaliers qui laissèrent ce siège pour aller surprendre les villes de Mantes et de Meulan au roi de Navarre (1). Il parle encore de lui comme d'un des principaux seigneurs qui, sur l'ordre du régent de France, se réunirent pour s'opposer à l'armée du roi de Navarre. Les deux armées se rencontrèrent à Cocherel. Avant la bataille, notre sire *leva sa bannière*, peut-être même fut-il fait chevalier, cette cérémonie ayant toujours lieu dans les grandes occasions (2). Il fit partie de la troisième bataille

---

Anglois, fut rançonné de la somme de 1,200 livres qu'il paya *content* » (*sic*), pour *comptant* sans doute, car je pense bien qu'il ne fut pas *content* de l'aventure, à moins que Paradin ne veuille dire qu'il fut content de s'en tirer à si bon compte.

(1) Dans cette armée, il est nommé le second après le comte d'Auxerre, (Froissart, t. VI, p. 291), qui, à la bataille de Cocherel, refusa de prendre le commandement qu'on lui offrait, prétextant qu'il était trop jeune et qu'il n'avait pas encore été à une *journée arrestée*. (*Ibid.* p. 118.)

(2) C'est ainsi que Froissart raconte qu'au siège de la Charité, Robert d'Alençon et Louis d'Auxerre, frère du comte, « furent faits chevaliers et levèrent bannière. » (*Chroniques*, t. VI, p. 45.) Ce chroniqueur nous fait un récit très intéressant de la manière dont Chandos leva sa bannière à la grande bataille de Najera (*Ibid.* pp. VII, XIV et 34). Ce célèbre capitaine était déjà illustre et avait assisté à plusieurs batailles importantes; mais les hauts faits d'armes ne suffisaient pas à donner le droit de lever bannière, il fallait encore une grande situation terrienne de chevalier

Digitized by Google

qui eut affaire aux trois batailles de l'ennemi et s'y distingua au premier rang, au témoignage de Froissart : « Li sires de Biaugeu, messires Loeys de Chalon...avoecq grant fuisson de bons chevaliers et escuiers de Bourgoingne, se combatoient moult vaillamment à monsigneur le bascle de Maruel et à se route... Et vous di que là eult fait mainte belle appertisse d'armes, mainte prise et mainte rescousse; car chascuns, en droit de lui, se prendroit mout priès de bien faire le besoingne pour sen onneur (3). » Après cette victoire Duguesclin et ses principaux chevaliers, parmi lesquels se trouvait notre sire, se rendirent à Paris où le roi était revenu de Reims. Celui-ci heureux de voir son règne inauguré par cette belle victoire, « les rechupt liement » et les combla de présents.

Encouragé par ce succès, Charles V, désirant débarrasser la France des bandes de Charles le Mauvais, mit sur pied trois armées pour les combattre. L'une d'elles, commandée par le duc de Bourgogne, où se trouvait Antoine de Beaujeu, après avoir délivré Dijon de la tyrannie des grandes compagnies, alla assiéger le château fort de Marchelainville en Bauce qui se rendit après plusieurs assauts. Il en fut de même des châteaux de Chamerolles et de Dreux, et des forts de Preux et de Couvai. Alors le duc de Bourgogne, appelé par le roi son frère, laissa le soin de son armée au comte

---

banneret. Cette situation, Chandos ne l'avait obtenue qu'en 1360, du roi Édouard III, par la donation de Saint-Sauveur-le-Vicomte, et depuis ce temps, il n'avait pas encore eu l'occasion de lever ou de déployer sa bannière sur un champ de bataille.

La bannière de Beaujeu était d'or. Ce fut Pierre de Louesmes qui la porta à Cocherel. (*Hist. de Duguesclin*, par S. Luce, p. 445.)

(3) *Chroniques* de Froissart, t. VI, p. 308.)

Digitized by Google

d'Auxerre, à Antoine de Beaujeu et à Louis de Châlons, selon une version de Froissart. D'après une autre, il emmena avec lui ces deux derniers, puis il se dirigea rapidement vers son duché envahi par le comte de Montbéliard et les Allemands, qui repassèrent le Rhin sans l'attendre.

Après cette rapide expédition, le duc de Bourgogne alla rejoindre le connétable devant la Charité-sur-Loire, où s'était renfermée une forte troupe des Grandes Compagnies. Celles-ci ayant perdu tout espoir d'être secourues par le roi de Navarre, se rendirent moyennant la vie sauve. Notre sire n'est pas nommé dans le nombre des chevaliers qui figurent à ce siège ; on ne peut affirmer cependant qu'il n'y ait pris aucune part, car nous avons vu plus haut que le duc de Bourgogne lui avait confié ses troupes en Beauce, où l'avait emmené avec lui en Bourgogne ; il semble que dans l'un ou dans l'autre cas notre sire dut se rendre avec lui à la Charité, mais on ne peut que le conjecturer.

En revanche, il ne paraît pas s'être trouvé à la bataille d'Auray qui eut lieu peu de temps après ; car son nom ne figure nulle part dans le récit de Froissart, et cet auteur ne se serait pas contenté de le mettre au nombre de ces barons qu'il ne *sait pas tous nommer*. Un événement grave seul a pu l'empêcher de se rendre à l'appel de Duguesclin pour marcher contre les Anglo-Bretons de Jean de Montfort. Cet événement ne peut être que la présence dans sa baronnie des Grandes Compagnies qui, refoulées de la Beauce et de différents pays, se portèrent dans les contrées voisines. Son premier devoir étant de défendre ses vassaux contre les attaques de ces brigands, il ne pouvait s'y soustraire pour chercher à s'illustrer dans de grands combats sous les ordres d'un capitaine dont il appréciait le caractère et la bravoure. Un moment même (après la bataille d'Auray, il

Digitized by Google

est vrai), la situation dut être critique pour le Beaujolais, quand Séguin de Badefol, le célèbre chef des bandes, s'empara par escalade d'Anse, place fortifiée à la porte de Villefranche, capitale du Beaujolais. Cet événement, arrivé en novembre 1364, dut alarmer toute la province et exigea pendant huit mois que le sire disposât de toutes ses forces pour la défendre contre les incursions de ces bandits. Ceux-ci ne quittèrent cette place qu'au mois de juillet 1365, à la suite d'un accord avec le pape Urbain V.

Ce danger éloigné, il partit l'année suivante avec Duguesclin pour l'Espagne, où celui-ci entraînait les Grandes Compagnies pour combattre Pierre le Cruel en faveur d'Henri de Transtamare. Vrai chevalier, notre prince s'était attaché à ce grand capitaine et, toutes les fois qu'il le put, prit les armes sous ses ordres. Il se distingua sans doute dans cette nouvelle campagne, et y rendit d'utiles services à Henri, car ce roi lui donna en récompense quelques terres en Languedoc, que lui-même avait reçues du roi Jean. Antoine, après le couronnement du roi de Castille, revint en France ne se croyant plus utile en Espagne. Il ne semble pas qu'il ait pris part à la seconde expédition de Duguesclin en Espagne, on ne trouve son nom dans aucune liste de chevaliers. Peut-être les menaces continuelles d'une nouvelle guerre avec les Anglais contribuèrent-elles à le retenir en France, son premier devoir étant de servir le roi et son pays. Bientôt en effet cette guerre éclata, en 1369, par suite de la rupture du traité de Brétigny, et vint lui offrir de nombreuses occasions de s'illustrer dans les combats. Son devoir et son goût pour les armes le retenant alors souvent loin de ses États, il y établit, en 1369, pour que ses sujets ne souffrissent pas de ses longues absences, comme gouverneur et lieutenant

Digitized by Google

général, Jean de Thélis, son féal chevalier, auquel il donna plein pouvoir de disposer de ses terres, de ses châteaux et de ses deniers, tant il avait confiance en sa sagesse et en sa fidélité.

La haine des Anglais et l'amour de la France l'occupaient tout entier; il s'en inspirait dans ses États comme au milieu des camps et il ne laissait échapper aucune occasion de les manifester. En 1369, Guichard d'Angle, maréchal d'Aquitaine, ayant été envoyé à Rome par le prince de Galles pour les affaires de la Guyenne, revenait dans son pays et se trouvait en Savoie, quand il apprit que la guerre était sur le point d'éclater entre la France et l'Angleterre. Bien reçu du comte de Savoie, il craignait d'être arrêté en passant par la France avec son équipage qui était considérable. Il résolut donc de faire un long détour, en laissant ses gens et ses bagages sous la conduite de Jean de Sore, son gendre. Ce dernier passa par la Bresse et traversa la Saône dans la souveraineté des Dombes, du consentement du sire de Beaujeu, qui le reçut très bien et le sollicita de quitter le parti des Anglais, lui promettant de le faire aller en sûreté dans son pays de Bretagne. Jean de Sore accepta et Antoine le mena, avec tout l'équipage de Guichard d'Angle, au duc de Berry qui disposa de tous les gens de celui-ci comme il voulut, et laissa aller Jean de Sore en Bretagne sur sa parole de ne rien entreprendre contre les Français. Grâce à la sollicitude d'Antoine pour les intérêts de la France, ce fut là un ennemi de moins pour notre pays.

Désormais chacune des années de la vie de notre sire fut marquée par une campagne. Il servit toute l'année de 1369 sous le duc de Berry, surtout au siége de Réainville. En 1370, il mena un secours de trois cent lances à Louis de Bourbon, qui assiégeait la ville de Belleperche que les Anglais

Digitized by Google

lui avait enlevée. Après la reprise de cette ville, il alla servir dans le Limousin sous le duc de Berry, dont il était l'homme lige, le roi ayant transféré l'hommage du Beaujolais à ce duc pendant sa vie. En 1371, il assista au siège d'Usson en Auvergne, sous le commandement de Duguesclin. L'année suivante il alla en Poitou, toujours avec le grand connétable. En 1374, il partait encore contre les Anglais, quand il fut pris de maladie à Montpellier où il était venu avec le duc de Bourbon, qui fut « moult courroucé et dolent » de sa mort. Ce fut un grand dommage, dit d'Oronville, « car ce sire fut un des plus beaux chevaliers du royaume. » Il n'était âgé que de trente et un ans et n'avait pas d'enfants (1).

Édouard II, qui lui succéda, fut loin de lui ressembler par la valeur militaire, de même qu'il ne montra pas les mêmes qualités que ses prédécesseurs dans le gouvernement de ses États. Il avait cependant pour père Guichard, seigneur de Perreux, fils de Guichard VI, homme valeureux et digne de la renommée de ses ancêtres, dont je parlerai

---

(1) Froissart place Édouard Ier et Antoine au nombre des chevaliers les plus vaillants et les plus illustres de son temps. Ce témoignage est trop honorable pour nos sires pour que je ne rapporte pas ce passage tout au long. Après avoir cité les chevaliers anglais qu'on doit tenir pour *souverains preux*, le bon chroniqueur ajoute : « Aussi en France a esté trouvée bonne chevallerie, roide, forte et appert, car le royaume de France ne fut oncques si desconflis que on n'y trouvast tousjours bien à qui combattre. Et fut le noble roy de Valois, appellé Phelippe, ung très hardy et chevallereux chevallier, et le roy Jehan son filz, Charles roi de Behaigne (Bohême), le conte d'Alençon, le conte de Foix, messire Saintré, messire Arnoul d'Andrehen, messire Boucicault, messire Guichart d'Angle, monseigneur de Beaujeu, le père et le filz, et plusieurs autres. » (*Chroniques*, t. Ier, 2e part. p. 211).

Digitized by Google

dans la note suivante. On ne peut dire ici : tel père, tel fils. Au commencement cependant de son seigneuriat, Édouard porta les armes comme ses prédécesseurs. Chef d'un État dont les souverains s'étaient toujours distingués au premier rang de l'armée, il ne pouvait décemment renoncer de suite à leurs glorieuses traditions. Il servit donc en 1375 au siège de Saint-Sauveur le vicomte, avec sept chevaliers bacheliers et cinquante-six écuyers. Il aida aussi, en 1376, le comte de Savoie à réduire les Valaisans révoltés contre leur évêque. L'année suivante il suivit le duc Louis II de Bourbon au siège de Carlat avec un chevalier et neuf écuyers. L'histoire ne mentionne pas d'autres campagnes à son actif (1).

Telles sont les preuves multipliées de dévouement et de fidélité que la maison de Beaujeu prodigua au roi et à

---

(1) Parmi les seigneurs de la branche collatérale qui se distinguèrent, il faut citer entre tous Guichard, seigneur de Perreux, frère d'Edouard, qui signala son intrépidité au combat d'Ardres ; il releva son frère mourant et l'arracha aux Anglais en même temps que la victoire. Comme Édouard, à Crécy, il fut envoyé par le roi avant la bataille de Poitiers, avec trois autres chevaliers, pour examiner la disposition de l'armée anglaise. Il fit partie des trois cents hommes d'armes choisis entre les plus braves qui, lancés en avant pour rompre la ligne des archers anglais, furent écrasés avant de pouvoir atteindre le gros des forces ennemies. Guichard, échappé au massacre de ses compagnons, rallia la bataille du roi, et là il combattit vaillamment avec les chevaliers de Bourgogne, jusqu'au moment où il tomba mort aux pieds du duc de Bourgogne. — Citons encore Robert de Beaujeu, huitième fils de Guichard VI. Selon Guichenon, il servit contre les Flamands, sous le commandement du comte de Savoie. En combattant contre les Anglais, il fut fait prisonnier et ne recouvra sa liberté qu'en payant une rançon de 700 écus d'or. (*Hist. de la Souveraineté de Dombes*, t. I, p. 257). Il fut tué à la bataille de Brignais.

Digitized by Google

la France. Dévoûment absolument désintéressé et sans arrière-pensée de gains et de profits ; car tous ses membres servirent à leurs frais et dépens, sans recevoir jamais, à l'exception d'un seigneur de la branche cadette, aucune récompense pécuniaire ou territoriale. L'honneur et la gloire seuls les payèrent de leurs sacrifices, et pour quelques-uns, la dignité de connétable et de maréchal de France. Ces récompenses honorifiques suffisaient à cette race généreuse, pour l'engager à verser son sang et à compromettre jusqu'à son existence dans les combats. En effet, si elle est éteinte et a disparu trop tôt de l'histoire, cela vient de ce que ses plus nobles rejetons passaient, dès leur jeunesse, la plus grande partie de leur vie dans les camps, loin de leur famille, et mouraient jeunes, fauchés par la mort sur les champs de bataille, sans laisser de postérité suffisante pour perpétuer leur lignée (1).

---

(1) LISTE NÉCROLOGIQUE

DES SIRES ET DES SEIGNEURS DE LA MAISON DE BEAUJEU

tués à l'ennemi ou morts au service de la France.

1° Des sires de Beaujeu.

GUICHARD IV, meurt au siège de Douvres, en 1216.

HUMBERT V, meurt à Damiette ou en Chypre, à la première croisade de saint Louis, en 1250.

GUICHARD V, meurt ambassadeur en Angleterre, en 1264.

ÉDOUARD Ier, tué à 36 ans, au combat d'Ardres, en 1352.

ANTOINE, mort à 31 ans, en revenant de la guerre, des suites de ses fatigues, en 1374.

2° Des seigneurs de la maison de Beaujeu.

ERIC DE BEAUJEU, seigneur d'Hermeut, maréchal de France, mort au siège de Tunis, en 1270.

Digitized by Google

C'est un triste spectacle, que de voir une si longue suite d'hommes remarquables se terminer par un héritier indigne de leur vertu. L'amour-propre, le souci de sa réputation, l'honneur de sa famille, auraient dû leur faire un devoir de transmettre cette baronnie, fondée par ses aïeux, à des princes de son sang et de son nom, qui lui auraient conservé son indépendance, au lieu d'en faire don à une puissante et riche maison, qui devait naturellement négliger cette province, petite portion de son immense patrimoine. Mais si Edouard manqua à son devoir par cette cession à demi forcée, il semble aussi que la royauté ne remplit pas le sien, en laissant tomber cette baronnie en des mains étrangères, et dépouiller toute une famille illustre et dévouée, à cause de la faute d'un de ses membres. Les

---

LOUIS DE BEAUJEU-MONTPENSIER, seigneur de Montferrand et du Broc, fit partie de la croisade de saint Louis en Afrique, où il mourut très probablement en 1270.

GUILLAUME DE BEAUJEU, grand maître des Templiers, tué à la prise d'Antioche, en 1291.

HUMBERT, frère de Guichard VI, seigneur de la Juliane, blessé à la bataille de Varey, meurt peu après, en 1325.

GUICHARD, frère d'Édouard Ier et seigneur de Perreux, tué à la bataille de Poitiers, en 1356.

GUILLAUME, second frère d'Édouard Ier et seigneur d'Amplepuis, tué à Poitiers, en 1356.

ROBERT, troisième frère d'Edouard Ier et seigneur de Joux, tué à la bataille de Brignais, en 1362, selon Paradin et Aubret. Froissart dit seulement qu'il fut fait prisonnier.

LOUIS, quatrième frère d'Édouard et seigneu d'Alloignet, alla en Afrique en 1380, et y mourut, selon Guichenon, Mais d'après un acte mentionné par Aubret, il vivait encore en 1385.

GUICHARD, seigneur de Joux, fils de Robert, accompagna le duc de Bourbon en Afrique où il mourut en 1390.

Digitized by Google

nombreux actes de dévouement et de fidélité, les sacrifices éclatants de tous les prédécesseurs, auraient dû effacer à ses yeux les crimes d'un seul. De plus, il était de son intérêt de conserver une famille, sur laquelle elle avait pu jusque-là absolument compter dans les jours difficiles, au lieu de laisser augmenter les biens déjà trop considérables d'une grande famille, à qui sa puissance, jointe à son origine royale, pouvait inspirer des ambitions trop hautes. La trahison du duc de Bourbon, après plusieurs autres exemples, montra plus tard le danger des princes et des feudataires trop puissants. Il eût été bien préférable pour la royauté, d'avoir autour d'elle des seigneurs moins forts et plus dévoués, tels qu'étaient ceux de la maison de Beaujeu.

Si cette maison n'avait pas ainsi disparu de l'histoire comme famille souveraine, les successeurs de son dernier représentant, plus soucieux que lui de l'honneur de leur nom, se seraient fait gloire de l'illustrer de nouveau, en continuant à prendre part aux longues luttes de la guerre de Cent Ans. On peut le conjecturer par les vives réclamations que les seigneurs de Beaujeu-Linières, émus de la ruine de leur famille, élevèrent contre cette cession faite à une maison étrangère du patrimoine de leurs ancêtres ; réclamations dont se faisait l'écho indigné, Philibert Beaujeu, le dernier de leurs membres, devant François Ier, dont il était chambellan. Du reste, le chef de cette branche, Guillaume, se distingua au service du roi et se fit tuer à la bataille de Poitiers ; ses descendants semblent avoir été capables d'acquérir les plus hautes charges, si leur situation avait répondu à l'illustration de leur origine. Ils auraient mérité sans doute de prendre place au milieu de ces hardis capitaines, qui à la suite de Jeanne d'Arc délivrèrent la France de la domination anglaise. Cet honneur leur a été

Digitized by Google

enlevé par la mauvaise conduite d'Edouard II, dont la déplorable faiblesse amena la ruine de sa famille et de son nom.

Il n'en reste pas moins prouvé que jusqu'à ce dernier rejeton, indigne de la vertu de ses ancêtres, la maison de Beaujeu compte au nombre des plus anciennes et des plus illustres de France, et qu'elle ne dut sa puissance et son illustration qu'à elle-même, à son énergie, à ses qualités aussi solides que brillantes. Race chevaleresque non moins qu'habile, sachant allier les élans de la générosité aux calculs de la politique, soucieuse du bien-être de ses sujets autant que de l'honneur de son propre nom, libérale et amie du progrès par instinct, plus encore peut-être que par intérêt, il ne lui a manqué pour étendre davantage son pouvoir, que d'occuper une contrée favorisée d'une meilleure situation géographique et d'une fertilité plus grande et plus générale de son sol, dans laquelle une ville populeuse et intelligente aurait multiplié encore par l'industrie et le commerce, ses produits et ses richesses. Ce qu'elle a su accomplir avec des ressources restreintes et entourée d'Etats plus puissants, montre ce qu'elle aurait pu faire, si des circonstances plus favorables l'avaient aidée, et si elle avait vécu dans un milieu plus en rapport avec ses éminentes qualités.

E. L.

Digitized by Google

LE CHRIST D'IVOIRE

NOUVELLE [1]

IV

LE DERNIER ADIEU AU MONDE

Ce visiteur, qui ne révélait point son nom et à qui, suivant l'usage suivi dans les maisons des Chartreux, on ne le demandait point, était le grand sculpteur Pierre Puget.

A l'époque où se place ce récit, c'est-à-dire en l'année 1660, Pierre Puget n'avait pas encore, il est vrai, produit tous les chefs-d'œuvre, qui ont consacré sa renommée. Mais depuis quelques années déjà et dans la Provence surtout, il était devenu justement célèbre.

De même que les grands artistes italiens de la Renaissance,

(1) Voir la *Revue du Lyonnais* de Septembre 1894.

Digitized by Google

Pierre Puget fut à la fois architecte, peintre et sculpteur, et, dans toutes ces branches de l'art, il donna la mesure d'un grand talent; mais si, comme peintre et architecte, d'autres ont pu l'égaler, comme sculpteur, au contraire, personne ne lui dispute le premier rang, et c'est avec raison qu'il a été surnommé le *Michel-Ange français*. Personne, en effet, n'a donné plus de vie et de mouvement aux personnages qu'il a fait naître de son ciseau. Aussi, comme si cela était plus en harmonie avec la nature de son génie, l'a-t-on vu choisir de préférence les situations les plus dramatiques et les passions les plus vives de l'âme, pour les rendre avec une énergie, qui n'a jamais été égalée.

Il lui fallut pourtant des années avant d'obtenir le succès qui lui était dû. Avant Mazarin, qui essaya vainement de se l'attacher, avant Louvois, qui le présenta à Louis XIV, le surintendant des finances, Fouquet, fut le premier, qui comprit son génie et lui confia l'exécution des sculptures de son château de Vaux-le-Vicomte. Mais, comme rien n'était assez beau pour l'orgueilleux ministre, il exigea qu'avant de se mettre à l'œuvre, Puget se rendît lui-même à Carrare, pour choisir sur place, les blocs de marbre les plus parfaits.

Puget était parti ainsi, pour cette mission, quand, arrivé à Avignon, il apprit que la chartreuse de Bonpas possédait, dans son église, quatre monuments funéraires, qui excitaient, à juste titre, l'admiration de tous ceux qui avaient été admis à les visiter.

*
* *

Puget, qui n'avait point eu de maître, aimait à s'inspirer des œuvres des grands artistes et c'est ainsi qu'il se décida

Digitized by Google

sur-le-champ à visiter Bonpas et les monuments de son église.

Ce jour-là, le Père coadjuteur, chargé de recevoir les étrangers, étant absent, Dom Palémon dut, sur l'invitation du prieur, servir de guide à cet inconnu, qui l'étonna par le goût et les connaissances artistiques, qu'il manifesta et que ne possédaient guère les visiteurs habituels.

Les statues de ces princes de l'Église, couchées sur leur tombeau lui parurent belles, au même degré que les quatre vertus cardinales, qui ornaient le tombeau de Jean de Cabassole ; mais il loua surtout les statuettes des Pères Chartreux priant, dans l'attitude de la douleur, pour le repos de l'âme du cardinal Langham. Puget préférait, en effet, à l'élégance de la forme, le naturel et la vie, et ces qualités, il les retrouvait, à un haut degré, dans ces modestes figures, qui, dans leur harmonieuse diversité, répondaient mieux à l'esprit qui dirigeait son ciseau.

Ces statues, on l'a déjà vu, étaient l'œuvre de Dom Palémon, mais, Puget qui créait avec autant de facilité et de talent, une œuvre d'architecture qu'une statue, crut volontiers que ces monuments avaient pu être exécutés, dans tout leur ensemble, par un seul artiste. Aussi, quand il eut demandé à Dom Palémon le nom du sculpteur auquel ils étaient dus et que ce dernier lui eut répondu qu'ils étaient l'œuvre collective de quelques religieux du monastère, il n'insista pas et n'exprima aucun éloge particulier à l'adresse de ces modestes artistes anonymes.

*
* *

Il se retirait, et déjà il s'approchait de la porte de l'église, lorsque, passant devant la Chapelle de Notre-Dame de

Digitized by Google

Pitié, ses regards, attirés d'abord par la *Pieta* du XVIe siècle qui la décorait, s'arrêtèrent sur le christ d'ivoire, au pied duquel Dom Palémon venait s'agenouiller chaque jour.

Il s'approcha et contemplant la merveilleuse image :

— Comment, Père, dit-il à Dom Palémon, vous me laissez partir, sans me montrer cette œuvre plus belle encore que tout ce que je viens d'admirer!... Voilà vraiment un bien beau christ! D'où vient-il? Et quel en est l'auteur?

— C'est, répondit Dom Palémon, l'œuvre d'un religieux de notre monastère.

Il croyait, par cette réponse, avoir satisfait pleinement à la curiosité du grand artiste. Mais il n'avait fait, au contraire, que la rendre plus vive encore.

— Comment, celui qui a ciselé ce christ est un religieux de cette maison, s'écria Puget! Mais je veux le voir, je veux le connaître, je veux pouvoir lui dire qu'il a fait une œuvre admirable.

Puis, comme se parlant à lui-même, il ajoutait, tenant le christ dans ses mains :

— Quelle expression divine dans cette tête! Comme elle exprime bien une indicible souffrance! Mais une souffrance calme, sereine et comme divinisée!

Puis, se tournant vers Dom Palémon :

— Oui, je serais heureux de connaître son auteur, et puisque c'est un de vos religieux, ce doit être bien facile.

— Non, répondit Dom Palémon. Il faudrait d'abord en demander l'autorisation au prieur, et le prieur ne vous l'accordera pas. Pourquoi, d'ailleurs, le verriez-vous? Pour lui adresser des éloges? Mais pour celui qui a renoncé au monde et à ses vaines grandeurs, qu'importe la louange, qu'importe de savoir qu'il a quelque talent? Le talent que Dieu a pu lui donner, il ne doit l'employer qu'à le glorifier.

Digitized by Google

— Ce ne sont pas de vains éloges que je voudrais lui adresser, reprit Puget; mais pourquoi laisser ainsi, ignoré et méconnu, le génie de celui qui a produit une œuvre pareille? Et ne serait-ce pas une gloire pour votre ordre que l'on sût que vous possédez un aussi grand artiste?

— Qu'importe la gloire, dit Dom Palémon, à ceux qui ont renoncé aux vaines satisfaction qu'elle peut donner?

— Mais moi, je vous répète, reprit Pujet, que celui qui a sculpté ce christ est un grand artiste. Ce christ, je voudrais l'avoir fait. Je voudrais que l'on pût dire que c'est mon œuvre. Et cependant je suis Pierre Puget, architecte, peintre et sculpteur du surintendant des finances!

— Quoi! Vous êtes Pierre Puget, s'écria le moine!

Et sa tête, qu'il baissait humblement, s'était redressée; un éclair avait jailli de son regard, et l'on put voir, sur son visage, la lutte intérieure qui s'agitait dans son âme, entre l'esprit d'humilité imposé aux fils de Saint-Bruno, et ce noble sentiment d'orgueil, qui fait la force et la joie des grands artistes et ne s'éteint jamais absolument dans leur cœur.

Sous l'empire de ce dernier sentiment, on put croire, un moment, qu'un aveu allait s'échapper de ses lèvres et qu'il allait se dire l'auteur de cette œuvre qu'admirait Puget. Mais la lutte, engagée ainsi entre l'esprit de renoncement et l'amour de la gloire humaine, ne dura guère. Et Puget, tout entier à son admiration pour le christ, qu'il tenait toujours dans ses mains, ne s'en aperçut même pas. Quand ses regards se reportèrent sur le moine, ce dernier baissait de nouveau la tête, et son visage avait repris son expression de sérénité habituelle.

— Oui, reprit Puget, j'arrive de la Cour, où j'ai dû décliner les offres flatteuses du premier ministre du Roi,

Digitized by Google

chargé que j'étais déjà de présider aux travaux, qui feront du palais du surintendant Fouquet, un monument, dont la splendeur effacera celle des demeures royales. Vous pouvez en juger par la mission qui m'est confiée. En ce moment, je pars pour l'Italie, où je dois choisir dans les carrières de Carrare, les marbres les plus beaux et les plus rares. Je dois faire plus encore ; car j'ai aussi la mission de m'assurer du concours des meilleurs artistes que je pourrai trouver soit en France, soit en Italie. Comprenez-vous maintenant combien je serais heureux de voir l'auteur de ce christ, et combien plus heureux encore je serais de pouvoir obtenir de lui une œuvre pareille, pour la chapelle du château de Vaux ?

— Oui, je vous comprends, répondit Dom Palémon. Mais la vie d'un moine doit demeurer obscure et ignorée. Le concours, que vous lui demanderiez, ce serait encore renouer, avec la vie du monde, un lien qui s'est rompu à jamais.

— Ne parlons plus de gloire, reprit Puget. Mais vous ne voyez donc pas tous les avantages que votre Ordre pourrait en retirer ? Votre chartreuse est pauvre ; elle doit tout aux libéralités de généreux bienfaiteurs. Jugez ce que lui vaudrait la protection d'un puissant ministre de Sa Majesté.

— Jamais les fils de Saint-Bruno n'ont rien demandé aux grands de la terre, dit Dom Palémon. Leur pauvreté est leur honneur, et si parfois, ils ont reçu quelques bienfaits, ces faveurs passagères ont été consacrées uniquement à la gloire de Dieu. Voyez cette église, voyez ces riches monuments funéraires, qui en font le plus bel ornement, tout avait été saccagé et ruiné pendant les guerres de religion. Ce sont les généreux bienfaiteurs, dont vous me parlez, qui nous ont aidé à faire disparaître les traces des

Digitized by Google

dévastations qu'ils avaient subies. Mais ces bienfaiteurs sont venus d'eux-mêmes à notre aide, et, d'ailleurs, les sollicitations que nous aurions pu leur adresser, n'auraient fait qu'amoindrir le mérite des généreux sacrifices, qu'ils se sont imposés et dont nous leur gardons une éternelle reconnaissance.

— Eh bien, soit, reprit Puget, l'auteur de ce christ demeurera dans sa solitude ; je ne le verrai pas ; je ne lui adresserai aucun éloge et je ne lui demanderai rien. Mais, père, dites-moi, au moins, son nom. Ce n'est pas dans cette chartreuse que celui, qui a ciselé cette merveille, s'est formé aux règles du grand art. Ce n'est point là, en effet, une œuvre de début. Avant de s'enfermer dans ce cloître, il a dû s'inspirer des leçons de quelque grand maître, et produire plus d'une autre œuvre remarquable. Il a dû ainsi laisser dans le monde un nom justement honoré et que je connais sans doute. Eh bien, que je sache, au moins, comme dernière satisfaction, quel est le grand artiste qui cache ainsi sa vie et sa renommée dans une cellule de Bonpas.

— Son nom, répondit Dom Palémon, je regrette de ne pouvoir vous le révéler. Que vous dirait, d'ailleurs, son nom ? Celui qu'il portait dans le monde et sous lequel il a pu être connu, ne lui appartient plus. Le prieur et lui, seuls, le connaissent. En entrant dans ce monastère, il a dû l'oublier lui-même, comme tout religieux oublie les vaines satisfactions de la vie du monde. Et enchaîné par le vœu d'humilité que professent les fils de Saint-Bruno, ce serait vainement que vous le lui demanderiez, il ne vous le révèlerait pas.

Digitized by Google

*
* *

Vaincu par ce refus persistant, Puget quitta l'église et se retira, accompagné jusqu'à la porte du couvent, par Dom Palémon.

Arrivé sur le seuil et prêt à le franchir, Puget se retourna encore vers le moine :

— Ainsi donc, dit-il, vous me refusez la dernière faveur que je vous ai demandée. Mais si je ne puis savoir le nom du grand artiste, que possède la chartreuse de Bonpas, dites-lui au moins combien j'ai admiré son christ et combien j'ai trouvé son œuvre belle et digne d'éloge. Cela, me le promettez-vous, mon père ?

— Non, je ne puis le faire, répondit Dom Palémon. Le lui dire, ce serait encore flatter son orgueil et Dieu doit lui suffire. Pourquoi réveiller ainsi en lui un sentiment qui nous éloigne de la perfection chrétienne, but souverain de la vie religieuse ? En se donnant tout entier à Dieu, le chartreux est mort à lui-même et l'auteur de ce christ doit ignorer tout ce qui peut lui rappeler les joies terrestres, qu'il a pu goûter autrefois.

— Adieu donc, père, dit tristement Puget.

— Adieu à toujours, répondit Dom Palémon.

*
* *

La porte se referma, et baissant la tête sous son froc, Dom Palémon revint à l'église. Là, il se jeta au pied de son christ et se plongea dans une longue méditation et une fervente prière. Ce qu'il demanda à Dieu, dans ce moment, ce n'était plus l'oubli du passé, mais la force de se résigner à un dernier renoncement. La tentation d'or-

Digitized by Google

gueil, qu'il venait de subir, ne pouvait-elle pas se renouveler ? Et lui serait-il possible d'en triompher encore ? S'il voulait éviter de nouvelles épreuves, ne lui fallait-il pas abandonner, d'une manière absolue, cet art, qui depuis son enfance, avait fait le charme de sa vie ?

Ah ! sans doute, ce sacrifice était douloureux, plus douloureux encore que celui qu'il s'était imposé, le jour, où, par des vœux solennels, il s'était engagé dans l'ordre de Saint-Bruno.

Mais quand il eut prié avec ferveur, et comme si l'expression d'indicible souffrance, qu'il avait imprimée sur l'auguste face du Divin Crucifié, lui eut donné le courage qui lui était nécessaire, dans cette dernière lutte où son cœur se brisait, il se releva, l'âme sereine, et prêt à tous les sacrifices.

*
* *

Sur-le-champ, il se rendit auprès du prieur pour lui ouvrir son cœur et lui communiquer la détermination suprême, à laquelle il s'était résolu, dans la prière et dans les larmes. Il lui fit connaître les grandes joies qu'il avait dues à l'art de la sculpture, la visite de Puget, le sculpteur si renommé, l'admiration que le grand artiste avait manifestée pour son christ d'ivoire, son insistance pour connaître le nom de son auteur, le mouvement d'orgueil qu'il avait éprouvé, lorsque, après tant d'éloges, Puget s'était nommé, et enfin le triomphe de son humilité.

Mais ce triomphe était-il suffisant ? Le démon de l'orgueil ne pouvait-il pas le tenter de nouveau ? Or, pour expier sa faute et prévenir le réveil d'un sentiment, qui pouvait troubler la paix de son âme, un seul moyen lui paraissait

Digitized by Google

efficace. C'était de renoncer désormais à ses travaux artistiques, pour se livrer uniquement aux exercices de piété et à quelques œuvres d'un ordre infime, dont il ne pourrait tirer aucune vanité. Et telle était la détermination qu'il venait soumettre humblement au prieur.

Ce dernier avait écouté Dom Palémon en silence. Quand il eut fini :

— Mon frère, lui dit-il, la règle de Saint-Bruno n'impose point un tel sacrifice. Elle laisse à chacun le soin de juger ce qui convient à l'état de son âme. Mais vous craignez de retomber dans le péché d'orgueil et vous croyez qu'il vous est nécessaire de rompre à jamais le dernier lien qui vous rattache à la vie du siècle. Soit, je vous y autorise et Dieu vous récompensera un jour de ce dernier sacrifice. Je le regrette pourtant et nous le regretterons tous, surtout à cause de cette statue de saint Bruno, ébauchée par vous et dont la tête se dégageait déjà si vraie et si vivante du marbre. Mais qu'importe cependant? Saint Bruno n'a-t-il pas demandé à tous ses enfants, le détachement de toutes les vanités humaines, dans la mort du cloître? Allez donc, mon frère, et faites comme vous l'avez résolu.

*
* *

La nuit tombait, quand Dom Palémon sortit de la chartreuse, par une porte s'ouvrant sur les rives de la Durance. Pendant quelque temps, il suivit les bords de la rivière. Arrivé près d'un gouffre, dont on n'avait jamais vu le fond, il s'arrêta. Et, pendant que des larmes mouillaient ses paupières, il jeta l'un après l'autre, dans ce gouffre, tous ses outils de sculpteur.

Digitized by Google

Penché sur le bord, il regarda un moment l'eau qui tourbillonna sous le choc, puis, peu à peu tout s'effaça, comme devait s'effacer de son cœur la dernière joie qui l'attachait à la terre. Il rentra ainsi dans sa cellule, d'où on ne le vit plus sortir que les jours de spaciement et aux heures des offices, tous ses loisirs demeurant consacrés à quelques travaux manuels et à la rédaction de ses mémoires, où il épancha tous les secrets de son âme.

*
* *

Les autres religieux qui, sous sa direction, s'étaient formés à l'art de la sculpture, continuèrent, dans un ordre plus modeste, leurs travaux. Et ce fut ainsi que se créa, à Bonpas, une école d'artistes, qui s'attachèrent surtout à produire ces groupes de statuettes de la Crèche, que les habitants d'Avignon et des environs recherchaient autrefois, pour en orner leur demeure pendant les jours des fêtes de Noël.

Mais la statue de saint Bruno ne fut jamais terminée. Aussi, quand, en 1791, les agents de la Nation, — comme on disait alors, — vinrent procéder à l'inventaire des objets mobiliers, que renfermait la chartreuse de Bonpas, furent-ils étrangement surpris de trouver dans une crypte de l'église, où elle existe encore, cette statue inachevée, mais dont la tête admirablement modelée révélait le ciseau d'un grand artiste.

Quant au christ d'ivoire, sa beauté remarquable le sauva, lui aussi, de la destruction. Confisqué et vendu, il passa de mains en mains, jusqu'au jour où, vers 1830, un négociant de Lyon le découvrit chez un marchand d'anti-

Digitized by Google

quités de Paris et l'acheta à un prix relativement élevé pour l'époque.

Et c'est ainsi que ce christ, que l'on a attribué à Jean Guillermin, parce qu'il est digne de ce grand artiste, figure en ce moment, à l'Exposition de Lyon, dans le Palais des Arts religieux, où il fait l'admiration de tous les connaisseurs.

Paul RIVERIEUX.

Lyon, 1er septembre 1894.

Digitized by Google

L'ANE

DANS

LES LITTÉRATURES CLASSIQUES

Il y aurait certes de l'outrecuidance à vouloir apprendre au lecteur ce que c'est qu'un âne, alors qu'il existe tant d'ouvrages savants pour le renseigner à cet égard, et alors surtout qu'il a chaque jour l'occasion de s'en instruire par les yeux. Tout le monde connaît ce travailleur philosophe, au front large et pensif, aux oreilles longues et attentives, au regard spirituel et résigné, à la lèvre sensuelle et goguenarde, qui exécute allègrement les besognes les plus pénibles, tandis que son apparence extérieure, chétive et grêle, le ferait prendre pour un être faible, moins propre à rendre des services sérieux qu'à amuser des enfants. Cette opinion, du reste, est celle des enfants eux-mêmes, qui éprouvent presque tous de la sympathie pour les bourriquets de tout poil et de

Digitized by Google

toute taille, et, bien que cette sympathie se traduise trop souvent par des coups de bâtons, elle n'en est pas moins réelle.

Même laid, même vieux, même repoussant, l'âne inspire toujours au moins de la pitié, et la raison n'en serait peut-être pas difficile à trouver. Avec le chien et le bœuf, il est l'un des animaux domestiques qui ont le plus constamment été soumis à l'influence de l'homme. Le cheval a été domestiqué plus tard, et soit qu'il fût moins intelligent, soit qu'il fût d'un naturel moins souple, toujours est-il qu'il s'est moins humanisé. Quant au bœuf, si sa cervelle est grosse, son esprit est épais et, de ce qu'il y a des hommes qui lui ressemblent, il ne faudrait pas conclure que ce soit lui qui ressemble à l'homme.

Les animaux humains par excellence sont le chien et l'âne : à force de vivre avec nous, ils ont fini par nous emprunter quelque chose de ce que nous sommes; c'est pourquoi l'on ne peut jamais être tout à fait indifférent aux souffrances de l'un d'eux, à moins de l'être aussi aux malheurs d'une foule d'hommes, qui sont parfois beaucoup moins intéressants qu'un vieux gardien blanchi sous sa chaine, ou qu'un misérable baudet usé par la peine et les mauvais traitements.

Voilà de bien grandes phrases et des mots bien pompeux, mais encore fallait-il expliquer le choix d'un tel sujet. En effet, cette sorte de parenté morale, qui se serait établie entre l'âne et l'homme en suite de leurs longs rapports, paraît clairement prouvée par un certain nombre d'œuvres, dont les auteurs ne sont pas tous méprisables, d'où il serait, je crois, assez facile de tirer une psychologie de l'âne, laquelle ne serait pas très sensiblement différente de la psychologie de l'homme. Est-ce la faute des auteurs qui

Digitized by Google

ont fait leur propre portrait, en voulant faire celui d'un âne? Je ne sais, mais encore cela serait un argument en faveur de ma thèse.

*
* *

Ceci posé, prenons, si vous le voulez, les faits de très loin, bien peu après le déluge, et plaçons en tête du catalogue des ânes dignes de mémoire *l'Anesse de Balaam*. Son histoire est bien connue. Les Juifs, aussi rapaces qu'aujourd'hui, marchaient à la conquête de la terre promise, pillant tout, brûlant tout, ne respectant ni bêtes ni gens. Le roi de Moab, sentant son peuple démoralisé et incapable de leur tenir tête, voulut mettre un atout dans son jeu. Il envoya chercher un devin nommé Balaam, en lui promettant ce qu'il voudrait pour venir maudire les Juifs. Obéissant aux avertissements de Dieu, Balaam refusa et il fallut une seconde ambassade pour le décider à sangler son ânesse et à monter dessus.

« Dieu s'irrita » et son ange se plaça sur le chemin en face de Balaam..... L'ânesse, voyant l'ange debout sur le chemin, le glaive au clair, se détourna *pour prendre à travers champs*. Balaam la frappant et voulant la ramener dans le sentier, l'ange se plaça dans un passage, entre deux murs de pierres sèches qui entouraient des vignes. L'ânesse *se joignit au mur et froissa le pied de son cavalier*. Lui frappait de plus belle, mais l'ange se transporta à un endroit très resserré, où l'on ne pouvait se détourner ni à gauche ni à droite..... L'ânesse *tomba sous les pieds de son cavalier*, qui en colère lui frappait les côtes de plus en plus fort avec un bâton.

« Dieu ouvrit la bouche de l'ânesse », et elle fait entendre à son maître ce reproche plein de soumission

Digitized by Google

respectueuse : « Ne suis-je pas ta fidèle bête ?.... ai-je l'habitude de te faire ainsi ? » Balaam voit alors l'ange et se prosterne ; et l'ange lui dit : « Pourquoi frapper ton ânesse ?... si elle ne s'était écartée du chemin et ne m'avait abandonné la place où je me tenais, je t'aurais tué et elle vivrait. »

Si Moïse, au lieu d'être prophète, n'avait été qu'un simple littérateur, cette petite histoire ne nous montrerait pas autre chose qu'un joli caprice d'âne, avec tous les détails pittoresques de nature à amuser. La bête prend à travers champs, elle serre son maître contre un mur, puis elle se couche par terre, et l'autre tape, tape toujours. Seulement il est d'usage de donner une haute portée aux moindres paroles des prophètes, et les plus incrédules y voient un symbolisme, une allégorie, non pas de ce qui doit arriver en telle ou telle circonstance précise, mais de ce qui se produit à toutes les époques de la vie de l'humanité.

Sans prétendre à faire de l'exégèse, il me semble que la morale de ce récit est assez facile à trouver. Pour prendre un exemple entre mille, supposez un âne qui s'appelle le peuple français, un Balaam qui s'appelle la monarchie légitime, allant, l'un portant l'autre, dans un chemin où est postée la ruine, un glaive à la main. L'âne, qui voit ce factionnaire inquiétant, refuse d'aller plus loin ; son cavalier, pour taper plus fort, appelle les voisins à son aide, et essaye de se remettre en selle ; l'âne rue, casse la tête à son maître, et envoie les alliés joncher les vignes de l'autre côté du mur. Si, au contraire, vous voulez un Balaam sage comme celui de la Bible, et sachant comprendre les protestations de son âne, je vous en présenterai un, avec tout le profond respect qui lui est dû, dans l'auguste

Digitized by Google

personne du pape, invitant les catholiques monarchistes à se rallier au gouvernement républicain.

Que les faits se correspondent d'une façon rigoureuse, c'est ce que je n'oserais soutenir; mais l'idée générale me paraît en découler, surtout si l'on tient compte de la signification du chapitre entier. Car ce n'est pas seulement l'âne qui désobéit à Balaam, c'est Balaam lui-même qui finit par désobéir au roi de Moab, en bénissant Israël, parce que tel est l'ordre établi par Dieu ; le roi de Moab est sacrifié pour n'avoir pas compris les avertissements de ses inférieurs. *Vox populi, vox Dei*, dit le proverbe. Ici la voix de l'âne est, à n'en pas douter, la voix de Dieu. S'il est vrai que deux quantités égales à une troisième, soient égales entre elles, la voix de l'âne, c'est la voix du peuple.

Du reste, ce rapprochement de l'âne et des masses populaires est constant dans la Bible. C'est un âne qui réchauffe Jésus dans la crêche, et ce sont des bergers qui lui apportent les premiers secours matériels et les premières adorations. Quand, aux derniers jours de sa vie, il entre triomphalement dans Jérusalem, c'est une ânesse qui le porte, accompagnée de son ânon, et ce sont les pauvres gens qui l'acclament. Toujours revient cette idée, que le déshérité, l'ignorant, l'âne en un mot, voit quelquefois plus clair que ceux qui ont la fortune et la science, qu'ils soient des rois ou des pharisiens ; et que les puissants seront brisés, s'ils veulent contraindre l'humanité à marcher dans une voie opposée à celle que lui a tracée le souverain régulateur du monde.

*
* *

Nous avons fait une longue enjambée de Balaam à Jésus-Christ. Continuant à la même allure, nous franchirons

Digitized by Google

toute la littérature grecque, pour arriver en l'an 150 ou 160 de notre ère, époque à laquelle se rattache la vie d'un homme qui fut tout l'envers d'un prophète : aussi négatif, aussi railleur, aussi léger que la Bible était affirmative, dogmatique et solennelle. Je veux parler de Lucien, dont tout le monde connaît les Dialogues des morts, chers aux bacheliers d'il y a quelques années.

Avant lui, l'œil délicat des auteurs helléniques s'était rarement arrêté à contempler le coursier des montagnes de l'Arcadie, saus doute parce qu'il répondait mal à leurs exigences esthétiques. Etant fortement incrédule et novateur, Lucien trouva plaisant, en même temps qu'il se gaussait de Jupiter, d'Hercule, de Bacchus et des plus beaux dieux du vieil Olympe classique, de consacrer sa meilleure tablette à nous raconter les gentillesses d'un âne galant et homme d'esprit.

Car Lucius est un jeune homme un peu trop curieux, qui recourt aux procédés magiques et qui, voulant se changer en oiseau, se trompe de boîte, et se frotte avec la pommade qui change en âne. Il n'arrive à recouvrer sa forme humaine qu'après les aventures les plus inimaginables. Il va sans dire qu'il garde, autant que sa forme le lui permet, les goûts, les défauts et les qualités de l'homme qu'il fut.

De cette odyssée fantastique, où le merveilleux de contrebande et les descriptions graveleuses occupent la place d'honneur, la conclusion serait que la vie galante était presque toute la vie à cette époque, et que la magie résumait la philosophie et la religion pour cette société déjà en décadence. D'autres opuscules de Lucien, et une foule de passages des auteurs grecs et latins viendraient encore la confirmer, s'il était nécessaire.

Digitized by Google

Un fait très significatif, c'est que l'Ane de Lucien, sitôt paru, fut traduit en latin par Apulée. C'est même l'œuvre d'Apulée qui est le plus connue, sous le nom de l'*Ane d'or*, c'est elle, en tout cas, qui a fait passer son auteur à la postérité. Pour qu'une œuvre ait les honneurs de la traduction et pour que cette traduction ait un succès pareil, il faut qu'elle réponde aux goûts, aux aspirations du public. Aussi paraît-il à peu près certain que ce Lucius, changé en âne, devait singulièrement ressembler à la plupart des jeunes gens de la société du second siècle après Jésus-Christ. Si Lucien a choisi cette bizarre métamorphose, c'est qu'elle lui permettait de railler tout à la fois les superstitions grossières et les instincts de jouissance immodérée qui possédaient ses contemporains. Car l'âne est paillard, chacun le sait, et Lucius n'est jamais plus vraiment âne que lorsqu'il se souvient du temps où il était homme.

*
* *

A part l'œuvre d'Apulée, traduite du grec, il n'y a pas d'ânes illustres dans la littérature latine. Comment Caton aurait-il pu prêter une âme à un âne, lui qui se refusait à croire que l'esclave en eût une? Du reste, toute la philosophie latine n'est qu'une traduction juxta-linéaire de la philosophie grecque et cela est vrai pour la psychologie de l'âne comme pour celle de l'homme. Pour trouver des idées neuves, des sentiments vrais et spontanés, il faut arriver à une société plus jeune, la société du moyen age.

Le moyen âge, c'est le triomphe de l'âne : il est artisan, docteur, chanoine; aucune profession ne lui est fermée et il les remplit toutes avec une égale convenance. Qui ne con-

Digitized by Google

naît l'âne de Buridan, ce champion de la philosophie sceptique, qui aime mieux se laisser crever plutôt que de prendre une décision ? Non moins connu est l'âne qui pontifiait à la fête des Fous. Sans faire l'histoire de cette fête, il convient d'en dire un mot. Les rites variaient avec les différentes villes, mais tous s'attachaient à rappeler l'intervention constante de l'âne dans l'histoire du peuple de Dieu. En considération de cette mission divine, on asseyait l'âne dans une stalle de chanoine, revêtu des ornements les plus riches et on chantait une messe spécialement composée en son honneur.

Dans cette messe, tous les versets du *Kyrie,* du *Gloria,* du *Credo,* etc... étaient remplacés par trois *Hin han.* La prose célébrait les vertus physiques et morales de l'âne, en un style semi-biblique, formant contraste avec les plaisanteries qu'il exprimait ; les couplets en latin alternaient avec un refrain en français :

Hez, sire âne, car chantez,
Belle bouche rechignez ;
On aura du foin assez
Et de l'avoine à planté.

Il y avait aussi des vêpres composées avec des fragments de tous les offices de l'année, tristes et gais, juxtaposés à plaisir et qu'il était recommandé de chanter *in-falso.* Après le souper, le préchantre ou précenteur, menait l'âne sur la place de l'église où se jouaient des farces ; quelques seaux d'eau sur la tête du préchantre, pour clore la liste des plaisanteries, et l'on allait chanter matines.

Que faut-il voir dans cette fête ? Un scandale ? Assurément non, mais plutôt un symbole de la réhabilitation du faible par les doctrines chrétiennes. C'est un lieu commun

Digitized by Google

d'éloquence religieuse que l'éminente dignité des pauvres dans l'Église. Aussi, cet âne se pavanant dans une stalle de chanoine me paraît bien moins une atteinte au respect dû à la religion, qu'un hommage rendu aux humbles vertus de ceux qui travaillent péniblement et reçoivent en salaire plus de coups que de foin.

La prose de l'âne et ces vêpres en pot-pourri, où la joie et les larmes se heurtaient dans un rapprochement voulu, ont une signification très nette à cet égard. C'était la bombance, la gaieté débordante pendant un jour pour tous ceux qui, le reste de l'année, ne mangeaient pas leur content et n'avaient guère à rire que de leur misère. Il n'en étaient certes pas plus riches le lendemain, mais encore avaient-ils pendant un jour oublié leur pauvreté et éprouvé le plaisir de se croire les maîtres. C'était une forme comme une autre de la charité chrétienne et non pas la plus mauvaise de toutes; elle disparut quand le protestantisme obligea la religion à devenir plus austère, mais moins humaine.

*
* *

Sans sortir du moyen age, on pourrait faire un gros volume sur les ânes et ne pas épuiser le sujet. Il y aurait à passer en revue le Roman de Renard et les innombrables fabliaux qui ont vu le jour, du commencement du treizième à la fin du seizième siècle. Mais ce serait une œuvre de longue haleine, sans compensation suffisante.

En effet, beaucoup de ces récits offrent peu d'intérêt par eux-mêmes, d'autres ne sont que des copies ou des variantes plus ou moins heureuses. Enfin, tous ceux qui se distinguaient par quelque cachet poétique, par quelque observation profonde, par quelque réflexion malicieuse, nous ont été conservés dans une œuvre moins volumineuse et plus accessible à tous. Tout cela a été traduit, refondu et retou-

Digitized by Google

ché de main de maître par un homme qui a su réaliser ce tour de force, d'être l'auteur le plus original tout en restant le plus fidèle des imitateurs; cet homme que vous avez déjà nommé, c'est Lafontaine.

Dans ses fables il y a bien des ânes divers : l'Ane humble et résigné, qui supplie le cheval de lui prendre une partie de son fardeau, et qui finit par mourir à la peine; l'Ane naïf et scrupuleux, qui se croit l'auteur de la peste et que l'on dévore pour le punir; l'Ane exagérément consciencieux, qui laisse le chien endurer la faim plutôt que de lui livrer le panier dont il a la garde, et en subit bientôt les conséquences; l'Ane aux gentillesses maladroites, qui veut caresser son maître comme le petit chien; l'Ane mécontent de son sort, qui veut toujours changer de maître; l'Ane imitateur sans jugement, qui se noie en voulant faire fondre les éponges dans l'eau, comme son camarade y avait fait fondre le sel; l'Ane vaniteux, qui flatte son compagnon pour qu'il lui rende sa flatterie; l'Ane gonflé d'orgueil, qui prend pour lui l'encens et les prières adressées aux reliques qu'il porte; l'Ane fanfaron, qui s'habille en lion et cède au premier coup de trique; l'Ane lâche, qui va frapper le lion vieilli, suprême injure dont rugit le monarque déchu. Pour clore la liste, marquons d'une note spéciale un Ane aux instincts révolutionnaires, que l'on s'étonne d'entendre braire sous le règne du grand roi : c'est celui qui aime mieux brouter que de sauver la vie à son maître, et lui envoie cette consolation cruellement ironique : « Notre ennemi, c'est notre maître. »

Ou je me trompe, ou ces ânes diversement qualifiés ne sont qu'un seul et même être auquel j'appliquerais volontiers un nom, un peu oublié maintenant, mais qui eut jadis une signification précise et parfois redoutable, le « Tiers

Digitized by Google

État ». Pour que nous ne nous y trompions pas, Lafontaine a eu soin de nous montrer les parvenus, les fils d'artisans ou de marchands anoblis, dans la personne de ce fils de l'âne que l'on appelle le mulet. Vous connaissez bien ce Mulet fier de sa généalogie, qui ne parlait que de sa mère la jument.

Vanité, pusillanimité, bêtise, inconstance, mélange de fanfaronnade et d'humilité timorée, ce sont bien les caractères qu'un courtisan devait attribuer à l'homme qui travaillait; c'était pour lui un être analogue au paysan décrit par Labruyère, différant à peine d'une bête par les formes physiques et l'élévation d'esprit. Mais cette bête avait dans un coin de sa tête des idées subversives, à l'égard du principe de l'autorité établie. Ces idées ont pris des proportions inouïes, et leur développement a fini par déborder cette autorité qui se croyait nécessaire et immuable comme Dieu dont elle prétendait émaner. Si bien qu'un jour est venu, où ceux qui se croyaient les maîtres ont dû lutter contre la bête émancipée et confiante dans ses droits, et se joindre à ceux contre qui leur devoir était de la défendre.

*
* *

Par un détour inattendu, Lafontaine nous ramène au point où nous avait laissés Moïse. Dans cette course vertigineuse et assez mal ordonnée, à travers les siècles, peut-être n'avez-vous pas remarqué que je franchissais un âne, dont la renommée a pourtant été très éclatante. Cet âne n'est autre que celui de Sancho-Pança, le positif écuyer du chevalier de la Triste-Figure. Mais Don Quichotte est une œuvre trop considérable pour en parler ici, même d'une

Digitized by Google

façon insuffisante ; aussi nous contenterons-nous de ranger Sancho et son âne parmi les chevaliers du Bons-Sens.

Il y en aurait bien d'autres à citer dans les œuvres de toutes les époques ; mais leur nombre même excuse toutes les omissions, dans une étude aussi brève et aussi fantaisiste que celle-ci.

Notre siècle a connu l'*Ane mort ou la femme guillotinée*, de Jules Janin. Charlot, c'est le nom de cet âne, symbolise les vertus domestiques, vendues, déshonorées, tuées en un mot, par cette femme qui va expier sa faute sur l'échafaud. Il y a l'*Ane* de Pierre Dupont, sans prétention au bon sens ni à la vertu, celui-là, mais paillard, farceur et se laissant peu troubler par les révolutions de ménage auxquelles il se trouve mêlé bien involontairement. Il y en a sans doute bien d'autres encore, mais l'énumération a été déjà longue et il est temps de la terminer par un âne dont le père passe pour être le plus grand poète du dix-neuvième siècle.

Fort heureusement pour Victor Hugo, l'*Ane* n'est pas son seul titre à l'admiration de la postérité, car il ne suffirait pas à justifier la renommée dont le poète a joui pendant sa vie, et les honneurs qui ont transformé sa mort en apothéose. Qu'est-ce que cette bourrique qui s'appelle Patience, qui a parcouru deux fois le cycle entier des connaissances humaines et qui, redescendue de ces hauteurs, se permet de tenir tête aux philosophes et de condamner l'homme ? De quel droit reprend-elle sous une forme triviale les sublimes gémissements de l'*Espoir en Dieu* ? De quel droit critique-t-elle avec une mauvaise foi et un parti pris évident la conduite de l'homme à l'égard des enfants, des génies, de la création, de la société et de lui-même ? Que n'est-elle retournée, dès la première page, brouter l'herbe fleurie et se gratter « l'échine aux bons cailloux du vieux globe éternel ? »

Digitized by Google

Sans doute le dernier chapitre donne tort à l'âne et proclame que le progrès de l'homme est un mystère inaccessible; mais dans les antithèses où se plaît le génie de Victor Hugo, le paradoxe est toujours développé avec tant d'enthousiasme, de couleur, de musique et d'arguments à l'appui, que la vérité paraît obscure lorsqu'elle nous est enfin présentée en quatre vers, tous nus et assez souvent énigmatiques. L'impression qui se dégage de ce livre, c'est que cet âne n'est autre que certain poète romantique bien connu, aux idées plutôt ambiguës que profondes, au style mêlé de sublime et de trivialité, au langage pompeux et sonore, dont la prétendue science vous accable sous le poids des dictionnaires et des encyclopédies et qui, s'arrogeant sans cesse le titre de prêtre, n'a guère su tenir que le rôle de corybante. L'âne de Victor Hugo, c'est Victor Hugo lui-même.

*
* *

Mais je serais ingrat de ne pas reconnaître qu'il m'a rendu service en faisant ce mauvais poème. S'il a choisi l'âne pour avocat, c'est que cet avocat avait une notoriété bien établie, une personnalité indiscutable, une histoire même qu'il a cru devoir résumer; sans cela il ne l'aurait pas chargé de défendre des théories qui certainement lui tenaient au cœur. Cette personnalité qu'il a laissée dans l'ombre pour lui substituer la sienne propre, tâchons de la dégager des œuvres que nous avons parcourues, en réunissant les éléments qui la composent : instinct de conservation dans la Bible; instinct des jouissances dans Lucien; dans Lafontaine, lâcheté, vanité, maladresse, résignation mêlée d'un peu de révolte — toutes qualités inhérentes au faible et au

Digitized by Google

sacrifié ; gros bon sens dans Don Quichotte ; vertus domestiques dans Janin ; insouciance dans Pierre Dupont : cela ne constitue-t-il pas un tout qui ressemble beaucoup à ce que l'on peut appeler la *bête humaine ?*

Sur ce mot je m'arrête, aussi bien nous ferait-il dévier en attirant notre attention sur une œuvre qui ne saurait entrer dans le cadre de cette étude. Bien plus, elle semble présager que jamais les ânes ne reparaîtront dans la littérature. En effet, le compagnon des travaux de l'homme, qui partageait ses souffrances, ses appétits, ses sentiments, l'âne a été supplanté par la machine ; et tandis que l'âne s'était humanisé, l'homme a une tendance à se mécaniser. C'est à quoi tend la science, c'est surtout à quoi tend le socialisme. Le jour où toute la société constituera un vaste engrenage, dont chaque homme ne sera qu'un modeste pignon, qu'arriverait-il, si l'un d'entre eux venait à s'arrêter pour causer avec son âne ? Le mécanisme entier s'arrêterait et le monde serait menacé de périr.

Heureusement nous n'en sommes pas encore là ; l'individualité humaine saura, espérons-le, réagir contre la double tyrannie de la machine et du phalanstère, se souvenant de la leçon d'indépendance que lui donna jadis son vieil et fidèle ami : « Notre ennemi, c'est notre maître. » Quoi qu'il en soit, l'alliance conclue entre l'homme et l'âne est de trop vieille date, pour pouvoir jamais se dissoudre. Longtemps encore, nous aurons dans les rues, sur les routes, dans les squares et les promenades, l'occasion de nous réjouir l'esprit, les yeux et les oreilles, en la compagnie de cet intelligent et sympathique quadrupède, qui, le jour où il ne sera plus nécessaire comme instrument de travail, continuera à faire la joie de nos heures de délassement.

Gabriel BLETON.

Digitized by Google

PEINTURES

DU

DOME DE L'ÉGLISE DE SAINT-POTHIN

Voici un nouvel artiste qui débute par un coup de maître : M. Étienne Convert. Il continuera dans la peinture murale, la renommée de M. le statuaire Bonnet, son regretté beau-père. Les figures grandioses du palais de la Bourse et la statue de la Ville de Lyon, sur la place Morand, raviront à l'oubli ce sculpteur éminent.

C'est le dôme de l'église Saint-Pothin que le peintre a décoré. Son œuvre, qui représente la Mère des Chrétiens

Digitized by Google

environnée des Apôtres, est éclairée par une verrière de M. Lucien Bégulle. D'en haut, elle projette sur tout le sujet une lumière égale et transparente.

Au centre est la Vierge en Orante. Elle est assise sur un trône byzantin, recouvert d'une draperie d'un harmonieux effet. Cette figure dominante s'enlève, ainsi que les autres, sur un fond bleu tendre. Ses vêtements sont blancs, la partie inférieure de la figure est d'un dessin très large. La Reine du Ciel élève en haut son regard. L'expression de la physionomie est d'une gravité tempérée de douceur. On pourrait y désirer peut-être un peu plus d'idéal religieux et dans l'encadrement du visage, un style plus traditionnel.

A sa droite est saint Pierre qui tient les clefs. Il pose son pied sur la pierre, symbole de l'immutabilité du premier magistère de l'Église, personnifié en lui. Son expression fait comprendre qu'il reçoit, de toutes les missions, la plus haute, celle des âmes.

A sa gauche est saint Paul, appuyé sur un glaive et montrant ses incomparables épîtres. Il regarde, avec un air de conquérant, le monde qu'il doit assujetir au Christ.

A gauche de saint Pierre est saint Jean l'Évangéliste. Il écoute les inspirations de Pathmos, et il tient de ses mains vénérables ces écrits onctueux qui enseignent l'amour.

A côté de saint Paul est saint Mathieu. Dans sa main est cette plume qui a retracé, en son Évangile, la vie du Christ, modèle des chrétiens.

Près de saint Jean, on voit saint Thomas. Son bras soutient son front méditatif : il se souvient et veut réparer.

A droite de saint Mathieu est saint André. Il écarte ses mains qui appellent la croix.

Saint Thomas a auprès de lui saint Simon. Il tient une scie, instrument de son martyre.

Digitized by Google

A la suite de saint André paraît saint Jacques le Majeur, avec son bourdon de pèlerin. Ce fils du tonnerre, au visage ardent, menace les gentils des vengeances divines, s'ils ne se rendent pas à ses exhortations.

Tout auprès de saint Simon, saint Barthélemy, écorché vif pour Jésus-Christ, penche la tête, comme pour se recueillir.

Saint Philippe, voisin de saint Jacques le Majeur, obéit à la voix du Christ qui l'appelle.

A côté de saint Barthélemy, saint Jude, surnommé Thaddée, nom qui veut dire *zélé*, montre la *Capsa* qui contient sa lettre apostolique aux églises d'Orient. Il soutient son frère Jacques le Mineur, dont le visage majestueux fait pressentir le vénérable évêque de Jérusalem massacré par les Juifs.

Tous ces personnages sont dans une attitude simple, exempte de manière et d'afféterie. Ils ne posent pas pour la galerie. Leurs vêtements sont ajustés avec variété et naturel. On sent que ceux qui les portent peuvent s'y mouvoir. Leurs plis plats et cassés expriment bien cette sorte de désordre ordonné qui résulte de la vie. L'académique ne s'y trouve pas, l'imprévu et le spontané le remplacent.

L'aspect de l'œuvre, qui est en résumé celui d'un bleu et blanc parsemé de quelques carnations, est d'un effet tranquille mais non monotone. L'artiste a procédé comme s'il eût sculpté en bas-relief. Les figures détachent bien nettement leurs silhouettes. Les tons de chair sont chauds sans être brique et donnent de l'animation.

Cette peinture, que nous venons de décrire, est bien celle qui convenait pour une place de cette importance. Ces figures qui, bien que de quatre mètres, paraîtraient peut-être un peu courtes, apportent la note juste. Tout en elles

Digitized by Google

se tient, se fait valoir et accroît l'intérêt. Il se concentre sur cette Vierge, qui a envoyé, par le disciple bien-aimé, saint Pothin comme un messager de vérité à cette cité de Lugdunum, qui dominait comme une reine sur toute la partie méridionale des Gaules.

C'est un beau début pour M. Étienne Convert. On dirait, à l'allure calme et mesurée de son faire, qu'il n'en est pas à un premier essai. En dotant d'une telle œuvre une église de Lyon, dont l'architecture est un ressouvenir du style classique de l'École de l'Empire, il nous semble que son auteur se rattache par le caractère et la science du dessin à l'enseignement élevé de M. Ingres. Bien qu'un genre plus fantaisiste ait depuis prévalu dans nos expositions, il faut bien reconnaître cependant que c'est à ce Maître qui a ramené aux traditions du grand art, que Lyon doit d'avoir produit des peintres tels que les Hippolyte Flandrin, les Orsel, les Janmot, les Claudius Lavergne, les Gaspard Poncet, dont les ouvrages qui ornent nos églises rappellent les belles époques du Moyen Age, et de la Renaissance. M. Étienne Convert paraît vouloir s'en inspirer. Aussi, nous promet-il un peintre pour nos monuments religieux. Quand il aura ajouté à la décoration du dôme de Saint-Pothin, celle de l'abside et des chapelles, ce sera une belle œuvre de plus que Lyon pourra montrer avec honneur aux étrangers.

A. DE SAINT-PULGENT.

Digitized by Google

A MES CONFRÈRES

DE LA

Société littéraire, historique et archéologique

de Lyon

I

Un bon livre est un legs fait à l'humanité

Ce vers digne d'aller à l'immortalité
Est d'Alexis Rousset qui jadis fut des vôtres.
Notre cher fabuliste en composa bien d'autres
Où l'idéal ainsi s'allie à la raison,
Mais celui que je cite est surtout de saison
Car nul n'exprime mieux, en forme plus concise,
Ce qui de vos travaux semble être la devise.

Oui, l'esprit pénétré de cette vérité,
Qu'on doit à l'agréable unir l'utilité,

Digitized by Google

Dans le culte du Beau vous la prenez pour guide;
Elle est comme un flambeau, comme une sûre égide,
Sachant vous abriter des funestes écarts
Où l'on voit s'égarer maints disciples des Arts,
Sur les pas d'écrivains dont la bruyante gloire
Sera comme une tâche au front de notre histoire.

Pour vous, des bons auteurs gardant le souvenir,
Vous cherchez sur leur trace à grandir l'héritage
Des bienfaisants écrits qui seront le partage
Qu'un jour reconnaissant recevra l'avenir.
Ainsi, dans les Beaux-Arts, par un labeur utile,
Vous marchez en traçant comme un sillon fertile
Où l'on verra demain éclore et puis germer
Le Beau, le Bon, le Bien, que vous savez semer.

II

Va, sans te soucier des clameurs de la rue,
Prépare, laboureur, la prochaine moisson;
Pousse, la joie au cœur, vaillamment ta charrue
En gourmandant tes bœufs, en chantant ta chanson.
Va, ton œuvre féconde est une œuvre bénie,
C'est une œuvre de paix, d'amour et d'harmonie,
Car par tes soins les corps ne sont plus affamés;
Grâce à toi le pain blanc abonde en la mansarde,
La faim, spectre effrayant, n'y monte point la garde,
L'enfant, calme et riant, y dort à poings fermés.

Il se peut que ton nom ne soit jamais célèbre,
Qu'il ne franchisse pas le moindre des hameaux;
Il se peut, quand la mort viendra d'un doigt funèbre
Fermer tes yeux au jour et terminer tes maux,

Digitized by Google

Que tu sois pauvre encor. Mais, du moins, à cette heure
Où tout terrestre appui n'est plus rien qu'un vain leurre,
A l'instant solennel de l'éternel adieu,
Du moins, ô laboureur, sans que ton cœur frissonne,
Tu pourras, en pensant que ton œuvre fut bonne,
T'endormir dans la paix sans rien craindre de Dieu.

III

Écrivains, laboureurs du champ de la Pensée,
Nourriciers des esprits affamés de savoir,
Je trouve près de vous la tâche bien tracée;
Il suffit de vous suivre et l'on fait son devoir.
Mais, poète inconnu, n'est-ce pas trop d'audace
De m'asseoir en ce cercle où Laprade eut sa place? —
O chantre de Psyché, *quel serait ton émoi*
Si, quittant un instant les demeures bénies
Où ton âme est bercée aux pures symphonies,
Tu venais tout à coup paraître près de moi?...

Comme tu rougirais du disciple inhabile!
Comme tu lui dirais pour son bien, n'est-ce pas!
« *Jeune homme apprends encor la grammaire et le style*
« *Et ne pense jamais de marcher sur mes pas :*
« *Tu n'atteindrais jamais ces larges envolées*
« *Qui transportaient ma muse aux sphères étoilées.*
« *Moins haut sera ton but, moins puissant ton essor.*
« *Toutefois, ta pensée en son langage austère,*
« *Peut, sans voler aux cieux, faire entendre à la terre*
« *Sur ta lyre parfois plus d'un utile accord.*
« *Ne visant que ce but il te sera facile*
« *Pour ton naissant talent d'éviter tout écueil :*

Digitized by Google

« Il suffit que tu sois un disciple docile
« De ceux qui t'ont offert un bienveillant accueil.
« Tous de noble talent ou de haute science,
« Ils sauront diriger ton inexpérience. »
Ainsi dirait Laprade. Or, timide écolier
Oserais-je obéir à quelque avis contraire?
Non, certes. C'est pourquoi, voyez moins un confrère,
En moi, qu'un débutant, Messieurs, à conseiller.

J.-M. LENTILLON.

Lyon, 7 juillet 1894.

Digitized by Google

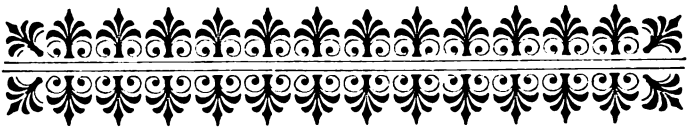

Chronique d'Octobre 1894

1er Octobre. — Ouverture au public du tramway électrique de Lyon à Saint-Genis-Laval.

2 Octobre. — Séance d'inauguration du cercle Pierre Dupont, dans les salons Monnier, sous la présidence de M. Jean Aicard, président de la Société des Gens de Lettres.

5 Octobre. — Mort de M. Ducros, conseiller à la Cour d'appel de Lyon, ancien président du Tribunal de Vienne, décédé à Nyons (Drôme).

6 Octobre. — M. Gravier, secrétaire général du Rhône, pour l'administration, est nommé préfet du Morbihan.

M. de Manoël-Saumane, sous-préfet de Châlon-sur-Saône, est nommé secrétaire général du Rhône.

7 Octobre. — Inauguration officielle du tramway électrique de Saint-Genis-Laval.

9 Octobre. — Ouverture du Congrès français de chirurgie, dans le

Digitized by Google

grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, sous la présidence de M. Ollier, ex-chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, correspondant de l'Institut et membre de l'Académie de Lyon, puis de M. le docteur Tillaux, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine et chirurgien des hôpitaux. La clôture de ce Congrès a lieu le 13 octobre.

13 Octobre. — Mort de M. Antoine Lassalle, conseiller général du Rhône, pour le canton du Bois-d'Oingt, et chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Châtillon-d'Azergues, à l'âge de 56 ans.

16 Octobre. — Rentrée solennelle de la Cour d'appel et des Tribunaux. M. Grellet-Dumazeau, substitut du Procureur général, prononce le discours d'usage sur les *Vacances judiciaires au XVIe siècle.*

21 Octobre. — Distribution solennelle des récompenses de l'Exposition internationale de Lyon, sous la présidence de M. Lourties, ministre du Commerce.

23 Octobre. — M. Vialla, substitut du Procureur général, est nommé conseiller à la Cour d'appel, en remplacement de M. Royé-Belliard, décédé.

M. Rimaud, vice-président du Tribunal de Saint-Étienne, est nommé conseiller à la Cour d'appel, en remplacement de M. Ducros, décédé.

M. Martin, procureur de la République à Villefranche, est nommé substitut du Procureur général à Lyon, en remplacement de M. Vialla.

27 Octobre. — Ouverture des fêtes universitaires, organisées à l'occasion de l'Exposition de Lyon et de l'inauguration de la statue de Claude Bernard. Réception à l'Hôtel de Ville, par la municipalité, des membres du Congrès de l'enseignement supérieur et du Congrès de médecine interne.

28 Octobre. — Inauguration, dans la Cour d'honneur de la Faculté de médecine, de la statue de Claude Bernard, due au ciseau du sculpteur Aubert. A cette fête, des discours sont prononcés par MM. Lortet, doyen de la Faculté de médecine ; Ferdinand Brunetière, membre de l'Académie française ; Chauveau, délégué de l'Académie des sciences et du Muséum d'histoire naturelle de Paris ; Kelsch, directeur de l'Ecole de santé, au nom de l'Académie de médecine ; Morat, pro-

Digitized by Google

fesseur de physiologie, au nom de la Faculté de médecine ; Dastre, professeur de physiologie, à la Faculté des sciences de Paris ; Raphaël Dubois, professeur de physiologie, à la Faculté des sciences de Lyon, et Laborde, délégué de la Société de biologie du Paris.

29 Octobre. — Ouverture du Congrès de l'enseignement supérieur, sous la présidence de M. Liard, directeur de l'enseignement supérieur, au Ministère de l'Instruction publique.

30 Octobre. — Séance générale du Congrès, au Palais des Facultés, sous la présidence de M. Leygues, ministre de l'Instruction publique. Le soir, banquet offert aux membres du Congrès, par l'Université lyonnaise.

31 Octobre. — Clôture du Congrès, par une promenade à Vienne, offerte par la Société des Amis de l'Université lyonnaise.

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

TYPOG. MOUGIN-RUSAND. — LYON

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRES

SUR

UN VOYAGE EN FRANCE

en 1788

Je dois à l'obligeance de l'un de mes meilleurs amis la communication d'une intéressante correspondance, datée de 1788, conservée avec soin dans sa famille jusqu'à ce jour.

L'autorisation de publier ces lettres en tout ou en partie m'a été gracieusement accordée, sous la réserve toutefois de n'indiquer que par des initiales le nom des deux correspondants.

M. C... du T..., secrétaire du roi, maison et couronne de France, résidant à Paris, fut appelé en Languedoc par un procès engagé devant le par-

Digitized by Google

lement de Toulouse. Désireux de mettre à profit ce déplacement qui, à cette époque, constituait un long et pénible voyage, il résolut de visiter les principales villes de France, dont l'accès ne devait pas le détourner sensiblement de sa route. Il traversa ainsi Fontainebleau, Moulins, Roanne, Lyon, Vienne, Valence, Avignon, Nîmes, Montpellier, Castelnaudary, Toulouse, Bordeaux, La Rochelle, Rochefort, Poitiers, Tours, Blois et Orléans.

De chacune de ces villes, il adresse à un ami resté à Paris, M. de Br..., une série de lettres qui forment un curieux journal de voyage.

Il ne faut pas chercher dans ces récits de captivantes descriptions de monuments ou de paysages. Notre voyageur n'est ni un archéologue, ni un artiste ; les plus beaux monuments le laissent froid, et tout en se montrant un fervent adepte de Jean-Jacques, il se passionne peu pour les beautés de la nature. On remarque en lui un esprit observateur, attiré de préférence par les questions utilitaires, empreint surtout de cette sensibilité factice, alors si fort à la mode. M. C... du T... est le type de ces gentilshommes lettrés de la fin du dix-huitième siècle, légers, aimables, agréablement railleurs et passablement sceptiques ; on peut penser qu'il a fréquenté la compagnie des philosophes et des beaux esprits.

Digitized by Google

Il est de ceux qui, plus tard, porteront leur tête sur l'échafaud avec une courageuse et hautaine indifférence, quelque peu surpris toutefois de se voir envoyés à la mort, par des hommes *sensibles* et *vertueux*, au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

Dans ses lettres, il effleure les sujets les plus variés en un style facile et alerte, mais qui n'est cependant pas exempt d'affectation et de recherche, et bien que sa correspondance ait un caractère familier et intime, il semble viser à l'effet.

Lyon est de toutes les villes parcourues, celle dont il s'occupe le plus longuement. La situation exceptionnelle de la cité, les quais, le nouveau quartier de Perrache le frappent singulièrement; les monuments le trouvent indifférent. « La cathédrale est d'une architecture gothique; l'Hôtel de Ville est d'un très bon goût, » mais l'abbaye de Saint-Pierre lui paraît plus digne d'intérêt. Il ne visite aucun des couvents, si riches en tableaux et en objets d'art : les Célestins, les Jacobins, les Grands-Carmes ; la chapelle des Carmélites avec les tombeaux des Villeroy, celle des Confalons, somptueusement décorée, ornée de tableaux de maîtres. Il en est de même pour les trésors des églises. Les hôtels du quartier de Bellecour, aménagés avec tant de luxe et de goût, les collections particulières ne l'attirent pas davantage.

Digitized by Google

Combien n'est-il pas regrettable que de toutes ces richesses artistiques, de toutes ces curiosités, anéanties pour la plupart pendant la Révolution, il ne reste que de vagues souvenirs. Les historiens et les chroniqueurs contemporains se bornent à de sèches et arides nomenclatures, et d'autre part, Lyon a été fort négligé par les nombreux voyageurs qui l'ont traversé. Seul, Golnitz, au commencement du dix-septième siècle, a laissé une relation que l'on consulte encore avec fruit. Les autres, après avoir réédité les vieilles légendes sur l'origine de Lugdunum, admirent la place Bellecour, vantent l'impétuosité du Rhône et la nonchalance de la Saône ; ils trouvent les maisons très hautes et les rues très étroites, et admettent généralement que les Lyonnaises sont accortes ; mais de tout cela, il ne résulte qu'un tableau très imparfait de la ville et des mœurs de ses habitants.

Si les lettres de M. C... du T... ne comblent pas entièrement cette lacune, elles offrent néanmoins un réel intérêt par le récit d'événements pris sur le vif ; elles font connaître aussi plusieurs particularités ignorées des chroniqueurs ou historiens lyonnais. Puis ce sont, dans le cours du voyage, outre des aperçus sur les nombreuses villes visitées, des observations et des critiques très judicieuses sur les abus qui ont provoqué la chute de l'ancien régime. On voit à quel point les principes

Digitized by Google

de la Révolution s'étaient propagés parmi les classes dirigeantes, la haute bourgeoisie, les gens de lettres et de finance.

C'est pourquoi, bien qu'elles ne fussent pas destinées à voir le jour, ces pages qui présentent la saveur de certains mémoires ne sont point indignes d'être publiées.

La correspondance adressée par M. C... du T... à M. de Br., forme un cahier in-4° de 275 pages. Les lettres qui se rapportent à Lyon, étant par leur importance le principal attrait de ce recueil, m'ont paru devoir être reproduites intégralement. Quant aux autres, j'en ai conservé seulement les parties descriptives et anecdotiques ; laissant de côté de longues dissertations sur la politique, les parlements, le ministère de Loménie de Brienne, toutes choses que l'on trouve copieusement relatées dans les annalistes du temps.

Digitized by Google

DE PARIS A LYON

De Montargis, 5 mars 1788. — « Vous voulez donc, mon cher ami, que je vous trace une esquisse de mon voyage. Il me sera plus facile de vous obéir que de vous satisfaire. Cependant, je compte assez sur votre indulgence et sur votre amitié pour me laisser aller au plaisir de vous amuser fut-ce à mes dépens...

« A travers les prés et les bois, j'arrivai à Fontainebleau, ville fort agréable quand le roy y demeure, par le grand mouvement qu'il y attire, mais, pendant son absence, aussi solitaire que les rochers et la forêt qui l'entourent. Là, on ne vit que pour luy et par luy... Vous en dirai-je davantage? Non, car pourrais-je m'empêcher de vous témoigner la peine que j'ai ressentie en voyant ces bâtiments immenses, nouvellement ajoutés à l'immensité de ceux qui y étoient déjà, et en même temps de gémir sur le silence coupable de l'administrateur des finances, qui laissoit faire au roy des

Digitized by Google

dépenses considérables en tous genres et de tous côtés, tandis qu'il savoit le délabrement de ses affaires, et que dans peu, la nation et l'Europe entière allaient avoir sous les yeux les preuves d'un déficit immense, et pour ainsi dire un aperçu de la banqueroute. »

Après une violente critique du gouvernement personnel, où il déplore le sort des rois qui, aveuglés par leurs ministres et leurs familiers, ne peuvent avoir une connaissance exacte des besoins du pays, M. C. du T. termine ainsi :

« De tout cela je tâcherai de conclure en disant que pour être heureux, il faut se contenter de ce qu'on possède, sans désirer ce que l'on ne peut avoir, et pour dernière raison se persuader qu'en telle contrée que le sort nous place, nous y trouverons des rois inappliqués, des princes sans conduite, des grands sans honneur, des ministres sans probité, des femmes sans vertu, des prêtres sans principes, des courtisans sans âme et des hommes indifférens sur tout, hors sur leurs intérêts. »

De Lyon, le 8 mars 1788. — « J'oubliai ma fatigue après un bon sommeil. Le lendemain,

Du blond Phœbus la crinière dorée
Me fit réveiller en sursaut,
Du lit en bas je fis un saut
Et je repris gayement ma seconde journée.

« Je trouvai la campagne (à Montargis) aussi peu avancée qu'à Paris, c'est-à-dire que dans ses environs. La nature n'y déployoit pas encore ses habits de printemps, et l'hyver y jouissoit de ses droits. La première ville que je traversay fut

Digitized by Google

Briare. Le canal qui passe à Montargis est ici à sa source, ou à son embouchure comme vous voudrez l'appeler. Il prend son nom de cette ville et le conserve jusqu'à la Seine. Par son moyen se fait un grand commerce, et dans son genre il est aussi utile à ces provinces, que le canal de la Guyenne, en Languedoc, l'est à celles qu'il baigne. Quand on a vu ce canal, ce qui ne prend pas beaucoup de temps, on peut enjamber par dessus toute la ville sans crainte de perdre beaucoup. Elle n'a qu'une longue et sale rue, quelques églises ou couvens, et des maisons de peu d'apparence. Le plus beau fleuron de sa couronne est la Loire. Elle vous accompagne jusqu'à La Charité, et là, vis-à-vis la manufacture royale de boutons, assez grand bâtiment hors la ville, elle présente une flaque d'eau immense, à perte de vue. Notez qu'à cette époque la Loire étoit débordée et couvroit une grande étendue de terre. Je dois dire à l'honneur de l'administration que les chemins sont bien entretenus dans cette partie de la province. Des ouvriers répandus ça et là recouvrent les ornières à mesure qu'elles se forment et les remplissent de petites pierres qu'ils trouvent dans des tas, rangés symétriquement le long de la chaussée. Il faisoit ce jour-là un temps désordonné. Alternativement du soleil et de la pluye, de la pluye et du soleil, véritables giboulées de mars. Cette alternative produisoit un coup d'œil fort agréable sur la route que je parcourois. L'eau qui remplissoit les ornières, réfléchissant les rayons du soleil, sembloit dans la perspective, de longues bandes de gazes d'argent étendues inégalement sur le grand chemin. La nuit m'ôta bientôt cette amusette, car tout amuse un voyageur désœuvré, et ce fut avec elle que j'arrivai à Nevers. C'est une grande et assez belle ville. Elle fait un commerce considérable de faïence, de verreries et de verroteries. On pourroit

Digitized by Google

dire en forme de calembourg que son casuel vaut mieux que son ordinaire.

« A t'on quitté les fauxbourgs de Nevers, on est en Bourbonnois. Encore quelques postes, vous voilà à Moulins, sa capitale. Cette ville, séjour de l'Intendant, est annoncée par de belles plantations de tilleuls, d'ormes, de peupliers qui forment des promenades spacieuses. Un beau cours autour de la ville augmente la jouissance des habitans. Des rues assez droites et assez larges, des fontaines publiques, un beau pont, des maisons bien bâties pour la plupart, composent un ensemble fort agréable, et une retraite qui ne l'est pas moins. Le commerce est très actif dans cette ville. La coutellerie surtout occupe un grand nombre d'ouvriers, et les ouvrages qui en sortent sont solides et bien travaillés. On les expédie dans toute la France, et leur bon marché les met à la portée de tout le monde.

« Quelques lieues au-delà de Moulins, le pays commence à devenir montueux. Il présente à toutes sortes de distances des variétés de situation qui raniment l'attention du voyageur. D'un côté, l'Allier coule dans un vallon fertile, au midi, dans l'éloignement de dix à douze lieues, on voit au-dessus des nuées les fameuses montagnes de l'Auvergne, le Mont Dore et le Puy de Dôme. Celles-cy sont renommées par leurs fromages, connus sous le nom de fromages de montagnes.

« Le désir d'arriver un jour plus tôt à Lyon et quelques affaires à y terminer me firent passer par dessus le désagrément de traverser pendant la nuit les parties montagneuses de cette province, peu agréables même en plein jour, telles que Droiturier, St Martin d'Estreaux, La Pacaudière, La Palisse, etc. Dans des endroits, le chemin n'étoit pas fini,

Digitized by Google

dans d'autres, il présentoit et des grosses pierres et des inégalités sans nombre que l'obscurité empêchoit de prévoir, ce dont de temps en temps je recevois des commotions capables de réveiller l'homme le plus endormi. Qu'avec une vive satisfaction je vis l'aurore annoncer le retour de la lumière, dorer le sommet des montagnes alors couvertes d'un léger vernis de neige, et la nature se revêtir peu à peu de son bel ajustement!

« Au point du jour je traversay Roanne, qui me parut une ville considérable. Elle fait un grand commerce d'entrepôts et de commission. De petites charettes, trainées par des bœufs, viennent journellement lui apporter des vins que l'on dépose sur son port, pour de là être chargés sur des bateaux que la Loire transporte à Paris ou ailleurs.

« De montagnes en montagnes, en montant, descendant, remontant, je parvins à la fameuse montagne, au bas de laquelle est le bourg de Tarare qui lui donne son nom, lequel est un fort vilain endroit. Quand on est sur son sommet, on jouit d'un aspect très varié et très intéressant. Autour de soy, sont répandues ça et là d'autres éminences plus ou moins grandes. La plupart formant un cône arrondi par l'action des vents et de la pluye, les uns arides, d'autres cultivés; ici de petits chênes nés au milieu des neiges, des glaçons les habillent en partie, là, des sapins et des bruyères, et partout leurs anfractuosités présentent (surtout en été), des aperçus délicieux, des points de vue pittoresques, enrichis de côté et d'autre par des chalets semés sans ordre, tantôt sur un sommet, tantôt à mi-côte, et tantôt dans un vallon, lequel est animé lui-même par des ruisseaux serpentant dans la prairie. »

Digitized by Google

LYON

De Lyon, le 10 mars. — « Entre deux montagnes, la Saône s'est frayé un passage. Par un beau chemin en pente douce, fini depuis quelques années, on descend sur ses bords. Le voyageur, qui n'est jamais venu à Lyon, et à qui l'on dit qu'il y touche, le cherche de tous côtés, examine, regarde, et ne voit que des montagnes coupées d'un côté, et de l'autre, un vallon. S'il ne rencontroit pas quelquefois des gens portant des parasols, meuble fort en usage à Lyon, il croirait en être encore à cent lieues. Quelques pas de plus, et l'y voilà. Alors une belle porte lui annonce la ville, une partie se déploye devant luy; d'un côté le château de Pierre-Encise, posté sur un roc de la manière la plus pittoresque, des maisons dont le fleuve baigne les fondemens, de l'autre un quay superbe, des magasins, des couvens, de belles casernes. Dans l'éloignement on aperçoit des ponts, et partout un peuple immense. Cette partie est aussi encaissée par de hautes montagnes (1),

(1) Cette description ne manque pas d'exactitude, si l'on entend par hautes montagnes des collines de moyenne élévation. Il est singulier qu'un autre voyageur, Abraham Golnitz, entrant à Lyon, ait éprouvé la même impression que M. C. du T. « Presque de tous côtés, dit-il, autour des remparts, s'élèvent des montagnes fort hautes, sur lesquelles sont bâtis en certains endroits les murs de la ville. » (*Les deux Voyages d'Abraham Golnitz dans le Forez et le Lyonnais*, par A. Vachez.)

Digitized by Google

sur une portion desquelles les enfans de Saint-Bruno ont établi leur domicile, et d'où ils jouissent d'une vue magnifique, tant sur les bords de la Saône, que sur les plaines qu'arrose le Rhosne.

« Le voyageur en entrant dans Lyon de ce côté est séduit par ce premier aspect. Mais qu'il n'avance pas dans l'intérieur de la ville, sinon de petites rues étroites, tortueuses, désagréablement pavées, s'ouvriront à peine pour le recevoir. Là, il ne voit le ciel qu'en échantillon. A travers les longs toits qui s'avancent en saillie (2), il n'en découvre qu'une étroite bande azurée. On penseroit que ses anciens habitans craignoient de recevoir librement les bénignes influences de l'air et de la lumière. Mais ce reproche n'est pas à faire seulement à cette ville, il s'étend généralement à toutes celles de province, sans oublier Paris, dont la cité en offre sous nos yeux une preuve authentique.

« Tout émerveillé du beau coup d'œil que m'avoit offert l'entrée de Lyon, je fus encore plus sensible à ce changement de situation. Je respirois à peine au milieu de ces petites rues. J'en sortis le plustôt qu'il me fut possible, et pour me consoler, on me conseille d'aller sur l'autre quay, dit de Saint-Clair. Le conseil étoit bon, et j'en profitai. Figurez-vous une suite de fort belles maisons de cinq ou six étages, bâties aux dépens du ciel, un quay superbe bordé par le Rhosne, et orné de trottoirs fort commodes, une vue magnifique en face et des deux côtés, voila le quay Saint-Clair. Ajoutez-y une population immense, active, et malgré

(2) Les rues de Lyon étaient renommées à juste titre pour leur exiguïté et leur malpropreté, mais les toitures ne dépassaient pas sensiblement les murs de façade. Il est facile de s'en rendre compte en parcourant les vieilles rues de Saint-Jean et de Saint-Paul.

Digitized by Google

les circonstances malheureuses où le commerce se trouve par le manque de soye (3), un air d'opulence, de luxe et d'élégance. Deux beaux ponts, l'un en bois, l'autre en pierre, dit de la Guillotière, communiquent avec une promenade agréable située de l'autre côté du Rhosne, appelée les Broteaux. Elle ressemble aux Champs-Élisées. On vient s'y promener, s'y divertir et y gouter. C'est de là, qu'en se retournant du côté de la ville, on jouit d'un aspect superbe. Lyon, dominé par Fourvière, se déroule majestueusement, devant vous. Parmi les bâtiments qui vous frappent, vos yeux s'arrêtent sur un édifice d'une architecture noble et imposante, une coupole le couronne, des pilastres le soutiennent, un portique majestueux le décore; mais en le regardant plus attentivement, vous vous apercevez qu'il n'est pas achevé. Une aile presque tout entière reste à faire. Ce n'est pas, me dis-je en moi-même, quelque couvent de bénédictins, de bernardins, ou d'autres ordres riches, car il seroit fini. C'est sans doute quelque bâtiment public. De fait je ne me trompay pas. C'étoit l'hopital.

---

(3) La misère était terrible en effet. Le 19 juillet 1787 il y eut une délibération du Consulat qui, devant les besoins pressants d'une multitude d'ouvriers sans travail se borne à constater son impuissance. Il fait appel à la générosité et au dévouement des citoyens. Le 1er septembre 1787, on ouvre une liste de souscriptions. Le 29 mars 1788, le roi, frappé de la misère qui menace d'anéantir les manufactures de Lyon, fait don à la ville pendant vingt ans des droits qui se percevaient à son profit sur les aspirants à la maîtrise de la grande fabrique, et engage le Consulat à avancer 300.000 livres pour le soulagement des ouvriers sans travail. Enfin l'archevêque Marbeuf, par une lettre pastorale datée de Paris, le 22 novembre 1788, exhorte les fidèles à secourir les pauvres ouvriers qui manquent de travail. On voit que, seul, le roi, fit preuve de générosité effective.

Digitized by Google

Quel dommage que les fonds des pauvres aient été employés à bâtir un palais pour les loger (4). J'eus moins de regret de le voir interrompu, en réfléchissant aux besoins toujours renaissans de la misère, et que l'intérêt du million que coutera au moins son achèvement, répandu dans la masse indigente du peuple pourra fournir au traitement de cent

---

(4) Ces critiques à l'adresse des constructions de l'Hôtel-Dieu ne sont pas absolument justifiées : La façade et le dôme ne furent pas édifiés exclusivement avec l'argent des pauvres. Le Consulat désireux de voir s'élever sur le nouveau quai du Rhône (1755) des monuments dignes de fixer les regards par leur élégance et leur solidité s'engagea à verser pendant dix ans à la caisse du trésorier de l'Hôtel-Dieu une somme de 500 livres. (Dagier, *Hist. de l'Hôtel-Dieu*, t. II, p. 124.)

Le dôme fut construit dans un but d'aération; quatre salles viennent y aboutir, il répand à profusion l'air et la lumière. Il est vrai toutefois que l'on aurait pu restreindre les ornements et la décoration extérieurs. Les somptueux bâtiments de l'Hôtel-Dieu étaient un sujet d'étonnement pour les voyageurs de passage à Lyon. « Parmi les monuments qui décorent la capitale du Lyonnais, l'Hôpital Général tient le premier rang. Il s'étend le long du Rhône et présente une façade superbe sur un quai magnifique; je n'ai trouvé qu'une chose à redire, c'est que les pauvres sont logés à près de deux cent mille livres de loyer, mais au moins vous avez la satisfaction de ne pas voir la mort infecter et pénétrer de terreur le mourant; chaque malade a son lit, et l'air, renouvelé sans cesse dans de vastes salles, n'ajoute pas la corruption au levain morbifique et aux miasmes putrides, qu'au contraire il entraîne » (*Voyage de Paris en Corse en 1776*, par Reynaud de la Grelaye. Extrait publié par les *Archives du Rhône*, t. XII, p. 239.)

La façade du quai du Rhône n'était pas achevée au moment de la Révolution. Les travaux furent repris en 1821 et 1822, et terminés sous la présidence de M. Terme, en 1839. L'aile en retour au sud, sur la rue de la Barre, ainsi que le pavillon qui y est joint, ont été construits de nos jours et achevés en 1892, sous l'habile direction de M. Pascalon, architecte; M. Sabran étant président du conseil d'administration des Hospices, et M. Détroyat, administrateur-directeur de l'Hôtel-Dieu.

Digitized by Google

soixante malades de plus, en comptant la dépense de leur journée sur le pied de 17 sols par tête. C'est ainsi que ce qui est perdu pour la vanité, peut être employé bien plus avantageusement par la charité.

« Je repassay dans la ville par le pont de bois dont je vous ai parlé cy dessus, et qui s'appelle le pont Morand, du nom de son auteur. Il est d'une architecture fort simple et fort délicate. C'est peut-être le seul en France où l'on prend des billets pour y passer. Ils ne coutent que 6 deniers, ce qui fait un sol pour aller et revenir. L'affluence des habitants de la ville, et la communication des gens de la campagne rendent son produit considérable.

« En suivant du côté de l'hopital, une large rue me conduisit à la place de Bellecour. Elle est très vaste ; sa figure est un carré long. Deux beaux bâtimens d'architecture régulière et uniforme la terminent aux deux petits côtés. Des maisons de particuliers, construites sur différens points, remplissent les deux autres faces du parallelogramme. Une promenade sablée et partagée par des compartimens de gazon occupe le milieu de cette immense place, dont le centre est rempli par une statue de Louis XIV. A l'un des côtés, des tilleuls offrent leur ombrage aux promeneurs, ce qui n'est pas dans ce pays une chose indifférente, d'autant plus que c'est le seul endroit de la ville où il y ait des arbres. En continuant de marcher, j'allai voir le nouveau quartier, c'est-à-dire celui dont la compagnie dite de Perrache avoit formé le plan et commencé l'exécution. Permettez-moi d'entrer ici dans un abrégé historique de cette malheureuse entreprise. C'est une leçon pour bien des gens.

« Le sieur Perrache, homme d'un génie vif, ardent et entreprenant, pour qui rien ne paraissoit impossible avec

Digitized by Google

de la patience et de l'argent, forma il y a environ vingt ans un projet fort étendu par lequel il devoit procurer beaucoup d'embellissemens à la ville de Lyon, et en même temps faire sa fortune et celle de ceux qui s'intéresseroient à son entreprise. C'était un projet magnifique comme vous vous voyez et une spéculation brillante.

« Il prétendoit : 1° contenir la Saône par une forte chaussée, en détourner un bras, le combler, et forcer le fleuve de se joindre plus bas au Rhosne ; ensuite vendre au profit de la Société des terrains conquis sur le fleuve en conservant sur eux le droit de directe. 2° construire au confluent du Rhosne et de la Saône un pont qui devoit communiquer à une nouvelle route du Languedoc qu'il ouvriroit plus courte de 27 lieues que celle qu'on suivoit actuellement. 3° Procurer à la ville de Lyon des moulins sur la terre ferme au lieu de ceux sur bateaux. 4° Elever une cité nouvelle à laquelle sa position, ses chantiers, ses ports, ses cours, ses places, l'alignement et la largeur de ses rues (de 32 et de 45 pieds de large), devoient donner des avantages que l'ancienne cité n'avoit pas. 5° Procurer aux Lyonnais sur les deux rives de la Saône et du Rhosne des promenades agréables par des plantations nombreuses. Pour toutes ces choses il ne demandoit que deux millions et six années de temps.

« Muni de l'approbation du roy, de l'avis du département des Ponts et Chaussées, d'un arrêt du Conseil, de lettres patentes, enfin de tous les titres capables de leurrer les esprits avides (5), il vint à Lyon, et proposa son projet.

---

(5) M. C. du T. se montre bien sévère. Perrache ne fut point un malhonnête homme, un faiseur d'affaires. Il s'est montré sans doute entrepreneur imprudent, et comme beaucoup d'hommes de génie, peu

Digitized by Google

Il trouva des actionnaires, ce qui ne doit pas étonner, car il y a tant de gens qui ne se contentent pas du cuivre qu'ils trouvent à leurs pieds, mais qui veulent descendre dans les entrailles de la terre ou gravir au sommet des montagnes pour acquérir l'or qu'on leur promet, et la compagnie se forma. Elle fut composée de particuliers riches, et en plus grande partie de gentilshommes et de notaires, qui s'y intéressèrent suivant leurs moyens, et d'après la confiance qu'elle avoit su leur inspirer. Les travaux commencèrent en 1770. Ils ne réussirent pas. Le fleuve détruisit facilement toutes les frèles constructions que Perrache ne cessoit de lui opposer, et par cette raison les premiers fonds des actionnaires furent consommés. Ils empruntèrent sous leur cautionnement solidaire une somme de 1.500.000 l., laquelle fut employée, consommée et disparut comme les premiers fonds. Le chagrin s'empara alors de Perrache; accablé de reproches, ne voyant qu'un avenir déplorable, sa santé s'altéra des peines qui flétrissoient son cœur, il mourut à peu près sans ressources en octobre 1779, laissant des désastres à réparer, un épuisement presque total de crédit, et des travaux commencés qu'il falloit poursuivre si l'on vouloit retrouver un jour, non la valeur des sommes qu'ils avoient absorbés, mais la simple représentation de la dette dont ils étoient chargés.

---

familiarisé avec les questions d'argent. On peut lui reprocher de n'avoir pas employé avec discernement les fonds mis à sa disposition. M. Morel de Voleine récemment décédé, possédait une caricature du siècle dernier, dessinée à la plume, représentant Perrache, à genoux sur un talus au bord du Rhône, vidant dans le fleuve des sacs d'écus; derrière lui et debout MM. de Bellescize, de Montribloud, de Fleurieux et l'abbé Guiguet tiennent aussi des sacs d'écus prêts à être versés. Les faiseurs d'affaires d'aujourd'hui ne jettent pas à l'eau l'argent des autres, ils le mettent tout simplement dans leur poche.

Digitized by Google

« Le pont, pendant ce temps-là, s'étoit élevé ; des arbres avoient été plantés et quelques maisons construites. Malgré l'état désastreux de la compagnie, elle continua ses efforts, réunit tous ses moyens pour reprendre et achever le pont. Son salut dépendoit de sa conservation, sa ruine de sa chûte. Une crue extraordinaire de la Saône l'emporta le 15 janvier 1783, et en même temps toutes ses espérances. Elle avoit alors dépensé 3 millions et en devoit trois autres, dont 1.500.000 l. à Gênes. La plupart des intéressés, ruinés par leurs efforts multipliés et malheureux, ne voyoient qu'une insolvabilité peu éloignée. Pour comble de misère, les terrains conquis sur la Saône, au-dessous du niveau des deux rivières, se remplirent d'eaux stagnantes qui répandirent du mauvais air, et à qui on attribue les maladies épidémiques qui firent beaucoup de ravages dans la ville.

« Pour tâcher de se tirer de cet état de détresse, la compagnie vendit au roi en septembre 1784, sa directe sur tous ses terrains, à condition qu'en deux ans il prendroit l'engagement de faire les remblais nécessaires et le pont, et de luy prêter 300.000 l. pour payer pendant quatre ans les intérêts de l'emprunt de 1.500.000 l. fait à Gênes. Malheureusement, pour différentes causes, en 1786, le tiers des remblais n'étoit pas fini, et même la construction du pont n'étoit point adjugée, par conséquent la compagnie ne pouvoit rien retirer ni de la vente des terrains nouveaux, ni du péage qui lui étoit accordé. Le terme du payement et l'engagement de la part du roi étant expirés cette année, le comte de Laurencin, un des directeurs de cette funeste entreprise, fut député par sa compagnie pour solliciter du roy la continuation des 75.000 l. par an. J'ignore le résultat de sa demande, mais tout le monde a lu dans le compte

Digitized by Google

rendu de 1788, une somme de 50.000 l. passée à l'article des dépenses extraordinaires et affectée aux travaux Perrache. C'est un secours bien modique; mais les circonstances actuelles sont si difficiles, nos finances sont dans un tel état de marasme et de consomption qu'une somme plus forte seroit peut-être au-dessus de ses moyens.

« Il faut espérer que l'accident arrivé à ce pont fera prendre beaucoup plus de précautions dans la confection de celui qu'on a décidé de réédifier sur la même rivière en face de l'Archevêché (6). En attendant que l'on y travaille, la communication entre ces deux parties de la ville est établie par un pont de bateaux. J'en profite pour aller voir la cathédrale, monument d'une architecture gothique. Je m'y arrêtai peu, car j'étois empressé de monter à Notre Dame de Fourvière, chapelle située sur une hauteur qui domine toute la ville. La Sainte Vierge y a établi un de ses domiciles, et les Lyonnais sont si bien dans ses bonnes grâces qu'elle a fait et fait encore pour eux beaucoup de choses étonnantes, miraculeuses, ainsi que le prouvent les tableaux votifs qui tapissent les murs de sa chapelle, et les lampes d'argent qui la décorent. Dans les calamités publiques, la foi et l'espérance y conduisent un grand nombre de saintes âmes, et la charité y attire beaucoup de pauvres. La curiosité y en appelle d'autres; ainsi vous pouvez juger de la réunion de ces différens motifs que l'affluence y est toujours grande. Je vous réserve pour ma première lettre quelques détails sur cette merveilleuse chapelle ou plutôt sur sa terrasse. »

(*A suivre*). Léon GALLE.

(6) Ce pont, dont la première pierre a été posée par le Consulat, le 30 août 1788, ne fut terminé qu'en 1808, époque à laquelle il prit le nom de pont Tilsitt. On l'a reconstruit entièrement en 1864.

Digitized by Google

PIERRE DE NOLHAC

ET

SON ŒUVRE

Les lecteurs de la *Revue du Lyonnais* ne sont probablement pas restés jusqu'ici sans entendre parler de M. Pierre de Nolhac. L'influence de cet écrivain délicat est d'une importance intellectuelle si haute, touche à des sujets d'histoire littéraire si essentiels, que je crois le moment venu d'étudier et de divulguer les travaux variés de ce fin lettré, de ce vrai savant, qui a mis dans ses livres toute son âme d'érudit, de chercheur et de curieux, tout son enthousiasme d'humaniste convaincu, tous ses rêves de poète parfois, et qui, — particulièrement en ce qui concerne la Renaissance, — a su, après tant de découvertes opérées avant lui sur ce terrain, accomplir des trouvailles aussi nouvelles qu'intéressantes, élucider plusieurs points obscurs de l'Histoire des Lettres, et nous

Digitized by Google

donner de l'inédit. J'espère qu'après avoir parcouru les pages suivantes, le public appréciera, comme elle le mérite, la haute et sympathique personnalité de M. de Nolhac, ancien membre de l'École de Rome, maître de conférences à l'École des Hautes-Études, conservateur du Musée de Versailles.

I

De toutes les œuvres de M. de Nolhac, la plus importante est, à coup sûr, celle qu'il a consacrée à Pétrarque et à l'Humanisme (1). Ce livre mérite une étude particulière, moins à cause des lumières qu'il projette sur les tendances intellectuelles de la Renaissance, qu'en raison des détails qu'il donne sur le rôle joué par le grand écrivain dont l'influence, on le sait, fut si considérable sur son temps. Toutefois, avant d'indiquer cette influence, il est nécessaire de dire quelques mots de l'Humanisme, d'en indiquer brièvement les débuts, d'en esquisser à grands traits les principaux caractères.

L'Italie fut un des pays d'Europe les plus exposés aux perturbations.

Après la chute de l'Empire romain, l'apparition du pouvoir nouveau devait, dans la religion du Christ, amener des secousses nombreuses. Du coup, cette contrée allait, selon l'expression d'un éminent auteur allemand (2), « devenir

(1) *Pétrarque et l'Humanisme.* Paris. Bouillon, 1892.
(2) Georges Voigt.

Digitized by Google

le trait d'union entre l'antiquité païenne et le monde chrétien. » Malgré les invasions de l'étranger, l'Italie conserva dans sa pureté originelle la langue latine. Dans le quadruple domaine scientifique, politique, religieux et juridique, elle continua de fleurir, cette langue, comme aux temps lointains où Rome régnait en souveraine. Il était impossible d'ailleurs, qu'il en fût autrement, puisque tout parlait aux yeux d'un passé à peine éteint, semblait-il. A chaque pas des ruines rappelaient un souvenir encore inoublié des gloires écoulées. Tantôt un Arnaud de Brescia veut remettre en vigueur le « Césarisme »; tantôt on relève dans la vie sociale ou religieuse des institutions ayant survécu sans cause apparente; et, plus d'une fois se produisent des poussées de paganisme qui, semblables au sel remontant à fleur de sol, ramènent des démagogues et des tyrans au Capitole, ou promènent des Aspasie et des Phryné par les rues de Rome, comme au temps d'Héliogabale. A cette époque, l'Église romaine, toute-puissante, vit en bonne intelligence avec l'Empire et l'esprit de cosmopolitisme cher aux anciens Romains, s'étend sur la première comme sur le second. Bientôt pourtant les luttes commencent. La Péninsule, en butte aux factions, se morcelle en petits États indépendants; l'hégémonie de l'Italie sur l'Europe diminue, des différends ecclésiastiques jettent le trouble dans les esprits ; l'antagonisme, terrible et sans merci, qui s'élève entre la Papauté et l'Empire, met le comble aux désarrois politiques et religieux pendant près de deux siècles, le quatorzième et le quinzième.

Néanmoins, avant la conflagration des deux souveraines puissances de l'Europe, l'Italie voit se lever le germe d'une civilisation qui devait porter ses fruits sur le terrain littéraire, artistique et même scientifique du monde occidental. Ressus-

Digitized by Google

citer le monde grec et romain, la science antique, unir l'art païen à l'art chrétien, honorer la forme et la beauté matérielle, trop dédaignées par le christianisme, tel est le but des efforts de l'Arioste, du Tasse, de Bramante, Vinci, Raphaël. La Renaissance réalise donc ce qu'il y a seulement d'humain dans l'esprit et le cœur de l'homme. Son œuvre est une œuvre d'assimilation. Ce ne sont pas des idées nouvelles qui prévalent, mais des idées d'une époque disparue.

Le XIVe siècle, rejetant les manières de penser du Moyen Age, entre dans une voie toute différente.

Au Moyen Age pourtant, de rares esprits honorèrent les lettres latines. Il est sûr qu'au milieu même des travaux scolastiques, dans le silence des cloîtres, les livres de jurisprudence, les œuvres d'histoire, de philosophie et de poésie latine ne furent pas oubliés. Le témoignage de M. Voigt me semble probant à cet égard. On continua de lire Cicéron, Sénèque, Virgile, Horace, Lucain, Ovide, Térence et Pline. Des légendes parlèrent de Troie et d'Alexandrie. Boëce, dans son traité de la *Consolation* s'étendit avec complaisance sur la philosophie d'Aristote. La cour de Charlemagne fit revivre les poètes latins et les imita. Il suffit de citer les noms d'Eginhard, Witikind, Adam de Brême, Eccardo d'Aura, Gerbert, Jean de Salisbury, Gauthier de Châtillon, pour rappeler avec quelle ardeur l'étude du latin est poussée à cette époque.

Mais ne nous y trompons pas. Malgré leur érudition et leur savoir, les auteurs et les gens célèbres du temps ne sont pas les précurseurs de la Renaissance, car ils n'ont nullement pénétré l'esprit du monde antique ni ne se sont identifiés avec lui. Une preuve incontestable de ce que j'avance là, c'est que pas un ne sait le grec.

Digitized by Google

D'ailleurs, pendant le Moyen Age, les idées courantes sont toutes opposées au monde antique. Si Grégoire de Nazianze, Jérôme, Augustin en avaient conservé l'amour, malgré le caractère sacré dont ils étaient revêtus, Grégoire le Grand, Alcuin, Vibald de Korvey considèrent les lettres latines comme dangereuses et capables de nuire aux idées religieuses de leurs contemporains. L'Église ne tendit pas la main à l'Antiquité. Partant, les efforts des savants médiévaux se heurtèrent contre les murs d'airain de la scolastique interdisant à l'intellect de s'abreuver aux sources anciennes. L'étude des auteurs latins se faisait surtout dans les couvents ; quand elle passa aux universités, elle ne fut tout d'abord que très succincte et ne servit guère qu'à résoudre des problèmes théologiques ou philosophiques d'une importance, après tout, secondaire.

Dante fut le premier de ses contemporains à reconnaître la beauté de la langue latine et sa supériorité sur l'idiome vulgaire, encore dépourvu de règles fixes et fort éloigné alors du plein développement qu'il devait lui donner plus tard. Avec l'auteur de la *Divine Comédie*, l'homme prend une juste conscience de sa valeur personnelle. « Au développement de l'individu, correspond aussi un nouveau genre de signe extérieur : la gloire moderne », dit avec raison Burckhardt (3). Auprès de Dante, grandit un groupe d'auteurs, nourris de lettres classiques. C'est Mussato, Ferreto de Vicence, Campesano, Jean de Cermenato. Ces écrivains commencent à remonter aux vraies sources antiques. A la vérité, ils ne connaissent pas le

(3) Cf. dans mon volume sur Claudius Popelin (Paris, Lemerre, 1894), les pages consacrées à l'influence qu'exercèrent sur leur temps, Pétrarque et Dante.

Digitized by Google

grec, mais du moins, ils imitent Sénèque, Salluste, Cicéron, parfois même le langage ampoulé et obscur des Papes et de Pierre des Vignes. Le plus souvent ils reviennent à Virgile, Horace, Tite-Live, dont ils finissent par faire leurs modèles exclusifs. Il faut leur savoir gré d'avoir réalisé une telle tentative, elle leur donne droit à la reconnaissance des lettrés, qui les considèrent à juste titre, comme les précurseurs des Humanistes.

C'est à ce moment que Pétrarque entre en scène. M. de Nolhac nous montre avec une pénétrante sagacité, ce passionné de l'antiquité, cet esprit toujours en éveil, s'efforçant de répandre partout ses chers classiques si imparfaitement connus encore. Il ne peut souffrir le barbare latin de la scolastique dont l'usage est général. Résolument, il va aux sources mêmes. Il part d'abord à la recherche des écrits de Cicéron, et a le bonheur de mettre la main sur plusieurs livres, sur les Discours et les Lettres du Maître éminent. Puis c'est le tour de Tite-Live, Pline l'ancien, Horace, Properce, Catulle, qu'il exhume des bibliothèques de couvents, où ces chefs-diœuvre végétaient dans l'oubli. Il faut lire l'ouvrage de M. de Nolhac, pour comprendre l'importance de pareilles découvertes. En un style charmant, tout est indiqué. Nous suivons Pétrarque dans l'exercice de son apostolat en faveur de la diffusion des auteurs latins. Nous nous intéressons aux luttes que soutient ce ferme esprit contre les astrologues, les alchimistes, les médecins de ces superstitieuses et trop ignorantes années, ou contre les juristes, l'étroite philosophie des écoles, et Aristote. Je recommande particulièrement l'introduction, où, sous la rubrique « *Du rôle de Pétrarque dans la Renaissance* », M. de Nolhac écrit sur cette époque de fort belles pages. Çà et là, des détails sur la situation de

Digitized by Google

Pétrarque vis-à-vis de la religion et de l'Eglise, quelques mots sur sa lutte contre les Averroïstes, et sur son attitude en face de la théologie du temps, contribuent à éclairer des questions restées jusque-là bien obscures et bien vagues. Notons d'ailleurs en passant — et sur ce point, on ne saurait trop insister — que si Pétrarque n'eut qu'une rudimentaire connaissance de la langue grecque, mieux possédée par son ami Boccace, s'il ne put lire l'Iliade dans le texte, il n'en demeure pas moins le défenseur par excellence de l'humanisme et de la liberté de penser, tout en professant un vrai respect pour les idées religieuses. Quant à son indifférence pour Dante qu'il finit, d'ailleurs, par admirer pleinement, il ne faut pas s'en étonner. La réalisation du but, que poursuivait Pétrarque, l'empêcha tout d'abord de comprendre le service qu'Alighieri avait rendu à la langue vulgaire, en la faisant servir au grand œuvre de la *Divine Comédie*, car, alors que Dante reste de son temps, Pétrarque remontant vers le passé, s'y cantonne avec trop d'exagération peut-être et d'exclusivisme.

En philosophie, ce dernier oppose Platon à Aristote. Il est stoïcien aussi. Partisan de la liberté romaine, il devient républicain convaincu. Amant passionné de Laure pour laquelle il compose le *Canzoniere*, il ne néglige pas pour cela la poésie latine. Un de ses poèmes, l'*Africa*, lui valut les honneurs d'un couronnement au Capitole, en 1341. « M. de Nolhac, dit M. Psichari, a eu l'idée originale, inspirée par le grand amour de Pétrarque, de se mettre en quête de tous les manuscrits qui composaient la bibliothèque du premier des humanistes. Les notes marginales dont Pétrarque couvre ses exemplaires, les corrections que souvent il fait aux textes, témoignent des premières impressions ressenties et des joies de la découverte. Il y a

Digitized by Google

là comme une prise de possession et comme un cri de triomphe. Il fut le restaurateur des lettres latines. »

C'est la gloire de Pétrarque, d'avoir révélé à son temps ces bonnes lettres, tombées en discrédit. Désormais, grâce à l'ouvrage de M. de Nolhac, la légende a vécu : il faut cesser de voir en Pétrarque le rêveur, l'amoureux, le poète ne soupirant qu'après Vaucluse, Laure ou le Capitole. Il fut plus et mieux que cela. Chez lui l'humaniste et le savant tiennent le premier rang. L'auteur du *Canzoniere* n'occupe que le second.

II

En 1886, M. de Nolhac communiquait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de précieuses observations sur : *Le Canzoniere autographe de Pétrarque* (4). On sait le peu de cas fait par le célèbre écrivain de ses œuvres en italien. Il les qualifia dans plusieurs de ses lettres de bagatelles ou de passe-temps. Il considérait ses *rimes* comme des fragments d'un important travail au moyen duquel il voulait élever à la langue nouvelle, « au vulgaire » un monument immortel. Mais il se découragea et malgré l'accueil flatteur fait à ses vers italiens, il revint à la langue latine (5) et se

(4) Paris. Klincksieck, 1886.

(5) Cf. (*Lettres*. Traduction Fracassetti, t. Ier, p. 277), les raisons allégués par Pétrarque pour revenir à la langue latine.

Digitized by Google

contenta d'inscrire à la dernière page de son recueil poétique : *Francisci Petrarche laureati poete rerum vulgarium fragmenta*, dont la signification, après ce que je viens de dire des essais de Pétrarque et du projet caressé puis abandonné par lui, d'écrire un ouvrage en italien, équivaut à celle-ci : *Fragments en langue italienne.*

Or, une question pendante au sujet du *Canzoniere*, était la suivante : La vulgate actuelle due à Antonio Marsand (6), s'appuie sur trois éditions anciennes; celle de Padoue (1472), l'Aldine (1501) et celle de Bernardino Stagnini (Venise 1513), comme provenant des autographes du poète. En 1876, Giosue Carducci faisait paraître à Livourne un opuscule donnant raison à Marsand et, comme lui, admettant « l'existence d'un manuscrit autographe dont Alde déclare s'être servi par l'entremise de Bembo. »

Un érudit romagnol, M. Adolfo Borgognoni (7), contredit l'assertion de Carducci, affirmant que Bembo n'avait jamais eu entre les mains un manuscrit autographe du *Canzoniere;* que « dans la préparation de l'édition aldine », il a suivi l'édition de Padoue (1472) et que, par suite, le texte d'Alde, est en partie arbitraire, car cet imprimeur a corrigé plusieurs passages de son autorité privée. Marsand a donc eu tort de s'appuyer sur l'édition de 1501.

Les adversaires de la tradition aldine prétendent, d'ailleurs, et non sans une apparence de vérité, que l'on n'a jamais retrouvé le manuscrit employé par Alde et Bembo pour l'édition de 1501. Toutefois l'objection tombe en partie, d'abord devant le témoignage de Vittorio Cian

(6) Padoue, 1819-1820, 2 vol. in-4.

(7) *Se Monsignor Pietro Bembo abbia mai avuto un codice autografo del Canzoniere* (Ravenne 1877).

Digitized by Google

historien de Bembo (8), penchant pour l'existence du manuscrit, et surtout, en présence de l'épître ajoutée par Alde aux exemplaires de l'édition de 1501 contre laquelle s'élevaient alors des objections portant sur l'orthographe et sur les variantes du texte admis par lui. De la lecture de cette épître, il ressort clairement qu'Alde paraît absolument convaincu de la véracité de l'autographe qu'il a entre les mains. D'ailleurs une lettre de Lorenzo de Pavia, à Isabelle d'Este, marquise de Mantoue, écrite de Venise, à la date du 26 juillet 1501, donne des détails à son illustre maîtresse sur les exemplaires de Virgile, Ovide et Pétrarque qu'il était chargé de commander de sa part à Alde (9). Or, Pavia, annonce à la princesse que ses exemplaires d'Ovide et d'Horace sont prêts, mais non celui de Pétrarque, qu'on est en train d'imprimer « lettre par lettre avec grand soin » d'après le *manuscrit*. Celui-ci aurait été prêté par un habitant de Padoue, ce qui est fort vraisemblable, puisque Pétrarque est mort à Arqua, distant d'à peine six heures de Mantoue.

Du reste en rapprochant l'édition de 1472, faite par Valde, de celle de 1501, il est facile de voir que l'imprimeur vénitien s'est servi du même texte.

M. de Nolhac le démontre aisément. Il prouve que le manuscrit fut seulement prêté à Alde en 1501. Celui-ci le retourna à Padoue, après s'en être servi. Ce ne fut qu'en 1544 que le cardinal Bembo fut assez heureux pour se le procurer, grâce aux recherches et aux comparaisons de

---

(8) Turin, 1885.

(9) Cf. Aldo Manuzio. *Lettres et documents*. Venise, 1867. Il est bon de rappeler que la marquise de Mantoue savait le grec et tenait Virgile en si grande dévotion, qu'elle voulait lui faire élever une statue dans la cour de son palais.

Digitized by Google

textes opérées par deux de ses amis, Quirini et Ramberti (10). A la mort de Bembo, son fils Torquato dispersa la superbe collection de livres de son père. Le 2 mai 1581, il donnait au célèbre bibliophile, Fulvio Orsini, en même temps que plusieurs autographes de Pétrarque, le *Canzoniere* complet.

Quand Orsini mourut en 1600, il légua à la Papauté sa précieuse bibliothèque. Des deux manuscrits du *Canzoniere* actuellement à la Vaticane, M. de Nolhac indique celui dont s'est servi l'éditeur de 1501. On trouve la description de ce manuscrit dans une lettre que Bembo écrivait en 1544 à son ami Quirini lequel avait mis, à son intention, la main sur un exemplaire du *Canzoniere* autographe. Il y disait : « Le livre dont vous me parlez, est peut-être celui que je cherche. Il n'y a pas de *Triomphes* (11), et ne contient que les canzones et les sonnets. Et pour que vous puissiez comparer, je vous envoie les *Buccoliques* de Pétrarque, écrites de sa main sur parchemin : *pure in carta pecora.* » Or, ce sont les caractères que présentent le manuscrit du Vatican, coté Vat. lat. 3195. La comparaison de ce dernier avec l'édition aldine de 1501, ne présente que des différences insignifiantes. Il faut remercier M. de Nolhac de la sagacité qu'il a déployée pour retrouver ce précieux manuscrit qui, s'il n'est pas tout entier de la main de Pétrarque, a certainement été copié sous ses yeux.

---

(10) *Le Canzoniere, autographes*, p. 18 et 19.

(11) Allusion aux ornements et dessins dont plusieurs manuscrits du temps étaient enjolivés.

Digitized by Google

III

La Bibliothèque de Fulvio Orsini (12), contribution à l'histoire des collections d'Italie et à l'étude de la Renaissance (XIVe-XVIe siècle), donne les détails les plus précis sur les manuscrits rares de cet antiquaire et philologue, qui consacra toute sa fortune à la formation d'une magnifique collection. M. de Nolhac y passe en revue les ouvrages les plus importants qui la composaient, notamment les exemplaires de Pétrarque qu'Orsini s'était procurés. Il donne également d'intéressants détails sur le sort des volumes de Bembo. Tout au long de cet ouvrage un peu spécial, l'auteur ne cesse pas d'être intéressant. Il sait éviter les graves inconvénients et la sécheresse du catalogue. Il sait être, comme le remarque judicieusement M. Gaston Deschamps (13) « à la fois épigraphiste, paléographe, archéologue, archiviste, bibliothécaire et diplomatiste (14). » A propos des livres qu'il étudie, il retrace, comme il l'a fait pour Pétrarque, les aventures du bibliophile et parle savamment des éditions de Verrus Flaccus, de Festus, d'Arnobe, auxquels Orsini se consacra, sans omettre les ouvrages qu'il composa, par exemple ce recueil intitulé : *Virgilius collatione scriptorum græcorum illustratus* (1568).

---

(12) Paris, Bouillon.

(13) Cf. Le *Temps*, 11 mars 1894.

(14) Orsini avait une collection de médailles superbes, il était amateur d'objets d'art aussi.

Digitized by Google

et ce beau traité sur les gens célèbres, intitulé : *Imagines et elogia virorum illustrium ex antiquis lapidibus et numismatibus expressa*, où l'on trouve maintes pages remarquables et d'une haute valeur d'érudition.

IV

C'est encore en Italie que M. de Nolhac nous convie pour nous conter un intéressant épisode de la Renaissance, le voyage d'*Érasme en Italie* (15) (1506-1509). Suivons, avec l'auteur, l'itinéraire du grand écrivain, nous reviendrons de ce voyage, fort édifiés sur l'intellectualisme des savants italiens et pleins d'admiration pour le savoir d'Erasme, reçu, à bras ouverts, par tous ces passionnés de lettres latines et grecques à Bologne, Venise, Padoue, Ferrare, Sienne et Rome.

Un voyage en Italie, complément nécessaire de toute éducation lettrée au XVIe siècle, souriait depuis longtemps à Erasme. Dès 1500, il y pensait. Malheureusement les frais nécessités par un pareil déplacement, dépassaient de beaucoup les modestes ressources du savant. C'était afin d'augmenter celles-ci, qu'en 1504, cédant à l'invitation de Mountjoy, cet Anglais qui avait été son élève à Paris, quelques années auparavant, il s'était rendu en Angleterre pour faire des leçons de grec à Cambridge. Toutefois,

(15) Paris, Klincksieck, 1888.

Digitized by Google

malgré la docte société qu'il trouvait à Londres, et son étroite amitié avec Thomas Morus, il n'abandonnait pas un si cher projet. L'occasion tant désirée s'offrit enfin à lui. Battista Boërio, médecin gênois du roi Henri VII, lui offrit d'accompagner en Italie ses deux fils, Giovanni et Bernardo. Erasme accepta avec enthousiasme. Escorté de ces jeunes gens, il quittait Londres au mois de juin de l'année 1506, passait quelques jours à Paris, où il s'entendait avec l'imprimeur Josse Badius, le premier éditeur des *Adages*, pour l'impression de plusieurs œuvres de Lucien et d'une traduction versifiée de l'*Hécube* et de *l'Iphigénie à Aulis*, d'Euripide. Erasme s'arrêtait ensuite à Orléans, puis à Lyon « où il fut dignement accueilli par la colonie savante de la ville (16) ». Il en perpétua le souvenir dans un de ses plus jolis Colloques (17). Au mois d'août, il traversait les Alpes avec ses compagnons. Dès son arrivée en Piémont, il se rendit à Turin et s'y fit recevoir docteur en théologie. Puis il gagna Bologne, où les Boërio devaient finir leurs études à la célèbre Université. Malheureusement les voyageurs tombèrent en pleine guerre. Jules II, le terrible Pape, qui comptait dans les Bentivogli, dominateurs de Bologne, de terribles ennemis, marchait contre la ville. Erasme s'enfuit à Florence, où il arrive en octobre. Ce qu'il y a de particulier dans le séjour qu'il y fit, c'est qu'il passe, sans les voir, à côté des merveilles florentines, précisément au moment où « les Médicis ne gouvernent plus », où le pays est libre et paisible, et où une réunion admirable

(16) Cf. l'intéressant opuscule de M. A. Péricaud : *Erasme, dans ses rapports avec Lyon* (1843).

(17) Cf. *Diversoria* 8, 715 et Nisard (*Renaissance et Réforme* (I, p. 276).

Digitized by Google

d'artistes : Léonard, Michel-Ange, Raphaël, fra Bartolommeo, André del Sarto, se pressent dans la cité. Le grave Hollandais n'est pas encore initié aux choses de l'art et à l'esprit italien. Au mois de novembre, Erasme regagne Bologne où Jules II, vainqueur des Bentivogli, fait une entrée triomphale, « cuirasse au flanc, comme César, dont il aimait à s'appliquer le nom. »

Erasme resta treize mois dans cette ville. Son séjour fut troublé par la peste qui éclata l'été suivant (1507). Les Bolonais avaient les passions vives, notre savant put s'en apercevoir un jour où, pris pour un médecin par une foule en délire, on faillit lui faire un mauvais parti. Depuis lors, il obtint de Rome la permission de ne plus porter le vêtement ecclésiastique. Toutefois Erasme trouva un dédommagement à ces misères auprès des maîtres distingués de l'université bolonaise. Il se lia avec Scipion Fortiguerra, de Pistoia, surnommé Cartéromachos, érudit aussi modeste que remarquable. Il y connut aussi Paolo Bombasio, avec lequel il resta toujours en correspondance affectueuse et suivie. Bombasio, professeur de grec, perfectionna Erasme dans la connaissance de cette langue. Ce fut auprès de lui qu'Erasme augmenta ses *Adages*, « ce précieux recueil de proverbes antiques commentés par une érudition vivante inépuisable ». Erasme composa aussi à Bologne d'autres ouvrages, entre autres : Les *Anti Barbares*, défense des Lettres, qui devait avoir quatre livres et que son ami Richard Pace, égara par malheur.

En octobre 1507, il écrit au célèbre imprimeur vénitien Alde pour lui offrir d'imprimer une nouvelle traduction d'Euripide. Alde y consentit volontiers. Encouragé par la bienveillance de ce dernier, Erasme, se proposant de faire paraître une deuxième édition des *Adages* chez Alde et

Digitized by Google

voulant en surveiller lui-même l'impression (18), part pour Venise en passant par Ferrare et Padoue. Il y arrive en janvier 1508.

C'est l'époque où Venise est au zénith de sa gloire artistique et littéraire, l'époque des Bellini, Cima, Carpaccio, Giorgione, Palma et Titien. La société de cette ville arrive au développement complet de la vie de l'esprit, grâce à sa fréquentation avec la Grèce et l'Orient. La célébrité européenne d'Alde Manuce, le grand imprimeur helléniste, contribue encore à faire de la capitale de la sérénissime République, le centre distingué des Lettres. Tout près du Rialto s'élève la maison d'Alde. C'est là, qu'en compagnie de son beau-père André d'Asola et de ses beaux-frères François et Frédéric, Alde travaille à ses immortelles publications. Erasme fit chez celui-ci, devenu très vite son ami, un séjour charmant. On y causait en grec pendant les repas. Malheureusement la chère n'y était guère bonne. Erasme, habitué à la sustentation abondante des gens du nord, en souffrit et finit par prendre ses repas à part. Il faut lire dans ses *Colloques* (19) les spirituelles critiques d'Erasme sur les repas de son hôte dont la frugalité, habituelle aux Italiens, le stupéfie. Écartons en passant les assertions venimeuses de Scaliger, un de ses ennemis (20), contre l'intempérance d'Erasme. Celui-ci y répondit par ses récits : *Opulentia sordida*, dont le ton méchant est excusé par la violence des attaques du philologue italien.

Tout en préparant sa seconde édition des *Adages*, Erasme

---

(18) Cf. La remarquable *Vie d'Erasme*, par Rhenanus.

(19) Traduction. Develay, t. III, p. 215.

(20) Cf. *Scaligeri J.-C. Oratio contra Ciceronianum Erasmi* (Heidelberg, 1618).

Digitized by Google

se loue beaucoup des secours que les érudits vénitiens lui prêtent. Il en rend témoignage à Lascaris, Egnazzio, Musurus, Bolzani, Giromo Aleandro, Alde qui mettent leurs volumes à sa disposition. L'impression fut achevée en septembre 1508.

Cédant aux instances d'Alde et d'Asola, Erasme ne quitta pas de suite Venise où il avait trouvé un accueil si empressé, de la part des membres de l'Académie Aldine (21) et de celle de savants tels que Giambattista Egnazio, exécuteur testamentaire d'Alde, latiniste de grande valeur, Ambrogio Leoni, de Nola, réfutateur d'Averroës, Urbano Bolzani, l'un des maîtres du futur Léon X, Pietro Cotta, Girolamo Donato, Bernardo Rucellai, l'historien florentin, Démétrius Doucas, de Crète, Musurus, professeur de grec à Padoue, Jean Lascaris, l'éditeur de l'Anthologie, ancien fournisseur de manuscrits grecs de Laurent de Médicis, alors ambassadeur de France à Venise, Girolamo Aleandro, le futur cardinal, hélléniste distingué, qui lui fournit d'utiles communications au sujet des *Adages* et qui, plus tard, nommé par Léon X à la nonciature d'Allemagne, devait reprocher à Erasme ses ménagements envers Luther.

Au mois d'octobre ou de novembre 1508, Erasme quittait Venise et partait pour Padoue où il voulait passer l'hiver. Il y était venu rejoindre un fils naturel de Jacques IV, roi d'Écosse (22), qui l'avait prié d'enseigner la rhétorique au jeune prince, nommé Alexandre, âgé de dix-huit ans, et

---

(21) Pour les détails sur cette savante société, cf. l'*Hellénisme à Venise* d'A. Firmin Didot.

(22) En 1507, à Bologne, des dissentiments avaient éclaté entre Erasme et les Boërio dont il se sépara.

(23) Cf. Legrand, *Bibliographie hellénique*.

Digitized by Google

portant le titre d'archevêque de Saint-André. A Padoue, Erasme retrouva son ami Musurus qu'il avait connu à Venise et se lia étroitement avec Germain Brice, le futur aumônier du roi François Ier. Il y connut aussi Luis Texeira, le précepteur du roi Jean III de Portugal et le vieux professeur de lettres latines, Raffaello Regio, qui, à soixante-dix ans, suivait assidûment les cours de grec de Musurus !

Erasme pendant son séjour à Padoue, s'adonna particulièrement aux études helléniques (23), sous les auspices de Musurus et de Cartéromachos. « De ce milieu sérieux et bienveillant, dit M. de Nolhac, Erasme a gardé un souvenir particulièrement agréable. » Padoue est pour lui « le plus célèbre et le plus riche magasin d'instruction qu'il y ait au monde. » La reprise des hostilités de Jules II contre les Vénitiens et la ligue conclue le 10 décembre à Cambrai entre l'Empereur, le roi d'Espagne, le roi de France et le Pape, força Erasme et son royal élève à quitter Padoue. Les voyageurs s'arrêtèrent à Ferrare. Ils y furent bien accueillis par Richard Pace et par les savants de cette ville, Celio Calcagnini, Paniciato, Richerio, Niccolo Leoniceno, peut-être Démétrius Moschus. Ferrare était fort lettrée. Lucrezia Borgia, femme d'Alphonse d'Este, y tenait sa cour lettrée. Craignant toutefois que la guerre projetée contre la République vénitienne, ne fût portée dans les États de Ferrare, par suite de l'alliance conclue entre Alphonse et les ligueurs de Cambrai, nos voyageurs s'éloignèrent, traversèrent Florence et arrivèrent à Sienne à la fin de décembre.

Le jeune Alexandre termina ses études à l'Université de cette ville, sous la direction d'Erasme. Au mois de mars suivant (1509), ce dernier partait pour Rome, où il pré-

Digitized by Google

cédait d'un ou deux mois son royal élève. Il y arriva avec une grande joie, non pas seulement parce qu'il foulait le sol du tombeau des Apôtres, mais encore en raison des souvenirs classiques dont cette cité était toute imprégnée. A Rome pourtant, comme à Florence, il est peu sensible aux impressions d'art. Les antiques monuments de l'Aventin, du Celius et de l'Esquilin attirent à peine son attention. Erasme eut la joie de retrouver dans cette ville, Carteromachos, attaché à la maison du cardinal Galeotti Francotti della Rovere, neveu de Jules II. Il fit la connaissance du futur cardinal Egidio de Vitterbe, helléniste, hébraïsant distingué, de Beroalde le jeune, Spherula, du bibliophile Colocci, Tommaso Inghirami, bibliothécaire du Vatican, qui parlent si purement le latin et dont Raphaël fit le portrait. Il est impossible de savoir s'il rencontra le célèbre peintre et s'il connut Bembo. Quant à Sadolet, le secrétaire de Léon X, le futur évêque de Carpentras, il ne le reconnut que plus tard. Quoi qu'il en soit, Erasme n'en trouva pas moins à Rome « la société la plus cultivée et la plus intelligente peut-être qui ait jamais été. » Il y fréquenta aussi des cercles flamands et anglais et connut Jean Goritz, l'ami de Reuchlin.

Erasme trouva dans les bibliothèques romaines, au Vatican, chez le cardinal Grimani, dans les couvents, des trésors que le sac de 1507 devait disperser en grand nombre. Si plus tard, il songe si souvent à revenir à Rome, c'est qu'il sait que nulle part « on n'y étudie avec plus de plaisir et de profit. »

Le séjour d'Erasme à Rome eut une grande influence sur ses idées religieuses et sa conduite pendant la réforme.

Notons en passant qu'il fut choqué de l'admiration que les prêtres témoignaient à l'antiquité païenne, et plusieurs

Digitized by Google

passages de son *Ciceronianus* reflètent son étonnement en face « de ce clan païen ayant plus de littérature que de piété. » En outre, les tendances matérialistes contre la foi l'attristèrent, tout comme « la chasse aux bénéfices et la licence des mœurs d'une grande partie du clergé romain. »

Erasme connut aussi le cardinal Jean de Médicis, le futur Léon X, qui devait encourager ses œuvres d'exégèse et fermer la bouche à ses calomniateurs. Il fréquenta également Raffaello Riario, neveu de Jules II, pour lequel Bramante achevait le magnifique palais de la chancellerie.

Erasme revint à Sienne auprès de son élève, mais celui-ci, presque aussitôt rappelé en Ecosse, voulut visiter Rome avant son départ. Ils y arrivèrent au mois d'avril; ce séjour fut très court. Ils gagnèrent Naples, et de retour à Rome, se séparèrent.

Le 22 avril 1509, Henri VIII montait sur le trône d'Angleterre. L'ancien élève d'Erasme, devenu son protecteur influent, William Mountjoy écrivit au savant pour hâter son retour, en faisant briller à ses yeux la perspective de la faveur d'un roi plein de respect pour les gens de pensée, semblait-il. Malgré les instances de ses amis, Erasme quitta Rome. Je partage tout à fait l'opinion de M. de Nolhac, plaignant le savant de n'avoir pas cédé à l'offre que le cardinal Grimani lui faisait, de rester auprès de lui, à portée des plus riches bibliothèques. « S'il eût accepté, dit-il avec raison, sa vie changeait de face. La liberté de son esprit ne lui faisait pas d'ennemis dangereux, ses adversaires catholiques n'osaient plus l'attaquer; il exerçait l'influence la plus heureuse sur les conseils des Papes et à l'avènement de Léon X, il était compris dans la première promotion de cardinaux ». Erasme n'écoutant que son ambition, voulant jouer un rôle influent auprès

Digitized by Google

d'Henri VIII, retournait en Angleterre à la fin de juillet 1509. Or voici que l'heure de la réforme approche. Le moment arrive où Erasme va connaître la gloire, mais au prix des pires attaques, de la part des pharisiens et des luthériens (24).

Le séjour d'Erasme en Italie lui fut très profitable, soit parce qu'y ayant trouvé la Renaissance épanouie, son humanisme put se développer à l'aise « dans un pays où, contrairement aux pays du Nord dans lesquels on tient les Lettres en suspicion, l'on cherche dans l'antiquité l'antiquité elle-même et point seulement des anecdotes héroïques et des modèles de discours », soit parce qu'il a compris l'importance de la culture classique et la civilisation par les « bonnes Lettres ». Désormais il sera un humaniste plus fervent encore et « offrira souvent l'exemple des Italiens de la cour d'Urbin, de Ferrare, de Mantoue » aux peuples encore ignorants qu'il va retrouver. Toujours, d'ailleurs, sa pensée retournera à Rome; il n'oubliera jamais le temps béni pendant lequel il y a vécu. Le chagrin de sa vie finissante ne fut pas seulement l'inexécution du beau projet tant de fois caressé de passer à Rome ses derniers jours, mais surtout de voir les Lettres compromises dans la tempête théologique soulevée par la Réforme. L'allemand inélégant de Luther tournait en dérision les Humanités, combattait les Arts, « se souvenant de l'antiquité pour interpréter le christianisme. » Bientôt Erasme écrivit le *De libero arbitrio*, s'engageant à son tour dans la mêlée au grand dam de ses

(24) Peu de temps après son retour en Angleterre, il publiait son amusant *Eloge de la Folie*, chef-d'œuvre de sens et d'esprit, censure des luxes et de tous les états de la vie.

Digitized by Google

chères études, et pressentant déjà la banqueroute de la Renaissance.

En ce qui concerne la conduite d'Erasme vis-à-vis du pontificat romain, M. de Nolhac indique clairement ses relations avec Léon X et Adrien VI et parle longuement de ses rapports avec Luther (25). Il y fait un plaidoyer éloquent en faveur de l'indépendance d'Erasme à l'égard de Luther, tout à l'honneur de notre humaniste, en même temps qu'un parallèle fort judicieux entre ces deux esprits si différents, qui ne voyaient ni les gens ni les choses au même point de vue. Erasme était un sage, un lettré, un indulgent, malgré que ses yeux de moraliste chrétien ne l'aveuglassent nullement sur les fautes de l'Église (plusieurs de ses lettres en font foi, entre autres, celle qu'il écrivit en 1509 à Alexandre VI). Luther était un passionné et un ardent. Moine augustin, il sortait pour la première fois de son monastère, quand il vint à Rome. Il resta trop peu de temps dans la ville éternelle pour juger avec calme du bien qui s'y faisait, en dépit du faste païen et de la corruption du temps. « Au sortir des ombres de son cloître saxon, jeté brusquement dans la pleine lumière de l'Italie de la Renaissance, il a eu l'éblouissement douloureux des oiseaux de nuit et cette grande âme troublée a crié au monde son indignation et sa souffrance dont les conséquences devaient être si graves sur l'avenir du christianisme. »

En réponse aux accusations portées contre Erasme sur les remontrances qu'il adressa maintes fois à la papauté, M. de Nolhac remarque sagement : « L'Italie de Dante et de Pétrarque qui voyait dans la papauté sa force et sa gloire a

(25) Cf. *Revue des Deux-Mondes*, 1er juillet 1888, p. 191 et sqq.

Digitized by Google

su parler des papes en toute franchise et flageller les vices des hommes, sans cesser de reconnaître en eux l'autorité suprême dont ils sont revêtus. » Tel fut le cas d'Erasme.

A la fin de son livre, M. de Nolhac publie douze lettres inédites du savant, d'inégale valeur, adressées à Alde, François d'Asola, Bembo, Sadolet. Je recommande particulièrement la lecture de la lettre IX du recueil, écrite à un prélat romain, en 1513, au plus fort de la lutte d'Erasme contre les pharisiens et les luthériens, à la veille de la publication de son *Libre arbitre*. Dans cette lettre, qui devait être communiquée au pape Adrien VI, Erasme fait montre de sentiments catholiques convaincus. Il faut savoir gré à M. de Nolhac d'avoir enrichi la correspondance d'Erasme, qui jette tant de lumière sur les événements, les personnes et les faits de l'époque.

(26) Je me contente de signaler simplement (*ne abutear lectoris patientia*), aux amateurs de science hellénique et aux amoureux des éditions aldines, l'in-4° consacré par M. de Nolhac aux correspondants d'Alde Manuce (1483-1514). Ils trouveront là d'intéressants détails sur les relations du célèbre imprimeur avec les savants du temps (Paris, Klincksieck).

(*A suivre.*) Pierre de BOUCHAUD.

Digitized by Google

QUELQUES NOTES [1]

EDOUARD Aynard me disait un jour cette parole profondément juste sous sa forme piquante : « La modération est un état violent de l'esprit. » Je le sens bien, et me fais continuellement violence pour ne pas être violent. Mais quoi ! il faut pourtant bien mépriser ce qui est méprisable. On ne serait pas digne du nom d'homme !

*
* *

Le gouvernement de la foule : c'est-à-dire des inconscients et des irresponsables. Cette conception du gouvernement est véritablement digne d'admiration.

*
* *

J'ai quelque idée que si l'on fouillait bien dans le cœur

(1) Voir la *Revue du Lyonnais* d'Octobre 1894.

Digitized by Google

de beaucoup de pessimistes, on y trouverait surtout une vanité non satisfaite.

*
* *

Il y a deux manières d'entendre la critique : l'une d'*imposer* les idées que l'on croit justes; l'autre de les *suggérer*. Les esprits-architectes imposent; les esprits-musiciens suggèrent. Je crois bien que la suggestion est la bonne manière. J'ai eu l'audace de faire dans ma vie quelques articles de critique, et je confesse que j'ai trop pris le ton des esprits qui veulent imposer. Je m'en repens. Du moins j'ai tâché de ne jamais être imposant.

*
* *

Je viens de relire quelques pages de Flaubert. Il me semble qu'il y a là beaucoup de parti-pris, beaucoup d'artifice. Ce n'est pas encore là la vérité, l'humble vérité, comme dit Maupassant. Trop grande préoccupation de l'*effet*, procédés obstinés, tension du style pénible, fatigante, importune.

Combien Brunetière n'a-t-il pas raison de dire que le style simple et précis de Mérimée, accusé par Flaubert de ne pas être un style (!!!), est plus près de la réalité que le style artificiel et compliqué de *Madame Bovary!*

*
* *

De tout ce qu'a dit Flaubert, il n'y a qu'une pensée que je retiens : « Les uns voient bleu, les autres voient noir; la multitude voit bête. » Aussi n'est-ce pas pour elle qu'il faut écrire.

*
* *

Relu la *Princesse de Clèves*. C'est le premier roman psy-

Digitized by Google

chologique en date. Tout s'y passe dans le cœur, avec une infinité d'observations délicates, senties et de la plus admirable vérité, si l'on veut admettre qu'une âme pure et désireuse du bien puisse être aussi bien dans la réalité qu'une âme ignoble. La lutte des sentiments y est profonde, palpitante, mais c'est la lutte des beaux sentiments. — Et quel goût! Rien ne détonne. — On sent que l'auteur a réellement passé, au moins par l'imagination *sincère*, dans tous les états d'âme de son héroïne. Il y a là une finesse, une délicatesse, un souci perpétuel des convenances et des devoirs affinés, qui n'est pas possible dans une société démocratique. Nuls accessoires, point de paysage, de description de mobiliers, etc. Tout se passe dans le cœur, mais tout s'y passe bien en réalité, sans invention, sans artifices, sans procédé, dans un style simple, limpide, sans affectation, sans « mots ». Ce n'est pas démodé, parce que le cœur ne se démode pas. — Quel siècle que ce dix-septième siècle!

Un seul reproche : tous les hommes y sont bien faits, élégants, généreux, etc.; toutes les femmes belles, délicates, vertueuses, etc. Ça, ce n'est pas naturel.

*
* *

George Doncieux l'a célébrée en des vers délicieux. La princesse apparaît à quelqu'une de notre temps :

J'ai connu des jours éclatants,
J'ai triomphé — chose rapide!
— Sœur, j'étais divine à vingt ans.
Mais quoi? cent couples de printemps
Ne vont guère sans quelque ride.

Digitized by Google

Mon souris semble moins vermeil,
Mes blonds cheveux mêlés de cendre;
Sur cet incarnat non pareil,
Sur ces nœuds couleur de soleil,
Un peu d'ombre s'est pu répandre.

Pourtant jusqu'aux siècles lointains
J'étendrai mon suave empire :
Tels ces vieux pastels mi-éteints
Gardent en leurs tons incertains
La grâce exquise et le sourire.

. . . . . .

Votre temps, touché de l'effet
Grossier, non des subtiles causes,
Pour me comprendre est fort peu fait;
Il est peuple et va droit au fait,
Et veut le solide des choses.

Quelle pitié que ses amours!
Les généreux princes de Clèves,
Les galants et tendres Nemours,
Las! ont émigré pour toujours,
(Je crois bien) au pays des rêves.

. . . . . .

*
* *

Les démonstrations de deuil et de sensibilité unissent souvent une sincérité réelle à quelque chose d'artificiel. Les deux choses vont mieux ensemble qu'on ne croirait. Il est impossible qu'une de ces dames anglaises éplorées, que George Eliot nous peint en grand deuil, « avec des manches de bougran, plusieurs bracelets à chaque bras, un

Digitized by Google

bonnet « architecturé » et de délicates attaches de rubans, » ne songe pas un peu, en même temps qu'à sa douleur, combien ce costume lui sied.

Dans notre Midi, la douleur ne s'écarte pas de certaines formes traditionnelles. Elle a des rites. Quand quelqu'un est mort, les femmes du village s'assemblent chez le défunt pour pleurer en commun. Un bonhomme meurt. Une voisine accourt pour pleurer. Elle trouve la veuve fort occupée à balayer, à mettre en ordre, qui lui dit : « Je n'ai pas le temps de pleurer aujourd'hui, mais venez dimanche, nous pleurerons toute la journée. »

*
* *

Un bonhomme, l'autre jour, était à l'agonie. Il ne restait dans la chambre que sa femme. Sa fille, ne pouvant supporter ce spectacle, s'était retirée, accablée, dans la chambre voisine. De temps en temps, elle disait :

— *Maïre, j'esclato ?*

— *Pancaro, ma filho, espèro un momentoun !*

Une demi-heure se passe. Même demande, même réponse.

Ainsi de suite pendant trois heures. La pauvre fille s'ennuyait à mourir de toujours attendre. Enfin, la mère crie :

— *Esclato, ma filho, esclato !*

Et les deux femmes firent retentir l'air de cris épouvantables.

*
* *

A Nyons, il y avait deux bonnes dames parentes, qui, l'hiver, se réunissaient pour passer leurs soirées ensemble. Les soirées d'hiver sont longues. Quand on avait passé en revue tout le voisinage, lorsque, pour la centième fois, on

Digitized by Google

avait critiqué celui-ci, médit de celle-là, la conversation finissait par tomber. Elles ne savaient plus que faire. Alors l'une d'elles se prenait à dire : « Si nous pleurions un peu le cousin Goubillas ? » (Le cousin Goubillas était mort il y avait quarante-cinq ans.) — Et les deux bonnes femmes de partir en sanglots, et, jusqu'à la fin de la soirée, de pleurer le cousin Goubillas.

*
* *

La stupide vanité des hommes est telle, qu'ils considèrent comme une humiliation de ne pas être renseignés sur tout. Que de fois n'ai-je pas demandé mon chemin à des gens qui l'ignoraient et qui ont voulu me le dire tout de même ! La première fois que je fus à Toulon, il y avait dans mon compartiment, un Marseillais qui m'interrogea sur le but de mon voyage, et me fit alors la description de Toulon, « qu'il connaissait par cœur ». Il me parla notamment du bagne. « Vous verrez-là, me dit-il, de son accent intraduisible, toute espèce de gens, des notaires, des juges, des curés. Mêmement que je me suis laissé dire qu'il y a un évêque. »

— Vous l'avez vu ?

— Si je l'ai vu ! Un grand gayarrd, que je voudrais pas le rencontrer à dix heures du soir à la Belle-de-Mai !

— Et de quel diocèse ?

— Je crois que c'est du côté de Bourges.

Je ne le contredis pas. Il y a quelque plaisir à jouir de la bêtise humaine. D'ailleurs si je l'avais contredit, il m'aurait dit des injures.

*
* *

En ce même temps, une jeune fille accompagnée de son père, visitait l'hôpital de Saint-Mandrier. A la pharmacie

Digitized by Google

ils voient trois ou quatre messieurs, tête nue, de la dernière politesse, qui expliquent tout avec une rare obligeance. En s'en allant, les visiteurs leur font un grand salut. — Qu'est-ce que ces messieurs, demande la jeune fille au commandant qui les accompagnait? — Quels messieurs? — Ceux qui nous ont fait visiter si agréablement la pharmacie. — Ah! ce sont des forçats.

Ainsi, dans la vie, ne sait-on pas toujours distinguer les messieurs des forçats ou de leur équivalent.

*
* *

J'entends beaucoup parler de progrès réalisé, de mouvement en avant, de chemin parcouru, etc., etc. Il me semble que le progrès a surtout consisté jusqu'ici à élargir le champ de la souffrance. Le progrès matériel n'est rien, s'il ne rend pas les gens plus heureux. Quoi, s'il les rend plus malheureux! Cela m'est bien égal d'aller plus vite de Lyon à Marseille, si je n'en ai pas une impression consolatrice de plus. Les gens qui ont de la prétention à l'intelligence se sont raffinés, compliqués, torturés. Quelle existence plus chagrine que celle des pessimistes, de ceux qui mettent une sotte vanité à se qualifier de dilettantes, etc., etc.? En raffinant leurs plaisirs à l'aide de la civilisation, ils se sont excités, surmenés, névrosés, abrutis. Quant aux ouvriers, ils ont vu leur bien-être matériel considérablement augmenté, mais les sentiments d'envie, les besoins de jouir, en se développant, leur ont fait l'existence misérable. — En somme, plus de souffrance, dans plus de grossier bien-être, voilà le progrès.

*
* *

C'est très drôle, les écrivains « naturalistes » se réclament

Digitized by Google

de « l'humble vérité », et l'étude de l'exception est le propre de leurs ouvrages. Les Goncourt n'ont jamais étudié que des exceptions.

*
* *

L'homme prend trois « attitudes », pour employer le jargon du jour : l'optimisme, le pessimisme, l'acceptation. Je choisis cette dernière « attitude ».

*
* *

« Je déteste les femmes en général, me disait un ami, et je ne sais comment il se fait que je les adore en particulier. »

*
* *

J'ai en dégoût la populace des intelligences. Aurai-je lu cela quelque part? — Si oui, je pense comme l'auteur.

*
* *

Amiel fait ce reproche à Joubert : « Il pose beaucoup plus de problèmes qu'il n'en résout; note et constate plus qu'il n'explique. » Il fait ainsi sans le vouloir un grand éloge de Joubert.

*
* *

Le dix-huitième siècle a eu deux absurdités : la croyance à la marche de l'humanité vers un développement constant, et celle à la bonté native de l'homme. Si, il en est une troisième : c'est d'avoir voulu soumettre à la raison tout ce qui lui échappe.

*
* *

Les Sages de la Grèce voulaient détruire la tyrannie, mais ce n'était pas au profit du suffrage universel, c'était

Digitized by Google

au profit de la partie la plus éclairée et la plus vertueuse de la nation.

*
* *

A mon éternelle question, la seule qui m'importe : « Pourquoi est-ce que je vis? » La science me répond en m'apprenant que la vie vient de telle et telle manière. Je ne m'en fiche pas mal!...

*
* *

J'attribue à ma solitude l'habitude de ne rien lire, ou le moins possible de contemporain. Car le contemporain ramène toujours plus ou moins de trouble et compromet le prix de la solitude. Le passé a quelque chose de calmant. — Mais quoi! l'on a les journaux, les correspondances, les revues, assez de choses qui vous replongent dans le trouble du présent, malgré qu'on en ait.

*
* *

Schopenhauer était-il au fond si pessimiste que cela? J'en doute fort, car c'est lui qui l'a dit : *Il n'y a pas de meilleur remède au pessimisme que le contentement de soi.* Alors il s'était bien guéri du pessimisme!

*
* *

Je pardonne à Schopenhauer toute sa misanthropie, toute sa malveillance, tout son égoïsme, pour avoir écrit ce qui suit :

La doctrine matérialiste est fille de l'ignorance, de la paresse, de la pipe et de la politique.

*
* *

Je viens de lire une grande partie des *Poèmes antiques*, de Leconte de Lisle. Il y a là les plus beaux vers qui soient

Digitized by Google

sortis de la bouche d'un enfant des hommes. Aucun des manques de goût, aucune des disparates de Victor Hugo; rien de son puffisme, de ses dislocations du rythme. Les vers sont pleins, coulés d'un jet, sans enjambements pénibles, ou mieux sans enjambements. La connaissance de l'antiquité, le choix des mots, le soin de proscrire un seul terme banal ou prosaïque sont poussés plus loin qu'on ne l'a jamais fait. Les rimes sonnent comme le pur airain.

Comment se fait-il que tout cela laisse absolument froid? Il manque peu de chose : l'âme. Cela n'a pas la grâce de Chénier, c'est vrai, mais c'est plus *grand*, et pourtant quatre vers de Chénier émeuvent jusqu'au fond le plus intime, tandis que là, il n'y a que des tableaux sans vie, une copie froide. L'imitation de l'antiquité n'est rien, si elle ne sert pas à exprimer un sentiment humain, personnel, si l'homme n'est pas dessous. Rien de plus glacé que les imitations, par M. Leconte de Lisle, d'Horace, qui nous émeut tant. C'est qu'Horace ressentait ce qu'il disait, et l'autre fait de l'art. — Aussi Horace est mon contemporain par l'âme et c'est le contemporain qui me semble d'un autre âge. Ceci explique pourquoi M. Leconte de Lisle a eu longtemps et a peut-être encore, dans l'opinion publique, une place inférieure à son talent de poète.

*
* *

Il y a une autre raison de la froideur qu'on éprouve en dépit de leur beauté, pour les vers de M. Leconte de Lisle. Il est bien vrai que, malgré qu'on en ait, on cherche toujours sous les vers l'âme du poète, or l'âme de Chénier, de Lamartine, de Brizeux, de Musset, de Laprade sont attirantes. D'autres ne le sont pas.

Digitized by Google

*
* *

(*Plusieurs années après*).

Leconte de Lisle vient de mourir. Je lis à son propos, dans un grand journal de Paris, un immense article d'un critique plus ou moins en vogue. Celui-ci se donne un mal du diable pour nous montrer en la personne du poète un Grec unique parmi nous, un Grec ressuscité. Et cela avec tant de jolies petites phrases sur la Grèce, tant de festons, tant d'astragales, tant d'élégantes ritournelles; pour le faire court, tant de fine rhétorique! Il est difficile d'avoir des vues plus superficielles. Leconte de Lisle a contemplé en grand poète le côté *extérieur* de l'antiquité. Personne ne le connut mieux que lui, et personne ne fut plus éloigné de l'âme grecque. Autant nous dire que Mounet-Sully, parce qu'il revêt un beau costume antique pour jouer Œdipe-Roi, est un Grec ressuscité.

Le pessimisme révolté, rancuneux, amer de Leconte de Lisle est en contradiction directe avec le génie grec. Aussi le poète ne met-il jamais dans la bouche de ses héros, de ces belles sentences profondément humaines, sur le mystère de la vie, que nous rencontrons constamment dans Æschyle, Sophocle, Pindare. Toute la philosophie résignée, profondément religieuse des Grecs, se retrouve dans leurs poètes, et ce n'est pas celle de Leconte de Lisle. Il est ADMIRARLE, mais il n'est qu'admirable, et cela ne suffit pas pour nous toucher. Enlevez les magnifiques tissus de pourpre, vous retrouverez par dessous ce que les Grecs auraient nommé un Barbare.

*
* *

Doncieux lui faisait un autre reproche: c'était d'être trop constamment beau. Ses vers larges, massifs, assis

Digitized by Google

comme des blocs de marbre, constamment de même facture classique, finissent par donner une impression de fatigue. On y voudrait quelque chose de moins uniformément tendu. De temps en temps un vers coulant et facile reposerait. Pour la poésie comme pour l'éloquence, le sublime continu ennuie.

*
* *

Werke des Geists und der Kunst sind für den Poebel nicht da.
(Gœthe).

Oh oui !

*
* *

J'ai lu, je ne sais où, que le poète Prudence racontant sa vie, dit que, son éducation étant achevée, il revêtit la toge et « prit l'habitude de débiter beaucoup de mensonges ». C'est une périphrase pour dire qu'il devint avocat.

*
* *

En fait d'art, le plaisir n'a rien de commun avec la beauté. C'est ce que comprenait très bien un de mes camarades répondant à un ami qui, dans une discussion à propos de musique, disait, tout en se grattant : « Je connais que la musique est belle quand elle me fait plaisir. » A quoi l'autre de répondre : « Si je te grattais où il te démange, cela te ferait plaisir, et pourtant il n'y aurait rien de beau. »

*
* *

« C'est déjà une sottise, me disait un jour quelqu'un, de ne pouvoir supporter la sottise. » Oui, mais quel courage il y faut !

Digitized by Google

*
* *

La personnalité de Lamennais m'est antipathique. Il a été absolu dans tous les sens. Il a trouvé le moyen de réunir dans sa vie l'odieux de l'ultramontain à l'odieux du démagogue. Il n'a su en rien et jamais se tenir dans le milieu des Sages. Il y a des gens qui passent de la sottise à une sottise moindre. Il a eu ce talent unique de passer de l'extrême sottise à l'extrême sottise, sans s'arrêter entre les deux. Après cela, c'est une vie pleine d'unité, car il n'a jamais changé, sauf dans le genre des violences. Il a réalisé l'unité dans l'intolérance.

Doudan disait de lui : « Il a une machine à vapeur de la force de deux cents chiens hargneux. Il l'avait d'abord attachée au catholicisme, et aujourd'hui il l'attache à la démocratie. Mais ce sont toujours les mêmes chiens hargneux. »

Toute sa vie, faisait remarquer je ne sais qui, Lamennais a divisé les hommes en deux classes : les Amschaspans et les Darvans, et toute sa vie il a assimilé les méchants à ceux qui ne partageaient pas ses opinions. Seulement ceux qui étaient les Amschaspans dans la première partie de la vie, sont devenus les Darvans dans la seconde, et réciproquement. Les philosophes ont raison. Les objets ne sont rien. C'est le sujet qui les fait ce qu'ils sont.

*
* *

Mais il faut être juste, même envers ceux qui ne sont pas justes. Lamennais fut une haute personnalité morale. Quelle humiliation lorsqu'on songe que de ses mains, la direction du parti démocratique et socialiste est tombée

Digitized by Google

aux mains des grossiers matérialistes, des vulgaires esprits d'aujourd'hui ; des vulgaires appétits serait plus exact !

*
* *

Ce fut un grand artiste dans l'art d'écrire. Mais il faut reconnaître que la popularité inouïe des *Paroles d'un Croyant* nous surprend aujourd'hui. Ce livre n'est plus lisible. D'abord, nous sommes par trop choqués de l'évidente exagération des choses, de l'énorme disproportion des mots aux réalités qu'ils prétendent qualifier. Puis nous voyons trop le *procédé* où les contemporains voyaient l'inspiration. C'est tout simplement un pastiche éloquent des livres des Prophètes. Personne n'y songea, quand l'ouvrage fut publié.

CLAIR TISSEUR.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Paul BRAC DE LA PERRIÈRE

Le 7 novembre dernier, mourait dans sa quatre-vingt-unième année, M. Paul Brac de la Perrière, avocat, ancien bâtonnier de l'ordre et doyen de la Faculté catholique de droit.

A cette mort, qui a inspiré tant de regrets, nous devons plus qu'une simple mention dans notre chronique mensuelle. M. de la Perrière était, en effet, une grande figure lyonnaise, la plus grande peut-être de notre temps, si la valeur d'un homme se mesure surtout aux sentiments d'estime et de vénération qu'il inspire. Grand caractère, homme de cœur et de talent, personne ne l'a surpassé dans la pratique du bien et si la popularité devait être la récompense de l'homme bienfaisant, aucun de nos contemporains n'eût mérité assurément, autant que lui, d'être populaire dans notre ville.

Digitized by Google

Au lendemain de ses funérailles, esquissons donc rapidement cette vie si bien remplie.

Laurent-Paul-Marie Brac de la Perrière était né, à Sainte-Foy-lès-Lyon, le 23 janvier 1814. Ses études classiques terminées, il alla, en 1833, étudier le droit à Paris. Reçu licencié, le 30 août 1836, il se faisait inscrire, le 25 novembre de la même année, au tableau de l'ordre des avocats de notre ville.

Son entrée au barreau n'était point, chez lui, comme il arrive souvent, l'essai timide et irréfléchi d'un jeune homme qui cherche sa voie. Sans doute, sa vocation eût pu être guidée par des traditions de famille. Deux de ses ancêtres, tous deux honorés des fonctions consulaires, avaient appartenu l'un et l'autre à l'ancien barreau lyonnais. Mais son choix était un acte profondément raisonné et, plus tard, dans une circonstance solennelle, il nous apprendra lui-même que « lorsqu'il était revenu à Lyon, avec ses vingt-deux ans, il avait la passion de la vérité et de la justice et que c'était au barreau qu'il les avait trouvées respectées et servies mieux que partout ailleurs. »

De la Perrière, avocat, est là tout entier. Car c'est surtout quand il se trouvera en présence d'une liberté atteinte ou d'un droit violé, et qu'il sera appelé à défendre la cause du faible et de l'opprimé, que son cœur laissera échapper ces accents émus qui remuaient l'auditoire et qu'il s'élèvera à ces mouvements de haute éloquence, qui lui ont valu une si belle place parmi les plus grands orateurs de notre barreau.

Cette passion profonde pour la vérité et la justice nous explique aussi son attachement au barreau. Il lui est demeuré fidèle jusqu'à la fin, et personne n'a été plus jaloux que lui du maintien de sa dignité et de sa forte discipline.

Digitized by Google

Aussi le barreau paya de retour cet attachement que les années n'ont jamais pu refroidir, et il épuisa pour lui tous les honneurs dont il pouvait disposer. En 1858, il est appelé au Conseil de l'ordre, dont il demeura jusqu'à sa mort le guide vénéré et infaillible. En 1863, il est élevé aux fonctions de bâtonnier, puis, quand arriva le 25 novembre 1886, on vit tous ses confrères, sans distinction d'âge et d'opinion, s'unir dans une touchante manifestation pour célébrer la fête inoubliable et sans précédent, à Lyon, de sa cinquantaine professionnelle et rendre hommage, comme le proclama hautement le bâtonnier en exercice, Me Dulac, « à celui qui, entre tous, avait honoré l'ordre par la fermeté des convictions, par la droiture et la mâle énergie du caractère. »

Mais, comme on le sait, M. de la Perrière ne s'était pas attaché seulement à sa profession. De sa vie, il avait fait deux parts et je ne sais si la plus grande n'était pas celle qu'il avait consacrée aux œuvres de bienfaisance.

Quand il était allé étudier le droit à Paris, à la fin de 1833, Ozanam venait, avec sept de ses amis, de fonder la Société de Saint-Vincent de Paul. Aussitôt Paul de la Perrière se fit inscrire, lui quatorzième, dans cette modeste association qui devait, en peu d'années, s'étendre dans tout le monde civilisé. A peine est-il de retour à Lyon que, par son initiative et avec le concours d'Onofrio et de quelques autres de ses amis, il fonde les cinq premières conférences de cette Société, qui en compte aujourd'hui vingt-huit dans notre ville et dont il demeura, jusqu'à sa mort, le président général.

Mais la Société de Saint-Vincent ne pouvait suffire à son zèle. Il se consacrait aussi à l'Œuvre du patronage des écoliers, à celle des Saintes Familles, à la Maison de Charité

Digitized by Google

pour les petits garçons, fondée par lui à Oullins, à l'Œuvre des Hospitaliers veilleurs et enfin à celle, plus récente, du Comité des Écoles catholiques de Lyon.

Et même, en dehors des œuvres de bienfaisance proprement dites, à combien d'autres œuvres utiles n'avait-il pas apporté son concours ? Ainsi en est-il notamment de la Commission de Fourvière, dont il était président depuis 1887. Et telle est aussi la direction de la Faculté catholique de droit, dont il était le doyen, depuis sa création en 1875.

Comment M. de la Perrière pouvait-il suffire à tant de soins divers, en même temps qu'à ses travaux professionnels? On se le demande vainement; mais on comprend ainsi toute l'étendue de son dévouement, et quand on observe combien était grande la mission qu'il a remplie, pendant soixante ans, sans relâche et sans défaillance, on comprend aussi quel vide il a dû laisser en mourant.

C'est ainsi que sa mort a eu le caractère d'un véritable deuil public. Le jour de ses funérailles, qui ont eu lieu le 9 novembre, l'église de la Mulatière ne put contenir le cortège qui l'accompagna à sa dernière demeure. L'ordre des avocats en robe, les facultés catholiques, les membres de toutes les œuvres, qu'il dirigeait avec tant de zèle, les pauvres dont il avait soulagé les souffrances, ne formaient en effet, qu'une partie de cette nombreuse assistance, tant le regretté défunt avait conquis de vénération et de sympathie dans toutes les classes de la population de notre ville.

Mgr Coullié, archevêque de Lyon, assisté de ses vicaires généraux, avait tenu à présider lui-même cette cérémonie funèbre, où l'on ne comptait aucun indifférent et qui empruntait un caractère particulier de grandeur à l'unanimité des sentiments, qui animaient cette foule recueillie et émue.

Digitized by Google

, Avant l'absoute donnée par Mgr l'archevêque lui-même, M. l'abbé Dadolle, vicaire général et recteur des Facultés catholiques, prononça en chaire l'éloge de ce grand chrétien, en retraçant, en termes élevés, le tableau d'une vie qui servira toujours d'exemple et de leçon.

Au cimetière de Sainte-Foy, où l'inhumation a eu lieu, l'éloge funèbre de M. de la Perrière a été prononcé de nouveau, sous une forme éloquente, par Me de Villeneuve, bâtonnier de l'ordre des avocats, au nom du barreau, et par M. Henri Beaune, ancien procureur général et membre de l'Académie de Lyon, au nom de la Faculté catholique de droit.

Chaque année, M. de la Perrière présentait à l'Assemblée générale de la Société de Saint-Vincent de Paul, un rapport sur la situation de l'œuvre et les misères qu'elle avait été appelée à soulager. Ces rapports qui renferment toujours un éloquent appel à la charité forment, dans leur ensemble, un chapitre important et du plus grand intérêt de l'histoire de la Charité à Lyon.

Mais indépendamment de ces comptes rendus, qui ont été publiés chaque année et de quelques mémoires judiciaires, on doit encore à M. de la Perrière les publications suivantes :

1° *Souvenirs de deux pèlerinages à Ars. J.-B. Viannay. Le Père Lacordaire.* Lyon, Girard et Josserand, 1863.

2° *La liberté du gouvernement de l'Église.* Rapport au 6e Congrès des Jurisconsultes catholiques (*Revue catholique des Institutions et du droit.* T. XVII, p. 381.)

3° *Le droit du père de famille* (*Ibidem.* T. XVIII, p. 335.)

4° *L'article 44 des Organiques et le décret du 22 décembre 1812 ont-ils encore force de loi?* Grenoble, Baratier et Dardelet, in-8°, 1886. (Extrait de la *Revue catholique des Institutions et du Droit,* n° de juin 1886.

Digitized by Google

T. XXVI, p. 441). Mémoire relatif aux chapelles privées et inspiré par la malheureuse affaire de Chateauvillain. L'auteur établit que non seulement la législation des articles organiques et du décret de 1812 n'est plus en vigueur, mais qu'on ne saurait davantage se prévaloir des droits de police et de surveillance de l'État, pour affirmer que l'interdiction de l'ouverture d'une chapelle ou d'un oratoire peut entraîner des poursuites contre ceux qui ont négligé de se munir de l'autorisation du Gouvernement. (V. le compte rendu de ce mémoire dans le *Moniteur Judiciaire* du 3 décembre 1886.)

5° *La Très Sainte Vierge, d'après les Saints Évangiles, Textes, réflexions et prières pour le mois de Marie.* Lyon. Roux, libraire, 1893.

6° *Observations sur la loi de finances du 26 janvier 1892* et *le Décret du 27 mars 1893, portant réglementation de la comptabilité des fabriques d'église* (*Semaine religieuse du diocèse de Lyon*, 6 avril 1894.)

ANTONIN BONNEL

Deux jours après la mort de M. Brac de la Perrière, la Faculté catholique des lettres perdait, à son tour, l'un de ses maîtres les plus estimés, en la personne de M. Antonin Bonnel, professeur de littérature latine.

Né à Saint-Julien-sur-Reyssouze (Ain), le 11 mai 1819, M. Antonin Bonnel commença ses études classiques au petit séminaire de Plombières-lès-Dijon, et les termina en

Digitized by Google

1838, au Lycée de Lyon, où il suivit le cours de philosophie de M. l'abbé Noirot.

Admis à l'Ecole normale supérieure, en 1839, il débuta dans l'enseignement, comme professeur au collège de Saint-Etienne, en 1842, avant d'aller enseigner la rhétorique au lycée de Dijon.

Après avoir été reçu docteur ès lettres, en Sorbonne, en 1850, M. Bonnel fut nommé au Lycée de Lyon, où pendant trente-quatre ans, il enseigna successivement la troisième, la seconde et la rhétorique.

M. Bonnel était non seulement un lettré délicat et d'un haut mérite ; il se distinguait aussi par ses vues larges et élevées ; il fit ainsi partie du petit groupe de professeurs de l'Université, qui organisèrent des cours publics pour les jeunes filles, au Palais Saint-Pierre, pendant les quatre années qui précédèrent la création du Lycée de filles.

En 1884, M. Bonnel, indigné de la suppression du jury mixte, quitta l'Université de l'Etat pour entrer à l'Université catholique, à laquelle il a apporté un concours dévoué pendant dix ans.

M. Bonnel était officier d'instruction publique et chevalier de la Légion d'honneur. Il était membre de la Société d'éducation, dont il a présidé les travaux pendant plusieurs années, avec une grande distinction.

Ses funérailles ont eu lieu, à l'église d'Ainay, le dimanche 11 novembre, au milieu d'un grand concours d'assistants. Mais il était, avant tout, un chrétien modeste, et, d'après ses désirs, aucun discours n'a été prononcé sur sa tombe.

Nous donnons ci-après, la liste des publications qui lui sont dues et qui constituent, sans exception, des œuvres sérieuses et dignes de la plus haute estime.

Digitized by Google

1° *De la controverse de Bossuet et de Fénelon sur le Quiétisme.* — Thèse française pour le doctorat. Un vol. in-8°, Paris, 1850, Hachette et Durand, libraires.

2° *Des genres d'éloquence chez les anciens et principalement chez Aristote et Cicéron.* — Thèse latine pour le doctorat, in-8°, Paris, 1850, Hachette et Durand, libraires.

3° *Du langage de l'imagination, nouveau traité de littérature* (1re partie). — Un vol. gr. in-12, Paris, Delagrave et Cie, libraires.

4° *Compte rendu des travaux de la Société nationale d'éducation, pendant les années 1887 et 1888* (Annales de la Société, 1888-89).

5° *De l'enseignement à Lyon avant la Révolution.* — (Annales de la même Société, 1888-89).

6° *Les Ecoles à Lyon, pendant la période révolutionnaire.* — (Annales de la même Société, 1891-92).

7° *Réorganisation de l'instruction publique à Lyon, en 1802.* — (Annales de la même Société, 1893).

8° *Essai historique sur le Lycée de Lyon.* — (Revue de l'Université catholique, nos de sept., oct., nov. et déc., 1894).

A. VACHEZ.

Digitized by Google

HISTOIRE
DE
L'IMPRIMERIE A LYON
DE L'ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS

PAR AIMÉ VINGTRINIER
Officier de l'Instruction publique
Bibliothécaire de la Ville de Lyon (1).

Nous venons signaler aux amateurs un livre de belle apparence, sorti des presses de M. Storck. Nous ne saurions assez en louer la forme, quant au fond, s'il devait être l'objet de certaines critiques, l'éminent auteur, M. Vingtrinier, n'aurait point à s'en offusquer, car, passant par dessus sa tête, elles seraient adressées à MM. Péricaud et Monfalcon, ses honorables prédécesseurs à la bibliothèque de Lyon, dont il a suivi les leçons avec autant de respect que de fidélité. Rares sont les erreurs de M. Péricaud, bibliographe savant et consciencieux; malheureusement on ne peut en dire autant de M. Monfalcon, dont les travaux sont semés de fautes lourdes et d'assertions hasardées. Cependant, hâtons-nous de le dire, les

(1) Lyon, Adrien Storck, imprimeur-éditeur, 1894, un vol. in-8o.

Digitized by Google

récentes découvertes de la bibliographie moderne ne sont point restées étrangères à M. Vingtrinier. On trouve aussi dans ses recherches un excellent résumé des travaux de Mlle Pellechet, de MM. Claudin, Baudrier, Delalain, etc.

Peut-être pourrait-on reprocher au savant, mais trop discret auteur, d'avoir négligé la description de quelques-uns des rares volumes lyonnais des xve, xvie et xviie siècles confiés à sa garde, et restés inconnus à ses devanciers, et d'avoir borné sa collaboration à quelques réflexions humoristiques, politiques et trop rarement bibliographiques. Pourquoi M. Vingtrinier, dont les portefeuilles et la mémoire sont si bien garnis, a-t-il cru devoir nous priver de quelques notes sur les imprimeurs ses collègues et ses contemporains ? Cela n'eût pas été la partie la moins instructive de l'œuvre de cet élégant littérateur, à qui nous devons de récentes et curieuses découvertes sur Louise Labé. Les nécessités de la publication hâtive d'un volume, dont la place était marquée d'avance dans les vitrines de l'exposition de l'Imprimerie Lyonnaise, n'ont point laissé à M. Vingtrinier le temps de fouiller dans les terrains vierges encore, et d'en extraire quelques joyaux rares et précieux. En effet, comme l'indique M. Storck dans la préface, « le maître a eu tôt fait de puiser dans ses documents et dans sa vaste érudition les éléments de cet ouvrage. » Le réel mérite de ce manuel est donc de condenser les résultats acquis et de permettre aux lecteurs, qu'une science trop ardue pourrait effrayer, d'étudier les traits généraux de l'histoire de l'imprimerie à Lyon, tout en laissant le chemin libre aux savants de l'avenir. L'on ne saurait assez louer la Chambre de Commerce d'avoir encouragé cette luxueuse publication.

UN BIBLIOPHILE.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON. — *Séance du 9 Mai 1894.* — Présidence de M. E. Cuaz. — La Société décide l'impression d'un prochain volume de Mémoires, qui contiendra les comptes rendus de ses séances et des articles biographiques sur les membres décédés. — M. le Président communique une lettre de M. Mougin-Rusand demandant à faire partie de la Société comme membre titulaire. Une commission est nommée pour examiner cette candidature. — MM. J.-E. Beauverie et A. Poidebard sont nommés membres du Comité de publication, en remplacement de MM. le comte de Charpin-Feugerolles et Auguste Vettard, décédés. — M. Pierre de Bouchaud termine la séance par la lecture d'une nouvelle intitulée : *Aux champs.*

Séance du 23 Mai 1894. — Présidence de M. E. Cuaz. — M. A. Vachez lit un rapport sur la candidature de M. Mougin-Rusand, qui est élu membre titulaire. — M. A. Larrivé donne ensuite lecture de notes de villégiature : *Une saison à Évian, en 1886.* — M. Antoine Sallès termine la séance par des *Impressions d'un voyage en Danemark.*

Digitized by Google

Séance du 5 Juin 1894. — Présidence de M. E. Cuaz. — M. J.-M. Lentillon demande à faire partie de la Société littéraire et dépose, à l'appui de sa candidature, un volume de satires littéraires : *Choses vues, choses lues*. La Société nomme une commission de trois membres à l'effet d'examiner les titres du candidat. — M. le Président félicite M. Félix Desvernay, vice-président, de sa récente nomination à l'Académie de Lyon. — M. J.-E. Beauverie lit des *Stances à un Horloger*. — M. Pierre de Bouchaud termine la séance par une étude littéraire sur les travaux de *M. Pierre de Nolhac : Erasme, Luther et Ronsard*.

Séance du 20 Juin 1894. — Présidence de M. E. Cuaz. — M. Pierre de Bouchaud lit un rapport sur la candidature de M. J.-M. Lentillon, qui est élu membre titulaire. — M. Auguste Bleton lit une critique artistique sur le *Pavillon des Beaux-Arts à l'Exposition de Lyon*. — M. Pierre de Bouchaud continue son étude sur les travaux littéraires et les poésies de M. Pierre de Nolhac.

Séance du 4 Juillet 1894. — Présidence de M. E. Cuaz. — M. le Président exprime son indignation provoquée par l'horrible attentat commis à Lyon sur la personne de M. le Président de la République Carnot. La Société s'associe aux paroles émues de son Président. — M. Sallès continue la lecture de son *Voyage en Danemark, Copenhague*. — M. Marius Grillet donne ensuite lecture de deux poésies ayant pour titre : *Sur place*, et *Vendange de l'Amour*. — M. Stéphane Borel termine la séance par la lecture d'une série de *Sonnets intimes*.

Séance du 18 Juillet 1894. — Présidence de M. E. Cuaz. — M. l'abbé Félix Conil fait hommage à la Société de son ouvrage : *Jérusalem moderne, Histoire du mouvement catholique actuel dans la Ville sainte*, Paris, 1894. — M. A. Sallès communique un nouveau chapitre de son *Voyage en Danemark, le Musée de Copenhague*. — M. Lentillon donne lecture d'une pièce de vers adressée à ses collègues de la Société littéraire. — M. Conil termine par une poésie intitulée : *Le Père Audouard*, hommage rendu à cet homme de bien, mort récemment. — La Société s'ajourne ensuite au 7 novembre.

Le Secrétaire,
Marius GRILLET.

Digitized by Google

Chronique de Novembre 1894

3 Novembre. — Séance solennelle de rentrée des Facultés de Droit, de Médecine, des Sciences et des Lettres. Le discours de rentrée est prononcé par M. Gouy, professeur à la Faculté des Sciences, qui traite *Du mouvement brownien et des mouvements moléculaires.*

7 Novembre. — Mort de M. Paul Brac de la Perrière, avocat, ancien bâtonnier et doyen de la Faculté catholique de droit, décédé dans sa quatre-vingt-unième année (V. p. 395)

9 Novembre. — Mort de M. Antonin Bonnel, professeur de littérature latine à la Faculté catholique des Lettres, décédé dans sa soixante-seizième année (V. p. 400)

11 Novembre. — Clôture définitive de l'Exposition internationale de Lyon.

14 Novembre. — Rentrée solennelle des Facultés catholiques, sous la présidence de Mgr Coullié, archevêque de Lyon, chancelier de l'Université catholique.

Digitized by Google

15 Novembre. — Inauguration de l'hôpital de Saint-Joseph, sous la présidence de Mgr Coullié.

19 Novembre. — Ouverture de la quatrième session des Assises du Rhône, sous la présidence de M. Devienne, conseiller à la Cour d'appel, assisté de MM. Sauzet et Rimaud, aussi conseillers à la Cour.

— M. Henri Beaune, ancien procureur général, membre de l'Académie de Lyon et professeur à la Faculté catholique de Droit, est nommé doyen de ladite Faculté, en remplacement de M. de la Perrière, décédé.

28 Novembre. — M. Repiquet est élu membre du Conseil de l'ordre des avocats, en remplacement de M. de la Perrière.

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

TYPOG. MOUGIN-RUSAND. — LYON

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRES

SUR

UN VOYAGE EN FRANCE

en 1788 (*)

De *Lyon, le 12 mars.* — « Le voyageur que la curiosité conduit à Notre-Dame de Fourvière regretteroit bien la peine qu'il a prise de monter si haut, s'il ne trouvoit pour le dédommager qu'une chapelle fort ordinaire et de mauvais tableaux. Mais la terrasse qui l'avoisine suffit pour le récompenser. Elle offre un spectacle très varié, et d'une très grande étendue. Sous les pieds, la ville se déploie, et ses nombreux clochers sont peut-être à cent toises plus bas, deux fleuves majestueux accourent l'un avec vitesse, l'autre avec une douce lenteur, de deux côtés opposés pour confondre leurs eaux et les porter à la

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Novembre 1894.

Digitized by Google

Méditerranée, des plaines immenses, vivifiées par une culture continue, embellies par de jolies maisons de campagne, un horizon à perte de vue, borné d'un côté par les montagnes du Forez, de l'autre par celles du Dauphiné, et dans le fond du tableau pour y donner le dernier coup de pinceau, les Alpes, imprimant leurs têtes blanches dans les nuages, et présentant à l'imagination une esquisse de la fable d'Atlas. Ce n'est point une description imaginaire, ni le récit d'un voyageur à qui l'on peut appliquer ce vers si connu, et souvent si bien mérité :

« A beau mentir qui vient de loin,

« c'est l'ébauche exacte d'un tableau, bien inférieure à son modèle. On quitteroit avec bien plus de peine ce superbe point de vue, si l'on n'avoit pas l'espérance de trouver en descendant une autre terrasse plus vaste que celle de Fourvière, laquelle forme une esplanade devant le couvent des Minimes, et présente le même tableau à quelques exceptions et augmentations près. Les moines possèdent dans leur enclos un amphithéâtre des Romains, nouvel aliment à la curiosité (1). Il est en mauvais état; ce qui en reste, laisse voir les débris d'un grand bâtiment qui a pu être originairement de forme circulaire. Des portiques à moitié détruits conduisent à des espèces de caves, où, dit-on, les Romains enfermoient les bêtes féroces qui servoient à ensanglanter leurs jeux.

(1) Il s'agit ici du théâtre romain et non de l'amphithéâtre. La partie du clos des anciens religieux minimes où se trouvent ces ruines, appartient aujourd'hui aux dames de N.-D. de la Compassion. L'amphithéâtre était situé plus haut; on a découvert ces dernières années d'importants vestiges de cet édifice dans la propriété de M. Lafon, rue du Juge-de-Paix.

Digitized by Google

« De fait, j'avoue mon insuffisance, si l'on ne m'eût pas fait remarquer ces tristes reliques et donné leur extrait baptistère, je les eusse peut-être prises pour les anciennes caves du couvent.

« Quelques pas plus loin, je fus dédommagé, et ce que l'on me fit voir ne put me laisser d'incertitude sur son origine. Dans le couvent des Ursules sont des bains antiques souterrains (2). L'abricotier, le prunier, le rosier végètent et fleurissent dans la terre qui couvre ces voûtes vénérables. Un petit escalier d'environ dix marches vous y descend. Le jardinier de l'enclos virginal, armé d'un flambeau, y conduit les curieux ; et c'est sous ses ordres que j'y descendis. A la lueur vacillante de la chandelle, il m'a paru que ces bains forment un carré arrondi sur les angles. Un corridor communique à différentes pièces intérieures qui sont plus ou moins grandes, mais toutes très obscures. Les murs et la voûte paroissent construits avec des pierres carrées de différentes grandeurs, recouvertes par ce mastic inimitable, désespoir de nos architectes. Ce mortier contient des parcelles de briques, grossièrement concassées ; quant au gluten qui les rassemble, et dont l'adhésion est extrême je ne vous en saurois pas analyser le mélange. Déjà a-t-on fait beaucoup d'essais et de recherches, et toutes les imita-

(2) Cette antique et curieuse construction, connue autrefois sous le nom de Grotte-Berelle, ce qui veut dire grotte faite en berceau, a été maintes fois décrite par les historiens de Lyon. Ce n'était point, comme on l'a dit communément, une salle de bains, mais un réservoir dont l'eau était fournie par l'aqueduc de Saint-Irénée, et qui alimentait un bain situé un peu plus bas. (Artaud). L'enclos que les Ursulines possédaient avant la Révolution, fait partie actuellement du jardin du Grand Séminaire.

Digitized by Google

tions sont encore bien loin de l'original. Je ne peux vous en montrer qu'un faible échantillon. Je l'ai obtenu assez difficilement, et si quelques jours auparavant des Anglais n'en eussent voulu emporter quelques parcelles dans leur isle, ce qu'ils n'ont pu faire qu'à grands coups de marteau, je m'en serois passé ainsi que vous. Remerciez-en la Providence qui envoie de Londres à Lyon des curieux d'antiquités, justement pour nous procurer les moyens d'augmenter nos jouissances.

« Avant de quitter ces bains, que sauf l'avis de mon cicerone, je prends plutôt pour des étuves, il est bon de vous faire remarquer qu'il existe encore dans un des angles du corridor un tuyau de briques, lequel par sa position répondante aux aqueducs existant plus haut dans le jardin de Saint-Irénée, peut faire soupçonner qu'il y communiquoit et que son objet étoit d'y porter de l'eau. Quant à présent, s'il y en avoit davantage, on ne pourroit plus y entrer, soit qu'elle y pénètre par deux ouvertures circulaires pratiquées à la voûte, et mal bouchées, soit par ailleurs, elle couvre le sol en quelques parties à la hauteur d'un ou deux pouces. Malgré l'humidité que cela doit y entretenir, et le défaut d'air, le mortier n'est pas plus dégradé en bas qu'en haut, et celui des murs, de la voûte et du plancher conserve son inaltérable dureté.

« Que de beaux bâtiments, nés sous nos yeux, seront tombés en poudre, avant que celui-ci souffre la moindre altération. Tel, dans nos forêts, le chêne surchargé d'années, voit périr à ses pieds l'élégant peuplier comme l'arbuste délicat.

« Sur la place des Terreaux, est situé l'Hôtel de Ville. Il est d'un très bon goût. A ses côtés, et sur la même place, est l'abbaye de Saint-Pierre, édifice que l'on trouve très

Digitized by Google

beau, même auprès de l'autre. L'architecture en est noble, simple et majestueuse. Les chapiteaux des pilastres et le fronton attendent le ciseau du sculpteur (3). Je reconnus à cette imperfection l'effet de l'ardeur de jouir qui fait le fonds de notre caractère national ; nous commençons tout avec feu, rien n'est trop beau, rien n'est difficile, ni trop coûteux. Mais notre vivacité nous arrête dans notre marche, pour nous porter ailleurs, et nous entraîne souvent au-delà de nos forces, nous laissant dans l'impossibilité d'aller plus loin, ou de revenir sur nos pas. J'en excepterai seulement les salles de spectacles. *Panem et circenses*, s'écrioient les Romains. Les Athéniens, dont on nous a cru posséder quelques nuances dans le caractère, avoient tant de goût pour les spectacles, qu'au milieu des calamités de la guerre, les fonds énormes destinés à en entretenir la magnificence, ne pouvoient, sous peine de la vie, être détournés de leur destination pour être employés au salut de l'État. Ce pays devoit être par excellence le paradis des histrions. Nous ne portons pas jusque-là l'amour du théâtre et nous raisonnons un peu mieux nos plaisirs et nos intérêts.

« La salle de comédie de Lyon n'a pas des dehors bien imposants, mais l'intérieur en est fort agréable. Sa forme est ovale, composée de trois rangs de loges. On s'occupoit d'en faire un quatrième, il étoit prêt dans les magasins de la ville et l'on n'attendoit que les vacances de la quinzaine de

(3) En 1823 et 1824, sous la mairie de M. Rambaud, les pilastres et chapiteaux d'ordre corinthien, restés bruts, reçurent leur dernière façon, on blanchit toutes les pierres de taille et les moellons furent recouverts d'un enduit. L'architecte Dardel acheva ce travail, fit exécuter les couronnements sculptés des mezzanines du rez-de-chaussée et les balustrades des avant-corps au nord et au sud-ouest. (L. Charvet. *Les Royer de la Valfenière.*)

Digitized by Google

Pasques pour le placer. On m'a dit que ce quatrième rang seroit souvent vide, et que même la salle comme elle étoit, se trouvoit quelquefois trop grande. La totalité n'eût pas suffi le jour que je m'y suis trouvé. Larive (4) étoit venu remplir le rôle d'Orosmane dans *Zaïre*, et la curiosité y avoit conduit un très grand nombre de spectateurs. Les loges étoient garnies d'un cordon ondoyant de chapeaux, de bonnets, de plumes et de rubans. Aucun homme n'eut osé y prendre place sur le devant, le parterre, d'ailleurs très bruyant et peu contenu, en eût fait justice. Le moins intéressant du spectacle étoit les comédiens, paraissant encore plus mauvais par le voisinage de Larive.

« Il faut maintenant quitter le pays des illusions pour celui de la réalité, c'est le revers de la médaille. Ceux qui se contenteront d'une de ses faces feront bien de ne pas quitter la salle de spectacle, car à peine auront-ils touché le seuil de la porte que tout le charme sera détruit. Une horde de véritables pauvres, à qui l'argent que l'on vient de donner pour voir une pièce mal jouée, eût servi pour vivre un jour ou deux, va s'empresser au devant d'eux, les entourer, les suivre, et implorer par leurs touchantes sollicitations la pitié qui sommeille dans leurs cœurs. Ces malheureux, ces importuns qui viennent offrir l'image de la misère à ces heureux sybarites, qui sont-ils donc ?... Les ouvriers des fabriques, que le manque de soye a réduit

---

(4) Jean Mauduit, dit *Larive*, né le 6 août 1747 à la Rochelle, mort le 30 avril 1827. Il débuta à Tours, vint pour la première fois à Lyon en 1767 où il réussit complètement. Il fut ensuite élève de Lekain et débuta le 3 septembre 1770 à la Comédie Française. (Emm. Vingtrinier. *Le Théâtre à Lyon pendant le XVIIIe siècle; Revue du Lyonnais*, 4e série, t. VI.)

Digitized by Google

avec leurs familles à la mendicité. Ce sont eux, dont le travail assidu a fourni à la plupart de ces belles dames, les moyens de briller. C'est de leurs mains calleuses et décharnées, que sont éclos ces gazes, ces rubans, ces satins dont le luxe a fait une nécessité, et la consommation un impôt public et particulier. Ils meurent de faim, les secours qu'ils ont reçus de la charité publique seroient à peine suffisants pour les soutenir, s'ils étoient seuls, mais la plupart sont mariés et ont des enfans. Enfin, sans compter ces derniers, on a imprimé qu'il y avoit 30.000 ouvriers sans ouvrage, c'est-à-dire sans pain (5).

« Au milieu du luxe qui entoure le particulier, peut-il s'empêcher de jeter quelquefois des regards de pitié sur cette partie souffrante et vraiment utile de la société. Vous devez penser que le voyageur qui se trouve en pareilles circonstances à Lyon, et dans d'autres villes de semblable commerce, ne peut pas se former une idée trop brillante de l'étendue de leurs fabriques. Ici, tout est languissant à peu de chose près. A l'exception de quelques métiers qu'occupent encore des taffetas, des étoffes de fantaisie, des broderies, un nombre immense de fabriques se repose. Le négociant se décourage. Cette activité, caractère distinctif du Lyonnais, s'affaisse, s'oblitère, et la fortune publique dépérit avec celle des particuliers. »

---

(5) On lit dans les *Mémoires secrets*, de Bachaumont, t. XXXV, p. 495 : « La récolte des soies a manqué partout. Les fabricants de Lyon ont cessé de faire travailler à cause de leur cherté excessive; plus de 4.000 métiers sont à bas, tous les jours le nombre en augmente. Les ouvriers font déjà des représentations au Consulat, mais comment sustenter 40 à 50.000 ouvriers! Grand nombre d'entre eux ont demandé pour passer chez l'étranger des passeports qui leur ont été

Digitized by Google

DE LYON A PARIS

PAR

AVIGNON, TOULOUSE, BORDEAUX, LA ROCHELLE ET TOURS.

De Valence, le 14 mars. — « Ce spectacle affligeant me fit quitter Lyon plus tôt que je n'avois projeté. Je me détachai avec moins de regret de cette belle et opulente cité, dans les murs de laquelle 30.000 spectres décharnés et livides promenoient leur inutilité et leur misère. Vienne fut la première ville du Dauphiné que je traversai. C'est le siège d'un archevêque. Sa cathédrale est un ancien bâtiment gothique, dont la voûte est peinte en couleur d'azur et enrichie d'étoiles d'or. A ses pieds, le Rhosne roule majestueusement ses flots; dans l'éloignement, les montagnes du Forez et le mont Pilat, dont la cime couverte de neige, semble un point blanc qui va se confondre avec les nuages, enrichissent la perspective et forment un point de repos à la vue qui sans cela iroit se perdre dans le vague des airs.

---

refusés. » Les *Mémoires secrets* et M. C. du T. exagèrent sensiblement le nombre des malheureux. Voici la statistique ouvrière de Lyon en décembre 1788; à cette date le Consulat fait dresser un état général des métiers pour la fabrication des étoffes de soie travaillant et vacants, et du nombre des individus employés sur ces métiers. Les ouvriers en tous genres sont portés à 58.500, les métiers à 14.777 y compris 5.441 vacants. (Péricaud. *Tablettes.*)

Digitized by Google

Plusieurs villes sont assises au bas de ces montagnes, telles que Viviers, Tournon et d'autres moins considérables; dans leur sein sont implantées beaucoup d'autres que je n'ai pas vues. J'en regrette seulement deux, Saint-Étienne en Forez, à cause de sa manufacture d'armes, et Annonay pour celles de papier. Cette dernière n'est pas moins célèbre par MM. Montgolfier, premiers inventeurs des machines aérostatiques et les seuls qui en ayent tiré un grand parti, car ils ont eu le bonheur, avec du papier gris et de la fumée de paille, d'arriver aux honneurs, l'un de la noblesse, l'autre du cordon de Saint-Michel et de l'Académie des sciences. Ce dernier titre prouve plus en leur faveur que l'autre. La route qu'ils avoient voulu ouvrir dans les airs, et qui a été funeste aux Romain et aux Pilâtre de Rozier, eut été bien utile dans le pays qu'ils habitent, ainsi qu'au Dauphiné, et aux provinces voisines. Que de mauvais chemins, que de mauvais pas, ils eussent évité aux voyageurs et à eux-mêmes! Que de montagnes eussent été franchies sans peine! Quelle exacte topographie eut levé un géographe, à qui son ballon eut servi à la fois de carrosse et d'observatoire! C'est un enfant qui vient de naître, a dit le docteur Franklin; hélas cet enfant, dont la vanité nationale a pris plaisir d'orner le berceau, est mort presque en naissant. Mais, pourra-t-on dire, le hazard qui a fait trouver la poudre à canon, la boussole, l'électricité et tant d'autres choses admirables, nous réserve peut-être dans la suite des siècles la découverte des moyens de direction des aérostats. On auroit donc tort de se décourager. Qui eut cru, il y a cent ans seulement, qu'avec la force expansive (6) de la

(6) « La dilatation de l'eau mise en vapeur est de 1.758 fois sa densité, c'est-à-dire qu'un pouce d'eau donne 1,758 pouces de vapeur. » (Note de M. C. du T.)

Digitized by Google

vapeur de l'eau bouillante, on feroit monter de l'eau à de grandes hauteurs, que par ce même levier, si l'on peut parler ainsi, des moulins moudroient le bled sans le secours de l'eau ou du vent, des bateaux chargés remonteroient le Rhosne, la Saône, l'Isère, trois fleuves rapides, sans le secours des chevaux, et que d'après ces espérances, une compagnie se formeroit pour cette entreprise, et offriroit aux capitalistes ou à tous autres de s'intéresser dans les avantages qu'elle produira en y prenant des actions du prix de 2,000 l. chacune (7). L'auteur de ce projet a un avantage assuré sur celui des voitures aériennes, il a un point d'appui, la terre; au lieu que les autres ne peuvent se garantir des coups de vent en opposant quelque résistance à leur violence. Encore, si dans l'air on trouvoit des moussons réglées comme dans les mers de l'Inde, ou des vents alisés comme dans les mers occidentales, dont le retour périodique ou le cours constant puisse assurer aux voyageurs l'arrivée ou le départ, ils pourroient s'y risquer par l'espoir d'arriver plus vite. Mais comme il n'en est rien, continuons à nous servir de voitures et de chevaux pour arriver en sûreté où nous voulons aller. Laissons les plaines de l'air aux aigles et aux

---

(7) « On doit à l'abbé d'Arnal, chanoine de Nismes, l'application qu'il a faite aux moulins du moyen de la vapeur de l'eau bouillante, ce qui l'a conduit à l'employer à la remonte des bateaux. Plusieurs moulins sont déjà en activité dans cette ville. Quant à l'autre procédé, le temps seul peut détruire ou réaliser ses espérances et celles de ses associés. C'est par un mécanisme fort simple de rotation continue, produite par la vapeur, qu'il roule une corde qui tire le bateau. Le point d'appui sera sur le rivage, et deux petits bateaux, montés chacun par un homme et tirés par un cheval, porteront alternativement le trait. L'abbé d'Arnal a obtenu le privilège du Roy pour la navigation intérieure du royaume.» (Note de M. C. du T.)

Digitized by Google

faucons. Le roi des animaux, l'homme, attaché par la force centripète à la terre qui le porte, ne pourra guère s'en élever qu'en courant les risques d'éprouver à ses dépens les loix impérieuses de la gravitation des corps.

« Je faisois ces réflexions en arrivant à Tain, gros bourg du Dauphiné, situé vis à vis de Tournon, petite ville du Vivarais, le Rhosne entre deux. Dans la principale rue, mon postillon alla chercher le long d'un mur un gros arbre pour y faire monter ma voiture, et me prouver physiquement les loix de la gravitation. L'expérience fut complète et réussit bien mieux qu'il n'eut fallu pour m'en convaincre si j'en eusse douté un moment. Ce petit accident promptement réparé, je me remis en marche pour aller coucher à Valence, jolie ville épiscopale, arrosée par le Rhosne. Elle est, comme vous savez, le siège d'une commission royale établie pour juger les contrebandiers, faux-sauniers et autres malheureux que la misère et la paresse ont jeté dans ce métier dangereux... »

D'Avignon, le 15 mars. — De Valence à Avignon, la route est assez monotone ; seul l'arc d'Orange attire l'attention de M. C. du T. Après avoir parcouru quelques lieues, « deux clefs en sautoir m'apprennent, dit-il, que je suis en terre papale, une pancarte au nom de Sa Sainteté me le prouve, et un pays bien cultivé, une végétation avancée, des routes douces comme des allées de jardin m'indiquent que j'entre dans le Comtat d'Avignon. Quel dommage qu'un pays aussi beau et aussi fertile, enclavé comme il est dans nos terres, soit soumis à une puissance étrangère. Quel dommage que le Roy, qui fait si souvent des échanges qui lui sont à charge, ne puisse pas traiter avec le Pape de la

Digitized by Google

possession de ce domaine ! Mais en regardant les choses sous un autre point de vue, si ses habitants sont plus heureux, moins vexés, moins imposés que leurs voisins, il faut approuver ce qui est, et souhaiter pour eux qu'ils restent toujours dans le même état. »

Malgré son indifférence habituelle, M. C. du T. est séduit par Villeneuve, et vante ce paysage si coloré et si riant. Mais son enthousiasme ne va pas plus loin, et l'aspect d'Avignon, pittoresquement groupé autour du château des papes n'arrête pas ses regards. Pour lui, Avignon est une assez grande ville, dont les maisons sont bien bâties. On y compte environ 30.000 habitants... On y voit beaucoup de prêtres et beaucoup de moines. « Le légat a pour sa garde une compagnie de chevau-légers, habillés d'écarlate et galonnés sur les tailles, et une douzaine de suisses, grands comme des patagons, habillés avec des soubrevestes et des hauts de chausses déchiquetés faits de drap bleu et rouge à peu près comme les Cent-Suisses. » Conduit d'églises en églises, il se fait montrer « aux Cordeliers, le tombeau de Pétrarque, l'amoureux de Laure, aux Pénitents Noirs, le tableau de la Cène, aux Pénitents de la Miséricorde, un christ en yvoire très curieux (1), un tableau du maître-autel représentant un christ sur la croix, et un saint Sébastien, tous deux ouvrages de grands peintres de l'ancienne école. »

De Nismes, le 20 mars. — « En quittant Villeneuve, j'ai dit adieu au Dauphiné, au Comtat, au Rhosne. Ce ne fut

(8) C'est le célèbre christ de Jean Guillermin, qui se trouve actuellement au Musée d'Avignon.

Digitized by Google

qu'avec regret que, par un cours de circonstances particulières, je me vis forcé à ne voir la Provence que du haut des clochers d'Avignon. Je sacrifiai ma curiosité à la loi impérieuse de la nécessité, et laissant derrière moi Aix, Marseille, Toulon, Hyères, je continuai ma route à travers les délicieuses plaines du Languedoc. »

M. C. du T. est émerveillé par le Pont du Gard, il exalte le génie des Romains. A Nîmes, il est péniblement impressionné en voyant « les ruelles informes, obscures, malpropres, conduisant à des maisons encore plus dégoutantes, construites au milieu des arênes de Nismes, aux dépens même des matériaux de cet édifice... Mais ce qui augmente les regrets de tout homme, qui, sans se connaître en architecture, se sent pénétré de vénération pour ces précieux restes de l'antiquité, c'est alors qu'après avoir monté sur l'étage supérieur du plan circulaire des arênes, il voit les effets malheureux et irréparables de l'ignorance des peuples et encore plus de l'insouciance honteuse de l'administration. » — Dans plusieurs parties, en effet, des rangs de pierres ont été enlevés, le cintre éventré pour percer des rues. Il constate toutefois que M. de Calonne a fait tout son possible pour rendre à ce monument son aspect primitif, qu'on y a dépensé 450.000 francs et qu'il faut espérer qu'avec le temps le monument sera dégagé de toutes ces masures qui le déshonorent. Après avoir admiré la Maison Carrée, il poursuit ainsi : « Quant à la ville, elle a comme beaucoup d'autres, de belles et de vilaines maisons, de larges et d'étroites rues, des églises fort ordinaires. Fléchier, comme vous savez, en a été le digne évêque. Sa mémoire y est en vénération. On se souvient encore avec attendrissement que dans le fameux hyver de 1709, il ouvrit ses greniers pour nourrir son peuple, et que chré-

Digitized by Google

tiens et protestants, Français et Anglais participèrent à ses largesses. Un simple tombeau couvre ses cendres. Mais des monuments plus durables que le marbre et l'airain transmettront son nom à la postérité. Il fonda à Nismes et dota plusieurs hôpitaux, et non content d'assurer au pauvre un asile dans les jours de douleur et de souffrance, il le consola dans ses peines, le protégea dans ses entreprises et le défendit de l'oppression. Qu'un évêque est respectable quand il se présente à la postérité revêtu de tant de titres ! »

A Nîmes, comme à Lyon, l'industrie est en souffrance, les fabriques de soieries périclitent. Il en est de même dans le nord, à Rouen, à Amiens, pour les manufactures de laine et de coton. Enfin, à cette époque malheureuse, tout concordait à l'apauvrissement et à la misère du pays. On sait qu'une suite de mauvaises années avait amené une disette de grains, puis une cherté excessive dans le prix du pain. Il en résulta des troubles que les révolutionnaires, et certain parti hostile à la cour, exploitèrent habilement, et qui furent le sanglant prélude des massacres et de l'anarchie.

De Montpellier, le 22 mars. — « *Mons Puellarum* est le nom latin de Montpellier. On croiroit à ce nom que cette ville, qu'un soleil toujours pur inonde de ses rayons, est le point central où se réunit la fleur du beau sexe, et que la brillante cohorte de la mère des amours l'a choisie pour l'habiter. Qui voudroit juger des femmes sur le nom de la ville seroit un peu trompé dans son calcul. Elles ont de l'esprit, de la vivacité, des grâces,

« D'assez beaux yeux, pour des yeux de province,

Digitized by Google

mais je n'ai point vu de Vénus. Des méchants m'ont dit à l'oreille que cette bienfaisante déesse y commandoit sans partage, et que dans certaines saisons de l'année, son influence y étoit très puissante. Les maris n'en conviendront pas et auront raison. »

La ville de Montpellier est grande et peuplée. Elle a de belles promenades, qui n'ont malheureusement pas d'ombre. M. C. du T. n'oublie pas la célèbre Faculté de médecine, et il donne d'intéressants détails sur une institution de bienfaisance, la *Miséricorde*, qui procure à domicile les secours, les soins et les remèdes nécessaires, par l'entremise des Sœurs grises, qui visitent et consolent les malades indigents.

De Castelnaudary, le 25 mars. — Pézenas, Narbonne et Béziers, ne donnent lieu à aucune remarque de notre voyageur. Il n'en est pas de même pour le canal du Languedoc, « qui, à une demi lieue de Béziers, présente une cascade magnifique tombant en huit nappes et formant un coup d'œil éblouissant. Ce canal a 120.494 toises depuis son embouchure dans la Garonne jusqu'à la rivière d'Hérault, à Agde. Sa plus grande hauteur est de 31 toises au dessus de la Garonne, et de 96 au dessus de son niveau de décharge dans la Méditerranée. On trouve sur son étendue 63 écluses et 102 bassins. A une lieue et demie après Béziers, on a percé une montagne pour faire passer le canal, cette voute a 85 toises de long, 4 de large et 4 1/2 de haut. » Après la description des chaussées, des digues, des réservoirs, des explications sur le jeu des écluses et de longues considérations sur les avantages commerciaux du canal, M. C. du T. fait le récit d'une visite à l'école de Sorèze.

Digitized by Google

« L'école royale militaire de Sorèze est à une demi-lieue de Castelnaudary. Elle est tenue par des bénédictins qui n'ont de moines que l'habit. Il y a 360 écoliers à qui l'on apprend à chanter, danser, dessiner, écrire, monter à cheval, nager, faire l'exercice, jouer du violon, du hautbois, de la clarinette, du basson, de la basse, donner du cor, faire des armes; on leur enseigne le latin, l'anglais, l'allemand, l'italien et même le français, les mathématiques, l'histoire, etc., etc. Enfin que n'y montre-t-on pas! Mais ne croyez pas qu'avec tout cet appareil scientifique qui n'en impose qu'aux aveugles, les enfants sortent de ce collège beaucoup plus savans que les nôtres. Sur ce grand nombre d'écoliers, quelques-uns ont des dispositions naturelles, travaillent de bon cœur et sont suivis. Ce sont ceux-là dont les moines font parade. D'autres, avec moins de facilité ou de bonne volonté, languissent dans les classes, s'endorment dans leur paresse et restent derrière la toile. C'est tout comme chez nous. Et je pense qu'à la fin des études d'un jeune homme élevé dans ces sortes de collèges, on pourroit faire une aussi longue liste de ce qu'il ignore, que celle de ce qu'on devoit lui montrer. Ce n'est pas par esprit de critique que je dis cela. C'est l'inconvénient attaché à ces sortes d'éducations, qui sont plutôt instituées pour la vanité des parens que pour l'avantage réel des jeunes gens.

« Vous me demanderez peut-être si j'ai trouvé dans la bibliothèque du couvent des éditions curieuses, des manuscrits précieux ou au moins une quantité de bons livres. Non, vous dirai-je, c'est la seule partie du couvent que l'on ne m'a pas montrée, et sur la demande que j'en ai faite, on m'a répondu qu'elle étoit peu considérable. Cela s'entend. Mais la bibliothèque musicale, composée d'opéras de Gluck,

Digitized by Google

Piccini, Sacchini, Philidor, Rameau, d'opéras comiques de nos meilleurs auteurs, d'ariettes détachées, de symphonies, de motets français et italiens, compense par le choix et par le nombre de bons ouvrages ce qui manque à l'autre. Les enfans exécutent des chœurs, chantent des ariettes et forment la symphonie. Huit maîtres de musique président à l'orchestre, et pour peu qu'il se trouve quelque étranger qui aime la musique, il est régalé par un concert. A moi, tout indigne que je suis, on m'avoit offert de m'en donner un le soir, si je voulois rester jusqu'au lendemain. J'ai eu assez de force pour résister à une offre aussi séduisante, et j'ai quitté les moines comblé de leurs politesses et ravi de leur bonne réception. Ce qui veut dire que moyennant des lettres de recommandation, j'ai été traité dans le couvent et diné avec toute la communauté. »

De Toulouse, le 27 mars. — M. C. du T. a fait un charmant voyage par le canal du Languedoc. Il a visité Carcassonne « qui est fort agréable, et fait un grand commerce de draperies fines, pour le moment en souffrance de la concurrence anglaise. » Il préfère la société de Carcassonne riche, aisée et bourgoise, à celle de Toulouse, ville de noblesse, pauvre, sans animation. Il fait part à son ami de l'emprisonnement de M. de Catelan, avocat-général au Parlement de Toulouse, lequel fut par ordre du roi, enfermé et conduit au château de Lourdes, le 23 mars, jour de Pâques.

Mais il ne trouve pas un mot à dire sur cette curieuse cité du Moyen Age; sur ces murailles, ces tours, ces vieux édifices qui, par leur ensemble et leur belle conservation, font de Carcassonne une ville à part, digne de l'admiration

Digitized by Google

de l'artiste, du poète, de l'archéologue. Il est vrai qu'à cette époque, les splendides cathédrales gothiques, les chefs-d'œuvre artistiques du Moyen Age et de la Renaissance, étaient non pas dédaignés, mais méprisés. M. C. du T. était un Parisien, et en cela il suivait la mode ; s'il avait vécu du temps du romantisme, il se serait enthousiasmé.

De Toulouse, le 19 avril. — « Les affaires qui me retiennent ici ne prennent point une tournure agréable. Je n'avance en rien, tout est dans une situation décourageante. » Toulouse est une grande ville, les rues sont tortueuses, étroites, mal pavées et mal éclairées. Il y a beaucoup d'églises, de chapelles, de couvents, de séminaires et de collèges. Plusieurs de ces églises ou chapelles contiennent des reliques qui attirent un grand nombre de pèlerins et de visiteurs. M. C. du T. paraît avoir peu de confiance en la vertu des reliques. « Il faut, dit-il, que les hommes soient bien méchants ou que Dieu laisse agir les causes secondes, pour qu'il y ait autant de maladies répandues sur la terre, tandis que, depuis la migraine jusqu'à la mort subite, nos reliquaires nous présentent des remèdes et des préservatifs. Je ne connois qu'une seule maladie pour laquelle il n'y ait point de saint revêtu d'un pouvoir spécial et particulier. Sur ce, je prie Dieu, mon cher ami, pour qu'il nous en garantisse l'un et l'autre. »

P. S. — « Comme j'étois occupé à vous écrire cette lettre, une personne de ce pays ci, qui a des bontés pour moi, est venue m'engager d'aller passer quelque temps avec elle à Revel. J'ai accepté ses offres, avec grand plaisir, comme vous eussiez fait à ma place. »

Digitized by Google

De Toulouse, le 28 avril. — M. C. du T. vient de passer une semaine à Revel avec beaucoup de plaisir. Il continue la description de Toulouse. Il y a quatre confréries de pénitents qui ont des chapelles superbes, mais qui, outre cela, se font remarquer par une grande charité. Il admire les belles promenades, l'Hôtel de Ville, et s'apitoie sur le sort de Calas. Toulouse offre de grandes ressources pour les gens de lettres et les savants : « des cabinets très curieux d'histoire naturelle, de tableaux, d'estampes, des bibliothèques publiques, un jardin des plantes, des cours de physique et de chimie, un observatoire, une académie des sciences, et celle des Jeux floraux. Ces deux assemblées littéraires, surtout la première, sont bien composées. Elles ne doivent pas être assimilées à de certaines, telles que celle de Villefranche de Beaujolois, dans laquelle, disoit Voltaire, on s'occupe à tourner des vers en prose. Je me flatte que cette lettre sera la dernière que je vous écrirai de Toulouse. Je suis sur le point de transiger et de m'arranger avec ma partie. » Il annonce qu'il quittera Toulouse pour Bordeaux avec plaisir, malgré tous les soins dont il a été l'objet.

De Bordeaux, le 5 mai. — De Toulouse à Montauban, il y a douze lieues, mais le pays est si joli que la route paraît courte. Il traverse Agen, La Réole, Aiguillon, « où est un fort beau château tout neuf, construit par le duc de ce nom, pendant son exil, après son expulsion du ministère, en 1774. » A Bordeaux, il lui semble être à Paris. « Dès les faubourgs, je vois un air d'activité qui me ranime, une population nombreuse, des voitures, des femmes élégantes, des petits maîtres. » Il donne ensuite de nom-

Digitized by Google

breux renseignements sur le commerce de la ville, le mouvement du port, l'importance des importations et exportations.

De Bordeaux, le 11 mai. — M. C. du T. entretient son ami de l'édit de Louis XVI sur les Parlements ; la veille on avait notifié le décret au Parlement de Bordeaux. Il continue la description de la ville qui, comme toutes les vieilles villes, a des rues laides et malpropres. On commence pourtant à démolir et à faire de belles rues : la rue du Chapeau-Rouge est un échantillon des embellissements que l'on projette pour le reste de la ville. Il remarque deux bâtiments modernes très beaux, l'archevêché et le théâtre ; ce dernier surtout attire son attention, il le décrit minutieusement, après quoi il ajoute : « Mon avis n'est rien en fait d'architecture. Je n'ai d'autre connaissance que l'habitude de voir et de comparer ; mais cependant me sera-t-il permis de dire que je n'ai point encore vu de plus belle salle tant pour l'intérieur que pour l'extérieur, que celle dont je vous présente une esquisse. »

De Paris, le 7 mai. — M. de Br. à M. C. du T. — Il lui mande ce qui s'est passé au Parlement de Paris à propos des décrets de Louis XVI, réduisant les Parlements. Il blâme vertement cette mesure : le pouvoir, les ministres ne sont pas assez forts pour faire de semblables coups d'État. « Jamais, ajoute-t-il, le cardinal de Richelieu n'eut osé faire ce que nous venons de voir, et la détention de Broussel étoit beaucoup moins révoltante dans ses détails que la scène qui vient de se passer sous nos yeux ».

Digitized by Google

De Bordeaux, le 16 mai. — Réponse à la précédente : « Quoique je craigne plus les Parlements que je ne les aime, que je me défie de leurs principes et de leur égoïsme orgueilleux, je n'ai pu lire tous les détails que contient votre lettre sans en être profondément affecté. » Il déplore l'incapacité et la faiblesse du roi, la nullité des ministres et prévoit une catastrophe prochaine. Au sujet des nouvelles apportées par un navire venant d'Ostie, il parle du roi et de la reine de Naples, du duc et de la duchesse de Parme, ménages déplorables, dont le gouvernement est détestable. « Ce sont de terribles femmes, ces Autrichiennes ! A Naples, à Parme, à Paris, il n'est bruit que d'elles, on ne craint qu'elles, on ne voit qu'elles, on ne parle que d'elles. Leurs époux sont presque derrière le rideau. »

De La Rochelle, le 26 mai. — En quittant Bordeaux pour Paris on traverse la Garonne sur une barque qui porte voyageurs, passagers, chevaux, voitures et marchandises. On débarque à la Bastide, petit village sur la rive droite. Si le voyageur dispose de quelques instants et veut monter sur une des hauteurs voisines, on jouit d'une vue superbe sur Bordeaux. Jusqu'à Saintes la route est abominable. Saintes est peu intéressante, M. C. du T. ne s'y arrête pas.

Rochefort est une ville neuve, bâtie par Louis XIV et dont les rues sont tirées au cordeau comme celles de Versailles. Elle n'est guère peuplée, le climat en est très malsain, étant entourée de marais et de lagunes qui répandent des odeurs pestilentielles. Ce qu'il y a de remarquable à Rochefort ce sont les chantiers du roi, immenses chantiers

Digitized by Google

de constructions maritimes, ils s'y étendent en pleine activité; 900 galériens y travaillent. En homme sensible, il s'apitoie beaucoup sur le sort des galériens. Après avoir vu tous ces travaux, ces vaisseaux, ces canons, ces armements : « Je terminerai par un souhait bien chrétien et bien philosophique, deux titres qui ne sont pas toujours réunis. Plût au ciel que tous les vaisseaux de guerre des puissances de l'univers, se pourrissent dans leurs ports plutôt que de servir la haine et la cupidité de leurs rois et de leurs ministres; ou qu'employés seulement à porter dans des régions inconnues nos arts, nos inventions, nos productions, ils puissent contribuer au bonheur de l'homme, et que le noir et le blanc, l'olivâtre et le blafard, réunis par les liens d'un commerce amical ne forment plus qu'une même famille !... Mais je ne vous en dirai pas davantage, car je crains que vous ne remettiez cette heureuse résolution au temps où les souverains sans ambition ne songeront qu'à leurs affaires, et à rendre leurs sujets heureux, où les femmes devenues économes et raisonnables, ne voudront plaire qu'à leurs maris, où les maris n'aimeront que leurs femmes, où les magistrats et les grands, moins égoïstes et plus citoyens, moins orgueilleux et plus populaires, s'occuperont réellement de l'existence de leurs inférieurs, de bien régler leurs maisons et de payer leurs dettes, où les bourgeois ne voudront plus copier les grands seigneurs, où les gens d'église prêcheront d'exemple. Enfin quand le projet de la paix universelle du bon abbé de Saint-Pierre accueilli, exécuté, suivi, depuis le sceptre jusqu'à la houlette, depuis le plus puissant jusqu'au plus faible, du nord au midi, du levant au couchant, aura purgé le monde de soldats, de gens de justice, de prêtres et de courtisans. »

M. de Br. écrit de Paris trois lettres datées des 18 et 25

Digitized by Google

mai et 2 juin, dans lesquelles il rend compte des troubles occasionnés par l'enregistrement des édits royaux au Parlement. Il juge très graves les mesures prises et en attribue la plus grande responsabilité à la Reine. Il parle de l'effervescence causée en province, principalement à Grenoble, par les ordonnances contre les Parlements; il ne ménage pas le ministre Loménie de Brienne, « ce prélat aussi indigne prêtre que mauvais administrateur, est venu à cette place sans autre mérite que l'intrigue, sans autre recommandation que la souplesse, sans autre prôneur que l'abbé de Vermont. Celui-ci, créature de la Reine, vendu à l'Empereur (auprès de qui il vient de faire un voyage secret) l'a voituré à cette place, parce que sous l'écorce de philosophie qui le décorait, il a discerné qu'il était homme sans principes et sans foi, un homme à qui l'ambition rendoit tout possible, une espèce d'enfant perdu, bon à lancer dans l'arène politique. »

D'Orléans, le 7 juin. — M. C. du T. touche au terme de son voyage. Il a traversé le Poitou, la Touraine, le Blaisois sans admirer les célèbres châteaux des bords de la Loire. Les merveilles de la Renaissance ne le frappent pas plus que le caractère imposant des édifices du Moyen Age.

« Vous voyez, mon cher ami, par la date de cette lettre, que j'approche de Paris, c'est avec un grand plaisir, car on a beau voyager, on revient toujours à dire qu'il n'y a qu'un Paris. Cependant avant de rentrer dans sa vaste enceinte, je vais vous dire un mot de Poitiers, Tours et Orléans... Poitiers est grande et bien peuplée. Il est peu de villes de province qui aient un abord plus beau et plus majestueux que Tours; il y a un pont sur la Loire de

Digitized by Google

15 arches et d'environ 535 pas. » Les fabriques de cette ville n'ont pas plus échappé que celles de Lyon et de Nîmes à l'inertie causée par la disette des soies. Elles sont presque absolument sans ouvrage. Il visite Marmoutier, « l'église et la maison sont magnifiques ». C'est là qu'est exilé le cardinal de Rohan à la suite du fameux procès du collier.

« De Tours à Blois on cotoie la Loire. On jouit sur ses bords d'un spectacle magnifique. La campagne est bien cultivée et la terre est bonne et fertile. Des maisons de campagne charmantes, Amboise, Chanteloup, embellissent la perspective et dissipent l'inquiétude que pourroit ressentir un voyageur timide, en roulant sur cette longue chaussée, que des chevaux rétifs ou des postillons ivres, rendoient fort dangereuse... La ville de Blois est bâtie sur une hauteur. Elle est petite, mais agréable; son château n'est pas encore achevé. A Orléans, le commerce n'a rien perdu et les fabriques vont toujours. On remarque dans cette ville une fort belle rue bâtie à peu près comme celle de Tours. Elle communique au pont, ouvrage de M. Perronet (comme celui de Tours) et digne de sa réputation. Il a neuf arches et j'y ai compté 409 pas de longueur. La cathédrale dite de Sainte-Croix mérite d'être vue et examinée et n'a jamais été finie. »

Léon Galle.

Digitized by Google

QUELQUES NOTES [1]

Les orthodoxes sévères prétendent que la tolérance ne peut se concilier avec la pleine conviction, et qu'admettre la liberté de l'erreur, c'est mettre en doute la certitude de la vérité. — Eh parbleu, je le crois bien !

*
* *

La source du despotisme n'est autre chose que l'égoïsme. Renversez les despotes, vous n'aurez rien fait si l'égoïsme subsiste. Ils seront remplacés par d'autres despotes. C'est ce qui explique pourquoi le gouvernement des peuples peut être aussi et plus despotique que celui des rois.

*
* *

La science me rabâche que tout être vivant sort d'une

(1) Voir le numéro de novembre 1894, page 381.

Digitized by Google

cellule primitive. Elle pense ainsi éliminer l'hypothèse d'une intelligence créatrice. Mais l'explication n'explique rien. Pourquoi l'existence de cette première cellule? Et à supposer qu'on explique son existence, comment de cette cellule est-il sorti ce que nous voyons? Pourquoi la cellule ne s'est-elle pas tenue tranquille?

*
* *

Il en est de même de la formation du Cosmos. Laplace (il est aujourd'hui contredit par Faye, mais cela ne change rien à la question) m'explique très bien comment la nébuleuse, par un certain mouvement, s'est concentrée. Mais qui a fait la nébuleuse, et qui lui a donné le mouvement pour se concentrer?

*
* *

Que voulez-vous? Les gouvernements ont quelquefois pour excuse de leurs fautes, qu'ils gouvernent comme le Peuple souverain veut l'être. Et le Peuple souverain n'aime pas les gouvernements trop honnêtes et trop justes.

*
* *

En dépit de Spencer, je ne crois pas que la multitude des fidèles ajoute à la probabilité d'une croyance. L'histoire montre que les majorités ont eu plus souvent tort que raison.

*
* *

Je viens de lire la *Philosophie de l'Inconscient*. Non, jamais je ne pourrai me faire au concept d'une cause première qui n'a point l'idée de ce qu'elle fait, et qui exécute régulièrement un plan infiniment compliqué, qu'elle ignore, et que

Digitized by Google

personne n'a conçu. Il n'y a pas de miracle comparable à celui-là !

*
* *

L'immortalité, pour M. Guyau et les autres, c'est la durée des œuvres, le prolongement des effets d'une action dans le monde, alors que l'agent a été anéanti. — Maigre réconfort ! Mais qui n'existe même pas. Qui peut se flatter de prolonger son action dans le monde ? — Et la masse de ceux qui n'ont d'action ni présente ni prolongée ?... L'immortalité de M. Guyau en regard de ma non-immortalité, quelle injustice !

*
* *

Le christianisme a intéressé le ciel aux troubles des sens. Aussi sont-ils bien plus terribles chez nous que chez les Grecs. Comme la femme chez eux laisse l'âme tranquille ! Hélène détruisait les villes. Elle ne détruisait pas les âmes.

Et tout cela, une simple séduction de la Nature pour perpétuer l'espèce ! Elle s'est plus mise en frais pour nous que pour les animaux. Voilà tout. — Et encore !

*
* *

Lorsque le stoïcisme disait : *Suis ta nature,* il n'entendait pas dire que l'homme dût se livrer à ses penchants naturels, mais qu'il était tenu d'exprimer dans tous ses actes la dignité et la grandeur de son essence humaine.

*
* *

M. Renouvier pense qu'il entre toujours du *croire* dans le *savoir,* et du *vouloir* dans le *croire.* C'est profondément juste mais il est bien le seul philosophe d'assez entière bonne foi pour le dire.

Digitized by Google

*
* *

Le monde animal, le monde végétal, j'ai beau chercher, je n'y trouve que le contraire du devoir. Qui donc m'a donné cette idée contraire à tout ce que je vois, à tout ce que je sais?

*
* *

« Un progrès cosmique, lequel est Dieu et le monde, un progrès humain inhérent à la substance, en quelque sorte de l'humanité, et qui la mène à son but, nécessairement, par tous les chemins, une action des milieux qui partout, dans l'univers, dans la société, suscite l'individu, le façonne à ses états et l'induit à ses actes, tels sont, dit M. Renouvier les principes » posés par la philosophie évolutionniste à la mode.

N'est-il pas évident qu'une telle philosophie va contre toute idée de devoir, de justice et de responsabilité? qu'elle tend à légitimer tous les faits et toutes les violences? qu'elle tend à anéantir la personnalité humaine? Que peut faire l'homme au milieu d'événements qui vont toujours au mieux avec lui, sans lui, et au besoin contre lui?

*
* *

Qu'est-ce qu'une philosophie? Serai-je absolument injuste si je dis que c'est un ensemble de sentiments personnels que nous partageons ou ne partageons pas? Quant aux analyses, aux preuves techniques, elles servent également à toutes les philosophies.

*
* *

En 1848, Laprade causait au poste avec un ouvrier, qui faisait comme lui partie de la garde nationale. « Citoyen,

Digitized by Google

disait l'ouvrier, il n'y a plus de roi, il n'y a plus de prêtres, il n'y a plus de nobles, il n'y a plus de riches, il n'y a plus que de l'estomac! Et j'en ai! » ajouta-t-il en se donnant un grand coup de poing dans la poitrine, qu'il avait en effet énorme.

*
* *

M. Clémenceau et les autres radicaux, et les socialistes avec, se proclament les fils et les héritiers de la Révolution. Et c'est même un héritage qui ne laisse pas d'être productif et agréable à l'occasion. Or, pour les Révolutionnaires, toute supériorité était une aristocratie, et toute aristocratie devait être extirpée. Peu importe qu'au lieu d'être l'aristocratie du rang ou de la richesse, ce fût l'aristocratie de l'intelligence et du travail (et je ne crois pas que cela ait beaucoup changé aujourd'hui). « La République, disait Jean Bon-Saint-André, n'est pas obligée de faire des savants; de quel droit demanderait-elle pour eux un privilège? » Bouquier s'écriait devant la Convention : « Est-ce que les nations libres ont besoin d'une caste de savants égoïstes et spéculatifs, dont l'esprit voyage constamment par des sentiers perdus dans la région des songes et des chimères? » (*Cité par Berthelot.*)

Pourtant, il n'y a pas à le nier, Jean Bon-Saint-André et Bouquier font partie du « bloc » cher aux Clémenceau.

*
* *

Laprade m'a affirmé qu'en 1848, il y avait eu un banquet démocratique et social où l'un des convives avait porté ce toast :

Je bois à la suppression de l'aristocratie de l'intelligence, la plus oppressive de toutes!

Digitized by Google

*
* *

Je revenais un jour du Midi en troisième classe. A Vienne, il monte dans le compartiment deux ouvriers en longue blouse blanche, casquette aplatie. Ils portaient le dos un peu voûté. C'étaient deux ouvriers tapissiers de Paris qui allaient faire œuvre de leur état dans quelque château du voisinage. A moitié ivres, ils racontaient qu'ils avaient manqué trois fois le train. Ce n'était qu'à la quatrième qu'ils étaient arrivés à temps. Cela avait le don de les faire rire énormément. Pour le surplus, se répandant en vulgaires et chétives blagues, avec cet accent parisien prétentieux, qui veut être gouailleur, et qui exprime le plus haut contentement de soi-même qu'on puisse imaginer.

Et je me disais : Échantillon des « classes laborieuses » !

Arrivé à Lyon, je vais directement au café de Casati, où j'avais un rendez-vous. A une table voisine se trouvaient quelques jeunes gens, mis avec cette recherche qui, pour certains, est une des plus grandes préoccupations et une des plus grandes occupations de la vie. L'un d'eux, que je connaissais de vue, et qui eût été incapable de gagner cinq centimes par son travail ou de se livrer à quelque occupation intellectuelle, neurasthénique invétéré, décrépit dans sa fleur, une sorte de fœtus blasé, disait avec négligence : « A Paris, il n'y a pas de tailleurs. Je suis obligé de me faire habiller chez Pool (à Londres). »

Et je me disais : Échantillon de la jeunesse des « hautes classes » !

Cette société est vraiment pleine d'espérances.

Digitized by Google

*
* *

A la veille des élections de 1889, j'eus l'occasion de causer avec un homme de grande situation et connaissant le monde.

« Sous la Restauration, me disait-il, le grand favori de la Société, c'était le diplomate. Sous Louis-Philippe et l'Empire, ce fut l'ingénieur. Sous la République, c'est le journaliste. Si demain Boulanger réussit, ce sera le m... »

Boulanger ne réussit pas, et nous avons continué d'avoir le journaliste. Mais depuis quelque temps, je dois reconnaître que son crédit baisse légèrement et passe au « socialisse ». Dans le grand monde, qui décide de tout, c'est un genre d'être socialiste. L'avocat socialiste, le professeur socialiste, l'instituteur socialiste, voire l'abbé socialiste sont des gens qui ont le nez creux. Ce sont les favoris du jour.

A dire vrai, j'ignore si je n'aurais pas mieux aimé ceux de Boulanger.

*
* *

J'exposais un jour ce qui précède à un homme exerçant une profession libérale, et qui se plaignait amèrement de ne point arriver à une fortune en proportion avec ce qu'il croyait ses talents. « Au fait, me répondit-il en ayant l'air de réfléchir, vous m'ouvrez une idée... »

*
* *

L'humanité a toujours cherché le bonheur. Seulement elle ne le place pas toujours au même endroit. La première période, juive, grecque, romaine, a considéré le bonheur comme pouvant se réaliser dans la vie terrestre; la deuxième

Digitized by Google

période, moyen âge, christianisme, islamisme, dans une vie suprême après la mort ; la troisième période, évolutionnistes, « savants », socialistes, dans un développement futur du monde.

C'est l'hypothèse la moins consolante de toutes.

*
* *

Les violences des communistes (ils s'intitulent maintenant socialistes), celles des anarchistes, celle de la drumondaille, font que, dans notre France, le riche est généralement haï, tandis qu'en secret chacun convoite, envie sa richesse et se fiche pas mal des pauvres. Ces fameux antisémites passent leurs nuits en plaisirs, et de l'argent qu'ils gagnent avec leurs invectives, ne soulageraient pas une souffrance.

*
* *

D'ailleurs il y a beau temps que j'ai remarqué que la richesse étant la seule inégalité de la société démocratique, le premier souci des démocrates est de sortir de l'inégalité par la richesse.

*
* *

Ce citoyen Jaurès, jadis pâle centre gauche, aujourd'hui communiste enragé, anti-patriote, etc., c'est drôle. Que voulez-vous, il n'avait pas assez de succès dans cette partie. La popularité, c'est si doux! mais la crapularité, c'est encore bien plus enivrant.

Clair Tisseur.

Digitized by Google

PIERRE DE NOLHAC

ET

SON ŒUVRE (*)

V

C'EST encore un épisode d'existence, celle de Joachim du Bellay, que M. de Nolhac met en lumière par la publication de plusieurs lettres de ce poète (1). Le mérite de ce recueil n'est pas d'être inédit, mais authentique. M. Revillout, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier et M. Marty-Laveaux les ayant publiées précédemment d'après la copie du président Bouhier (2), très fautive, malheureusement. Aussi M. de Nolhac

---

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Novembre 1894.

(1) Charavay frères, Paris. *Lettres de J. du Bellay*, publiées d'après les originaux.

(2) Cf. Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances des Sociétés savantes en 1867 : *Les derniers mois de la vie du poète Joachim du Bellay.*

Digitized by Google

a-t-il eu soin de les rééditer sur les originaux, en un opuscule élégant, et parsemé de notes bibliographiques précieuses.

Joachim du Bellay, d'ailleurs, devait être cher à notre auteur, non pas tant à cause de sa tentative de réforme littéraire et de sa publication de : La *Défense et Illustration de la langue française,* qu'en raison de son goût du grec et du latin, et comme dit M. Faguet de « son humanisme vécu, réalisé, porté à son dernier point de perfection. » M. de Nolhac a soin, je le répète, d'accompagner la publication des lettres de du Bellay, d'éclaircissements et de renseignements précieux. Ils nous serviront au cours des explications où nous devons entrer pour indiquer au lecteur à quel propos eut lieu cette correspondance du poète.

Le père de Joachim était Jean du Bellay, sieur de Gonnor ; sa mère se nommait Renée Chabot, dame de Liré et de la Turmelière, près d'Ancenis (Loire-Inférieure). Le poète naquit vers 1525, perdit de bonne heure ses parents passa sous la tutelle de son frère René, héritier de la terre de Gonnor, et qui mourut prématurément. Joachim, possesseur du domaine de Liré, se trouva chargé à son tour de la tutelle de son neveu, qu'aggravèrent bientôt les soucis d'une succession embarrassée. Il tomba malade et renonçant à la carrière des armes, s'adonna aux lettres. Il était depuis longtemps déjà engagé dans le grand mouvement littéraire du XVIe siècle, et avait publié plusieurs ouvrages quand son oncle à la mode de Bretagne, le cardinal Jean du Bellay, l'appela à Rome pour en faire l'intendant de sa maison, vers 1550 ou 1551. Le cardinal était cousin germain du père de Joachim. Sa carrière diplomatique fut brillante. Je n'ai pas à l'indiquer ici. Il faut dire cependant qu'après avoir gagné les bonnes grâces de Montmorency et joué un rôle important dans le retentissant divorce

Digitized by Google

d'Henri VIII, par son opposition au fameux théologien, Noël Beda, qui en combattait la possibilité, Jean du Bellay fut nommé évêque de Paris, en 1532. En 1534, Montmorency l'envoya à Rome défendre la cause du roi d'Angleterre au Consistoire, qui refusa le divorce. Le 21 mai 1535, il était créé cardinal, puis adjoint, la même année, à l'évêque de Mâcon, nommé ambassadeur auprès du Pape, Paul III, qu'il réussit à soustraire à l'influence impériale de Charles-Quint. Ce fut pendant son séjour à Rome qu'il appela auprès de lui Joachim. Celui-ci resta quatre ans chez le cardinal. Toutefois, à en juger par le livre qu'il rapporta de Rome — *Les Regrets*, — il ne paraît pas avoir eu beaucoup à se louer de son parent, esprit cependant plein de tolérance, protecteur de Rabelais, ami de Budé, Mécènes éclairé des Belles-Lettres. Sans aller jusqu'à prétendre qu'il se sépara de Joachim, brouillé avec lui, selon l'assertion de certains auteurs, il faut reconnaître qu'au moment du départ du poète, les relations s'étaient refroidies entre eux. Le malentendu s'accentua encore, lorsque de retour en France, Joachim eut publié ces *Regrets*, auxquels je faisais allusion, il y a un instant. Le poète fit passer dans les cent quatre-vingt onze sonnets qui composent le recueil, ses dégoûts d'un office subalterne à remplir, les spectacles des mœurs italiennes, de la cour pontificale, de l'antiquité déchue et la nostalgie de la patrie absente (3). Les ennemis du poète, parmi lesquels, l'un des plus acharnés, son cousin, Eustache du Bellay, auquel le cardinal avait cédé l'évêché de Paris, ne manquèrent pas de le desservir

(3) *Les Regrets*. Tableau satirique de Rome au XVIe siècle. Paris, Liseux, 1876.

Digitized by Google

auprès de Jean. Il faut lire dans la lettre VII du recueil qui nous occupe, avec quelle fierté et quelle noblesse Joachim se défend d'avoir voulu critiquer quoi que ce soit des actes du cardinal. Il y fait une apologie discrète de son livre et prouve que dans les *Regrets* « il ne se trouve point expresse nec tacite qu'il ait touché l'honneur du cardinal. » Ne nous étonnons pas, d'ailleurs, de ces démêlés de famille. Le cardinal ayant pu pendant les quatre années de l'intendance de Joachim, apprécier ses qualités d'anministrateur, l'avait chargé à son retour en France, de représenter ses intérêts dans l'administration du diocèse de Paris; car bien que Jean eût, nous l'avons vu, abandonné l'évêché de cette ville à son neveu Eustache, il ne s'y était pas moins réservé certains droits, entre autres la collation des bénéfices. Dans ses relations avec l'évêque de Paris et le maintien de ses pouvoirs à l'administration du diocèse, Joachim, malade et sourd, témoigna plusieurs fois d'une excessive irritabilité. De là, des rapports tendus, soit avec le titulaire de l'évêché, soit avec le frère de l'évêque, Jacques. On en peut trouver dans plusieurs des lettres de Joachim du Bellay, des échos certains (4).

Six des lettres de du Bellay sont adressées à Jean de Morel, ami d'Erasme, mari de la savante Antoinette de Loynes, maréchal des logis de Marguerite de France, duchesse de Berry, plus tard gouverneur du bâtard d'Angoulême. Ce gentillomme lettré, joua un rôle important dans le mouvement littéraire du XVIe siècle. Les quatre autres lettres sont à l'adresse du cardinal Jean.

---

(4) La *Revue d'histoire littéraire de la France*, du 15 janvier 1894. Paris, Colin.

Digitized by Google

A la fin d'un appendice où M. de Nolhac a rassemblé plusieurs lettres ayant trait à notre poète, se trouve une curieuse missive. Elle est écrite par le fidèle de Marot Charles Fontaines à Jean de Morel, au sujet de la *Deffense et Illustration de la langue française*, de Joachim du Bellay. On sait à quelle occasion parut cet ouvrage. Du Bellay, de concert avec Ronsard, Baïf, Jodelle, Ponthus de Thiard, Belleau et Jamyn, voulaient réagir contre l'école de Marot, enrichir la langue par l'infusion des mots et des images empruntés aux langues antiques, et enrichir également la poésie par l'introduction des genres usités par les anciens. A cet effet, Joachim partit en guerre contre les représentants de l'ancienne école et les faiseurs de rondeaux, ballades, virelais, chants royaux, chansons et autres « épisseries, » qui, disait-il, « ne servaient qu'à prouver notre ignorance. » Il insistait en même temps sur la nécessité de connaître le grec et le latin pour bien écrire, et s'élevait contre les derniers représentants de Marot, Jehan le Blond, Sebilet et Fontaine, duquel il disait : « O combien je désire tarir ces fontaines (5) ! » Celui-ci se sentant visé, répondit par un libelle intitulé : *Quintil Horatian sur la défense et illustration de la langue françoise* (6) qu'il ne signa pas et que Sainte-Beuve malgré sa sévérité excessive pour la Pléiade dont les tentatives furent respectables après tout, qualifie « de critique de détail quelquefois ingénieuse mais le plus souvent futile. »

Ce Fontaine, né à Paris en 1515, établi en 1540 à Lyon, s'y maria deux fois et mourut vers la fin du XVIe siècle. Ses

(5) Allusion à l'ouvrage de cet écrivain intitulé : La *Fontaine d'amour contenant élégies, épistres et épigrammes*. Paris, 1546.

(6) Lyon, 1551.

Digitized by Google

démêlés avec la Pléiade ne durèrent pas longtemps. Il se réconcilia bientôt avec tous ses membres adressa des vers à Ronsard, Dorat, Baïf, Belleau, Jodelle, et tenta même dans la lettre qui nous occupe, de récuser la paternité du Quintil (7). On trouve dans cette lettre une allusion au principal du collège de la Trinité, à Lyon (1542-1565), Barthélemy Aneau, sur lequel Fontaine tentait vainement de rejeter la responsabilité du pamphlet (8).

On sera peut-être intéressé par la lecture du beau sonnet que Joachim du Bellay consacra à Lyon, en traversant cette ville :

Scève, je me trouvay comme le fils d'Anchise
Entrant dans l'Élysée, et sortant des enfers,
Quand après tant de monts de neige tout couvers,
Je vis ce beau Lyon, Lyon que tant je prise.

---

(7) A l'égard de la reconciliation de Fontane avec la Péiade, consulter le curieux recueil intitulé : *Sensuyvent les ruisseaux de fontaine, œuvre contenant Épitres, Élégies et Estreynnes pour cette présente année 1555*, par Charles Fontaine (Lyon, Payan, 1555), et aussi : *Odes, Enigmes, Épigrammes*, par le même (Lyon, Citoys, 1557.)

(8) On sait que dans ce pamphet, le *Quintil*, Fontaine critiquait les répétitions de l'*Olive*, un des poèmes de du Bellay et tout un vain travail de mémoire au détriment de l'inspiration. Il ajoutait que les œuvres d'autrui méritaient une durée aussi longue que celles du poète. Joachim du Bellay, mourut à trente-cinq ans, d'une attaque d'apoplexie, le 1er janvier 1560. Pour de plus amples détails sur sa vie et ses œuvres consulter les volumes d'E. Lafargue (Angers, 1864, in-8o) et de Léon Séché (Paris, 1880, in-8o).

Charles Fontaine prit pour titre de son pamphet le nom de Quinctilius. Horace parle de ce personnage dans l'épître aux Pisons (*Quinctilio si quid recitares*) comme d'un censeur très sévère, mais sûr des œuvres poétiques de ses amis. Du Bellay dans la *Défense* avait rappelé ce trait, chapitre XI, 2e partie.

Digitized by Google

Son estroicte longueur, que la Saône divise
Nourrit mil artisans et peuples tous divers :
Et n'en déplaise à Londre, à Venise et Anvers,
Car Lyon n'est pas moindre en faict de marchandise,

Je m'estonnay d'y voir passer tant de courriers,
D'y voir tant de banquiers, d'imprimeurs, d'armuriers,
Plus dru que l'on ne voit les fleurs par les praieries.

Mais je m'estonnay plus de la force des ponts,
Dessus lesquels on passe, allant delà les monts,
Tant de belles maisons et tant de métairies.

VI

De Joachim du Bellay, M. de Nolhac passe à Ronsard dont il nous conte le dernier amour, la liaison toute platonique avec Hélène de Surgères (9). Ce sont des pages charmantes bien propres à intéresser les admirateurs de la Pléiade, car il y en a encore, grâce au ciel! Ils trouveront là, condensés et précis des détails bien curieux sur l'étrange et fastueuse cour de Catherine de Médicis, la femme d'Henri II, « aux lèvres minces, aux yeux froids », intelligente, artiste, usant de son influence et de son prestige pour ses projets d'ambition et de règne personnel, amadouant et amusant les capitaines et les gentilshommes frondeurs de son entourage, ceux-là même qui, sous Charles IX, au fort des rivalités du cardinal de Lorraine et de Coligny, tramèrent la Saint-Barthélemy,

(9) *Hélène de Surgères.* Paris, Charavay, 1882.

Digitized by Google

les retenant, dis-je, et les captivant au moyen du fameux escadron volant de ses filles d'honneur « fort belles et honnestes dames, toutes battantes pour mettre le feu par tout le monde », au dire de Brantome.

Nous sommes en 1560, Ronsard atteint le point culminant de la gloire. Toute la France salue en lui le vainqueur de Marot, le maître sonneur de l'ode et de l'épopée, le savant qui a demandé — avec trop de confiance en des résultats futurs dont la durée devait être éphémère — au grec et au latin l'enrichissement de la langue qu'il a dotée de termes nouveaux au moyen du provignement des vieux mots, comme le faisaient les attiques, comme le firent depuis les Allemands. Pourtant malgré ses travaux et les soins qu'il donne à la Muse savante, Ronsard ne laisse pas que de chantèr les femmes. Il a bien compris qu'elles donnent au poète la suprême consécration du talent. Aussi célèbre-t-il et aime-t-il l'Amour.

Son livre des *Amours* comprend quatre partie distinctes : La première, écrite en 1552, est réservée à Cassandre, fillette qui lui reste rebelle. La seconde, publiée en 1556, chante Marie, rose virginale fauchée dans sa fleur par la mort impitoyable. Puis, c'est Genèvre, habitante du faubourg Saint-Marcel; Astrée, noble dame de la cour de Charles IX et Sinope, dans laquelle plusieurs écrivains ont cru reconnaître Marguerite de France, duchesse de Berry, que Ronsard honore successivement de ses hommages et illustre de ses vers, délicats et charmants.

Mais à Hélène de Surgères, « l'âme tendre des derniers jours », était réservée la gloire d'être chantée non plus sous un prénom ou un pseudonyme, mais sous son vrai nom. A Hélène de Surgères étaient réservés l'immortalité littéraire d'une Muse toujours jeune et les derniers élans de cœur

Digitized by Google

d'un grand poète qui devait sauver à jamais le nom de cette jeune fille de l'oubli.

Hélène descendait de Roderic de Fonsêque et de Louise de Clermont, baronne de Surgères, en Aunis. Son père, René, avait épousé Anne de Cossé, sœur du maréchal de Brissac, vice-roi de Piémont. La jeune fille avait un frère nommé Charles, qui fut chevalier de l'ordre du roi et conseiller d'État. Elle naquit au début du règne d'Henri II. Brantome la cite comme faisant partie de la « seconde génération des filles d'honneur de Catherine de Médicis », où se trouvaient déjà ses deux cousines Diane et Jeanne de Brissac. Conformément à la coutume du temps qui voulait qu'un gentilhomme fût officiellement attaché à une dame comme amoureux ou comme serviteur, Hélène avait agréé un jeune capitaine des gardes nommé La Rivière qui mourut pendant les guerres de la troisième religion, ainsi que nous le révèlent les vers adressés par Amadis Jamyn à la jeune fille, pour la consoler de la mort de son ami.

Quand Ronsard, en 1568, cédant au conseil de la Reine, adressa à Hélène son premiet sonnet, il avait quarante-quatre ans et la jeune fille vingt. Malgré son âge, Hélène était fort érudite. La cour l'avait surnommée « Minerve » pour son sérieux et sa raison. Les vers de Ronsard jetèrent bientôt un vif éclat sur elle. Jamyn, Belleau, le vieux Dorat célébrèrent à l'envi la jeune fée qui inspirait leur maître et leur ami. Les deux livres de sonnets consacrés par Ronsard à Hélène de Surgères permettent de suivre pas à pas l'histoire de leur amour.

Dans ces vers on retrouve comme un écho des entretiens de ces deux cœurs si dignes l'un de l'autre. Hélène de Surgères, remarque M. de Nolhac, fut pour le poète un soutien moral puissant. A maintes reprises il vint puiser

Digitized by Google

auprès d'elle du courage et du calme contre les insultes d'un Philibert de Lorme et les jalousies des courtisans.

Cette liaison, chose étrange pour l'époque, resta pure. Le ciel de l'affection de nos amoureux fut à peine traversé par de légers nuages provenant surtout de la jalousie de Ronsard dont la gloire auréolait l'âge mûr sans le rajeunir, hélas!

Hélène qui avait accepté tout d'abord avec assez d'indifférence les hommages de son poète, se prit bientôt à l'aimer tendrement. Toutes les anthologies ont donné le beau sonnet :

> Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle.

Voici les vers moins connus où Ronsard raconte la chaste déclaration que lui fit un jour la jeune fille :

> Prenant congé de vous dont les yeux m'ont domté,
> Vous me dites, un soir, comme passionnée :
> « Je vous aime, Ronsard, par seule destinée,
> « Le ciel à vous aimer force ma volonté. »

La liaison à la fois sentimentale et intellectuelle de Ronsard et d'Hélène de Surgères dura six ans. A la mort de Charles IX, victime tragique d'une épopée sanglante organisée par lui, Ronsard quitta Paris et se retira dans le Vendomois. Henri III, n'était plus pour le poète le bienfaiteur et l'ami qu'avait été son frère. Hélène resta à la cour où elle prit part aux séances de l'Académie du Palais fondée par le nouveau roi, et sur laquelle d'Aubigné nous a laissé des renseignements intéressants. Elle continua d'entretenir avec Ronsard des relations épistolières suivies, jusqu'à la mort du poète survenue le 27 décembre 1585 au prieuré de Saint-Côme, à Tours. Mlle de Surgères survécut au poète

Digitized by Google

qui l'avait aimée, et qui, dans son Vendomois, plantait des arbres en son honneur, et donnait à une fontaine le nom d'Hélène, comme il en avait déjà baptisé une du nom de son ami Belleau (10).

VII

En collaboration avec M. Angelo Solerti, M. de Nolhac a publié le récit du voyage de Henri III en Italie (11). Rien d'intéressant à lire comme cette narration qu'on prendrait parfois pour un conte des Mille et une Nuits. L'ouvrage commence au 15 juin 1574, au moment où Henri de Valois, duc d'Anjou, roi de Pologne, est brusquement réveillé au milieu de la nuit dans son palais de Cracovie par un envoyé de l'empereur Maximilien et par celui de Catherine de Médicis, lui apprenant la mort de son frère

---

(10) Pour de plus amples détails sur Ronsard et la réforme poétique tentée par lui, consulter les études qu'en ont données MM. Noël, Blanchemain, Bec de Fouquières, Nisard (*Histoire de la littérature française*, tome Ier) et Sainte-Beuve dans son tableau de la poésie française au XVIe siècle. Ces deux derniers écrivains critiquent parfois avec une rigueur outrée les tendances et les œuvres du chef de la Pléiade. Je me demande pourquoi. On ignore la date de la mort d'Hélène de Surgères, qu'un pamphlet huguenot joint au *Journal de l'Estoile* nomme encore en 1587.

(11) *Il viaggio in Italia di Enrico III, re di Francia e le Feite à Venezia, Ferrara, Mantova, e Torino.* Pier de Nolhac, E Angelo Solerti. L'ouvrage est écrit en italien. — L. Roux, Editori, Rome, Turin, Naples.

Digitized by Google

Charles IX. Henri, revenu de sa stupeur et de l'émoi d'une telle nouvelle qui le faisait monter sur le trône de France, se décide à partir brusquement. Toutefois, après avoir prévenu les sénateurs cracoviens de cet événement inattendu, il leur promet de régler, avant de s'éloigner, les affaires du pays. Mais la nuit suivante, alors que les Polonais le croyaient encore au milieu d'eux, il se met en route subrepticement avec quelques fidèles : Miron, Larchant, Villequier, Desportes. Chemin faisant, il est reconnu par un officier polonais qui tente en vain de donner l'éveil au grand chambellan Tenczynski. Le lendemain matin, ce dernier, entrant dans la chambre royale, s'aperçut de la fuite de son royal maître et ordonna de le poursuivre. Henri, cependant, après s'être perdu en route, atteignait la frontière autrichienne au moment même où il allait être rejoint par les Polonais. Il faut lire l'amusant dialogue qu s'établit entre Henri et le pauvre chambellan, cherchant en vain à retenir son maître. Henri arrivait à Vienne le 24 juin. Ce fut de là qu'il fit savoir à la République de Venise l'intention qu'il avait de se rendre à Venise avant de rentrer en France. La Seigneurie, vieille amie de la France, fit savoir au roi par Bonrizzo, son secrétaire, combien elle était touchée d'un tel honneur.

Je n'entrerai pas dans les détails de la réception que fit à Henri la cité des Doges, bien qu'ils soient d'un intérêt puissant et nous fassent revivre des jours de magnificence et d'inouïes prodigalités.

Le 10 juillet, le roi entrait à Venise au milieu d'une foule immense appartenant à tous les points de l'Italie et d'acclamations enthousiastes. Henri fit rapidement la conquête de la noblesse italienne, grâce au charme de sa personne, à ses saillies, à son intelligence, à ses dons ora-

Digitized by Google

toires, à la rare culture de son esprit, en digne ami et émule des Amyot et des Estienne. Le spectacle fut vraiment incomparable de cette réception royale, et rien ne saurait donner une idée du luxe et de la richesse qu'en cette circonstance les Vénitiens se plurent à déployer : les goudoles magnifiquement pavoisées, chargées de sénateurs, de musiciens, de dames dont les costumes étincelaient de pierreries; la flotte de Saint-Marc toute entière sous les armes. Les vivats et les feux de salve étaient si bruyants qu'il semblait que la ville allait s'effondrer. Le roi logea au palais Foscari, sur le grand canal. Véronèse et le Tintoret reproduisirent eux-mêmes la splendeur de ces inoubliables scènes. Le Titien, alors très âgé, reçut la visite du roi de France. Celui-ci, néanmoins, qui, tout Valois qu'il fût, avait du sang de Médicis dans les veines, tenait en si grande défiance la cuisine et les sauces italiennes que, pendant tout son séjour à Venise, il n'absorba que les mets pour lui préparés par ses officiers de bouche. Henri resta à Venise dix-sept jours, pendant lesquels il visita — surtout la nuit, — tous les quartiers de la ville, acheta des parfums, des bijoux, entre autres un collier de vingt-six mille écus et un sceptre d'or enrichi de diamants.

Le 27 juillet, le roi de France, accompagné des ducs de Savoie, d'Angoulême, de Ferrare et de Nevers quitta Venise. Il arrivait le soir même à Padoue et en repartait le lendemain pour aller coucher à Rovigo. A Ferrare, où il arrive le jour suivant, Henri III échange de courtois compliments avec Lucrezia et Eléonora d'Este. Il assiste avec admiration à un spectacle organisé par le duc : un château de bois couvert de toiles peintes, assiégé par des chevaliers errants et qui prenait feu tout à coup, représentation qui coûta du reste, par suite d'un accident, la vie à plusieurs

Digitized by Google

personnes. Le soir de ce jour, le roi de France, au reçu d'un courrier de Catherine le pressant de revenir à Paris, se met en route et gagne en deux journées Mantoue. Là, malgré l'aimable accueil qu'il reçoit de Guillaume de Gonzague, il ne fait que toucher barre à cause du mauvais temps. Il traverse ensuite le duché de Parme, seigneurie des Farnèse, et entre dans le duché de Milan. A Monza, il entend la messe du saint cardinal Charles Borromée qui lui offrit une croix en or contenant un fragment de la vraie croix, puis il assiste à des ballets symboliques organisés par le célèbre danseur Cesare Negri.

Après un court arrêt à Magenta, le 12 août, Henri entrait en Savoie, où il se trouvait chez son oncle Emmanuel Philibert et sa tante Marguerite, fille de François Ier. La politique occupa toute la durée du séjour d'Henri en cette contrée. Emmanuel Philibert, comme les patriciens de Venise l'avait fait quelques semaines auparavant, conseilla au roi de France d'accorder un pardon général, de pacifier, d'effacer les violences de la Saint-Barthélemy, dêtre tolérant. Il mit son neveu en présence du duc de Montmorency, Henri Ier, haï de Catherine et des Guise et lui présenta les principaux représentants des grandes familles protestantes de France. Mais Henri, prêtant l'oreille aux émissaires de sa mère, n'osa prendre aucune décision. Avant de sortir de Savoie, il rendit à son oncle les trois dernières places que les Français possédaient en Piémont : Savigliano, Pinerolo, Valdi-Perosa. Après un mélancolique passage du mont Cenis où il faisait froid, Henri retrouva à Chambéry des musiciens que le duc de Savoie y avait dépêchés. Enfin à Pont-de-Beauvoisin, il rencontra sa mère, le duc d'Alençon et le roi de Navarre, venus au-devant de lui. C'était fini de rire et tomber dans la

Digitized by Google

réalité. Le cœur et l'esprit encore tout pleins des derniers rayons de la Renaissance italienne, le roi de France allait désormais se trouver mêlé aux intrigues et aux difficultés politiques qui devaient si mornement embrumer sa vie. « Combien de fois, a dit avec raison M. Gebhart, dans les hautes salles ténébreuses du château de Blois, au coin des vastes cheminées où rampe la salamandre héraldique des Valois, n'a-t-il pas revu, comme en un songe, les éblouissements du palais des Doges, le décor oriental de Saint-Marc, le ciel de Venise, d'un azur si doux et le sourire de fête de la lagune. »

VIII

De *la reine Marie-Antoinette*, l'un des volumes les plus appréciés de M. de Nolhac (12), et fort légitimement, je ne dirai qu'un mot. Non pas qu'il n'y ait beaucoup à retenir et à louer de ces pages fines, d'un sens historique si aiguisé. Mais le sujet est si connu que je craindrais d'insister inutilement. Une remarque à faire toutefois, c'est que M. de Nolhac, après tant d'autres écrivains ayant traité un pareil sujet, notamment les frères de Goncourt et M. Imbert de Saint-Amand, a composé néanmoins une intéressante monographie de la malheureuse reine. Aperçus inédits sur les débuts de Louis XVI, considérations remarquables sur la politique extérieure et les intrigues intérieures, se succèdent de manière à former un récit fort captivant. Le chapitre

(12) *La Reine Marie-Antoinette*. Paris, Lemerre.

Digitized by Google

deuxième où l'auteur nous promène aux fêtes de la Cour et où, sous un ciel pourtant bien chargé, les jours se passent en une perpétuelle féerie, est particulièrement intéressant, surtout la concise narration de l'ouverture des Etats Généraux, prologue héroïque d'une tragédie sanglante. Le chapitre troisième nous donne de jolis détails sur l'intérieur de la Reine. M. de Nolhac nous fait sympathiser avec la mère, la femme délicate à l'âme blanche. Mais il ne tombe pas dans le défaut de l'apologiste, admirateur aveugle du héros dont il s'occupe. Notre auteur est avant tout un savant épris de vérité, et qui ne craint pas d'esquisser — d'un crayon bien discret — la frivolité, l'ignorance, la légèreté, la prodigalité de cette Reine qui ne servit pas toujours, hélas ! la politique française, accepta les avis intéressés d'un Mercy-Argenteau, fit ses confidents d'un comte d'Artois, d'une duchesse de Polignac, d'un cardinal de Rohan !

Dans le dernier chapitre du livre, M. de Nolhac nous introduit dans ce délicieux Trianon dont il nous vante l'élégance. En même temps il nous parle avec amour du charme pittoresque de ce hameau où les révolutionnaires à l'esprit étroit et borné, placent d'ores et déjà « le repaire des débauches de l'Autrichienne. » Il faut lire le poétique récit de l'existence calme et simple de Marie-Antoinette, entourée d'un décor champêtre bien propre à servir de fond aux tableaux de Greuze. La Reine y venait un moment goûter l'illusion d'une vie prônée par Jean-Jacques Rousseau, à l'heure même où de funèbres pressentiments assombrissaient son front « des soucis de l'avenir » menaçant.

L'on ne peut en suivant la description minutieuse que M. de Nolhac nous donne du Petit Trianon et de la fin d'un règne vermoulu, se défendre d'une immense mélan-

Digitized by Google

colie à la pensée de la catastrophe où devait sombrer en même temps que la famille royale, souvent inférieure à son rôle, mais animée sans cesse d'un ardent désir du bien dont les résultats ne répondirent pas toujours à ses efforts, cette société frivole, sensible, enthousiaste, aveugle, souvent égoïste et cruelle, mais qui n'en donnait pas moins à la postérité, en 1789, un bel exemple de désintéressement et qui, lorsque sonnèrent les heures du danger et de la tourmente révolutionnaire, montait à l'échafaud sans faiblir, à l'exemple de son Roi et de sa Reine.

M. de Nolhac a éprouvé et ressenti un peu de cette tristesse et le ton de son récit en porte la marque. Aussi l'une des qualités du livre de *Marie-Antoinette*, sur laquelle selon moi, l'on n'a pas suffisamment insisté, c'est l'absence complète d'injustes préférences et de déclamations systématiques. L'historien a su sans s'armer d'une sévérité outrée de moraliste ou d'une indulgence complaisante d'hyperboliste, conserver à son narré un accent véridique et *quod raro!* un ton respectueux en face d'un des plus cruels bouleversements sociaux qui furent jamais. Beaucoup d'annalistes n'ont pas gardé une aussi remarquable réserve.

IX

Dernièrement enfin, sous le titre de *Paysages de France et d'Italie* (13), M. de Nolhac nous a donné des vers exquis

(13) Paris, Lemerre 1894.

Digitized by Google

sur lesquels il m'est doux d'attirer l'attention des amoureux de la Poésie. Je ne saurais assez dire tout le bien que je pense de ce recueil charmant. A cet égard, je suis un peu dans l'état psychique de M. Jules Lemaitre, au sortir de la lecture d'un auteur aimé. Après avoir lu le volume de vers de M. de Nolhac, « mon âme est comme un instrument qui aurait trop vibré. » Les nombres dont la magie berçante m'a ravi, chantent longtemps, longtemps dans mon cerveau.

Nous retrouvons d'ailleurs dans les vers du poète, les qualités même du prosateur, nous les retrouvons toutes entières. C'est d'abord le penseur et le songeur. M. de Nolhac n'imagine pas seulement, il pense, et c'est pour cela que ses vers ne sont jamais vides, n'ont rien d'artificiel. Il ne jongle pas avec les rimes pour le plaisir; toujours, derrière l'élégance de la phrase apollonienne, s'embusque, éclate l'idée, l'idée jaillissante, claire, nette, limpide, tantôt morale, tantôt esthétique, toujours noble et pure comme un ciel de Toscane. De là, ses descriptions, tout en dépeignant avec fidélité les couleurs et les infinies nuances des paysages qu'il a sous les yeux, échappent à la banalité, au moyen d'images inattendues qui captivent l'attention, la distraient et la charment. N'allez pas croire, cependant, que, sur la foi du titre, le Recueil soit réservé aux paysages. En vérité, ceux-ci ne forment que la première partie du volume. Il débute par de beaux vers en l'honneur de l'Italie, cette terre antique si chère à notre auteur et vers laquelle sa pensée va sans cesse. Puis ce sont des pages douces sur le lac de Némi, Rome, les monts Euganéens, tout parfumés encore à travers les siècles du souvenir de Pétrarque, la Sicile, le mont Eryx où vinrent longtemps prier les dévots de Vénus, Taormina et cette

Digitized by Google

source Cyané qui mêle, tout près de Syracuse, ses eaux limpides à la mer bleue « où chantaient les Syrènes. » Que ne puis-je transcrire ici les vers en l'honneur du théâtre syracusain, si limpides, si exquis de forme, si pleins de rêves et générateurs d'évocations. Ah ! qu'il est délicat, ce poète et qu'il est savant ! Il sait beaucoup, il vit plusieurs existences, — mais plus particulièrement le passé le retient. Lisez son beau sonnet sur la Grèce où il a mis tout son cœur de passionné fervent ; suivez-le dans son pèlerinage à travers l'Italie, à Pise, à Florence, et dites s'il est possible de mieux parler du sol où germèrent les arts émigrés de l'Hellas. Il faudrait tout citer à l'appui de cette démonstration. Son œil est également ébloui par les lointains lumineux et les ciels d'Orient, aux profondeurs nacrées. Par delà les mers, Tyr et Sidon le sollicitent, et pour chanter les Phéniciens, Sémiramis ou les Hébreux, il trouve de superbes accents. Mais il ne s'attarde pas sur ces rives étrangères ; son âme n'est ni en Égypte, ni en Phénicie ; elle est en Grèce, en Italie, elle est aussi en France. Par dessus tout elle se plaît dans cette belle et fière Auvergne qui a engendré tant de bons poètes, la pittoresque contrée dont les puys majestueux et les volcans éteints, sont tapissés de fleurs, de mousses, de fougères, et où des bois épais mettent aux flancs des ravins de sombres masses de feuillage dont les arbres géants, débris respectables de la forêt Arverne, restent les témoins chenus mais toujours debout de la gloire Gergovienne. L'impression qui se dégage de la lecture des vers sur « l'Auvergne » c'est d'être composés par un excellent patriote, un vrai Français pour lequel l'amour de l'Art ne prime pas celui de la patrie.

M. de Nolhac est, comme tout vrai poète, savant, lettré, admirateur et connaisseur des maîtres anciens. Il

Digitized by Google

aime Homère, Horace, Virgile et Dante. Un critique distingué a écrit en parlant de lui : « L'humanisme a donné toute sa fleur à M. de Nolhac, c'est-à-dire l'amour de la beauté, le goût des pensées limpides et des sentiments ingénus enfermés dans une forme choisie. » On ne saurait mieux dire. Cet homme heureux a lié un commerce intime avec les grands esprits d'antan. Il vit en leur compagnie; il promène dans nos rues et sur nos places les rêves et les pensées d'un maître de la Renaissance. Parcourez la pièce intitulée : *En lisant la Vita nuova*, vous y verrez une scholie involontaire, pour ainsi dire, des « rimes » de l'immortel Alighieri, tant notre poète s'assimile naturellement son grand modèle dont les vers lui sont aussi familiers qu'ils le furent au célèbre critique anglais Symonds, et c'est tout dire (14). Toutefois il faut se garder de prendre M. de Nolhac pour un imitateur, il est mieux que cela, il est émulateur. Certains passages de ses vers sont même d'un pur *classique*, non pas en prenant le mot dans le sens où les superficiels le prennent, par opposition aux romantiques, lesquels furent d'ailleurs, des humanistes dans leur genre, en imitant le XVIe siècle, père du XVIIe, ce fils ingrat qui en y réfléchissant ne fut pas, à proprement parler, classique, ce XVIIe siècle qui fut, lui aussi, humaniste, à la vérité plus discrètement et posément que son prédécesseur, et parfois même alexandrin plus d'une fois avec Racine, La Bruyère, La Fontaine!, — mais en tant qu'également éloigné de l'alexandrinisme et de l'humanisme, — et cela pour avoir laissé, selon le judicieux précepte de M. Faguet, « dormir

(14) Cf. L'admirable volume sur Dante, par J. Symonds. Mlle Augis, agrégée de l'Université, en a donné une traduction. Paris. Lecène, 1891.

Digitized by Google

au fond de lui tout ce qu'il a appris, pour n'en recevoir et n'en laisser passer dans ses œuvres que l'influence directe, l'écho lointain, le parfum adouci, l'essence subtilisée et élaborée par sa pensée propre et devenue véritablement, quoique étrangère à l'origine, quelque chose cependant qui est de lui (15). » Oui, malgré son amour de l'humanisme et de la Renaissance, M. de Nolhac est équilibré. C'est un esprit très intelligent, très ouvert, très cultivé, mais c'est un esprit pondéré. Si l'on tient — et non sans raison, du reste, — nous l'avons vu plus haut, à lui conserver le qualificatif d'humaniste, il faut avouer alors que son humanisme est singulièrement synthétique et ne s'en tient pas, comme celui d'Horace, à de certains et trop restreints modèles. Les vers de M. de Nolhac me font penser à ceux du charmant Catulle, avec tout le sensualisme en moins, cela va de soi, mais avec toute la curiosité intellectuelle qui fit de ce poète un érudit remarquable et non pas seulement le chantre du moineau de Lesbie dont les amoureux sentimentaux et les collégiens en rupture de ban parcourent avec avidité les pages érotiques. M. de Nolhac est donc un humaniste auquel la synthèse sourit, il faut l'en féliciter ainsi que de sa largeur de vues et d'idées grâce auxquelles il effleure en vers comme en prose les sujets les plus divers, et passe de l'antiquité, au Rinascimento, à la Pléiade ou aux temps

(15) Cf. *Revue des Deux-Mondes*, 1er mai 1894. Article de M. Faguet sur l'*Alexandrinisme*. On sait que l'humaniste est un contemporain qui, passionné d'art antique, vit intellectuellement, comme un ancien dans le passé. L'alexandrin est un moderne, épris de l'antiquité, mais ne faisant servir ses connaissances littéraires anciennes qu'à l'expression d'idées nouvelles, au rebours de l'humaniste, qui n'innovant jamais, admire, imite ou « émule » les modèles du temps ancien où il vit par la pensée.

Digitized by Google

modernes avec une aisance rare. Quant à la Renaissance où il s'est si souvent complu, comme nous avons pu en juger précédemment, il lui a élevé un merveilleux monument dans la dernière partie des *Paysages de France et d'Italie*. Elle contient quatorze sonnets d'une absolue perfection. Un critique (16) les a comparés à ceux de M. José-Maria de Heredia. Je ne sais pas s'il est possible d'égaler un tel maître, mais on peut dire, à coup sûr, que parmi les poètes qui ont le plus approché de la perfection de l'auteur des *Trophées*, M. de Nolhac mérite d'être cité comme un des premiers soit pour la précision du vers et sa limpidité, soit pour la part considérable de rêve qu'en suggère la lecture. Dieu me garde de déflorer par une desséchante analyse les beaux sonnets de M. de Nolhac. Je me contente de recommander seulement parmi les plus beaux, ceux en la mémoire de Pétrarque, Lucrèce Borgia, Isabelle d'Este, Joachim du Bellay, Hélène de Surgères, Erasme. Je reproduis ici, ce dernier, modèle de finesse, d'élégance et d'esprit. Ah! comme le vieux maître eût senti son amour-propre agréablement chatouillé, en écoutant ces vers :

O mon vieux maître Erasme, incomparable ami,
Je me plais aux leçons que ton bon sens distille,
Et j'aime les combats de ta verve subtile,
Dont l'aiguillon parfois se dérobe à demi.

Quand les pharisiens et les sots ont frémi,
Pour défendre ton seuil contre leur foule hostile,
Tu n'avais que ta plume, ô maître, et ce beau style
Dans ton latin muet désormais endormi.

---

(16) M. Charles Maurras. Cf. *Gazette de France*, 26 février 1894.

Digitized by Google

Tu souffrais de quitter les livres et les Muses,
Mais, flagellant le vice et démasquant les ruses,
Ta riposte aussitôt vibrait comme un éclair.

Si j'ai bien pénétré dans ton âme profonde,
Enseigne-moi le franc parler et le mot clair,
Et le mépris des sots qui gouvernent le monde.

En résumé, ce volume de poésies hautes, larges, sereines, érudites et tendres est le digne couronnement de l'œuvre d'un savant écrivain et d'une docte vie toute entière consacrée aux Belles-Lettres dont Prévost-Paradol a dit « qu'elles répandent la paix dans les âmes, donnent le repos et si nous savons les adorer avec un esprit intelligent, ajoutent par surcroît un peu de gloire. » Elles ont de toutes façons exaucé M. Pierre de Nolhac, parce qu'elles ont reconnu en lui un fidèle fervent et convaincu (17).

(17) L'Académie Française reconnaissait récemment le mérite des *Paysages de France et d'Italie* en leur décernant le prix Archon-Despérouses.

Pierre de BOUCHAUD.

Digitized by Google

ALPINISME RÉTROSPECTIF

Il n'y a pas fort longtemps qu'une excursion au Mont-Blanc, à la Yungfrau, aux pics de l'Oisans était considérée comme dangereuse et téméraire. Avec l'excellente organisation du Club-Alpin, favorisée par le goût si prononcé qui se manifeste pour les expéditions alpestres, les courses de montagnes sont devenues plus aisées, moins dangereuses. Grâce à des précautions hygiéniques et à un entraînement progressif, de nombreux touristes escaladent les plus hauts sommets des Alpes et de la Suisse. Ils trouvent, pour les sites les plus courus, l'indication de la route à suivre, et pour les grandes excursions, des refuges qui, en leur offrant un abri pour la nuit, facilitent les longs parcours dans ces solitudes glacées.

Digitized by Google

Il n'en était point ainsi au siècle passé, voire même il y a cinquante ou soixante ans. Aussi, les aventureux qui se risquaient à affronter les périls d'une excursion de montagnes ont-ils acquis une certaine célébrité. Les anciennes relations des explorateurs de montagnes sont peu communes, et très recherchées des alpinistes lettrés, curieux de connaître les récits de leurs devanciers.

M. Lucien Raulet, membre du Club-Alpin français, bibliothécaire honoraire de la Société de Géographie commerciale de Paris, a entrepris dans cet ordre d'idées, une histoire de la pénétration dans la vallée de Chamonix. Au cours de ses travaux, il a rencontré à la Bibliothèque Nationale (1) un curieux manuscrit dont l'auteur est le duc de La Rochefoucauld d'Enville. Ce manuscrit commence par une dédicace à Mme la duchesse d'Enville, mère, et se compose de trois parties : 1° *Exposition abrégée de l'histoire du gouvernement, des mœurs, usages et lois de la République de Genève;* 2° *Voyage à Lyon par le Bourbonnais et à Genève;* 3° *Voyage des Glacières de Savoie*, et à la fin, quelques morceaux de littérature et de philosophie. Cette troisième partie est l'objet d'une très intéressante publication que M. Raulet a enrichie de notes et d'une introduction, qui contient un exposé sommaire des principales excursions au Mont-Blanc, effectuées pendant le dix-huitième siècle. On y trouve aussi un fragment du *Voyage à Lyon par le Bourbonnais et à Genève*, relatif au passage à Lyon du duc de Larochefoucauld d'Enville (2).

---

(1) Fonds Français, 14657.

(2) RELATION INÉDITE D'UN VOYAGE AUX GLACIÈRES DE SAVOIE EN 1762, par le duc de La Rochefoucauld d'Enville, publiée par Lucien Raulet. Paris, 1894, in-8 de 40 pp.

Digitized by Google

Le jeune duc (il était âgé de dix-neuf ans) visite la place « que l'on voudrait faire appeler la place de Louis-le-Grand, mais qui conserve, dit-il, et conservera longtemps encore son ancien nom de Bellecour ». Les manufactures, la cathédrale, l'archevêché sont également visités, et le voyageur constate que « la fameuse horloge de Lyon est la plus grande patraque que l'on puisse voir. » Plus loin, il poursuit ainsi : « Il faut aussi que je vous raconte mes succès : Je fus harangué par les Échevins. Il n'étaient point un, comme les ambassadeurs de Vaugirard, ils étaient quatre. Un seul porta la parole et me fit un fort beau discours, à la suite duquel arrivèrent à Monsieur le Duc (car c'est en faveur de ce titre que je fus harangué) cinquante bouteilles de vin. »

Deux mois plus tard, le duc quittait Genève en compagnie de trois jeunes Genevois, qui furent ses compagnons de route, escortés de trois domestiques « tous montés d'assez bons chevaux de louage et bien armés. » Ils traversèrent sans encombre la Haute-Savoie et après deux jours de marche arrivèrent à Chamonix. L'ascension se borna au Montanvert et à la Mer de Glace. Les voyageurs rentrèrent à Chamonix exténués de fatigue, accablés de chaleur et mourant de soif; on était au mois d'août. « En arrivant, raconte le jeune voyageur, nous mangeâmes des fraises, nous changeâmes de tout, nous soupâmes et nous nous couchâmes, le tout fort vite. Nous dormîmes neuf heures; il y eut un de mes compagnons de voyage à qui beaucoup de lait qu'il avait bu et six assiettées de fraises, qu'il mangea tout de suite, donnèrent une violente colique qui l'empêcha de dormir. »

Comme on le voit, ce qui constituait en 1762 une véritable expédition, ne serait aujourd'hui qu'une simple pro-

Digitized by Google

menade. Nul besoin, par crainte des brigands, de se faire accompagner de domestiques armés, et de garnir ses bagages de viande salée, ainsi que le recommande M. de Larochefoucauld. Il ajoute encore, que chaque voyageur devra se munir de draps de lit et d'une toile à paillasse. Chamonix ne possédait qu'une auberge dont la literie était peu engageante. L'hôtelier n'avait le plus souvent à offrir à ses hôtes que des œufs, du lait et... des fraises.

Aujourd'hui on dîne au son de la musique, mais les fraises sont peut-être plus rares...

*
* *

La section lyonnaise du Club-Alpin a l'honneur de compter au nombre de ses sociétaires une de nos compatriotes, écrivain de talent et intrépide alpiniste. Plusieurs conférences, faites avec beaucoup de succès aux séances du Club, ont permis d'apprécier Mlle Paillon, pour le charme de sa diction et la saveur toute particulière de ses récits.

Parmi les grandes figures de l'alpinisme, on se plaît à citer le nom d'Henriette d'Angeville, la première femme ayant atteint le sommet du Mont-Blanc (3). Dans le but

(3) Le 14 juillet 1809, une servante de Chamonix, Marie Paradis, fut hissée au sommet du mont Blanc. Cette fille vivait encore au moment de l'ascension de Mlle d'Angeville. Elle expliqua avec beaucoup de franchise que le but de cette expédition n'était qu'une spéculation. « Je suis montée, — j'ai bien soufflé, — j'ai failli mourir, on m'a traînée, portée, — j'ai vu du blanc et du noir, je suis redescendue; — depuis, la curiosité publique m'a valu de gentils profits sur lesquels je comptais en allant là. »

Digitized by Google

de perpétuer la mémoire de cette vaillante voyageuse, Mlle Paillon vient de lui consacrer une notice (4) qui retrace les principaux événements de sa vie et nous donne d'intéressants détails sur sa famille.

La vie d'Henriette d'Angeville était peu connue. En dehors de quelques articles de journaux et de revues, aucune biographie complète n'a été publiée sur cette célèbre alpiniste. Mlle Paillon, après d'actives et patientes recherches, est parvenue à retrouver une partie des notes et des albums de dessins de Mlle d'Angeville, ainsi qu'un certain nombre de ses lettres et de précieux papiers de famille. Tous ces matériaux, très habilement condensés, permettent de suivre « la fiancée du Mont-Blanc » depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Voici en deux mots le résumé de cette noble et pure existence.

Henriette d'Angeville naquit à Semur-en-Brionnais, le 10 mars 1794. Sa famille était fort ancienne et se rattache à l'illustre maison de Beaumont; les Beaumont d'Angeville étaient d'origine normande. En 1671, un d'Angeville acquit la terre de Lompnes, en Bugey.

Au moment de la naissance d'Henriette, son grand-père, président du Parlement de Dijon, venait d'être exécuté et son père était en prison à Semur. Les premières années de la jeune enfant se passèrent dans la tristesse et dans les larmes.

« Après la tourmente révolutionnaire, les parents de Mlle d'Angeville rentrèrent en Bugey, dans ce château de Lune qu'habite encore la comtesse d'Angeville, sa nièce. Cette demeure familiale est située dans la terre de Lompnes,

(4) MADEMOISELLE D'ANGEVILLE, notice biographique, par Mlle Mary Paillon. Paris, 1894, in-8 de 36 pp.

Digitized by Google

sur une élévation dominant l'agreste vallée de l'Albarine, tout près de la route qui conduit à Nantua, en pleine région montagneuse, et non loin du plateau de Retord, d'où Mlle d'Angeville dut apercevoir pour la première fois le Mont-Blanc. C'est dans cet air pur que se développèrent parallèlement sa robuste constitution et ses saines facultés morales, formant par leur ensemble un remarquable équilibre que ne connaissent pas toujours les descendants des vieilles races.

« Elle grandit dans la liberté qu'apporte nécessairement la vie à la campagne. Elle y acquit cette fière indépendance, cette horreur du convenu, cet amour du vrai et cette volonté tenace que nous verrons à l'œuvre dans la suite. Dès sa jeunesse, elle puisa dans les belles scènes de la nature les facultés d'enthousiasme dont elle devait rester vibrante toute sa vie. Mais si son esprit s'ouvrit à la poésie du rêve, il s'ouvrit également, chose rare, aux habitudes d'observation les plus précises; c'est ainsi qu'elle aimait à se rendre compte de tout, soit dans le domaine scientifique, soit dans le domaine moral, témoin la curieuse et typique anecdote suivante. Charitable et bonne, mais ne voulant donner qu'à bon escient, elle s'en fut un jour chez une vieille pauvresse, endossa les vêtement de celle-ci, ajusta un *tour* sur ses cheveux, jeta une besace sur son épaule et partit demander l'aumône dans ce petit village où elle était cependant connue de tous. Elle revint le soir, sans avoir trahi son incognito, pliant presque sous la besace gonflée de tous les vivres récoltés : pour sept ou huit francs, disait-elle. Elle remit le tout à la pauvresse et s'en alla, désormais rassurée sur le sort des professionnels de la mendicité. »

Séduite de jour en jour par la beauté des montagnes et les sites pittoresques du pays qu'elle habitait, Henriette d'An-

Digitized by Google

geville parcourut le Bugey en tous sens, s'entraînant ainsi pour les grandes excursions. C'est en 1838, âgée de quarante-quatre ans, qu'elle résolut de faire l'ascension du Mont-Blanc. Elle met ordre à ses affaires, consulte son médecin sur les précautions hygiéniques à prendre, et se dirige sur Genève et Chamonix. Là, elle s'occupe de suite d'organiser son expédition. Son escorte se compose de six guides et de six porteurs. Les provisions ne sont pas négligées, la liste comprend seize articles, parmi lesquels deux gigots, vingt-quatre poulets, dix-huit bouteilles de vin, trois livres de sucre, trois livres de chocolat, trois livres de pruneaux, etc. Mlle d'Angeville a décrit le costume qu'elle s'est fait faire pour l'ascension, « car on ne va pas à la cour du roi « des Alpes avec une simple robe de toile et un bonnet de « mousseline, cette visite exige un costume plus sévère et « surtout plus chaud. » Cet équipement modèle pour l'époque, ajoute Mlle Paillon, se composait d'une chemise et d'un pantalon de flanelle anglaise, de bas de laine, mis par dessus des bas de soie, de gros souliers à crampons, de pantalons en étoffe de laine écossaise doublée de molleton, de gants fourrés, d'une blouse de même étoffe que le pantalon, avec des plis matelassant le dos et la poitrine et serrée à la taille par une ceinture, d'un bonnet bordé de fourrure, d'un chapeau de paille rond doublé d'étoffe verte, d'un masque de velours, d'un voile, de lunettes vertes, d'un tartan, d'une pelisse fourrée, etc.

La caravane se met en route le lundi 3 septembre 1838, à 6 heures du matin. A 2 heures on atteint les Grands-Mulets, où l'on campe sous la tente; on repart à 2 heures du matin. Cette journée fut particulièrement rude pour la courageuse femme. Au pied du mur de glace de la Grande Côte elle est prise de battements de cœur, de suffocations

Digitized by Google

et se sent envahie par un sommeil léthargique contre lequel elle lutte avec une incroyable énergie. Cet état d'agonie dure quatre heures! Mais la victoire est proche : « A 1 h. 25 minutes, dit-elle, mon pied foulait le sommet du Mont-Blanc et je plantais enfin mon bâton ferré sur sa croupe, comme un soldat son étendard sur la citadelle qu'il a emportée d'assaut... Assise sur la cime, la face tournée du côté de la France, j'écrivis de ce trône neigeux cinq billets qui témoignèrent aux personnes qui les ont reçus, de mon souvenir pour elles : un à mon frère Henri, un à mon frère Adolphe, un à mon amie Mme Rath, de Genève, un à la comtesse de Fontanes, et un à Mlle Herminie de Nansouty. »

Ici se place une charmante anecdote rapportée par J.-A. de Luc, le naturaliste genevois. Le guide-chef Couttet, s'adressant à Mlle d'Angeville lui dit : « Maintenant que vous avez vu tout ce que vous pouvez voir d'ici, il faut que vous montiez encore plus haut que le Mont-Blanc. — Y a-t-il donc un chemin qui mène à la lune? répond-elle en riant. — Vous allez voir! » — Et, lui présentant ses deux mains réunies à celle de Desplan, un autre guide, il l'invita à s'asseoir sur ce siège improvisé. Les deux guides l'élevèrent aussi haut qu'ils purent, après quoi ils lui demandèrent la permission de l'embrasser, en lui disant qu'ils méritaient bien cette faveur. Elle y consentit de grand cœur et raconta plus tard que ces baisers furent si bien appliqués qu'on aurait pu les entendre de Chamonix.

A 2 h. 10, après une heure de repos, la descente commence. Elle est pénible et pleine de dangers; les voyageurs sont contraints à passer une seconde nuit aux Grands-Mulets. Le retour fut un triomphe; la petite troupe rentra à Chamonix au milieu des vivats et des acclamations.

Digitized by Google

Mlle d'Angeville, pendant de longues années, parcourut les Alpes et le Jura, dont les sommets lui devinrent familiers. Agée de soixante-neuf ans passés, elle gravit l'Oldenhorn; ce furent ses adieux à l'alpinisme.

Elle mourut de chagrin, à Lausanne, en 1871, en voyant la France envahie, l'insurrection de Paris éclater devant l'ennemi, enfin toutes les hontes attrister notre malheureuse patrie.

L. G.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADEMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance du 6 novembre 1894.* — Présidence de M. Valson. — Communication est donnée d'une lettre faisant part du décès de M. le Commandeur de Rossi, membre associé de l'Académie. — M. Thamin, membre titulaire, nommé professeur à la Faculté des lettres à Paris, est inscrit au nombre des membres correspondants. — Hommages faits à la Compagnie : 1° par M. Rougier : *Précis de législation et d'économie sociale ;* 2° par M. Coutagne : Deux brochures relatant des faits d'expertise légale; *Rupture du diaphragme,* thèse par M. le docteur Weydenmeyer; 3° par M. Morin-Pons, au nom de M. Natalis Rondot, membre correspondant : *L'industrie de la soie en France.* — M. le Président fait connaître qu'il a assisté, le 28 octobre, à la cérémonie d'inauguration de la statue de Claude Bernard, érigée à l'École de médecine. Mais, à raison du grand nombre des discours prononcés à cette occasion, il n'a pu prendre la parole au nom de l'Académie. Il donne ensuite lecture de son discours dans lequel il s'attache surtout à cette considération que Claude Bernard joignit le mérite littéraire au mérite scientifique comme Pascal et Descartes.

Digitized by Google

Séance du 13 novembre 1894. — Présidence de M. Valson. — Hommages faits à l'Académie : 1° Collection de mémoires publiés par M. Raulin, présentés par M. Locard; 2° *Tableau de Lyon avant 1789* et *Tableau de l'Exposition de Lyon*, par M. Bleton; 3° *Recueil de musique. Cantiques des petits séminaires*, par M. l'abbé Neyrat; 4° Mémoires publiés par M. le docteur Lacassagne, présentés par M. Teissier; 5° *La Terre Australe inconnue, Onze croisières aux Nouvelles-Hébrides*, par M. Gaston Beaune, enseigne de vaisseau, présenté par M. Henri Beaune; 6° *Souvenirs de la Faculté des lettres de Lyon*, par M. Ferraz. — M. Humbert Mollière fait une communication sur la chirurgie et les chirurgiens français, au commencement du XIVe siècle, d'après le livre d'Henri de Mondreville, chirurgien du roi Philippe-le-Bel. Ce livre en latin, récemment publié par un privat-docent de Berlin, vient d'être traduit en français par le docteur Nicaise, membre de l'Académie des sciences. Ce livre, composé entre les années 1306 et 1320, renferme trois traités : le premier contient l'analyse des diverses parties du corps humain; le second est consacré aux plaies et à leurs complications et le troisième à la thérapeutique de toutes les maladies, pour le traitement desquelles on a recours à la chirurgie. Le chapitre, ayant trait aux questions professionnelles, est particulièrement intéressant, car il renferme des renseignements totalement inconnus jusqu'à ce jour, sur les diverses sortes de chirurgiens et notamment sur la chirurgie militaire et le pansement des plaies. Le livre de Mondreville est rempli d'idées personnelles et d'aperçus originaux sur tous les points traités par l'auteur. On remarquera notamment la dernière partie consacrée à l'histoire des drogues et des plantes, à l'époque où il vivait. Car elle renferme un glossaire de botanique, rédigé avec le concours de M. le docteur Saint-Lager, et établissant la concordance des noms anciens avec les noms modernes.

Séance du 20 novembre 1894. — Présidence de M. Valson. — M. Bonnel termine la communication de son étude sur les *Hypothèses dans la géométrie*, dans laquelle il combat la théorie émise par Lobatschewsky, Bolyai et autres novateurs. — A la suite de cette communication, M. le Président fait observer que la confusion entre l'infini et l'indéfini, adoptée par la nouvelle école, remonte à Leibnitz, auquel les novateurs l'ont empruntée. Il ajoute que la question a pris une certaine importance à cause des nombreux ouvrages publiés par les

Digitized by Google

mathématiciens de cette nouvelle école, dont l'erreur a été démontrée par M. Bonnel.

Séance du 27 novembre 1894. — Présidence de M. Valson. — M. Charles André présente un rapport sur la candidature de M. Raulin, doyen de la Faculté des sciences, à la place laissée vacante dans la section de mathémathique, physique et chimie, par le décès de M. Glénard. — M. Locard fait un rapport sur la candidature de M. Cornevin, professeur de zootechnie à l'École Vétérinaire, dans la section des sciences naturelles, en remplacement de M. Henri Sicard, décédé. — M. Teissier présente un rapport sur les titres des docteurs Horand et Lacassagne, candidats à la place laissée vacante, dans la section des sciences médicales, par la mort de M. le docteur Rollet. — M. Morin-Pons donne lecture, au nom de M. de Cazenove, absent, d'un rapport sur les titres de MM. Aimé Vingtrinier et de Terrebasse, candidats dans la section de littérature.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON. — *Séance du 7 novembre 1894.* — Présidence de M. E. Cuaz. — M. Auguste Bleton commence une série d'études et recherches sur *les Anciennes Corporations à Lyon* et débute par *les Apothicaires.* — M. J.-E. Beauverie donne lecture d'une poésie dédiée *A un collectionneur de statuettes grecques.* — M. Antoine Grand communique ensuite une étude historique et descriptive de l'*Horloge de Saint-Jean, à Lyon, à propos de sa récente restauration.*

Séance du 21 novembre 1894. — Présidence de M. E. Cuaz. — M. Auguste Bleton fait hommage à la Société de son dernier ouvrage : *Tableau de Lyon avant 1789, enrichi de nombreuses eaux-fortes par Tournier*, Lyon, Storck, 1894. — M. Bleton lit ensuite des notes complémentaires sur les anciens *Apothicaires de Lyon*, d'où il résulterait que *Flurant* ou *Fleurant* ne vint s'établir rue Saint-Dominique que plusieurs années après le passage de Molière à Lyon. — M. S. Borel donne lecture de trois chansons intitulées : *Le Laboureur, l'Ouvrier, les Corbeaux.* — M. Félix Desvernay, lit des croquis littéraires ayant pour titre : *De Vaise à la Mulatière par le bateau-mouche.* — M. Larrivé termine la séance par des *Souvenirs d'une saison aux eaux de Vals.*

Digitized by Google

Chronique de Décembre 1894

---

2 Décembre. — Conférence faite, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine, par M. le marquis de Vogué, membre de l'Académie française, sur la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger.

3 Décembre. — Ouverture de la conférence des avocats stagiaires, sous la présidence de Me de Villeneuve, bâtonnier. Le prix Mathevon est décerné à Me Edmond Durand. Le discours de rentrée est prononcé par Me Brouilhet, sur le sujet suivant : *Des principes d'équité qui doivent présider aux rapports des États et des particuliers.*

6 Décembre. — Premier tour de scrutin pour l'élection du Président et des juges au Tribunal de commerce. — Sans résultat.

9 Décembre. — Conférence faite par M. Édouard Aynard, député du Rhône et président de la Chambre de Commerce, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine et sous les auspices des Amis de l'Université sur le *Progrès social à Lyon.*

Digitized by Google

12 Décembre. — Mort de M. Burdeau, député du Rhône et président de la Chambre des Députés, décédé à Paris, à l'âge de 43 ans.

15 Décembre. — M. Genevey, président du Tribunal civil de Montbrison, est nommé juge au Tribunal civil de Lyon, en remplacement de M. Durand, admis à la retraite.

— Renouvellement partiel de la Chambre de Commerce. Sont nommés : MM. Ulysse Pila, Ed. Payen, Couturier, Joseph Gillet, G. Lyonnet, Aug. Teste et Duvernay.

— M. Adrien Rodet, licencié en droit, est nommé avoué à la Cour d'appel en remplacement de M. Pommier, décédé.

17 Décembre. — Loi prononçant l'annexion à la commune de Lyon d'un territoire distrait de la commune de Villeurbanne (Rhône), et fixant la limite des deux communes au pied du talus (ouest) du chemin de fer de Lyon à Genève.

20 Décembre. — Deuxième tour de scrutin, pour l'élection du Président et des juges au Tribunal de commerce. Sont élus : Président : M. Pierre Vindry; juges titulaires : MM. Laurent Gauthier, René Buisson, J. Coullet, E. Ramel, Paturel aîné; juges titulaires (mandat d'un an) : MM. Grimonnet et Richard; juges suppléants : MM. L. Vignon, Aroud, Estragnat, Louis Guichard; juges suppléants (mandat d'un an) : MM. Mollard et Robert.

22 Décembre. — Constitution de la Chambre syndicale des agents de Change, sont élus : Syndic : M. Albin Donat; adjoints : MM. E. George, Gantillon, E. Demoustier, J. Robert, A. Chaumonnet et A. Frachon.

— M. Moinet, juge suppléant au Tribunal civil de Saint-Étienne, est nommé juge suppléant au Tribunal civil de Lyon, en remplacement de M. Pugliese, nommé juge suppléant à Trévoux.

Digitized by Google

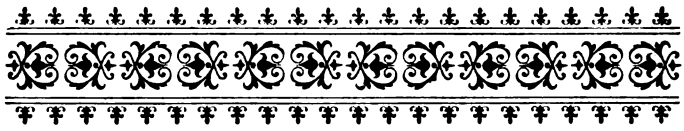

TABLE

DU

DIX-HUITIÈME VOLUME

HISTOIRE DE LYON ET DES ENVIRONS

E. Veuclin. — La ville de Lyon et la Russie sous Pierre-le-Grand et Catherine II. La première manifestation franco-russe à Lyon, en 1782 5

G. P. — Notice sur le Castel du Prince ou de la Greysolière, à Ecully. 36

E. L. — Les Sires de Beaujeu 97, 199, 274

Léon Galle. — Lettres sur un Voyage en France, en 1788, par M. C. du T. 339 409

Chronique du mois 95, 173, 259, 336, 407, 478

BIOGRAPHIE ET NÉCROLOGIE

A. Vachez. — Paul Brac de la Perrière. 395

— Antonin Bonnel 400

Digitized by Google

PHILOSOPHIE ET MORALE

Clair TISSEUR. — Quelques notes. 261, 381, 431

INDUSTRIE ET ÉCONOMIE POLITIQUE

Natalis RONDOT. — L'industrie de la soie en France 59

LITTÉRATURE ET ÉTUDES LITTÉRAIRES

Paul RIVERIEUX (A. V.). — Le Christ d'ivoire, nouvelle. 177, 302
Gabriel BLETON. — L'Ane dans les littératures classiques . . . 314
Pierre DE BOUCHAUD. — Pierre de Nolhac et son œuvre. 358, 441

VOYAGES

E. CUAZ. — Impressions de voyage à Venise 160
L. G. — Alpinisme rétrospectif. 464

PHILOLOGIE

Ad. VACHET. — Vieux mots lyonnais. 141, 231

BEAUX-ARTS

PUITSPELU. — Intermédiaire lyonnais. 166
A. DE SAINT-PULGENT. — Peintures du dôme de l'église de Saint-Pothin 328

Digitized by Google

POÉSIES

P. DE BOUCHAUD. — Rêve d'humanisme 168
J.-M. LENTILLON. — A mes confrères de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon 332

BIBLIOGRAPHIE

Aug. C. — Un livre nouveau. Choses lues, choses vues, poésies satiriques et morales de J.-M. Lentillon. 89
UN BIBLIOPHILE. — Histoire de l'imprimerie à Lyon, de l'origine jusqu'à nos jours, par Aimé Vingtrinier. 403

SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. 92, 171, 254, 473
Société littéraire, historique et archéologique 405, 475

PLANCHES DE LA REVUE

Cheminée de la salle à manger du Castel de la Greysolière à Écully 36
Le Christ d'ivoire de l'Exposition de Lyon 177

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

TYPOG. MOUGIN-RUSAND. — LYON

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Library
0 882 349

Digitized by Google